

Grand-Orly Seine Bièvre

Contrat de ville « Engagements quartiers 2030 »

Octobre 2024

Table des matières

PREAMBULE.....	4
Un contrat de ville à l'échelle du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre	4
Le cadre national, le cadre local et les ambitions du contrat de ville.....	6
<i>Le cadre national : une politique de la ville renouvelée</i>	<i>6</i>
<i>Le cadre local : des priorités définies dans un cadre partenarial à l'échelle du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et communale</i>	<i>7</i>
PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.....	9
Intention générale pour les quartiers, en lien avec le projet de territoire.....	13
Les modalités de gouvernance et de pilotage de la politique de la ville	14
LES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE DU GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.....	16
Orientation 1 : œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes	18
Orientation 2 : garantir la santé et le bien-être des habitants	20
Orientation 3 : accompagner la transition écologique et énergétique au sein des quartiers.....	22
Orientation 4 : renforcer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme.....	24
Orientation 5 : accompagner chacune et chacun vers l'insertion et l'emploi	26
Orientation 6 : faire du renouvellement urbain un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de la qualité de vie des habitants	29
Orientation 7 : garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville	31
Orientation transversale : assurer l'animation et l'évaluation de la politique de la ville	33
Les engagements des signataires en faveur des quartiers dans le cadre du contrat de ville.....	35
LA DECLINAISON COMMUNALE DU CONTRAT DE VILLE	61
Arcueil	62
Athis-Mons.....	81
Cachan.....	96
Chevilly-Larue.....	104
Choisy-le-Roi	110
Gentilly	127
Ivry-sur-Seine	133
Kremlin-Bicêtre	154
L'Haÿ-les-Roses	163
Orly.....	205
Savigny-sur-Orge.....	213
Thiais	228
Valenton.....	236
Villejuif	254

Villeneuve-le-Roi	268
Villeneuve-Saint-Georges.....	273
Viry-Chatillon	309
Vitry-sur-Seine	324
ANNEXES	371
Annexe 1 : Tableau des QPV de l'EPT du Grand-Orly Seine Bièvre au 1 ^{er} janvier 2024.....	371
Annexe 2 : L'arborescence globale du contrat de ville	372

Préambule

Un contrat de ville à l'échelle du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre

Les contrats de ville ont été institués par la **loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine**, dite loi Lamy. La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité qui vise à **l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires**. Ces quartiers sont caractérisés par un *écart de développement économique et social par rapport, d'une part, au territoire national et, d'autre part, à l'unité urbaine dans laquelle ils se situent* » (article 5 de la loi Lamy). A ce titre, la politique de la ville vise **la réduction des écarts de développement entre les QPV et leurs territoires d'inclusion**.

Le contrat de ville constitue le document cadre fixant les orientations à l'échelle des intercommunalités en matière de politique de la ville. Il s'appuie sur trois **outils** pour atteindre les objectifs fixés par la loi Lamy :

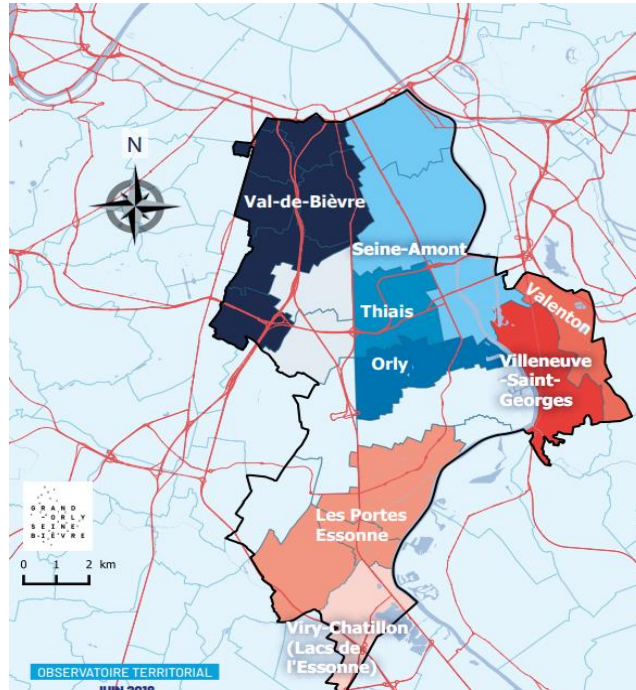
- La mise en œuvre d'une **programmation annuelle** déployée sur les quartiers dans le cadre d'appels à projets, visant à y améliorer le cadre de vie, la cohésion sociale, l'emploi et l'insertion ;
- Le déploiement de **dispositifs spécifiques, ciblés sur les enjeux des quartiers prioritaires** (renouvellement urbain, abatement TFPB, cités éducatives, cités de l'emploi...);
- La **mobilisation renforcée des politiques publiques dites « de droit commun »** sur ces secteurs fragilisés.

A l'échelle du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, 8 contrats de ville distincts couvraient le territoire pour la période 2015-2023. Trois d'entre eux étaient portés à l'échelon intercommunal (les contrats du Val-de-Bièvre, de Seine-Amont et des portes de l'Essonne) tandis que les 5 autres étaient des contrats communaux (les contrats de Thiais, Orly, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Viry-Chatillon).

Les 8 précédents contrats de ville ont été des outils essentiels pour faire vivre une action publique de proximité et soutenir les projets des acteurs publics et des associations sur les quartiers prioritaires. Le nouveau contrat de ville constitue l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux principes opérationnels pour conforter et renforcer une réponse au plus près des besoins des habitants :

- une mobilisation renforcée des services publics sur les quartiers ;
- une logique renforcée « d'aller vers » confortée pour capter les publics les plus éloignés des services publics ;
- la recherche d'une mixité des publics dans les actions ;
- une coordination renforcée entre les moyens de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville grâce à une coopération renforcée entre les partenaires.

Les 8 contrats de Ville du territoire pour la période 2015-2023



Le cadre national, le cadre local et les ambitions du contrat de ville

Le cadre national : une politique de la ville renouvelée

La **circulaire du 31 août 2023** relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains définit les modalités d'élaboration de ces documents :

- **une articulation renforcée sera assurée, via le contrat de ville, entre les moyens mobilisés dans le champ de la politique de la ville, et ceux portés dans le cadre des autres politiques publiques**, à la fois celles de l'Etat et de ses opérateurs (ANRU, ANAH...) et celles des collectivités territoriales et de leurs groupements. En particulier, il conviendra de veiller à l'articulation réciproque des objectifs des contrats de ville et des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) selon des modalités à définir localement. A ce titre, dans le cadre du déploiement du Pacte des solidarités, une complémentarité sera assurée entre les contrats de ville et les pactes locaux des solidarités qui seront signés avec les Conseils départementaux et les Métropoles et qui entreront en vigueur au début de l'année 2024.
- **l'intégration d'un volet investissement au sein du contrat de ville** qui prévoira les modalités de soutien aux projets identifiés par les habitants lors des concertations et portés notamment par les collectivités locales et leurs groupements mais également par des acteurs publics ou privés. Ces projets seront intégrés à la stratégie portée par le contrat de ville et financés via la mobilisation des dotations de l'Etat (dotation politique de la ville, dotation de soutien à l'investissement local, fonds vert), de ses opérateurs (ANAH, ANCT, ADEME, etc.), de la Banque des territoires, des collectivités territoriales et de leurs groupements, ainsi que des bailleurs sociaux et des investisseurs privés.
- **les nouveaux contrats de ville comporteront un socle consacré à des thématiques transversales et une partie dédiée aux projets spécifiques** à chaque quartier, construite avec l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus, associations, bailleurs, acteurs publics et privés).
- **davantage de souplesse pour intervenir dans des poches de pauvreté** hors quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le cadre partenarial du contrat de ville et selon des conditions rappelées infra.
- un **objectif d'un « minimum de 50% de conventions conclues sous forme de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO)**, sauf circonstances locales particulières. Seront ciblés notamment les associations de proximité et les programmes de réussite éducative (PRE).
- une **attention portée à l'évaluation et l'impact des actions financées** qui devront être analysés de manière quantitative mais également qualitative, ce qui pourra donner lieu à l'intégration de clauses relatives à la production, la mise à disposition et l'accès aux données des cosignataires des contrats de villes. Ces données permettront plus généralement une analyse approfondie de l'évolution de la situation socio-économique des quartiers et de leurs habitants.

Par ailleurs, le **Comité interministériel des villes (CIV)** qui s'est tenu le **27 octobre 2023**, a présenté les moyens mobilisés par l'Etat et les mesures consacrées par les différents ministères à la stratégie portée en direction des quartiers prioritaires.

A ce titre, différentes mesures phares en direction des quartiers ont été annoncées, réparties en 4 axes majeurs :

- **la transition écologique** : ajout de 24 nouveaux quartiers au programme « Quartiers Résilients », mobilisation de 15 % du Fonds vert dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, réalisation d'un grand plan de réhabilitation des copropriétés dégradées ;
- **le plein emploi** : déploiement du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance et la Banque des territoires, lancement d'un fond de remobilisation des publics les plus éloignés de l'emploi à destination des associations (à hauteur de 300 millions d'euros sur trois ans et dont la moitié bénéficiera aux habitants des quartiers), mise en place dès 2024 d'une politique de *testing* afin de lutter contre les pratiques discriminatoires ;
- **les services publics** : ouverture de 8h à 18h des collèges dès la rentrée 2024, généralisation progressive des cités éducatives, extension des horaires des bibliothèques dans 500 quartiers,

déploiement de 1 000 éducateurs socio-sportifs, déploiement des premières Forces d'action républicaine (FAR) ;

- **l'ambition d'une politique de la ville renouvelée** : l'élaboration de contrats de ville 2024-2030 sur une géographie prioritaire actualisée, des attributions de logements en faveur d'une limitation de la concentration de la pauvreté dans les quartiers.

Aussi, ces différentes annonces constituent des opportunités importantes avec lesquelles il convient d'articuler la mise en œuvre du contrat de ville.

Le cadre local : des priorités définies dans un cadre partenarial à l'échelle du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et communale

La définition des priorités stratégiques pour le nouveau contrat de ville s'est appuyée sur un important travail de concertation :

- **33 entretiens individuels et collectifs réalisés** : vice-présidente de l'EPT, maires des communes disposant de QPV ou de quartiers de veille active, chefs de projets communaux et intercommunaux, référents participation citoyenne, membres des conseils citoyens, associations, bailleurs sociaux, Etat, CAF, conseils Départementaux, service développement économique/emploi de l'EPT. Au total, 88 acteurs de la politique de la ville interrogés à l'occasion des entretiens.
- **5 ateliers de travail thématiques** portant sur l'éducation tout au long de la vie, la santé, la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illettrisme, le renouvellement urbain et la mixité sociale, l'emploi réunissant une grande diversité de partenaires et, au total, 90 participants (associations, institutions, membres de conseil citoyen...).

Cette vaste concertation a permis de faire ressortir trois enjeux clés pour les QPV sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre :

- **répondre aux enjeux de l'habitat sur les quartiers et y faire vivre la mixité sociale** – y compris à travers le renouvellement urbain, levier essentiel de la transformation des quartiers ;
- **accompagner chacune et chacun vers l'emploi** ;
- **favoriser l'accès à l'offre de service de proximité**, soutenir **l'accès au droit** et prévenir le non-recours, notamment autour des objectifs suivants:
 - o **accompagner l'éducation tout au long de la vie** ;
 - o **assurer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme**
- **œuvrer en faveur de la santé et du bien-être des habitants des quartiers**
- accompagner la transition écologique et énergétique dans les quartiers
- garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale.

En parallèle de l'élaboration de ces axes prioritaires, **l'ensemble des communes ont conduit un travail important de mobilisation et concertation des acteurs locaux (et notamment des habitants)** sur leur territoire afin d'en dégager des enjeux partagés, d'identifier les actions et projets existants, et de construire des orientations stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre sur la période du contrat. En sortie, ces démarches ont donné lieu à la production de « fiches quartiers », intégrées au sein du document ci-présent, dans la section « La déclinaison communale du contrat de ville ».

04/10/2024

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

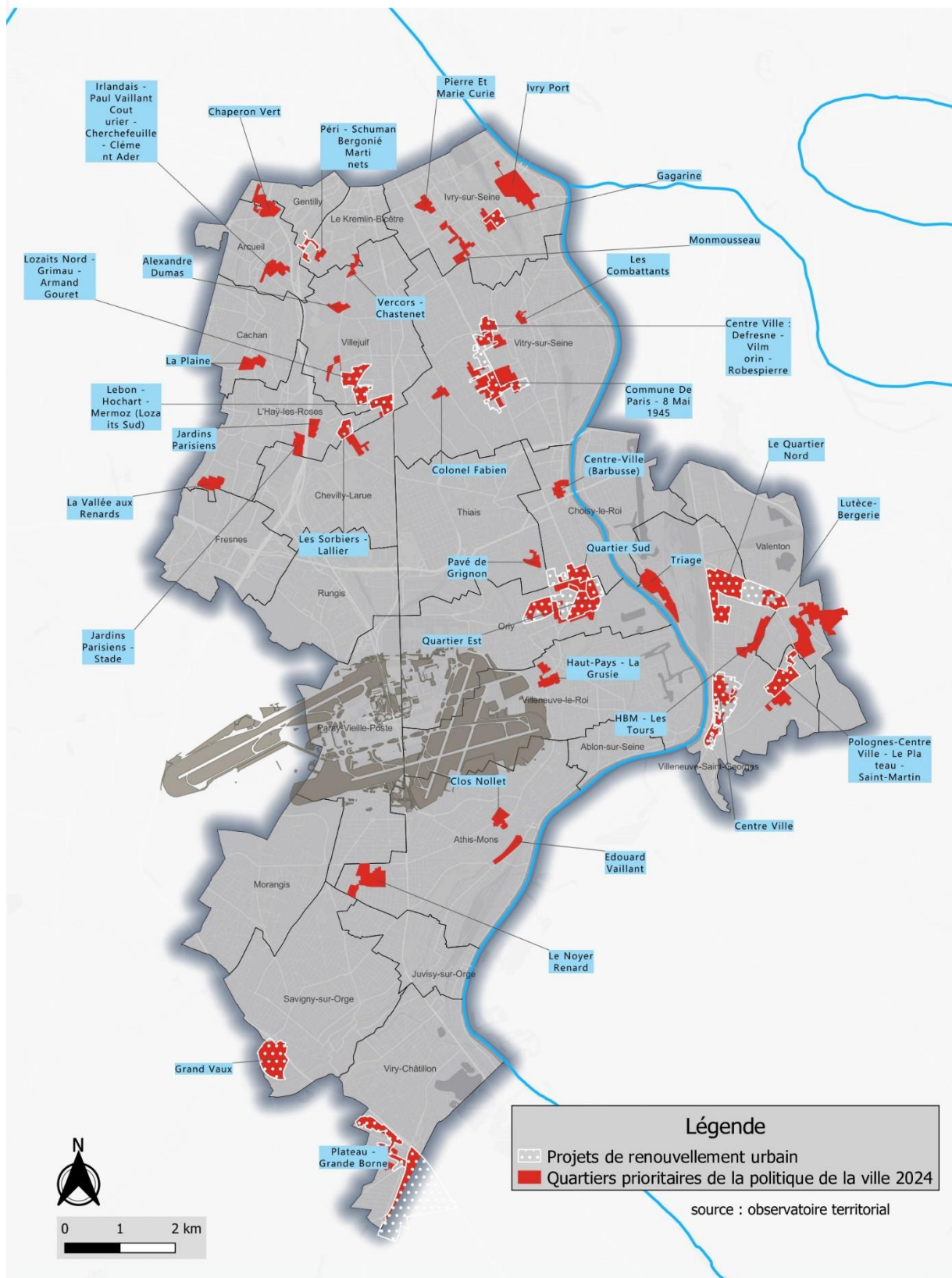
Présentation de la politique de la ville sur le territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Composé de plus de 720 000 habitants répartis en 24 communes localisées dans deux départements (Val-de-Marne et Essonne) le territoire Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire dynamique. Depuis 15 ans, la croissance démographique de l'EPT évolue à un rythme de 0,8% par an. Cette augmentation de la population intervient après des années marquées par une baisse démographique liée, en partie, à la désindustrialisation. Aujourd'hui, **le territoire est le plus peuplé de la métropole du Grand Paris et représente 10% de la population métropolitaine**. L'EPT reste marqué par des disparités territoriales et de nombreux quartiers du territoire présentent encore des réalités économiques et sociales difficiles. Ces quartiers ne sont pourtant pas sans ressource, et la politique de la ville, y constitue un enjeu stratégique majeur pour assurer leur repositionnement social et urbain au sein du territoire.

Depuis 2015, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre comptait **31 quartiers prioritaires de la politique de la ville** et **34 quartiers dits de « veille active »** répartis sur **18 communes**. Ces quartiers regroupaient plus de **200 000 habitants** (28,7% des habitants du territoire), dont près de **108 000 personnes** vivant en QPV. En 2020, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville représentaient près de **15%** des habitants du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre.

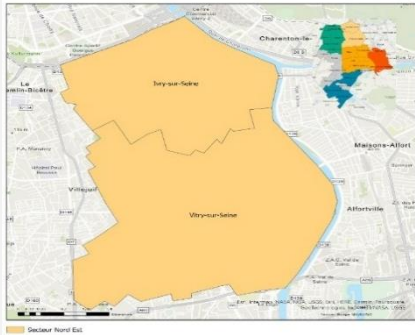
Le **décret 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains** définit la nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au 1^{er} janvier 2024, **l'EPT du Grand-Orly Seine Bièvre compte désormais 36 quartiers prioritaires de la politique de la ville**, dont 5 quartiers intercommunaux et 1 quartier interterritorial (Polognes-Centre Ville à Valenton – Le Plateau à Villeneuve-Saint-Georges – Saint-Martin à Limeil-Brevannes), répartis sur 18 communes et représentant près de 130 000 habitants (voir liste des quartiers et cartes détaillées en annexe).

Quartiers prioritaires de la politique de la ville et projets de renouvellement urbain 2024-2030



Zoom sur les secteurs du Grand-Orly Seine Bièvre

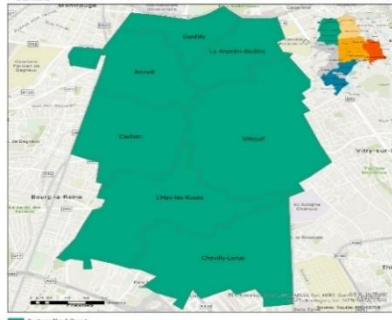
Secteur Nord-Est (35 700 habitants)



Communes concernées :
Ivry-sur-Seine
Vitry-sur-Seine

QPV entrants :
Vitry-sur-Seine : Les Combattants

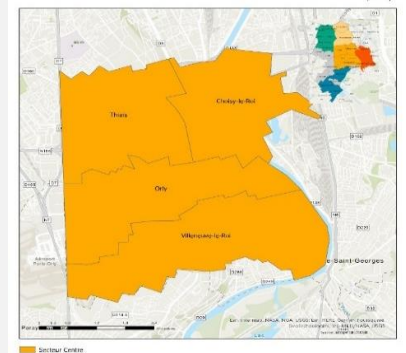
Secteur Nord-Ouest (28 200 habitants)



Communes concernées :
Villejuif
Kremlin-Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
Gentilly
Arcueil
Cachan
Chevilly-Larue

QPV entrants :
Villejuif ; Le Kremlin-Bicêtre :
Vercors-Chastenet
L'Haÿ-les-Roses : Vallée aux
Renards
Cachan : La Plaine
Chevilly-Larue ; L'Haÿ-les-Roses :
Les Sorbiers – Lallier (uniquement
le secteur « Les Sorbiers »)

Secteur Centre (17 800 habitants)

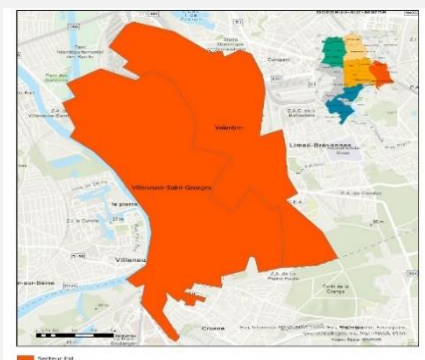


Communes concernées :
Choisy-le-Roi
Thiais
Orly
Villeneuve-le-Roi

QPV entrants :
Choisy-le-Roi : Centre-ville
(Barbusse)
Thiais : Pavé Grignon
Villeneuve-le-Roi : Hauts-Pays –
La Grusie

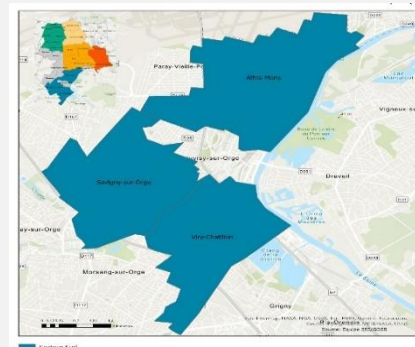
QPV élargi :
Orly : Quartier Est

Secteur Est (27 100 habitants)



Communes concernées :
Villeneuve-Saint-Georges
Valenton

Secteur Sud (15 656 habitants)



Communes concernées :
Athis-Mons
Savigny-sur-Orge
Viry-Chatillon

QPV entrants
Athis-Mons : Edouard Vaillant

La définition de la géographie prioritaire est basée sur le critère unique du niveau de revenu moyen des habitants du quartier. En complément, l'EPT a développé une méthode d'observation des quartiers du territoire qui procède au **croisement d'un référentiel de fragilité des résidences sociales et d'un indice de vulnérabilité sociale**.

Ces indicateurs statistiques pourront être réévalués en lien avec la mise à jour des bases de données de l'INSEE ou des bailleurs, permettant d'affiner la territorialisation des actions engagées et d'objectiver les périmètres des poches de pauvreté.

En effet, comme précisé par la circulaire du 31 août 2023, afin de mieux tenir compte des réalités sociales des territoires, il sera possible d'allouer de façon circonscrite des crédits financés par le programme 147 (dans la limite de 2,5 % de l'enveloppe départementale) au bénéfice de territoires identifiés comme vulnérables sous réserve que ce soutien exceptionnel s'inscrive dans le cadre partenarial d'un contrat de ville. Ces zones pourront se situer dans toutes les communes du territoire Grand Orly Seine Bièvre, y compris celles qui ne disposent pas de quartiers prioritaires.

Cette allocation devra être motivée :

- par des indicateurs locaux permettant d'objectiver la situation du quartier au bénéfice duquel la mobilisation des crédits est sollicitée, et faisant notamment ressortir la similitude de cette situation avec celle des QPV à proprement parler ;
- par la définition de la nature des interventions susceptibles d'être soutenues, et en prenant en compte la possible mobilisation par ailleurs des interventions de droit commun (par exemple, les crédits d'intervention prévus dans le cadre du Pacte des Solidarités).

Ce soutien, nécessairement ponctuel, devra être alloué annuellement, être subordonné à un cofinancement de la ou des collectivités territoriales et de leurs groupements concernés, voire des autres partenaires dans le cadre de la mobilisation de leurs politiques et dispositifs de droit commun, et donner lieu à un suivi.

A l'issue de cette période et sous réserve d'une évaluation positive de leur impact, la prise en charge intégrale des actions ou dispositifs mobilisés aurait vocation à être, le cas échéant, reprise par le droit commun.

L'identification des poches de pauvreté se fera tout au long du contrat et il appartiendra au comité de pilotage de proposer annuellement à l'État, la ou les zones sur lesquelles des moyens spécifiques pourraient être déployés, par le biais du financement d'actions adaptées. Ainsi, ce contrat de ville « Engagements 2030 » s'appuie sur une approche renouvelée de la géographie prioritaire :

- une géographie actualisée des quartiers de la politique de la ville ;
- la prise en compte éventuelle de poches de pauvreté prioritaires.

Intention générale pour les quartiers, en lien avec le projet de territoire

Compétence obligatoire de l'Etablissement Public Territorial, la politique de la ville s'inscrit pleinement en cohérence avec le projet de territoire du Grand-Orly Seine Bièvre élaboré en 2019. Celui-ci est décliné en quatre exigences qui visent à faire de Grand-Orly Seine Bièvre un **territoire durable, solidaire, inclusif et attractif** :

- Exigence 1. « Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances » ;
- Exigence 2. « Garantir la ville et la qualité de vie pour tous » ;
- Exigence 3. « Anticiper les évolutions de vie et des villes » ;
- Exigence 4. « S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable ».

Il s'agit ainsi de veiller à ce que les quartiers prioritaires soient bien intégrés aux différentes dynamiques impulsées par le projet de territoire, à travers l'affirmation de deux ambitions majeures :

- **faire des QPV des quartiers attractifs et d'excellence en priorisant la lutte contre les dérèglements climatiques et les nuisances bruit, pollution de l'air, des sols...**) Constitués de grands ensembles de logements sociaux ou de centres anciens fragilisés, les QPV concentrent les difficultés sociales et économiques. Ils peuvent également abriter des parcs de logements sociaux ou privés vieillissants et parfois dégradés. L'accompagnement de la transition énergétique et plus largement climatique sur ces quartiers est un enjeu central. Seulement un tiers des QPV du territoire est inscrit dans le NPNRU. Pour accompagner l'ensemble de ces quartiers, le contrat de ville constitue un levier pour favoriser le déploiement des dispositifs de lutte contre l'habitat dégradé, de réhabilitation thermique, de soutien à la performance énergétique ou encore de neutralité carbone sur les quartiers, en lien le cas échéant avec les bailleurs sociaux. La transition écologique dans les QPV ne peut se faire sans un travail approfondi sur la gestion des déchets. L'abattement TFPB en contrepartie d'actions de gestion urbaine et sociale de proximité peut être mobilisé à ce titre. Des leviers tels que l'économie sociale et solidaire (ESS) ou la structuration d'éco-filières sont de véritables moyens d'action dans les quartiers ; des initiatives portées collectivement par différents acteurs (bailleurs, centres sociaux et éducatifs, écoles) pour accompagner les habitants dans leur pleine participation aux enjeux de transition s'inscrivent également comme une opportunité.
- **faire des QPV des territoires accessibles, ouverts et donner aux habitants de ces quartiers les moyens de leur autonomie** : la morphologie urbaine des quartiers, souvent enclavés et isolés du reste du territoire, nécessite un déploiement et une interconnexion des réseaux de transports en commun, mais aussi le développement des dispositifs en faveur de la mobilité des populations des QPV : aides au permis de conduire, développement des mobilités alternatives (vélos, co-voiturage), développement d'une offre locale de mobilité etc. Par ailleurs, donner aux habitants les moyens de leur autonomie passera également par un soutien à l'émancipation via le sport et la culture. En effet, ces activités constituent un moyen d'inscrire les personnes dans une dynamique régulière et continue, et dans un cadre ludique. Ainsi, ce nouveau contrat souhaite faire de ces activités de véritables leviers pour l'émancipation des habitants des QPV, en encourageant la mobilisation et la diversification de l'offre du territoire, notamment à travers des pratiques « hors les murs », et en incitant les acteurs à travailler collectivement au développement d'aménagements et d'espaces collectifs. Enfin, les habitants des quartiers étant particulièrement impactés par la fracture numérique et l'illectronisme, il s'agira également de les accompagner vers une meilleure maîtrise des outils numériques, notamment les publics rencontrant les difficultés les plus importantes (seniors, personnes ne maîtrisant pas la langue française, jeunes éloignés des démarches administratives en ligne...), mais également de réfléchir à un soutien renforcé en faveur des dispositifs visant à équiper les ménages au quotidien en matériel informatique.

Les modalités de gouvernance et de pilotage de la politique de la ville

L'INSTRUCTION RELATIVE A LA GOUVERNANCE DES CONTRATS DE VILLE ENGAGEMENTS 2030 DU 4 JANVIER 2024

- Les EPCI et EPT assurent le pilotage du contrat de ville et exercent avec l'Etat les fonctions de coordonnateur des actions portées par les signataires du contrat de ville.
- Chaque signataire doit contribuer aux orientations stratégiques du contrat de ville et en assurer la déclinaison opérationnelle.
- Les maires des communes concernées par les QPV sont associés à ce pilotage. Dans ce cadre, il est demandé d'organiser une réunion annuelle à l'échelle du contrat de ville avec l'ensemble des partenaires, afin de :
 - Définir les orientations de l'appel à projets ;
 - Présenter un bilan de la mise en œuvre de ce Contrat, des dispositifs de droit commun et actions par les partenaires, de l'état d'avancement du projet de renouvellement urbain (le cas échéant), et des actions engagées en matière de GUP en contrepartie de l'abattement TFPB.
- Le contrat de ville devra définir le cadre formel de concertation garantissant la participation des habitants durant toute la durée du contrat. Le format de participation pourra être divers selon le contexte local (ex : conseils citoyens, maisons de projets, tables de quartiers, collectifs d'habitants...).

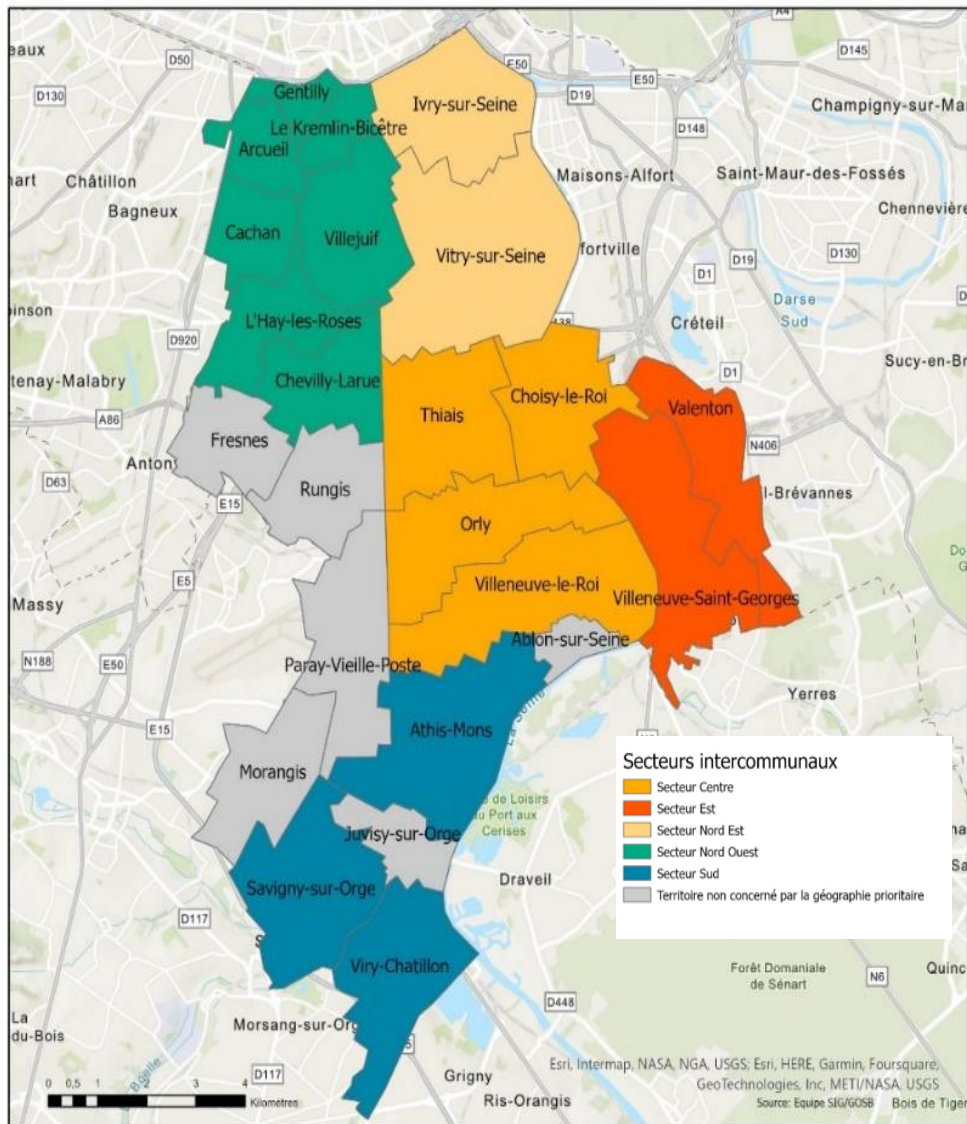
Ainsi, **Grand-Orly Seine Bièvre** a la charge du pilotage et de la bonne réalisation du contrat de ville. Il exerce avec l'Etat, les fonctions de coordination de l'ensemble des parties prenantes. Les villes, quant à elles, gèrent le lien avec les porteurs de projets et les actions mises en œuvre autour de la cohésion sociale (éducation, santé, lutte contre les discriminations...) sur leur territoire, ainsi que les démarches de concertation des habitants (dans le cadre des conseils citoyens notamment ou de toutes autres instances participatives mises en place localement).

Par ailleurs, en s'appuyant sur le fonctionnement des anciens contrats de ville, les partenaires font part de leur volonté d'**une organisation par secteurs**, sur le modèle des périmètres d'intervention des délégués de la préfète. Celle-ci permettra de prendre en considération le périmètre d'intervention de certaines associations et le caractère intercommunal de certains des QPV. Il s'agit toutefois de secteurs administratifs, n'ayant pas vocation à se substituer au pilotage de la politique de la ville à l'échelle communale. Aussi, il a été identifié **5 secteurs géographiques** s'inscrivant en cohérence avec les habitudes de travail des acteurs, notamment celles construites dans le cadre des Cités de l'Emploi.

Un **comité de pilotage annuel** est organisé pour la présentation du contrat de ville et de sa programmation, permettant d'obtenir une vision globale des actions déployées sur le territoire, s'agissant à la fois des financements alloués aux actions concernées, mais plus largement vis-à-vis des orientations à prendre au regard de l'évolution de la situation des quartiers.

Depuis 2023, est organisée **une conférence annuelle à l'échelle intercommunale**, associant les acteurs des deux départements, permettant de recueillir une vision globale des actions déployées sur les quartiers, dépassant ainsi la seule présentation des sujets liés à la politique de la ville (ex : mobilisation du droit commun, abattement TFPB, projets de renouvellement urbain...).

Les secteurs du contrat de ville de l'EPT pour la période 2024-2030



Les orientations du contrat de ville du Grand-Orly Seine Bièvre

A l'issue de la démarche de co-construction du socle d'orientations de ce contrat de ville (**l'arborescence du contrat de ville décrite *infra* synthétise les orientations structurantes de la politique de la ville et les décline en objectifs stratégiques.**

Aussi, l'ensemble des signataires du contrat de ville devra s'assurer que les actions conduites à destination des habitants des quartiers prioritaires s'inscrivent dans ces orientations.

L'arborescence du contrat de ville	
Orientations	Objectifs stratégiques
Orientation 1 : œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes	Soutenir la parentalité
	Lutter contre le décrochage scolaire
	Accompagner les jeunes dans leur émancipation
	Renforcer et accompagner l'accès à l'offre culturelle et sportive sur le territoire
Orientation 2 : garantir la santé et le bien-être des habitants	Renforcer les actions de prévention en matière de santé et bien-être et lutter contre l'isolement des personnes
	Travailler avec les parents sur les enjeux de santé mentale et de bien-être, et la lutte contre les phénomènes de stigmatisation des troubles psychologiques
Orientation 3 : accompagner la transition écologique et énergétique au sein des quartiers*	Déminéraliser et végétaliser les espaces publics et collectifs, favorisant ainsi la biodiversité urbaine et la régulation naturelle des écosystèmes
	Lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire, favorisant ainsi une alimentation saine, durable et accessible à tous
	Développer des solutions de mobilités alternatives, solidaires et durables telles que le vélo, le covoiturage et les transports en commun
	Soutenir les actions de réhabilitation thermique et le renforcement de la performance énergétique des logements
Orientation 4 : renforcer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme	Lutter contre l'illectronisme
	Professionaliser les acteurs de l'apprentissage de la langue
	Renforcer l'accompagnement dans l'accès au numérique et l'accompagnement linguistique et faciliter l'accès aux services publics
Orientation 5 : accompagner chacune et chacun vers l'insertion et l'emploi	Mobiliser les publics et les rendre acteurs des dynamiques en matière d'emploi
	Identifier les besoins des publics et optimiser l'offre de services
	Accompagner et favoriser l'employabilité des publics en difficulté, les plus éloignés de l'emploi
	Favoriser le lien avec les entreprises et leur mobilisation au sein des quartiers
Orientation 6 : faire du renouvellement urbain un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de la qualité de vie des habitants	Renforcer l'articulation entre les équipes de la politique de la ville et du renouvellement urbain
	Développer la mixité sociale au sein des quartiers
	Améliorer les conditions d'habitat et de cadre de vie au sein des quartiers avec le développement de la gestion urbaine et sociale de proximité

Orientation 7 : garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville*	Lutter contre les incivilités et prévenir les actes de délinquance
	Renforcer la cohésion sociale et développer un rapport de confiance avec les habitants
	Maintenir la tranquillité publique et résidentielle
Orientation transversale : assurer l'animation et l'évaluation de la politique de la ville	Améliorer le pilotage, l'observation et l'évaluation des dispositifs
	Favoriser l'interconnaissance et rendre l'offre existante plus lisible et davantage mobilisée

LES PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE VILLE

La mise en œuvre du contrat de ville reposera sur différents principes clés, dont le respect sera au cœur de toutes les initiatives, engagements et décisions prises au cours de la programmation 2024-2030 :

- S'appuyer sur les démarches de participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions.** Considérant que la réussite de tout projet repose sur une implication active des citoyens concernés, leur contribution sera favorisée dans toutes les étapes de déploiement du contrat de ville. Par ailleurs, soutenir la participation et l'implication citoyenne permet de donner aux habitants du territoire les moyens et l'envie d'exercer leur citoyenneté et favorise le vivre ensemble sur les quartiers. En articulation avec les dispositions de la loi Lamy, et en fonction des dynamiques de chaque quartier, ces démarches pourront s'appuyer sur les instances existantes, et notamment lorsqu'ils sont encore actifs, sur les conseils citoyens. Conformément aux pratiques en vigueur sur le territoire de l'EPT, ces initiatives resteront pilotées à l'échelle communale dans le cadre de cette nouvelle programmation.
- Promouvoir l'égalité femmes / hommes et lutter contre toutes les formes de discriminations.** Les stéréotypes et les normes sociales limitatives entravent souvent la pleine participation des personnes concernées, et notamment des femmes, dans tous les domaines de la vie. Ainsi, les orientations et actions concrètes engagées sur le territoire devront garantir l'égalité des chances et d'accès aux dispositifs, la mixité des personnes accompagnées ainsi que l'inclusion et le respect de la diversité des publics concernés.
- Favoriser l'accès aux droits des habitants.** Garantir à tous un accès équitable aux services et droits essentiels tels que la santé, l'éducation ou encore l'emploi est essentiel pour promouvoir l'égalité des chances et la dignité humaine. Les obstacles à cet accès peuvent engendrer des situations de vulnérabilité. Une action concertée et proactive est nécessaire pour surmonter ces barrières et pour construire un environnement où chacun peut pleinement exercer ses droits, notamment via le renforcement du maillage du service public de proximité et le développement de modalités d'intervention d'aller-vers. Dans cette perspective, les acteurs de l'ensemble des champs thématiques du contrat de ville veilleront à prendre en considération les différents freins rencontrés (mobilité, maîtrise de la langue et/ou du numérique...) par les habitants du territoire au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs actions.

*Les orientations de la thématique correspondante n'a pas fait l'objet de temps de concertation dédié, mais fut construite via une consolidation des objectifs renseignés au sein des fiches quartiers.

Orientation 1 : œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

- Le service d'accueil du jeune enfant, avec un soutien à la création de places nouvelles, la réduction des disparités des tarifications en accueil de loisirs et la généralisation du « Kit 1 000 premiers jours » dans l'ensemble des QPV.
- La réussite éducative avec la généralisation des cités éducatives, le soutien à l'accès aux internats d'excellence, le soutien à l'attractivité des établissements scolaires en QPV ou encore l'ouverture du temps scolaire (accueil des enfants à partir de 2 ans, ouverture des écoles la première quinzaine d'août, etc.).
- Le service public de la culture avec l'extension des horaires d'ouverture des médiathèques, le renforcement des partenariats entre établissements culturels et collectivités disposant de QPV, le développement des colonies artistiques ou encore la multiplication des Micro-Folies.
- Le sport avec la labellisation et le déploiement de clubs sportifs engagés, « Alliance pour l'inclusion par le sport » et les 100 millions d'euros du Plan 5 000 terrains de sport « Génération 2024 » pour les équipements des QPV.

Caractérisés par une population en moyenne plus jeune (en 2019, les quartiers prioritaires du territoire comptaient entre 22% et 33% de 0-14 ans et entre 11% et 18% de 15-24 ans), les QPV du territoire sont confrontés à des enjeux forts liés à l'éducation et à la jeunesse. Ces publics constituent une priorité portée depuis la précédente contractualisation. En effet, **si la grande majorité des QPV de l'EPT présente des taux de jeunes non scolarisés et sans emploi moins élevés par rapport à la moyenne nationale des quartiers prioritaires, ils demeurent toutefois bien plus élevés que sur le reste du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre.** A titre d'exemple :

- dans le QPV du Triage, à Villeneuve-Saint-Georges, le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 24 ans s'élevait à 54% en 2018 ;
- au sein du QPV Lebon-Hochart-Mermoz, à Villejuif et l'Haÿ-les-Roses, près de 49% de la population était non diplômée en 2019 ;
- dans le QPV Alexandre Dumas, à Villejuif, 61% des jeunes de 16 à 25 ans étaient non scolarisés et sans emploi en 2019.

L'évaluation des précédents contrats de ville a permis de mettre en exergue certains enjeux auxquels ce nouveau contrat doit répondre. Si **le territoire possède de nombreux dispositifs efficaces en matière d'éducation, qui permettent d'améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes** (Programmes de réussite éducative (PRE), contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS), Cités éducatives...) et de renforcer une logique de transversalité de l'intervention à travers des partenariats, avec l'Education nationale notamment, **ces derniers nécessitent d'être développés, notamment à travers le renforcement des articulations entre les acteurs, afin de garantir la continuité éducative des jeunes concernés.** Face à ce défi, et au sein de quartiers marqués par une part de familles monoparentales supérieure au reste du territoire (46,8% de familles monoparentales dans le QPV Irlandais - Paul Vaillant Couturier - Cherchefeuille à Arcueil en 2019), les parents sont des acteurs centraux avec lesquels les relations doivent être accrues dans le cadre des actions à destination des enfants.

En outre, **l'évaluation des précédents contrats préconise la mobilisation des activités de loisirs sportives et culturelles comme levier de captation et de remobilisation des publics jeunes.**

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Soutenir la parentalité	Rendre les parents acteurs de l'éducation de leurs enfants en les associant de manière positive aux actions (rencontre avec les équipes de prévention spécialisée, visite des quartiers, participation à l'amélioration des dispositifs d'encadrement du travail à la maison...)	<ul style="list-style-type: none"> Centres sociaux Prévention spécialisée RPE (Relais petite enfance) Programmes de Réussite Educative (PRE) Pass numérique, ateliers numériques et parentalités Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) Déclic numérique Emplois Vie Scolaire (EVS) Associations et initiatives communales Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) Protection maternelle et infantile (PMI)
	Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions visant le soutien à la parentalité	
	Travailler sur la petite enfance et les 1 000 premiers jours (ateliers parentalité, relais petite enfance, sensibilisation sur les violences éducatives et les enfants présentant des troubles du comportement et autistiques...)	
Lutter contre le décrochage scolaire	Renforcer et articuler les moyens des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (CLAS, PRE, tutorat, démarche de la cité éducative...)	<ul style="list-style-type: none"> Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) Devoirs faits PRE Programme Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) Cités éducatives Actions d'accompagnement bénévoles REP et REP+ Classes citoyennes et classes relais Pass'Sport Pass'Culture Vacances apprenantes
	Lutter contre les phénomènes de décrochage scolaire et les orientations subies via l'accompagnement des jeunes pour la définition de leur projet professionnel et leur mobilité en dehors du quartier	
	Encourager les modalités d'accompagnement global (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant en soutenant les liens entre les partenaires	
Accompagner les jeunes dans leur émancipation	Développer la maîtrise du français pour les enfants et leurs parents, notamment ceux issus de familles non francophones	<ul style="list-style-type: none"> CVthèques Missions locales Cités éducatives Les associations de proximité Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)
	Sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé sur les questions de sommeil, d'hygiène de vie, de rendez-vous médicaux, etc.	
	Accompagner les jeunes pour l'accès au logement en s'appuyant notamment sur les CLLAJ	
Renforcer et accompagner l'accès à l'offre culturelle et sportive sur le territoire	Favoriser l'accès à la culture et promouvoir la mixité culturelle pour les habitants des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs DRAC PS Jeunes de la CAF Cités éducatives PRE Pass'Sport Tissu associatif Organismes d'éducation populaire
	Développer des actions de médiation par la culture et le sport pour les publics les plus éloignés des institutions ou des publics spécifiques (ex : demandeurs d'emploi, jeunes, femmes...)	
	Faciliter et diversifier la pratique sportive sur le territoire et favoriser la mixité des usagers (sociale, de genre...), notamment sur les espaces collectifs	

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

Orientation 2 : garantir la santé et le bien-être des habitants

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

- La santé et l'accès aux soins avec l'objectif de 60 centres de santé regroupant professionnels de santé, de l'accompagnement psycho-social et de « l'aller vers », le programme « Mieux manger pour tous » et le renforcement des actions de prévention à l'école.
- Une politique en faveur des seniors via le programme d'investissement dans les résidences autonomie en QPV (rénovation, modernisation...).
- La transition écologique avec un travail de verdissement des quartiers et de promotion de la place de la nature dans les quartiers, la poursuite et l'intensification de la rénovation urbaine et le soutien aux mobilités douces et durables.

Les problématiques de bien-être psychologique et de santé mentale sont identifiées par les professionnels comme un sujet important dans les quartiers. Le constat est celui d'une situation de mal-être des habitants, voire d'accroissement des troubles psychologiques, pouvant s'observer à plusieurs niveaux sur les quartiers. Depuis la crise du covid-19 et les vagues successives de confinement, plusieurs études ont montré que les fragilités psychiques, plus importantes chez les habitants des QPV, ont été amplifiées durant cette période et restent, à ce jour, un véritable enjeu des politiques publiques.

A cet égard, l'évaluation finale des précédents contrats soulignait des faiblesses quant à l'offre médicale (médecins généralistes et spécialistes) sur les quartiers, mais aussi quant à l'ingénierie et aux ressources humaines relatives à l'accès aux soins, en pointant une saturation globale de l'offre qui empêchait une prise en charge optimale des personnes, notamment en situation de handicap. Aussi, **ce double phénomène caractérisé par l'émergence de nouvelles problématiques spécifiques et la faiblesse de l'offre d'accompagnement du territoire justifie pleinement un engagement fort des acteurs sur ces thématiques.** Celui-ci pourra notamment se réaliser par la mise en œuvre ou le renforcement d'actions de formation des professionnels du champ social et médico-social pour le repérage et la réalisation d'un premier niveau d'accompagnement (information, prévention, orientation) des personnes concernées.

Cette période de crise du covid a également mis en lumière des situations d'isolement accrues dans les QPV, qualifiés alors de « territoires à fort risque d'isolement ». Malgré un maillage opérant du territoire par des structures impliquées dans la lutte contre l'exclusion, et l'existence de dispositifs allant en ce sens dans certaines villes de l'EPT (ex : les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction pour usagers de drogues (CAARUD), Dispositif d'appui à la coordination (DAC)), cet enjeu reste prégnant. Un tel constat suppose d'engager plus intensivement des actions d'aller-vers afin d'identifier les publics concernés (seniors notamment) et de les accompagner (information, orientation, prescription...) permettant un « raccrochage » au droit commun.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Renforcer les actions de prévention en matière de santé et bien-être et lutter contre l'isolement des personnes	Développer des actions de prévention à travers différents leviers (ex : par les pairs, mobilisation de bénévoles pour du porte à porte (dans le cadre du service civique notamment), au sein des établissements scolaires...)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat local de santé (CLS) • Centre communal d'action sociale (CCAS) • Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) • Conseil local de santé mentale (CLSM) • Appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

	Renforcer la présence d'équipes mobiles sur le champ psychologique, en s'appuyant notamment sur les équipes ressources des bailleurs, pour intervenir dans les centres d'hébergement (ex : accueils de jour...)	Promotion Prévention Santé (PPS) • Assises de la santé mentale • Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) • ASV • PAI (protocoles d'accueil individualisés)
	Recenser l'offre de soins médicale et paramédicale et identifier les potentialités d'installation des professionnels sur le territoire	• Centre médico-psychologique (CMP) • Centres municipaux de santé (CMS) • Bourse de l'émancipation : dispositif pour la jeunesse, bourse octroyée à un jeune en contrepartie de sa participation à une action de solidarité
	Fournir aux professionnels accompagnants les outils nécessaires à la levée de ce type de problématiques (ex : repérage, orientation, prescription...)	• Abattement TFPB • Pacte des solidarités • Associations locales • Programme "quartiers résilients"
<p>Travailler avec les parents sur les enjeux de santé mentale et de bien-être, et la lutte contre les phénomènes de stigmatisation des troubles psychologiques</p>	Porter des actions de sensibilisation et de déstigmatisation auprès des parents, des structures éducatives, et de l'ensemble des professionnels en contact direct avec les publics concernés	• Premiers secours en santé mentale (PSSM) • Service civique ambassadeur santé mentale de la Fondation Œuvre Falret • Ambassadeurs Santé d'Unis cité • Programme CPS déployé par la MCATMS CE1, CM2 de Cachan et Vitry
	Accompagner les enfants confrontés à de grandes difficultés (langage, comportement, adaptation sociale) en collaboration étroite avec les parents, notamment en s'appuyant sur les centres sociaux et les structures associatives	

Orientation 3 : accompagner la transition écologique et énergétique au sein des quartiers

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

- Le doublement de la part du fonds vert investie dans les quartiers, avec un objectif de 15 %.
- L'ajout de 24 nouveaux quartiers dans le programme « Quartiers résilients » d'accompagnement à la transition écologique des quartiers
- Le lancement d'un concours d'architectes « Quartiers de demain » avec 10 quartiers volontaires pour innover des solutions architecturales, urbaines et paysagères, et de nouveaux modes de faire, pour la renaturation des quartiers.
- La création d'espaces natures accessibles à tous et multiplication des « aides éducatives » dans les quartiers prioritaires.

Les impacts du changement climatique sur les territoires sont multiples, et se trouvent être d'autant plus importants au sein des QPV. En effet, dans des zones marquées par la densification urbaine, **les espaces publics et collectifs des quartiers manquent souvent de végétation et sont largement minéralisés.** Cette situation a des conséquences néfastes sur la biodiversité urbaine et la régulation naturelle des écosystèmes. Les habitants des quartiers subissent ainsi particulièrement les effets des îlots de chaleur urbains et de la faible biodiversité. Pour répondre à ces enjeux, la déminéralisation et la végétalisation des espaces publics et collectifs sont essentielles afin de favoriser la biodiversité, d'améliorer la résilience des écosystèmes locaux et la régulation naturelle des températures.

En outre, dans un contexte de crise économique et sociale, la précarité alimentaire touche de plus en plus de foyers sur notre territoire. Parallèlement, le gaspillage alimentaire demeure un problème majeur, avec des impacts négatifs sur l'environnement et l'économie. **Les habitants des quartiers les plus vulnérables, souvent confrontés à des ressources financières limitées, sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire. Il apparaît ainsi essentiel de développer des solutions de proximité et de sensibiliser les habitants à la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en favorisant les circuits courts et la production locale.** Ces actions permettront de garantir une alimentation saine, durable et accessible à tous, et réduira ainsi l'empreinte écologique des habitants des quartiers.

Les QPV se démarquent également par une couverture en infrastructures de transport de moins bonne qualité, renforçant les phénomènes de dépendance à la voiture individuelle et des coûts financiers associés. En effet, bien que l'aménagement de voies douces progresse, l'usage du transport à la demande ou du vélo demeure un enjeu fort à l'échelle de ces territoires. Ainsi, **il apparaît nécessaire de promouvoir des solutions de mobilité alternatives, solidaires et durables telles que le vélo, le covoiturage et les transports en commun.** Cela pourra se réaliser à travers le développement d'infrastructures dédiées, l'organisation d'ateliers de sensibilisation et/ou d'apprentissage, ou encore la mise en place d'aides financières pour l'accès ou la réparation d'équipements. Ces actions favoriseront *in fine* l'inclusion sociale en offrant des options de transport accessibles à tous, quel que soit le niveau de revenu.

Enfin, dans un contexte d'augmentation générale des coûts de l'énergie, **les habitants des quartiers ayant des ressources financières plus faibles et vivant dans un parc de logements de moins bonne qualité (passoires thermiques, suroccupation...), se retrouvent davantage exposés que le reste du territoire.** En plus de la poursuite des actions de réhabilitation thermique des bâtiments, la question des bonnes pratiques en matière de confort thermique et d'économie d'énergie constituera également un enjeu important dans le cadre de ce contrat de ville.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Déminéraliser et végétaliser les espaces publics et collectifs, favorisant ainsi la biodiversité urbaine et la régulation naturelle des écosystèmes	Sensibiliser les acteurs, et notamment les habitants, sur les enjeux liés au réchauffement climatique et à la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> • TFPB • Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne • Le plan Climat-Energie territorial • Le Plan stratégique de patrimoine (PSP) et la Convention d'utilité sociale (CUS) des bailleurs sociaux • Le dispositif « logement témoin » pour l'apprentissage des écogestes • Le FSL • Le dispositif du « fonds vert » • Pacte des solidarités • Programme "quartiers résilients"
	Développer des jardins collectifs et pédagogiques, tout en garantissant leur appropriation par les habitants	
	Poursuivre le travail de désimperméabilisation des sols et de lutte contre les îlots de chaleurs	
Lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire en structurant des éco-filières sur notre territoire, favorisant ainsi une alimentation saine, durable et accessible à tous	Sensibiliser à la réduction et au tri des déchets et mettre en place des composteurs sur le territoire	
	Soutenir et accompagner les actions de l'économie sociale et solidaire	
	Développer des vergers et potagers partagés	
	Développer les commerces alimentaires de proximité	
Développer des solutions de mobilités alternatives, solidaires et durables telles que le vélo, le covoiturage et les transports en commun	Développer l'utilisation du vélo au sein de l'espace public (aides financières, ateliers d'apprentissage et/ou de réparation, aménagements de pistes cyclables et de stations...)	
	Développer les stationnements dédiés au co-voiturage et/ou à l'autopartage	
	Orienter l'élaboration des schémas de mobilité du territoire vers la promotion de l'offre de transport collectif et des circulations douces	
Soutenir les actions de réhabilitation thermique et le renforcement de la performance énergétique des bâtiments	Poursuivre les actions de rénovation thermique des logements et des équipements publics	
	Accompagner les ménages (information, conseil...) pour leurs travaux de rénovation thermique et l'optimisation de leur consommation d'énergie	
	Développer le réseau de chaleur géothermique existant	

Orientation 4 : renforcer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

L'accès aux services publics avec la finalisation du déploiement des espaces France Services, la couverture complète des QPV en centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS), l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques dans les quartiers, la formation de 2 500 aidants numériques, la professionnalisation des adultes relais ou encore le renforcement de la présence de gardiens dans le patrimoine locatif social.

En 2019, près de **17% des adultes français étaient en situation d'illectronisme** : 38% des usagers manquaient d'au moins une compétence numérique de base (envoi de courriers électroniques, consultation des comptes en ligne, utilisation de logiciels, utilisation d'internet, etc.), tandis que 2% étaient dépourvus de toute compétence. **A l'échelle du Grand-Orly Seine Bièvre, en 2019, 12,2% des adultes étaient concernés** Ces difficultés sont encore renforcées dans les QPV, territoires au sein desquels **les personnes ayant une langue maternelle différente du français (allophone) ou ne maîtrisant pas la lecture, l'écriture ou le calcul (illettrisme) sont surreprésentées**

Ainsi, en 2019 :

- 87% des habitants de 18 à 59 ans des QPV de France métropolitaine étaient équipés d'un smartphone, contre 91% des habitants à l'échelle nationale ;
- 75% d'entre eux avaient un ordinateur à la maison, contre 89% des habitants de France métropolitaine, et 48% possédaient une tablette, contre 54% au niveau national.

L'évaluation des précédents contrats de ville faisait état de **freins particulièrement importants pour les publics** dans l'accès aux outils numériques et dans la maîtrise de la langue, notamment s'agissant des personnes allophones, et pointait des situations de non-recours aux droits engendrées par ces difficultés. Les habitants des QPV indiquent davantage ne pas disposer de smartphone en raison d'**un manque de maîtrise de l'outil** (37% contre 24% à l'échelle nationale), avant le coût des abonnements (32% contre 11% à l'échelle nationale). En outre, les habitants des QPV jugent plus difficile d'effectuer des tâches administratives en ligne, notamment lorsqu'elles concernent les impôts ou les démarches propres à la Caisse d'allocation familiale (CAF).

Aussi, l'évaluation des contrats de ville formulait des propositions variées pour améliorer cette situation, comme le développement du maillage **de coordinations linguistiques** sur le territoire ou encore le renforcement des actions de droit commun sur les quartiers afin de **lutter contre le non-recours aux droits**. A l'heure où la majorité des démarches relatives à l'accès aux soins et aux droits font l'objet d'une dématérialisation, **le numérique et la maîtrise de la langue constituent de réels enjeux d'égalité sociale**.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Lutter contre l'illettrisme	Identifier et/ou mobiliser les personnes relais pour l'identification des difficultés en matière de maîtrise de la langue et/ou du numérique (ex : public allophone), notamment au sein de l'Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Cité éducative • Réseau éducation prioritaire • Espaces France service • Médiathèques municipales • CCAS • PRE • Cours de Français Langue Etrangère (FLE) • Réseau GRETA (groupements d'établissements publics d'enseignement) • Office français de
	Améliorer la sensibilisation et le repérage de l'illettrisme, notamment en formant les agents d'accueil à l'identification de ces problématiques	
Professionaliser les acteurs de l'apprentissage de la langue	Augmenter les moyens financiers alloués aux structures pour permettre le recrutement de formateurs, ou à défaut, former les professionnels existants	

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

	Mobiliser prioritairement les formateurs FLE diplômés pour l'animation des ASL, et former les bénévoles en cas de recours à leurs services	l'immigration et de l'intégration (OFII) • Espace des solidarités (EDS)
Renforcer l'accompagnement dans l'accès au numérique et l'accompagnement linguistique et faciliter l'accès aux services publics	Proposer un accompagnement (acculturation, mise à disposition d'équipement...) au sein des équipements de proximité sur le territoire (ex : médiathèques), et développer des actions d'aller-vers à destination des personnes éloignées des offres de services	• Aidant-connect • Tissu associatif dont associations d'étudiants • Conseiller numériques • Maisons de la justice et du droit
	Solliciter l'accompagnement d'étudiants à travers le développement de partenariat avec les universités et les écoles supérieures	
	Proposer des tarifications solidaires et simplifier les démarches administratives (notamment pour l'inscription) afin de favoriser la venue des différents publics au sein des lieux dédiés à l'apprentissage de la langue (ex : bibliothèques)	
	Valoriser la pratique de la lecture auprès des publics	

Orientation 5 : accompagner chacune et chacun vers l'insertion et l'emploi

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

L'objectif du plein emploi vise à offrir plus d'opportunités en matière d'emploi aux habitants des quartiers grâce au renforcement des actions qui favorisent la sécurisation accrue des parcours d'insertion professionnelle et de formation. Cette ambition est portée par la réforme France Travail, par le déploiement du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » (information, accompagnement, soutien aux projets d'entrepreneurs), par le renforcement de la formation professionnelle et la lutte contre les discriminations ou encore par la mise en place d'un *testing* et d'un baromètre des discriminations.

Les QPV présentent des difficultés particulières en matière d'emploi, le taux de chômage y est plus important que sur le reste du territoire, et les freins à l'insertion professionnelle plus importants (difficultés de mode de garde, niveaux de qualification, mobilité, maîtrise de la langue française, accès aux soins...).

A titre d'exemple, on peut citer :

- Le QPV Alexandre Dumas à Villejuif connaissait le taux d'emploi des 15-24 ans le plus faible du territoire en 2019 : 11,2% ;
- La même année, le taux d'emploi général du QPV de la Grande Borne à Viry-Chatillon était le plus faible du territoire, à 47% ;
- En 2019, le QPV Lutèce-Bergerie à Valenton présentait le taux de chômage le plus élevé à 31%.

Cette accumulation de problématiques et l'éloignement vis-à-vis de l'emploi qui en découle, renforce l'importance d'assurer un accompagnement social et professionnel de ces personnes, et d'être en mesure d'identifier des opportunités adaptées sur le territoire, en partant autant que possible du besoin de ces publics. **Le rapprochement entre les habitants des QPV en insertion et les employeurs ayant des besoins de recrutement sera permis à la fois par une orientation pertinente et le renforcement de l'employabilité de ces personnes, en levant les freins qu'elles peuvent rencontrer et en valorisant les compétences dites « informelles » et de savoir-être.**

Les quartiers font l'objet de nombreux dispositifs d'action publique à même de répondre à ces enjeux : **le déploiement de la Cité de l'emploi du territoire en juillet 2022 et ses déclinaisons de proximité**, le recours aux clauses d'insertion dans le cadre des projets de renouvellement urbain, une démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPEC-T) ou encore la mise en place de dispositifs de soutien à la création d'activité et au développement économique (ex : ZFU-TE). Enfin, la mobilisation et la valorisation **des réseaux d'entreprises dites inclusives et/ou engagées constituent des leviers stratégiques pour le recrutement de ces personnes**, en mesure d'améliorer leur employabilité sur le long terme.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Mobiliser les publics et les rendre acteurs des dynamiques en matière d'emploi	Développer des démarches d'aller-vers et de co-construction en incluant les publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions	• Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) • PLIE
	S'appuyer sur les structures de proximité (ex : associations de quartier) pour le repérage et la captation des publics éloignés de l'emploi	• Cité de l'emploi • Associations • Cellules Emploi • Forums QPV locaux • Bailleurs sociaux
	Travailler en collaboration avec les bailleurs pour identifier les habitants en situation de rupture	• SIAE • Centres sociaux • Espace de vie sociale

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

	<p>Renforcer les coordinations « Emploi » à l'échelle des QPV</p> <p>Définir des bonnes pratiques afin de rendre les offres d'emploi plus accessibles et lisibles aux personnes en insertion</p> <p>Développer des méthodes de recrutement innovantes (ex : « Du Stade vers l'Emploi », « Bus vers l'emploi » ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forum de l'emploi organisés en partenariat avec les villes
<p>Identifier les besoins des publics et optimiser l'offre de services</p>	<p>Réaliser des diagnostics locaux afin de tenir compte des spécificités des quartiers et des caractéristiques de leurs habitants dans les réponses apportées (notion de « mémoire des quartiers »)</p> <p>Généraliser les diagnostics veillant à repartir des besoins des publics (sur le modèle des professionnels psychologues en charge de l'orientation des élèves de 3^{ème} pour la recherche de leur stage)</p> <p>Mettre en place un observatoire par quartier pour le recensement des actions existantes et, le cas échéant, l'essaimage des bonnes pratiques</p> <p>Favoriser l'interconnaissance entre les partenaires, notamment entre les acteurs institutionnels et les prescripteurs (ex : création de banques de données partagées), en s'appuyant notamment sur les cités de l'emploi de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres consulaires • Acteurs de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) • SPAPSER • NPNRU • Fonds de revitalisation
<p>Accompagner et favoriser l'employabilité des publics en difficulté, les plus éloignés de l'emploi</p>	<p>Renforcer les actions à destination de certains publics prioritaires de la cité de l'emploi (seniors, femmes, travailleurs en situation de handicap)</p> <p>Développer des solutions de modes de garde adaptées pour les parents seuls en situation d'insertion professionnelle</p> <p>Développer les actions de soutien en matière de linguistique (ex : cours ASL...)</p> <p>Engager une réflexion sur une meilleure mobilisation des professionnels de santé au sein des quartiers</p> <p>Valoriser le savoir-être et les compétences dites « informelles » des publics</p> <p>Engager des actions de remobilisation (dans le cadre d'un parcours) pour travailler sur la confiance en soi et les compétences de base des publics en insertion</p> <p>Adapter les actions et les offres de formation en fonction de l'évolution des métiers et des compétences attendues par les entreprises, notamment sur les secteurs en tension de recrutement sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garderies éphémères à Ivry, Vitry et Villejuif • Ecole de la 2nd Chance • Organismes FLE • Réseau Linguistique ASL • SCOPE 25 • Service public de la petite enfance • Contrat local de Santé (CLS) • Centres médico-psychologiques (CMP) et Centres médico-psychopédagogiques (CMPP) • Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences - territoriale (GPEC-T) • Clauses d'insertion et facilitateurs de clauses • PLIE • Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) et de l'accompagnement social • Cité des métiers • SIAE • Chambres consulaires
<p>Favoriser le lien avec les entreprises et leur mobilisation au sein des quartiers</p>	<p>Mobiliser et valoriser les réseaux d'entreprises inclusives au sein des quartiers (ex : « les entreprises s'engagent », signature d'une charte d'engagement, organisation d'un trophée des entreprises engagées, mise en place d'un annuaire des entreprises positives ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Entreprises s'engagent • Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) • Face 94 • Cité des métiers • Comité de bassin d'emploi (CBE)

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

		<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) • CitésLabs • SIAE • Chambres consulaires
	Développer et communiquer sur les moments d'échanges et de rencontres associant les entreprises (ex : forum, portes ouvertes...)	
	Développer les temps d'immersion au sein des entreprises (alternance, PMSMP, visites de sites...) pour les personnes en insertion, voire les professionnels accompagnants	
	Sensibiliser / accompagner les entreprises, et notamment leurs services de ressources humaines, pour l'intégration des personnes en insertion (ex : identification de référents, intervention d'un travailleur social...) et lutter contre la mauvaise perception de certains profils (ex : allocataires du RSA)	
	Accompagner les travailleurs non-salariés pour la sensibilisation aux enjeux liés à l'activité d'autoentrepreneurs, le développement de leur projet, et l'identification de solutions de reconversion (ex : coopératives) le cas échéant	

Orientation 6 : faire du renouvellement urbain un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de la qualité de vie des habitants

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

Une politique de la ville renouvelée, capable de mettre en place des projets adaptés aux besoins des habitants grâce à leur participation active, en veillant à accroître la mixité sociale dans le logement et en s'appuyant sur différents outils, dont le prolongement des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Les quartiers prioritaires du territoire concentrent une part importante de l'offre de logements abordables de Grand-Orly Seine Bièvre : ils comptabilisent plus de 28 000 logements sociaux représentant près de 30% de l'offre totale de ce type de logements. **Le soutien à une qualité de l'habitat et à la mixité sociale représente par conséquent un enjeu prégnant.** Les **10 programmes de renouvellement urbain** constituent des leviers clés pour l'atteinte des ambitions en matière de mixité sociale à travers des opérations en visant le rééquilibrage de l'offre de logement social à l'échelle intercommunale, la diversification de la typologie des logements sur les quartiers et le renforcement de leur attractivité. Au-delà des programmations logement, cette attractivité sera favorisée par la création ou rénovation d'équipements publics (groupes scolaires, gymnases...) mais aussi par l'émergence de rez-de-chaussée attractifs notamment commerciaux et la création d'immobiliers d'entreprises. La qualité des espaces publics qui seront créés ou réaménagés en prenant en compte les usages tels qu'ils sont coconstruits avec les habitants permettra leur meilleure appropriation et partage entre tous. Ainsi, le contrat de ville accompagnera ces dynamiques en soutenant la mixité sociale sur les quartiers à différentes échelles : accueil et cohésion sociale entre habitants historiques et nouveaux habitants, évolution dans la fréquentation des équipements, cohésion sociale à l'échelle des résidences...

Par ailleurs, **le contrat de ville visera également à constituer un document ensemble**, permettant de renforcer l'articulation de diverses politiques publiques, avec les programmes de renouvellement urbain d'une part, mais également l'ensemble des actions déployées au titre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) notamment en contrepartie de l'abattement TFPB accordée aux bailleurs sociaux.

En outre, cette orientation participe à l'atteinte des objectifs poursuivis au sein des autres axes, notamment en faveur de l'insertion professionnelle via le dispositif des clauses d'insertion, pour les actions de préservation de la « mémoire » des quartiers, dans l'accompagnement à la transition écologique et la promotion du bien-être des habitants, ainsi que par les démarches d'animation et d'évaluation des projets.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Renforcer l'articulation entre les équipes de la politique de la ville et du renouvellement urbain	Travailler à l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs afin de garantir la pérennité d'une telle coopération	<ul style="list-style-type: none"> • GUSP • TFPB • Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne • Le plan Climat-Energie territorial • Le Plan stratégique de patrimoine (PSP) et la Convention d'utilité sociale (CUS) des bailleurs sociaux • Le dispositif « logement témoin »
	Développer des modes de communication et de partage facilitants (calendriers de projets, programmation, concertation, gestion des chantiers, etc.)	
Faire évoluer les critères d'attribution afin de limiter la concentration des demandes DALO et prioritaires au sein des quartiers	Faire évoluer les critères d'attribution afin de limiter la concentration des demandes DALO et prioritaires au sein des quartiers	
	Développer des actions de vivre-ensemble et de cohésion sociale entre les habitants historiques et les nouveaux habitants	

Développer la mixité sociale au sein des quartiers	Travailler autour de la notion de "mémoire des quartiers" dans le cadre des relogements ANRU, notamment à destination des nouveaux habitants du quartier	pour l'apprentissage des écogestes • Le FSL • Le dispositif du « fonds vert »
	Favoriser l'appropriation des espaces par les habitants, notamment via des actions d'urbanisme transitoire	
Améliorer les conditions d'habitat et de cadre de vie au sein des quartiers	Soutenir les actions de réhabilitation thermique et pour le renforcement de la performance énergétique des bâtiments	
	Renforcer les actions de lutte contre l'habitat insalubre et les situations de vulnérabilité des habitants (santé, sécurité...)	
	Accompagner la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration du cadre de vie au titre de l'abattement TFPB	
	Etablir des programmations d'actions annuelles dans les quartiers dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité (GUSP)	

Orientation 7 : garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville

LES ANNONCES DU COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES DU 27 OCTOBRE 2023

En matière de tranquillité publique, plusieurs mesures pourront être développées comme l'appui sur les Forces d'action républicaines (FAR) et la présence policière, la lutte contre le trafic de stupéfiants, la protection des femmes dans les transports ou le rapprochement police-population (postes de délégués à la cohésion police/population (DCPP)).

Au niveau national, **les habitants des QPV présentent un niveau d'insécurité dans leur quartier nettement supérieur au reste de la population** : 26% en 2018 contre 13% dans les quartiers environnants. Par conséquent, ils ont plus tendance à adapter leurs comportements, renonçant parfois à sortir pour des raisons de sécurité (19%) que les habitants hors QPV (10%). Cette insécurité est également vécue de manière différenciée en fonction du sexe : 32% des femmes ont peur dans les QPV, contre 19% des hommes des QPV, 17% des femmes et 9% des hommes hors QPV.

Les émeutes urbaines de juin 2023 ont remis en avant les enjeux de tranquillité publique au sein des quartiers. Ces troubles se caractérisant le plus souvent par des actes de trafic de stupéfiants, de squats et l'occupation de halls, ainsi que de tapage nocturne, des rixes et de rodéos urbains. Par ailleurs, **ces situations peuvent dégrader la qualité des relations entre les personnes, et notamment entre les services de police et les habitants.** Dans ce cadre, les publics jeunes sont généralement surreprésentés parmi les personnes ayant un comportement à risque, et doivent ainsi faire l'objet d'une attention spécifique. Enfin, **certains lieux sont particulièrement exposés aux phénomènes d'insécurité ou de délinquance**, à l'image des parties communes des HLM, des chantiers et/ou des commerces ou encore des espaces de stationnement. L'occupation de l'espace public révèle également des phénomènes de discrimination, notamment à l'endroit des femmes, posant des enjeux d'accompagnement et de sensibilisation des acteurs des quartiers.

Pour favoriser le bien-vivre sur les quartiers et lutter contre l'insécurité, plusieurs dispositifs et outils existent déjà et sur lesquels il conviendra de s'appuyer :

- **A l'échelle locale** à travers l'intervention des clubs de prévention spécialisée et d'une façon générale des associations de proximité, le déploiement des Contrats locaux de sécurité (CLS), des Groupes de partenariat opérationnel (GPO), de cellules de veille entre les bailleurs et les partenaires municipaux, le pilotage d'instances spécialisées comme le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), ou encore le dispositif de vidéo-projection du territoire.
- **A l'échelle nationale** via la Stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance ou l'action de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).
- A l'intersection des deux à l'image du travail partenarial existant entre les services de polices municipales et nationales.

Le contrat de ville ouvre la possibilité de renforcer les actions autour de ces enjeux en intervenant sur l'ensemble de la chaîne : prévention des situations, aller-vers et médiation, résolution des problématiques via un travail multi partenarial, sensibilisation au recours et/ou sollicitation des forces de l'ordre, etc. Par conséquent, cette orientation devra s'inscrire en étroite cohérence avec les différents axes de ce Contrat, et notamment l'axe visant à œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
<p>Lutter contre les incivilités et prévenir les actes de délinquance</p>	<p>Développer les actions de sensibilisation et de prévention de la délinquance à destination de tous les publics, via notamment l'intervention des médiateurs du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Nationale de sécurité et de prévention de la délinquance • Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) • Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) • Associations de proximité • Clubs de prévention spécialisée • Polices municipale et nationale • Les Groupes de partenariat opérationnel (GPO) • Les Contrats locaux de Sécurité (CLS) • La mise en place d'événements festifs et d'animations intergénérationnelles en faveur du mieux vivre ensemble • Cellule de veille bailleurs/partenaires municipaux • Dispositif de vidéoprotection • Dispositif de vigilance citoyenne « voisins vigilants »
	<p>Accentuer la lutte contre le trafic des stupéfiants et les rixes</p>	
	<p>Assurer une coordination opérationnelle entre la police nationale et municipale (via des opérations conjointes notamment) ainsi que les principaux partenaires (commune, bailleurs...)</p>	
	<p>Renforcer la présence des acteurs sur les quartiers les soirs et week-end.</p>	
<p>Renforcer la cohésion sociale et développer un rapport de confiance avec les habitants</p>	<p>Développer des temps d'échange et de rencontre avec les habitants du quartier (via le CLSPD par exemple), notamment à destination du public jeunes (11-18 ans) et des parents</p>	
	<p>Développer des actions visant à favoriser le lien police-population</p>	
	<p>Développer des chantiers éducatifs</p>	
	<p>Mener des actions de sensibilisation et de formation visant la lutte contre les discriminations (égalité Femme-Homme, LGBT, personnes isolées...) et les violences sexistes</p>	
<p>Maintenir la tranquillité au sein des espaces publics</p>	<p>Assurer une présence dissuasive au sein des parties communes des bailleurs sociaux du quartier</p>	
	<p>Agir pour la sécurité des équipements de proximité, des commerces et des chantiers</p>	
	<p>Lutter contre le stationnement sauvage et anarchique</p>	

Orientation transversale : assurer l'animation et l'évaluation de la politique de la ville

Fort de plusieurs travaux menés dans le cadre de la précédente génération de contrats de ville, le territoire souhaite optimiser l'animation des acteurs de la politique de la ville pour assurer un effet levier sur la situation des quartiers, en visant une meilleure coordination entre les dispositifs de droit commun et les actions spécifiques à la politique de la ville. En outre, **l'objectif majeur sera de garantir une articulation efficace entre les partenaires du contrat de ville et la poursuite du travail partenarial entre les collectivités et les services de l'État.** A cet égard, l'animation de ce contrat de ville à l'échelle de Grand-Orly Seine Bièvre pourra s'appuyer sur les précédentes expériences conduites sur le territoire :

- des instances de pilotage et de mise en œuvre des contrats territorialisés, soucieuses de proximité dans l'approche de la politique de la ville ;
- l'expérimentation d'une Cité de l'emploi territoriale ;
- une conférence annuelle à l'échelle intercommunale associant les acteurs des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne.

En outre, un travail de **simplification administrative** et d'accompagnement des porteurs de projets sera déployé, notamment via :

- un objectif de 50% de financements pluriannuels par la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) dans le cadre de la programmation des crédits de la politique de la ville de l'État (programme 147) ;
- la possibilité de financer le fonctionnement des petites associations.

Ce travail resserré entre les partenaires s'illustrera également par **un engagement commun en matière de partage de données**, afin de concourir à terme au suivi et à l'évaluation des actions engagées. Dans ce cadre, les acteurs veilleront à communiquer leurs données annuellement et suivant un format exploitable, s'assurant parallèlement du respect des contraintes réglementaires en vigueur (RGPD notamment).

Selon la loi Lamy (2014), « *la politique de la ville mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres* ».

De manière globale, **le contrat de ville devra s'articuler avec les différentes démarches portées sur le territoire** (actions financées au titre du BOP 104, conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), contrats locaux de santé (CLS).)

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS
Améliorer le pilotage, l'observation et l'évaluation des dispositifs	Simplifier et articuler la comitologie de l'ensemble des dispositifs existant afin d'assurer leur bon suivi et leur mobilisation effective	<ul style="list-style-type: none"> • Soliguide • Cartographie du Département • Observatoire des Quartiers d'Habitat Social (OQHS)
	Construire des indicateurs afin de renforcer l'évaluation des dispositifs et développer des modalités de partage de la donnée entre les partenaires	
	Garantir la pérennité du portage des dispositifs en assurant une animation technique régulière et en anticipant les changements de postes le cas échéant	

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

	<p>S'appuyer sur les travaux de l'observatoire afin de disposer d'une vision d'ensemble des actions déployées sur le territoire et de l'évolution de la situation des habitants au sein des quartiers</p> <p>Organiser des temps d'échange associant les élus du territoire autour des enjeux relatifs aux thématiques de la politique de la ville et du pilotage du Contrat</p>
<p>Favoriser l'interconnaissance et rendre l'offre existante plus lisible et davantage mobilisée</p>	<p>Penser une approche partenariale du soutien aux projets et travailler au développement de liens entre les différents porteurs</p>
	<p>Développer des outils partagés (répertoire, cartographie, annuaire...) en s'appuyant sur les pratiques de chaque territoire, et garantir l'actualisation continue de ces outils</p>
	<p>Renforcer et diversifier les modalités de communication sur les démarches et dispositifs existants (ex : newsletter 1 fois par semestre, recours aux réseaux sociaux, veille professionnelle...)</p>
	<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants en renforçant leur compréhension des enjeux et outils existants</p>
<p>Accompagner et outiller les communes pour le suivi de la mise en œuvre des conventions TFPB</p>	<p>Améliorer la procédure d'élaboration des conventions TFPB (visibilité sur les critères d'éligibilité des actions, association systématique des chargés de projets PDV et DDP à la définition de la programmation, suivi des montants engagés, renforcement des modalités de contrôle des communes...)</p>
	<p>Formaliser un document de cadrage à destination des communes</p>

Les engagements des signataires en faveur des quartiers dans le cadre du contrat de ville

Les engagements de l'État et de ses opérateurs

Sous réserve des crédits ouverts annuellement en loi de finances, l'État s'engage directement ou par l'intermédiaire de ses opérateurs à cofinancer la mise en œuvre d'actions de droit commun, et en complémentarité, d'actions spécifiques, au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB), selon les orientations rappelées ci-après :

1) Sur l'orientation « œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes »

L'État s'engage :

➤ **en matière d'éducation** par la mise en œuvre :

-des réseaux d'éducation prioritaires (REP et REP +) avec la scolarisation des enfants dans des Pôles d'accueil des moins de trois ans en lien avec la commune, le dédoublement des classes GS, CP, CE1, le dispositif 8h-18h dans tous les REP/REP+ à la rentrée 2024.

-des ateliers OEPRE, « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants », à destination des parents étrangers, allophones pour expliciter le langage scolaire, les valeurs de la République et la laïcité ainsi que le système éducatif français.

-des dispositifs d'accompagnement tels que les dispositifs relais et les Unités Pédagogiques pour les Élèves Allophones Arrivants (UPE2A).

-des cordées de la réussite qui visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances par la conception d'un programme d'accompagnement global entre un établissement d'enseignement supérieur (tête de cordée) et des collèges et lycées (dits encordés) à destination d'élèves volontaires.

-du dispositif « école ouverte » qui permet aux élèves du CP à la terminale de bénéficier de renforcement scolaire, d'activités éducatives et de loisirs pendant les vacances scolaires.

-du dispositif des colos apprenantes qui permet à des mineurs, notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville, de partir en vacances, d'acquérir ou de consolider des connaissances ainsi que de découvrir des territoires et des activités.

➤ **en matière d'accès à la culture**

-en accompagnant les structures culturelles dans le développement d'actions sur les territoires prioritaires et la pérennisation des pratiques culturelles des habitants, par le biais des appels à projets de la DRAC tels que « culture et lien social », « été culturel », « c'est mon patrimoine », afin de lever les freins à la pratique artistique et culturelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (accessibilité géographique, moyens financiers, mécanismes d'exclusion sociale,.....).

-en soutenant financièrement les collectivités locales par la DSIL et le FNADT pour l'installation de micro-folies, dispositif de musées numériques supervisés par la DRAC, accompagnés par l'établissement public de la Villette et intégrés au cœur d'un équipement au plus proche des habitants. Outil au service des usagers, la micro-folie permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvre réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition, en version fixe et itinérante pour se déplacer toujours plus près des publics.

-en déployant le dispositif des jumelages culturels qui a pour objectif de favoriser l'accès à la culture à des publics qui en sont éloignés, en mobilisant des établissements nationaux reconnus pour leur excellence culturelle.

-en favorisant la meilleure mobilisation par les établissements scolaires, au bénéfice des élèves, de la part collective du « pass culture », outil au service de l'éducation artistique et culturelle, afin de renforcer et de diversifier les pratiques culturelles et de révéler la richesse culturelle des territoires.

➤ **en matière de jeunesse, d'engagements et de sports**

-en faisant la promotion de l'engagement citoyen par le service national universel et le service civique.

-en soutenant la vie associative par le cofinancement d'actions dans le cadre de l'appel à projets du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

-en veillant à la continuité et à la qualité éducative : politiques éducatives territoriales (projets éducatifs territoriaux, plan mercredi), accès aux droits et à la mobilité des jeunes, information jeunesse.

-en développant les pratiques sportives : la professionnalisation et le développement dans le secteur du sport via les appels à projets de l'agence nationale du sport, le développement des savoirs fondamentaux à travers les dispositifs tels que l'aisance aquatique, le savoir nager et le savoir rouler à vélo, le soutien à la pratique sportive (dispositif Pass'Sport), l'accompagnement des actions « sport santé » et de la pratique inclusive.

-en finançant des équipements sportifs dans le cadre du plan « 5000 équipements - Génération 2024 » (équipements de proximité, cours d'écoles actives et sportives et équipements structurants).

-en mettant en œuvre le plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL) à destination des acteurs de terrain (agents de collectivités, animateurs, acteurs associatifs, médiateurs, etc.).

*En complément des actions de droit commun précitées, **l'État s'engage** à cofinancer des actions spécifiques sur le programme 147 « politique de la ville » en matière d'émancipation et de réussite éducative des jeunes au bénéfice des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre :*

-de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville,

-du dispositif des cités éducatives cofinancé par un abondement du programme 230 de l'éducation nationale qui vise à améliorer la prise en charge sociale et éducative des enfants et des jeunes (de 0 à 25 ans) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en structurant la coopération entre acteurs dans le cadre d'un projet éducatif de territoire défini et partagé.

-du dispositif des programmes de réussite éducative qui vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative, avec l'adhésion des familles et en mobilisant le droit commun existant.

-du dispositif des cordées de la réussite en renfort des moyens de droit commun déjà déployés sur ce dispositif par l'éducation nationale.

-de l'opération « Quartiers d'été » qui permet de favoriser les activités intergénérationnelles et familiales et d'impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets à vocation socio-éducative et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique.

2) Sur l'orientation « garantir la santé et le bien-être des habitants »

L'agence régionale de santé (ARS) s'engage :



➤ **à renforcer l'accès aux soins et à la prévention des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV)**

-en soutenant le développement de nouvelles structures de soins de premier recours (maison de santé pluridisciplinaires, maison de santé, cabinet de groupe),

-en facilitant le recours à tous les dispositifs de santé pour les habitants des QPV, notamment via le déploiement des communautés professionnelles de santé (CPTS).

-en mobilisant les partenaires de l'ARS pour renforcer l'attractivité des territoires pour l'installation des professionnels de santé.

-en réduisant le nombre des personnes sans médecin traitant et notamment celles en ALD (objectif du Projet Régional de santé 3),

-en soutenant les projets de promotion de la santé via le Fonds d'Intervention Régional (AMI PPS), les dossiers déposés par les acteurs locaux, institutionnels et associatifs dès lors qu'ils sont en conformité avec les attentes formulées dans le guide à l'intention des promoteurs. Les actions correspondant aux axes du contrat d'engagements 2030 pourront faire l'objet d'un traitement prioritaire.

-en finançant des interventions et actions de lutte contre les addictions par le Fonds de lutte contre les addictions (FLCA).

➤ **à déployer des démarches locales de santé en lien avec le pilotage du Contrat Local de Santé (CLS)**

-en poursuivant le soutien en ingénierie aux CLS actifs et aux CLS en cours d'élaboration sur le territoire, ainsi qu'à soutenir les CLS qui pourraient émerger dans l'EPT, selon les critères de priorité (IDH2 et QPV).

-en développant, en lien avec l'objectif du PRS 3, de nouveaux CLSM (conseils locaux en santé mentale) dans les communes concernées par la politique de la ville (une mission d'accompagnement spécifique à leur émergence est en cours de configuration).

-en associant, en fonction des configurations locales, les délégués de la préfète et les chefs de projet politique de la ville aux COPIL des contrats locaux de santé.

-en soutenant les coordinations locales en santé (CLS, CLS, ASV) par Promotion Santé IDF dans le cadre du réseau d'appui régional et en co-finançant le CRPV Ressources Urbaines à cette fin.

➤ **à prendre en compte la multi dimensionnalité de la santé**

-en soutenant les démarches visant à identifier avec les habitants les facteurs de risque pour la santé et proposer des actions facilitant le partage des ressources appropriables par les familles des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, en s'appuyant sur les partenaires et les acteurs locaux de proximité (exemple : coopérative d'acteurs).

-en renforçant les actions à dimension individuelle visant à faciliter l'entrée dans le parcours de santé : mise en place d'un partenariat entre les professionnels de santé impliqués sur les dispositifs "Mon Bilan Prévention" et des organismes d'insertion, de soutien social, des centres sociaux, etc...

-en déployant des formations, notamment la formation des travailleurs sociaux des CEJ-JR / référent PRIJ pour une prise en charge des besoins en santé des jeunes en rupture, également ouverte aux référents PRE.

-en soutenant la prise en compte de la santé dans les démarches d'aménagement via le centre de ressources Ekopolis qui peut appuyer les aménageurs et collectivités. De plus, l'ARS contribue en expertise au projet Quartier résilient mené avec l'ANRU et la commune de Valenton.

➤ **À prendre en compte la santé mentale des habitants des quartiers**

-en proposant des actions de formation (Premiers secours en santé mentale) à la détection des situations de souffrances psychiques et mal-être destinées aux acteurs en contact des personnes fragiles (associations de quartiers ne disposant pas de plan de formation).

-en promouvant les lieux d'écoute et d'accueil pour les jeunes en mal-être.

-en formant les équipes à l'animation d'ateliers de renforcement des compétences psychosociales (CPS) chez le jeune public. L'ARS vise particulièrement à soutenir les établissements REP+ et les Cités éducatives dans le déploiement de ces programmes.

L'agence régionale de santé (ARS) s'engage également :

➤ **En matière de santé environnementale :**

-en proposant en matière d'urbanisme favorable à la santé (UFS), un appui à l'ingénierie pour les projets de renouvellement urbain ANRU ; l'ARS peut faire réaliser ponctuellement des évaluations des impacts sur la santé (EIS) sur les projets urbains.

➤ **En matière d'habitat**

-en instruisant les procédures d'insalubrité prévues par le code de la santé publique et le code de la construction et de l'habitation qui lui seront signalées (insalubrité remédiable, arrêtés d'urgence pour danger grave et imminent, local impropre à l'habitation...) qu'il s'agisse de signalements dans le parc locatif privé ou le parc social, en lien avec les collectivités.

-dans le cadre du Plan de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) 2023-2026, en accompagnant les collectivités.

-dans le cadre de la prévention contre le saturnisme infantile dans le département, en renforçant la sensibilisation des professionnels de santé (notamment professionnels des PMI et travailleurs sociaux) pour l'amélioration de l'activité de dépistage et en réalisant les enquêtes environnementales suite à la survenue de cas de saturnisme infantile afin d'identifier et soustraire les enfants des sources d'intoxication au plomb, en lien avec les acteurs de la politique de l'enfance et de la famille.

➤ **En matière de prise en charge médico-sociale:**

-en finançant les établissements sociaux ou médico-sociaux (ESMS) par le biais du plan pluriannuel d'Investissement (plan Inclus'IF 2030, avec la création de nouvelles solutions entre 2024 et 2030, pour les enfants et les adultes en situation de handicap : création de places et de dispositifs pour une école plus inclusive).

➤ **En matière de prise en charge des personnes en perte d'autonomie**

- en transformant les services de soins infirmiers à domicile en Services Autonomie à Domicile et en créant des places supplémentaires d'ici 2025.

- en maintenant à domicile des personnes âgées par un accompagnement renforcé, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus adapté (mission des centres de ressources territoriaux (CRT)). Il s'agit de développer une alternative à l'entrée en institution (à la suite d'un appel à candidature publié en 2023, 2 CRT ont été retenus au sein du DAC Est, et d'autres sont à venir en 2025, afin de couvrir l'ensemble du département).

L'État s'engage,

➤ **À soutenir, dans le cadre de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) pour la période 2023-2027, des initiatives de lutte contre les conduites**

addictives portées par des acteurs locaux (collectivités locales et associations), via l'appel à projet départemental de la MILDECA, selon les axes de la feuille de route départementale, rappelés ci-après:

- prévenir et éviter l'entrée dans les consommations traditionnelles et émergentes notamment chez les jeunes et s'intéresser plus spécifiquement aux publics vulnérables,
 - sensibiliser les publics festifs et les acteurs locaux de la vie festive et limiter les consommations à risque d'alcool,
 - saisir l'opportunité des grands événements sportifs comme vecteur de prévention et d'évolution des représentations des addictions.
- à promouvoir la santé des élèves par le Label Edusanté, ce label permettant de reconnaître l'action des écoles, des collèges et des lycées en matière de promotion de la santé au service du bien-être et de la réussite des élèves.

En complément des actions de droit commun précitées, l'État s'engage à cofinancer des actions spécifiques en matière de santé sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville engagés dans cette politique publique.

3) Sur l'orientation « accompagner la transition écologique et énergétique au sein des quartiers »

L'État s'engage :

- à accompagner les collectivités territoriales et leurs partenaires dans l'accélération de la transition écologique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en mobilisant 15 % du fonds vert (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires).
- à délivrer le Label E3D pour reconnaître et encourager les écoles et les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Ce label associe l'ensemble de la communauté éducative, en relation étroite avec les collectivités territoriales, dans une dynamique collective induite par le projet d'école ou d'établissement. Il s'obtient à l'échelle des établissements scolaires, des REP/REP+ et du territoire à différents niveaux d'engagement (engagement, approfondissement et déploiement).
- à déployer le dispositif «Quartiers résilients» d'accompagnement à la transition écologique des quartiers en traitant les îlots de chaleur urbaine, en gérant le cycle de l'eau, en améliorant la performance énergétique des logements, en réduisant la dépendance aux énergies fossiles des immeubles de logement social et en encourageant l'économie circulaire.

L'ADEME (Agence de la transition écologique) qui a notamment la mission d'accompagner et d'accélérer la transition écologique des territoires, des entreprises et des associations, **s'engage** :

- à travailler en lien étroit avec l'établissement public du Grand Orly Seine Bièvre ainsi que ses communes afin de les accompagner dans leurs stratégies et actions concrètes en matière de transition écologique,
- à faire bénéficier les collectivités locales de son expertise et de son offre dédiée, dans laquelle sont mis en visibilité tous les dispositifs qui leurs sont applicables,
- à mettre à disposition des collectivités locales son réseau de référents par département.

L'agence nationale de l'habitat (ANAH) – délégation du Val-de-Marne, **s'engage** :

- à poursuivre les dispositifs permettant de repérer et d'accompagner les copropriétés fragiles et dégradées du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) avec :

- les études et diagnostics préalables ou de repérage pour identifier les principales problématiques et les actions à mettre en place pour définir le cahier des charges d'une étude pré-opérationnelle,
- les études pré-opérationnelles pour déterminer la faisabilité d'une opération, définir le périmètre et la stratégie d'intervention, estimer le coût des travaux et les subventions.

En complément des actions de droit commun précitées, l'État s'engage à cofinancer des actions spécifiques en matière de transition écologique et énergétique sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

4) Sur l'orientation « renforcer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme »

L'État s'engage :

- en matière d'apprentissage de la langue par :

-l'engagement des personnes primo-arrivantes dont les bénéficiaires de la protection internationale dans un parcours d'intégration républicaine qui débute avec la signature du contrat d'intégration républicaine (CIR) auprès de la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), comprenant formations linguistiques et civiques, ainsi qu'une orientation vers les services de proximité.

-le cofinancement d'actions complémentaires d'apprentissage de la langue en particulier à visée professionnelle dans le cadre de la programmation de l'appel à projet du BOP 104 « intégration et accès à la nationalité française »,

- en matière de lutte contre l'illectronisme en finançant les dispositifs « France services » et « conseillers numériques France services », avec une attention particulière portée aux plus fragiles afin :

-de favoriser l'inclusion numérique par l'accompagnement des citoyens vers plus d'autonomie dans leurs usages quotidiens du numérique tout en facilitant l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi,

-de faciliter l'accès des usagers aux démarches administratives.

En complément des actions de droit commun précitées, l'État s'engage à cofinancer des actions spécifiques en matière de maîtrise de la langue et de lutte contre l'illectronisme sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

5) Sur l'orientation « accompagner chacun et chacune vers l'insertion et l'emploi »

L'État s'engage :

- à accompagner les personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), via le pilotage et le financement de soixante-trois structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).
- à cofinancer et à participer à la coordination départementale des clauses sociales prévues dans les marchés publics des grands projets (ANRU, JOP, Grand Paris express).
- à déployer une politique active à destination des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville par le pilotage et le financement des dix missions locales (ML) du département ainsi que par la mise en œuvre du contrat d'engagement jeune (CEJ). Le CEJ, porté par le réseau des missions locales et de France Travail, permet un accompagnement renforcé, mobilisateur

et de proximité pour les jeunes et montre des résultats efficaces en termes d'accès à la formation ou à l'emploi.

- à accompagner au moyen du dispositif « CEJ-Jeunes en rupture » (CEJ-JR), les jeunes les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle via la signature d'un CEJ.
- à soutenir le projet professionnel des jeunes par le dispositif « parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » (PACEA), suivi par les missions locales.
- à soutenir via l'apprentissage l'insertion dans le marché du travail des jeunes de 16 à 29 ans, en priorité ceux ayant un niveau scolaire baccalauréat et inférieur au baccalauréat.
- à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans résidant en quartier politique de la ville vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur par le dispositif SESAME.
- à accompagner les structures sportives dans le recrutement ou la pérennisation d'un poste dédié à l'insertion et l'inclusion par le sport via le dispositif « mille emploi socio-sportifs ».
- à contribuer au financement des écoles de la deuxième chance (E2C) qui permettent à des jeunes pas ou peu diplômés, éloignés de l'emploi, de pouvoir s'insérer socialement et professionnellement grâce à des enseignements, immersions en entreprise et accompagnements personnalisés.
- à contribuer à l'inclusion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap par le biais de deux leviers majeurs:

-le financement et le soutien de l'action d'entreprises adaptées sur le département,

-l'instruction et l'agrément des accords d'entreprise paritaires en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

- à assurer le copilotage, avec le conseil départemental, du Pacte départemental des solidarités, du contrat local insertion emploi ainsi que du réseau pour l'emploi auquel est associé France Travail. Au côté des collectivités, des opérateurs du service public de l'emploi et de l'ensemble des acteurs partis prenantes au réseau, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, l'Etat s'investit dans la levée des freins sociaux et participe à l'objectif de plein-emploi.
- à valoriser le potentiel économique des QPV par le lancement d'une mobilisation nationale des entreprises visant à favoriser l'emploi dans ces territoires grâce au "Pacte avec les quartiers" (PaQte), entièrement intégré à compter de 2024 à la communauté "Les entreprises s'engagent". Dans ce cadre, l'État mobilise et accompagne tous les employeurs qui souhaitent s'engager en faveur de l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la ville : découverte des métiers, apprentissage, marrainage/parrainage, recrutement, achats inclusifs notamment.
- à promouvoir et à coordonner au niveau départemental le dispositif des emplois francs permettant aux employeurs de bénéficier d'une aide à l'embauche des personnes résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- à participer, via le fonds de revitalisation, à la création d'emplois et au développement économique d'entreprises, en restant attentif au développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

France Travail, à la suite de la promulgation de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 :

- **confirme** son ambition, non seulement de poursuivre les chantiers engagés depuis 2015 dans le cadre des contrats de Ville, mais également de renforcer et d'élargir son action pour les publics QPV franciliens en s'appuyant notamment sur les autres acteurs présents sur le territoire et sur le tissu associatif dans un objectif de retour à l'emploi.
- **se mobilise** en faveur des habitants des QPV avec les priorités suivantes :

- assurer une présence physique en proximité des quartiers prioritaires,
- mobiliser les services de droit commun en faveur des habitants des quartiers prioritaires, en particulier les plus intensifs et ceux destinés aux publics les plus fragiles (portefeuilles jeunes dont le contrat engagement jeune et l'accompagnement global),
- accompagner vers les opportunités d'emploi avec les portefeuilles métiers en tension (MET),
- renforcer la mobilisation à travers des dispositifs spécifiques sur les territoires concernés,
- recourir à l'offre de service partenariale lorsqu'elle existe et la promouvoir.

En cohérence avec les principales orientations de la loi plein emploi et le réseau pour l'emploi, **France travail veillera** :

- à mobiliser les services de droit commun des partenaires locaux,
- à s'appuyer sur les acteurs locaux de proximité pour « aller vers » les habitants des QPV à la recherche d'un emploi, en particulier les cités de l'emploi.

Ainsi, **France Travail s'engage** à renforcer l'offre de service de droit commun au bénéfice des habitants des QPV :

- **en favorisant l'accès à la formation et à l'emploi**

- par la facilitation de l'accès aux dispositifs de formations conventionnées ([AFC](#)), la VAE,
- par la mobilisation des mesures d'adaptation ([POEI](#)) et les politiques gouvernementales ([Emplois francs](#), PEC) pour le recrutement des personnes résidant en QPV,
- par la facilitation du recrutement des demandeurs d'emploi de longue durée avec l'aide à l'embauche en contrat de professionnalisation,
- par la promotion de l'immersion facilitée et la plate-forme (découvrir des métiers, confirmer son projet professionnel et initier les recrutements).

- **en permettant aux demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la ville les plus éloignés de l'emploi d'accéder aux services les plus intensifs**

- en ciblant les dispositifs et services suivants : contrat d'engagement jeunes, accompagnement Individualisé Jeune, Equip'Emploi pour les QPV des communes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges, prépa-apprentissage pour les jeunes non qualifiés ou très peu qualifiés, accompagnement global pour les allocataires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en situation de handicap (lieu unique d'accompagnement avec CAP EMPLOI),
- en priorisant l'accompagnement à la définition d'un projet professionnel (Activ'Projet) et à la concrétisation d'un projet de formation (prépa compétences).

- **en s'appuyant en parallèle sur les accompagnements et les dispositifs spécifiques proposés par les partenaires**

-pour les publics jeunes (Missions locales, dispositif PRIJ pour les jeunes NEET "invisibles" dans les quartiers concernés, Ecole de la 2ème chance, EPIDE, Service militaire volontaire, APEC),

-ArSa Programme départemental pour l'insertion et l'emploi (PDIE) du Conseil départemental du Val-de-Marne,

-IAE (Plate-forme de l'Inclusion) et les clauses d'insertion,

-mentorat (Nos quartiers ont du talent),

-services civiques (Unis-Cité),

-pour les publics primo-arrivants dont les bénéficiaires de la protection internationale (AGIR, HOPE, Each One, Kodiko, La Fabrique Nomade...).

- **en levant les freins et en facilitant l'accès à l'emploi**

-par la promotion des aides à la mobilité ([Mes aides](#)), [AGEPI](#) versées par France Travail,

-par la sécurisation des parcours linguistiques des publics primo-arrivants et des propositions d'actions de formations complémentaires,

-par l'utilisation de l'outil [Pix Emploi](#) pour évaluer le niveau de compétences numériques,

-par la lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique avec nos partenaires (Emmaüs connect, Tiers lieux [cartographie des Tiers Lieux](#)), Réseau France Services, la plateforme [solidarité-numérique.fr](#), les lieux de médiation numérique de proximité,

-par l'accompagnement à la mobilité (Wimoov, Caremakers, Renault Mobiliz),

-par la facilitation de l'accès aux soins (Parcours Emploi Santé ([PES](#)), Mission Accompagnement Santé (MAS) de la CPAM),

-par le recensement, la mise en visibilité et la facilitation de la prescription de services d'insertion, adaptés aux besoins des bénéficiaires ([DORA](#), [Soliguide](#)),

-par la facilitation de l'accès aux droits et aux services des publics des primo-arrivants dont les bénéficiaires de la protection internationale avec la plate-forme et l'application « réfugiés » comprenant des informations en plusieurs langues.

- **en accompagnant les besoins de recrutement et en favorisant l'accès à l'emploi des publics prioritaires**

-par sa contribution à la lutte contre les discriminations à l'embauche par les dispositifs de recrutement « du stade vers l'emploi » ([DSVE](#)) et la « méthode de recrutement par simulation » ([MRS](#)),

-par l'information des partenaires et des demandeurs d'emploi des QPV, des actions de recrutement sur la plate-forme Mes Evénements Emploi,

-par la co-organisation des actions à visée emploi (attractivité des métiers, actions de recrutements, forums...) au sein des agences France Travail et des QPV en lien avec les partenaires locaux.

- **en favorisant l'entrepreneuriat et le travail indépendant, en appui des partenaires dédiés**

-par l'orientation des demandeurs d'emploi des QPV vers les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise tels que Prestations France Travail ([Activ'crea](#), ateliers) et [Entrepreneur#Leader](#), BGE-ADIL, BPI, CCI, CMA, ADIE...



L'établissement public pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) de Montry (77450) qui a pour mission l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 17 à 25 ans, considérés comme les plus éloignés de l'emploi, les plus fragiles et cumulant des freins périphériques **s'engage** :

- à intégrer annuellement au minimum 30 jeunes issus des QPV du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB),
- à participer à la cité de l'emploi et au plan régional pour l'insertion de la jeunesse (PRIJ) du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB),
- à proposer des actions en faveur des jeunes des QPV du territoire telles que des séjours de remobilisation, des minis-séjours immersifs,.....

*En complément des actions de droit commun précitées, **l'État s'engage** à cofinancer des actions spécifiques en matière d'insertion et d'emploi sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre :*

-de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville, telles que des actions d'insertion socio-professionnelle renforcée des jeunes en situation de décrochage scolaire et social, des actions d'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat des habitants des quartiers et notamment les femmes,

-du programme régional d'insertion de la jeunesse dont l'objectif est d'offrir un accompagnement individuel renforcé aux jeunes en difficultés d'insertion, âgés de 16 à 25 ans,

-de la cité de l'emploi (cadre de coopération pour impulser un traitement global des difficultés d'insertion des habitants des quartiers prioritaires et leur garantir les mêmes opportunités d'insertion que l'ensemble de la population),

-des dispositifs d'aide à l'emploi tels que les dispositifs des adultes-relais (contrat d'insertion permettant aux demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires d'assurer des missions de médiation dans les quartiers), des postes FONJEP (qui permettent de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent),

-du cofinancement des écoles de la 2ème chance, en renfort des moyens de droit commun déjà déployés sur ce dispositif.

6) Sur l'orientation « faire du renouvellement urbain un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de la qualité de vie des habitants »

L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) s'engage :

- à réaliser les actions nécessaires à la bonne mise en œuvre du NPNRU en assurant une participation active aux comités techniques et comités de pilotage des projets NPNRU.
- à accompagner ainsi les projets pour leur conventionnement et pendant la phase opérationnelle en veillant:

-au respect des orientations de l'ANRU,

-à la réalisation des thématiques transversales : relogement, reconstitution de l'offre démolie,

-au bon déroulement des projets dans la durée au niveau financier et opérationnel.

L'État s'engage en matière de cadre de vie et de qualité de service :

-en mettant en œuvre l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), dispositif partenarial qui permet d'agir dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de service, en rassemblant, autour de grandes priorités d'action, le délégué de la préfète, l'EPT, les communes concernées et les organismes de logement social. Cet abattement se traduit par un programme d'actions mis en œuvre par les bailleurs sociaux concernant leur patrimoine locatif social situé en QPV.

-en soutenant les collectivités locales par des subventions d'investissement portées par le programme 119 « concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements » (dotation de soutien à l'investissement local et dotation politique de la ville pour les seules communes éligibles), le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et le fonds vert, ces dotations constituant des leviers d'accélération et de territorialisation des politiques publiques. Ces crédits polyvalents et déconcentrés permettent de financer, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de ville, la rénovation des bâtiments publics, la création de services publics locaux, la mise en accessibilité des bâtiments publics, l'accès aux soins (maisons de santé), la mobilité, l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, la préservation du patrimoine, les équipements sportifs, etc.).

En complément des actions de droit commun précitées, l'État s'engage à cofinancer des actions spécifiques en matière de rénovation urbaine sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

7) Sur l'orientation « garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville »

L'État s'engage :

-en cofinçant sur le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) des actions de prévention de la délinquance en association avec les collectivités locales et le milieu associatif (actions à destination des décrocheurs scolaires, mesures d'insertion professionnelle, action de promotion de la citoyenneté, actions de prévention de la délinquance en faveur des jeunes, actions de lutte contre le phénomène de bandes, sensibilisation aux situations de harcèlement et de cyberharcèlement, cofinancement du dispositif médiateurs à l'école, actions de soutien à la parentalité, actions de médiation pour la tranquillité publique, actions visant au rapprochement police, population).

-en luttant contre le harcèlement à l'école par la mise en œuvre par l'éducation nationale du programme pHaRe, plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement dans les écoles, les collèges et les lycées.

-en participant aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

-en soutenant par un appel à projet départemental les actions à portée territoriale qui s'inscrivent dans les objectifs des deux plans nationaux portés par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) :

-le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023/2026 dont les priorités sont les suivantes :

- affirmer (la réalité et l'universalisme),
- mesurer (le racisme, l'antisémitisme et les discriminations),
- former (tous les acteurs),
- sanctionner (les auteurs),

- accompagner (les publics et les territoires).

-le plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-lgbt+ (2023-2026) dont les 5 axes prioritaires sont les suivants :

- nommer la réalité,
- mieux mesurer ces actes,
- garantir l'accès et l'effectivité des droits,
- sanctionner les auteurs et les actes LGBTphobes,
- développer notre stratégie européenne et internationale.

En complément des actions de droit commun précitées, l'État s'engage à cofinancer des actions spécifiques en matière de tranquillité publique et de cohésion sociale sur le programme 147 « politique de la ville » au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

8) Sur la thématique « égalité femmes/hommes », transversale à l'ensemble des orientations susvisées

L'État s'engage :

- à soutenir sur le programme 137 « égalité entre les femmes et les hommes », dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027, les projets s'inscrivant dans les 4 axes suivants :

-la lutte contre les violences faites aux femmes,

-la santé des femmes,

-l'égalité professionnelle et économique,

-la culture de l'égalité.

- à inscrire son action dans le cadre des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) de l'éducation nationale par des actions spécifiques sur cette thématique d'égalité femmes/hommes (expositions, forums, théâtre...) ainsi que dans le cadre de l'éducation à la sexualité à destination des élèves.

En complément des actions précitées, l'État s'engage à cofinancer sur le programme 147 « politique de la ville » des actions spécifiques en matière d'égalité femmes/hommes au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

Les engagements de l'EPT

Depuis sa création l'établissement public territorial déploie des compétences au plus près des populations.

L'exercice de la compétence de la politique de la ville se matérialise notamment sur les points suivants :

- L'ingénierie intercommunale afin d'articuler les relations entre les villes et les partenaires à une échelle intercommunale et de piloter les actions en faveur du développement économique et de l'emploi.

- L'observatoire de la cohésion territoriale avec l'atlas des quartiers prioritaires et la mise à disposition de données socio-démographique auprès des partenaires
- Le soutien à la vie associative et à l'innovation avec un fonds doté de 310 000 euros en 2024.
- Des actions de la direction de la Culture résolument tournées vers les QPV tels que les Orchestres DEMOS et le projet BIG City associant des acteurs nationaux comme la Philharmonie, les conservatoires de musique du territoire et les structures sociales.
- Les équipements sportifs du territoire offrent des places aux habitants des QPV via un partenariat avec Cultures du Cœur 94.
- Les Maisons de justice et du Droit de Villejuif et Athis Mons ainsi que le Réseau Linguistique implanté à Juvisy sur Orge mettent en œuvre en lien avec les structures locales des QPV des actions à destination particulièrement des habitants.
- Les 10 projets de renouvellement urbain que se déploient sur 11 villes : l'ingénierie et le financement sont coordonnés par l'EPT.
- PCAET (voir avec Milena et Flavien)

⇒ *en matière de développement économique et d'emploi*



La loi Lamy (2014) définit la politique de la ville comme un outil qui mobilise et adapte, prioritairement, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque cela le nécessite au regard des difficultés rencontrées par les habitants, met en œuvre des actions spécifiques.

Cette mobilisation du droit commun est un enjeu majeur de l'EPT en matière de développement économique et emploi afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il s'agira d'être particulièrement attentif à ce que le dynamisme économique du territoire ne soit pas dissocié d'une nécessaire amélioration des conditions de vie économiques et sociales des habitants. De ce point de vue, les questions de l'accès à l'emploi et de la formation, de confortement des parcours d'insertion et du retour à l'emploi des publics fragilisés seront des sujets prioritaires.

Par ailleurs, le développement économique des quartiers concerne l'ensemble des acteurs de ces champs mais également du renouvellement urbain, de la politique de la ville, de l'ESS et de l'emploi ainsi que les habitants.

Ce croisement entre ces différents champs doit permettre de saisir toutes les opportunités pour ces territoires et développer en sus de la mixité sociale, la mixité fonctionnelle afin de faire des quartiers des lieux de vie.

De plus, le développement économique dans les quartiers est pensé sous le prisme du territoire et non du seul périmètre du quartier. Cela permet de mieux l'intégrer à l'écosystème local et ne pas en faire une enclave à part mais bien une partie de l'ensemble géo-socio-économique qu'est la ville.

Aussi, l'implication des politiques publiques liées au développement économique et emploi déployées par l'EPT au sein des quartiers prioritaires passent par plusieurs biais :

- **Emploi, insertion et formation** : Depuis sa création, les élus de l'EPT se sont mobilisés pour favoriser l'emploi local en particulier pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment des quartiers prioritaires. Les 5 grands axes d'actions peuvent être synthétisés de la façon suivante :

- ✓ **Animation et coordination des acteurs de l'emploi et des actions en faveur de l'emploi local** :

Il s'agit d'animer le partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion (6 Missions locales sur le territoire, 3 Plans locaux pour l'insertion et l'emploi-PLIE dont un intégré à l'EPT, 10 agences France Travail, Ecole de la 2ème chance, Cité des Métiers, Orly International, des facilitateurs locaux des clauses d'insertion...) à la fois au niveau territorial mais également au niveau infra-territorial afin de conserver la proximité (4 secteurs géographiques). Outre la cohérence et la mise en œuvre d'actions, d'événements et projets en faveur de l'emploi local, à l'échelle territoriale ou infra-territoriale, le Grand-Orly Seine Bièvre assure le suivi des conventions de partenariats et le financement des Missions locales, des PLIE ainsi que d'autres acteurs locaux de l'emploi œuvrant sur le territoire. **Clause**

- d'insertion** : Mise en œuvre des clauses sociales (Grand Paris Express lignes 14 et 15, grands travaux par ex. technicentre SNCF, NPRU, clauses propres de l'EPT) et soutien aux projets en faveur de l'accompagnement du public éloigné de l'emploi ;
- ✓ **Adaptation des compétences aux emplois de demain** : démarche de type Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences-territoriale (GPECT), identification et partage des besoins en formation sur le territoire, actions de sensibilisation aux métiers, animation de la « Vitrine des Emplois », création et animation d'un « Réseau des Campus du Grand-Orly Seine Bièvre » regroupant les organismes de formation du territoire ;
 - ✓ **Participation, soutien ou mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi local en lien avec les entreprises actions** de recrutement au niveau intercommunal, soutien aux forums et initiatives des Villes et des partenaires, actions permettant de mieux connaître les emplois et métiers qui recrutent... Les équipes de l'EPT mobilisent les entreprises qui recrutent et les partenaires de l'emploi afin de mettre en relation directe employeurs et demandeurs d'emploi. **Suivi du volet emploi des contrats de ville et des NPRU du territoire** : (37 QPV, 11 NPRU/PRIR sur le territoire) ; animation de la démarche « Cité de l'emploi » avec la création de 5 « Cités de l'emploi » de proximité afin de faire émerger de nouveaux projets multi-partenariaux en faveur de l'emploi dans les quartiers prioritaires.

L'EPT ne travaille pas seul ces sujets, il fait partie d'un écosystème car agir pour l'emploi, l'insertion et la formation des publics les plus éloignés de l'emploi, notamment des habitants des quartiers prioritaires nécessitent une cohérence et une coordination des actions **avec l'ensemble des partenaires**.

Ces pourquoi, des liens forts et des conventions lient l'EPT et les structures qui agissent au quotidien en faveur de l'emploi :

- ✓ Le territoire compte **6 Missions locales** pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et dans d'autres domaines (par ex : logement, santé...) ...
- ✓ **3 PLIE** (Plans locaux pour l'insertion et l'emploi : Ivry-Vitry; Nord-Essonnes; ainsi qu'un PLIE intégré à l'EPT couvrant les villes de Choisy-le Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi, et à partir de 2022 : Chevilly-Larue et Gentilly). Le territoire n'est pas intégralement couvert car il s'agit de dispositif volontaire. Les PLIE accompagnent individuellement et de manière renforcée des publics très éloignés de l'emploi.
- ✓ **Orly International** développe des actions en faveur de l'emploi et de l'attractivité de la plate-forme aéroportuaire et du Pôle d'Orly. Cette structure couvre 9 communes.
- ✓ La **Cité des Métiers** du Val-de-Marne qui dispense des informations, aide à l'orientation et sensibilise aux métiers. Elle couvre les 18 communes situées sur le Val de Marne.
- ✓ **L'Ecole de la 2ème chance** du Val-de-Marne accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire, sans diplôme ni qualification de manière collective et renforcée. Elle couvre les 18 communes de l'EPT situées dans le Val de Marne.
- ✓ L'EPT **soutien divers projets intercommunaux d'associations** (ICI, Wimoov, GRETA, Comité de bassin d'emploi sud val-de-marnais-CBE sud 94, etc.) en faveur d'actions relatives à l'inclusion numérique, la mobilité, l'emploi des seniors, la féminisation des métiers, etc.
- ✓ Et est en lien avec les **10 agences France Travail** (anciennement Pôle Emploi) présentes sur le territoire en charge de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

En outre, l'EPT travaille très étroitement avec les institutions et collectivités mobilisées autour des enjeux de l'emploi, l'insertion et la formation : l'Etat (en particulier DRIEETS et

DDETS), mais également la Région notamment sur le volet formation, les Conseils départementaux du Val-de-Marne et de l'Essonne relativement à l'action sociale et l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA, les villes dans le cadre d'événements locaux de rencontre directe entre offre et demande d'emploi,

Par ailleurs, l'EPT anime depuis plusieurs années une **Démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences –territoriale (GPEC-T)**. En effet, le territoire de l'EPT est le 3^{ème} pôle économique du Grand Paris mais les retombées emploi restent trop limitées pour les habitants, notamment des quartiers prioritaires. Les entreprises et institutions rencontrent des difficultés permanentes de recrutement sur certains postes et des besoins de nouvelles compétences face à l'évolution des métiers. Aussi, la GPECT tente de répondre à ces enjeux, notamment d'adaptation des compétences aux emplois de demain, en rassemblant les partenaires emploi-formation et les entreprises/ institutions/associations, dans :

- ✓ une démarche qui permet d'anticiper les nouvelles compétences dont les entreprises auront besoin à court, moyen et long termes
- ✓ grâce à une connaissance plus fine des besoins de recrutement du territoire et de l'évolution des métiers (observatoire de l'emploi)
- ✓ pour mener des actions concrètes de formation, de sensibilisation aux métiers, de parcours de découverte en entreprises.

Les quatre axes thématiques de la GPEC-T sont :

- ✓ Les métiers en tension en général et plus spécifiquement les métiers des services à la personne ;
- ✓ Les métiers de l'industrie ;
- ✓ Les métiers du numérique ou fortement impactés par la numérisation ;
- ✓ Les métiers de la transition écologique et énergétique.

En complément, l'EPT a créé la **Vitrine des Emplois du Grand-Orly Seine Bièvre** (emploi.grandorlyseinebièvre.fr) qui est une plateforme d'information sur l'emploi local : outre un moteur de recherche sur les offres d'emploi à proximité, cet outil à destination des habitants, des partenaires de l'emploi et des entreprises permet de donner à voir les emplois du territoire et les métiers futurs qui s'y développeront, de recenser les partenaires emploi par zone géographique d'intervention, de disposer de données statistiques et d'analyse sur les emplois du territoire et leur évolution. .

- **L'accompagnement des porteurs de projet dans leur implantation** : L'EPT développe dans le cadre de ses politiques publiques une action spécifique pour faire connaître l'offre de foncier disponible et la mettre en relation avec les porteurs de projet (outil "bourse des locaux vacants"). Sur les QPV et PRU, un accompagnement renforcé est mis en œuvre étant donné l'enjeu de l'attractivité spécifique de ces offres. Les équipes en charge de l'immobilier d'entreprise sont également mobilisées pour apporter leur expertise à la réflexion relative aux potentialités des fonciers et espaces dans le cadre, notamment des RU et pour identifier les besoins en immobilier (classique ou ESS) permettant d'orienter la programmation immobilière de ces sites de projet.
- **Accompagnement des entreprises des territoires** : Les enjeux pour l'EPT sont de mettre en œuvre un **développement économique inclusif, favorisant l'amélioration des conditions de vie des habitants du territoire ; de privilégier un modèle de développement endogène, et une politique d'attractivité ciblée et de préparer l'avenir du territoire, les emplois et les activités de demain**. Ainsi, les équipes relations entreprises et appui RH :
 - ✓ Soutiennent la dynamique économique du territoire et renforcent l'accompagnement des entreprises ;
 - ✓ Confortent le tissu industriel existant et accompagnent son évolution vers l'industrie de demain ;
 - ✓ Accroissent l'attractivité du territoire pour l'implantation d'activités économiques dans le foncier disponible et en potentiel ;
 - ✓ Favorisent l'accès des habitants aux emplois du territoire ;
 - ✓ Orientent les entreprises vers les bons partenaires et dispositifs (RH, financiers, aides, partenariales, ...).

La priorité est de réduire les défaillances d'entreprises, plus élevées que sur les autres territoires de la métropole, par une action spécifique en direction des entreprises les plus fragiles afin de leur permettre de mieux accéder aux dispositifs de soutien existants et d'être accompagnées dans les meilleures conditions.

Une attention particulière est également apportée aux entreprises installées en QPV, qui peuvent être confrontées à des difficultés particulières, en mobilisant les dispositifs d'aide existants et les réseaux de partenaires utiles.

Par ailleurs, L'EPT est partenaire du dispositif « **Les entreprises s'engagent**² » (ex-PAQTE et « la France, une chance ») et le mobilisera pour renforcer les liens entre les entreprises inclusives, les structures d'insertion, la formation et les habitants. L'objectif est également d'appeler les entreprises à apporter leur contribution au développement économique et social des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Impliquées dans une démarche de responsabilité sociale et territoriale, les entreprises signataires s'engagent sur différents leviers d'action (femmes, jeunes, seniors, handicap, QPV, diversités, réfugiés, achats responsables, écologie, ...).

Par ailleurs, la mission Relations Entreprises s'appuie sur les expertises de nombreux partenaires afin de faciliter la mise en réseau, le lien avec les acteurs économiques et la mise en œuvre d'actions, notamment dans le cadre de co-financement d'actions avec les chambres consulaires. Elle participe et suit également le développement des clubs d'entreprises locaux.

- **L'accompagnement à la création d'entreprise** : L'EPT déploie une large gamme de services et de dispositifs d'appui à la création et de soutien au développement d'entreprises. Si la dynamique économique est à l'œuvre sur le territoire, il s'agit de la consolider en soutenant la création d'entreprises pérennes, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et de l'amplifier par des actions plus ciblées visant des entreprises s'inscrivant dans la stratégie économique du territoire.

L'EPT dispose d'une **équipe entrepreneuriat et co-finance avec BPI France deux CitésLabs** sur le territoire (un en Essonne et un dans le Val-de-Marne). En effet, **la création d'entreprise est un des outils de remobilisation des personnes vers les parcours vers l'emploi, en leur redonnant confiance et envie, en travaillant par et avec d'autres outils que ceux utilisés habituellement**. Par ailleurs, l'un des objectifs du Territoire est de favoriser l'émergence des projets de qualité, pérennes et inclusifs, afin de participer au développement économique des quartiers et de ne pas accroître la précarité des habitants.

Ainsi, les objectifs des CitésLab sont :

- ✓ De sensibiliser les habitants des QPV à l'entrepreneuriat et l'amorçage de projets ;
- ✓ D'approcher un public qui n'aurait pas eu l'idée de créer ou qui n'aurait pas exprimé de lui-même cette intention ;
- ✓ D'apporter à ce public une confiance en eux et les entourer d'un réseau pour les soutenir ;
- ✓ De rencontrer les entrepreneurs en activité afin de les orienter vers les offres locales d'accompagnement.

Grâce à cette sensibilisation, **plusieurs sorties positives** en termes de créations d'emplois sont identifiées : soit directement par le retour à l'emploi, la formation ou la création d'activités.

Le dispositif cible trois types de publics :

- ✓ **Les porteurs de projets** potentiels, qui bénéficient d'un appui basé sur l'écoute et la proximité et d'une orientation adéquate ;
- ✓ **Les entrepreneurs déjà installés** en besoin d'accompagnement ou ayant créé sans préparation et rencontrant des difficultés ;
- ✓ **Les structures d'accompagnement** de la création d'entreprise qui bénéficient du travail réalisé en amont par les chefs de projet CitésLab pour amener les publics accueillis à réaliser leur projet.

- **Le déploiement de l'économie circulaire :**

² Dispositif mis en place par l'Etat dans lequel les entreprises s'engagent en direction des habitants le plus éloignés de l'emploi, dont ceux issus des QPV.

Le Pôle Développement économique et Emploi participe à la mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route sur l'économie circulaire **afin de généraliser ce nouveau modèle de développement à l'ensemble de l'économie locale dont les QPV peuvent prendre toute leur place par la présence d'acteurs ESS ou socialement innovants**. Il s'agit plus spécifiquement des axes suivants :

- ✓ **Soutien à des filières** (vélo, textiles, ... avec le développement des expérimentations /innovations, partenariat filières) ;
- ✓ **Relations entreprises** (sensibilisation des acteurs économiques du BTP et lien avec têtes de réseaux et syndicats pro du BTP) ;
- ✓ **Foncier / aménagement éco et immobilier** ;
- ✓ **ESS** (activités de **réemploi** : réemploi des matériaux de déconstruction expose les maîtres d'ouvrage à de nouvelles obligations (diagnostic ressources (avant démolition ou rénovation conséquente. Sur le Territoire GOSB, on estime à près de 4 000 KT le volume de déchets susceptibles d'être générés par les opérations d'aménagements actuelles et futures d'ici 2030 (note APUR, Mai 2022)). Extension du **tri des déchets** de chantier en vue de leur réemploi ou recyclage, **valorisation des terres inertes**, exigences environnementales renforcées pour les constructions neuves et existantes...). Sur le plan économique, écologique ou social, la prévention et la gestion des matériaux de (dé)construction et des terres inertes représentent **un enjeu incontournable pour les acteurs de la filière** (aménageurs, maîtres d'ouvrages publics et privés, entreprises...) mais également pour **les habitants** (emplois/formation) ;
- ✓ **Formation/emploi** (montée en compétences, GPECT, IAE, ...) ;
- ✓ **Développement d'outil IA** de gestion des flux (outil à l'étude sur certains EPT avec enjeu d'élargissement à l'IDF ou MGP a minima).

La mise en place d'une démarche d'économie circulaire dans les opérations de construction et d'aménagement implique une **approche transversale et mobilise de l'expertise croisée des services de l'EPT** (et des villes) : projets Urbains (AMO réemploi doit être lancée prochainement par le pôle projets RU dans le cadre des NPNRU), patrimoine bâti, voirie et assainissement, espaces publics et gestion des déchets, développement économique (présence du secteur BTP, aménagement économique, implantations d'activités économiques...), commande publique, environnement/PCAET...

- **ESS et SIAE** : L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre soutient le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au titre de sa compétence Développement Economique et Emploi. Son action s'inscrit dans le prolongement des politiques publiques qui lui ont été transférées en matière de **soutien aux activités économiques inclusives, solidaires et durables, et cela dans une logique de maillage territorial**.

Son plan d'actions comprend :

- ✓ L'appui à la création et au développement d'activités d'utilité sociale et/ou environnementale, créatrices d'emplois non délocalisables,
- ✓ L'affirmation d'une politique d'achats socialement responsables pour la collectivité ;
- ✓ L'élaboration d'une stratégie d'accès au foncier et aux locaux, adaptée aux structures de l'ESS ;
- ✓ L'articulation des outils financiers existants : appels à projets, subvention de fonctionnement au regard des projets et activités créés ;
- ✓ La mise en réseau des acteurs de l'ESS dans une démarche d'échange et de co-construction d'actions et de projets économiques inclusifs et durables ;
- ✓ La promotion et la sensibilisation à l'ESS des porteurs de projets, des acteurs économiques, des élus et des habitants.

Dès lors, le soutien de l'EPT aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) entre dans ce cadre d'intervention. **Le Territoire bénéficie d'une dynamique de création d'activités et de projets**

d'insertion par l'activité économique particulièrement importante. Elle touche des secteurs d'activités variés : valorisation et réemploi solidaire, restauration, espaces verts, second œuvre du bâtiment, audiovisuel et numérique, création textile, activité fluviale, maraîchage, entretien de locaux, service aux particuliers, ... **Les SIAE permettent de renforcer les parcours vers l'emploi des habitants, notamment des QPV.** Les publics prioritaires des SIAE sont les habitants des QPV, les personnes porteuses de handicaps et les bénéficiaires du RSA. Les SIAE permettent de mobiliser trois leviers essentiels pour les habitants des QPV : une mise en situation professionnelle, un accompagnement socioprofessionnel et la mobilisation d'actions de formation.

A lui seul, **le Grand-Orly Seine Bièvre compte 27 structures de l'IAE du Val-de-Marne et 8 implantées** sur la partie **Essonnienne** de l'EPT. **L'ensemble représente près de 1100 emplois proposés sous la forme de contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) à des personnes en situation de précarité sociale, économique et professionnelle.**

Depuis la création de l'EPT en 2016, plusieurs structures de l'IAE ont bénéficié d'un soutien financier au titre des activités qu'elles développent au profit des habitants les plus éloignés de l'emploi, notamment des QPV.

- **Des moyens financiers recouvrant différentes formes** (AAP, subventions, ...) permettent le financement de projets et de structures (SIAE, Mission Locale, PLIE, ...). Ainsi, le pôle développement économique et emploi participe grâce à l'AAP ESS, le fond de soutien à l'IAE, les subventions versées aux différents partenaires de l'emploi génèrent des actions notamment en direction des habitants des QPV relevant du droit commun. Les structures financées dans ce cadre le sont bien souvent, en fonction des projets, aussi par les AAP et dispositifs relevant de la mission politique de la ville (BOP 147, LAI, FSIL).

⇒ *en matière de soutien au réseau de Lecture publique et de Jeu*

En 2016, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a pris la compétence *programmation, construction et gestion des équipements culturels*. Sur les 24 villes que compte le territoire, 8 villes ont fait le choix de transférer leurs équipements de lecture publique et de jeu à l'EPT.

Le territoire compte actuellement d'une part, 15 établissements intercommunaux gérés par l'EPT : **12 médiathèques et 3 ludothèques réparties sur les départements de l'Essonne et du Val de Marne** et d'autre part, un réseau d'une vingtaine de médiathèques municipales situées dans le Val de Marne.

Les médiathèques et les ludothèques sont à la fois des outils utiles et utilisables par les habitants du territoire, ce sont également des équipements qui permettent d'expérimenter à l'échelle de bassins de populations les évolutions en termes de besoins culturels et sociétaux. L'échelon intercommunal permet de **tendre vers une égalité de services** grâce à la coopération entre équipements de proximité et médiathèques rayonnantes.

Des missions en profonde mutation :

Au-delà des collections (livres, CD, DVD, multiples supports ludiques, ressources numériques), les médiathèques et les ludothèques, en tant qu'équipements culturels de proximité, mènent des actions dans des domaines variés et **travaillent quotidiennement en partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire** : accueil et animations à destination des enfants (accueil des classes et d'activités périscolaires), programmation de spectacles (contes, concerts, projections, expositions, évènements ludiques hors les murs...).

Les médiathèques ne sont plus exclusivement des lieux d'accès à la culture et à la connaissance, elles sont devenues des lieux de sociabilité qui répondent à des enjeux sociétaux fondamentaux : la lutte contre l'illettrisme, l'inclusion numérique, l'éducation aux médias et à l'information, l'accueil des publics en situation de handicap.

Aujourd'hui, 8 équipements sont situés en quartier politique de la ville :

- **Athis- Mons**
 - Médiathèque Simone de Beauvoir
 - Médiathèque René Goscinny
 - Ludothèque du Val
 - Ludothèque La Marelle
- **Villeneuve Saint Georges**
 - Médiathèque Jean Ferrat
 - Médiathèque René Fallet
 - Le médiabus
- **Viry-Châtillon**
 - Médiathèque Montesquieu

Projets hors les murs :

- **Savigny sur Orge**
 - Médiathèque André Malraux qui intervient dans le quartier de Grand Vaux

LES ACTIONS SPECIFIQUES POLITIQUE DE LA VILLE :

Elles s'inscrivent dans le projet de service du réseau de la lecture publique et du jeu (axe 3 du projet d'établissement du réseau), dans le CTL (Contrat-Territoire lecture) signé en 2021 avec la DRAC Ile-De France (axe 3 du CTL).

Les actions s'articulent autour de 4 objectifs principaux :

- la lutte contre l'illettrisme et la maîtrise de la langue
- la lutte contre la fracture numérique
- l'appréhension d'un lieu culturel à travers le livre ou du jeu

Les engagements des villes

Ceux-ci figurent dans les fiches quartiers correspondantes.

Les engagements du Département de l'Essonne



Le Conseil départemental est un partenaire des contrats de ville par ses compétences obligatoires et facultatives :

- L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté ;
- Les collèges ;
- La culture ;
- L'aide aux collectivités et aux associations en matière notamment d'environnement, de politique de la ville, de culture et de sport ;
- Le soutien à l'emploi local ;
- La jeunesse ;
- La prévention et la sécurité ;
- Le logement, avec notamment le Fonds de solidarité logement (FSL)

Les services territorialisés départementaux, au titre de leurs missions d'accueil, d'écoute, d'orientation, et d'accompagnement social et médico-social auprès des publics les plus fragiles, sont des interlocuteurs et des partenaires qui œuvrent à la cohésion sociale.

La mobilisation des politiques relevant de ses compétences, est nécessaire pour répondre aux problématiques des 47 quartiers prioritaires essonniers, qui représentent près de 14% de la population départementale.

Par ailleurs, en septembre 2017, le Conseil départemental a adopté sa politique départementale en matière de cohésion sociale et urbaine qui régit, au-delà de ses compétences obligatoires, ses interventions volontaires en matière de politique de la ville.

Deux fonds ont ainsi été créés :

- Le Fonds Départemental de Renouvellement Urbain (FDRU), doté de 30 millions d'euros, destiné au soutien des opérations d'investissement en faveur des 14 NPNRU essonnais ;
- Le Fonds Départemental de Cohésion Sociale (FDCS), destiné à soutenir la mise en œuvre d'actions de proximité en fonctionnement, dans les champs de l'éducation, du lien social, de l'insertion par l'emploi et de la prévention santé.

En sus, les engagements attendus du Conseil départemental de l'Essonne sont :

- Participer à l'ensemble des dispositifs « politique de la ville » inscrits dans les contrats de ville, en mobilisant ses services et éventuellement ses fonds dédiés.
- Partager les indicateurs d'observation, de suivi et d'évaluation avec l'ensemble des signataires.

L'engagement du Conseil départemental de l'Essonne est fonction des délibérations en vigueur.

Les engagements du Département du Val de Marne



Le Département réaffirme son engagement pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. Pour optimiser l'impact de l'intervention départementale, il souhaite être pleinement associé à la gouvernance de la politique de la ville aux côtés de l'ensemble des partenaires, au sein des instances techniques et des instances de pilotage.

Dans le cadre de ce nouveau contrat de ville, l'enjeu pour le Département sera d'apprécier les besoins particuliers des habitants et les modalités d'une territorialisation des politiques départementales à même d'y répondre. Ce travail sera à mener tout au long de la vie du contrat, à travers une mobilisation des directions métiers du Département concernées et en lien étroit avec les partenaires du contrat de ville, en premier lieu l'EPT et les villes.

Dans le cadre de ses compétences, le Département a identifié 6 champs d'intervention croisant les thématiques prioritaires du contrat, sur lesquels il souhaite prioriser ses interventions au sein du contrat de ville pour mener des actions spécifiques et adaptées : l'insertion sociale et professionnelle, la Protection Maternelle et Infantile, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la prévention spécialisée, la réussite éducative des collégiens, et la transition écologique.

Le Département poursuivra également sa politique d'investissement en faveur des quartiers, à travers son engagement au sein des NPRU et des QPV hors renouvellement urbain (politique de l'habitat, soutien aux équipements de proximité, interventions sur ses infrastructures et équipements) et son soutien auprès du tissu associatif, gage de cohésion sociale dans les quartiers.

Enfin, il mobilisera l'Observatoire des Quartiers d'Habitat Social (OQHS) comme outil d'analyse et de prospective permettant d'évaluer, d'orienter et le cas échéant d'adapter les politiques départementales en faveur des quartiers prioritaires.

Les engagements de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne



La Caisse d'allocations familiales (CAF) du Val-de-Marne, s'inscrit pleinement dans les orientations déterminées dans la convention d'objectifs et de gestion, signée entre l'Etat et la caisse nationale des allocations familiales pour la période 2023-2027, relative notamment à la conciliation entre vie professionnelle et familiale et à l'insertion des familles dans leur environnement socio-économique.

Aussi, la CAF du Val-de-Marne voit dans le nouveau « contrat d'engagements 2030 », une opportunité de réaffirmer son intervention départementale et locale au service des familles et aux côtés des partenaires locaux.

C'est à ce titre que la CAF du Val-de-Marne s'engage, par un soutien méthodologique et financier adapté, à soutenir le développement des équipements et services sur les territoires reconnus au titre de la géographie prioritaire et en cohérence avec les conventions territoriales globales signées avec les communes.

Ainsi, la CAF du Val-de-Marne renforce son soutien aux collectivités locales et acteurs locaux pour le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, le soutien à l'exercice de la fonction parentale, l'accompagnement aux loisirs et à la scolarité des enfants et des jeunes.

Quant aux équipements de proximité favorisant l'animation de la vie sociale, comme les centres sociaux et les espaces de vie sociale, la CAF du Val-de-Marne poursuit ses efforts pour maintenir et développer les projets mis en œuvre par ces structures.

La CAF du Val-de-Marne aura une attention particulière sur les projets innovants, facilitant l'insertion socioprofessionnelles des parents de jeunes enfants et élaborés à partir de la participation des jeunes. En dernier lieu, la CAF du Val-de-Marne s'engage à concourir à la réussite des prérogatives transversales des contrats « engagements 2030 » que sont l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations.

Les engagements de la caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne

En juillet 2023, l'État et l'Assurance Maladie ont signé une nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) pour la période 2023-2027. Ce contrat pluriannuel définit à la fois les orientations, les moyens alloués et les objectifs à atteindre par l'Assurance Maladie.



Les orientations de la COG sont déclinées sur les territoires par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) à travers des actions et des initiatives concrètes adaptées aux spécificités locales.

Dans le Val-de-Marne, la CPAM a engagé des actions prioritaires à l'attention des publics les plus vulnérables ou éloignés du système de santé, afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Ainsi, dans le cadre des contrats de ville « Quartiers 2030 », les engagements de la CPAM portent sur les thématiques suivantes :

➤ **Les données statistiques**

La CPAM du Val-de-Marne a la capacité de mettre à disposition des données statistiques qui permettent d'analyser les déterminants de santé du territoire, qu'il s'agisse de la prévalence et du coût de la prise en charge des pathologies, des caractéristiques populationnelles, de la couverture santé, du recours aux dispositifs de prévention ou encore de la démographie médicale.

Ces données sont disponibles sur des sites interactifs en *open data* comme Data Pathologies, Data Professionnels de santé ou Rezone CPTS.

La CPAM peut également mettre à disposition de l'établissement public territorial certaines données détaillées pouvant aller jusqu'au quartier afin de permettre la mise en place d'actions ciblées.

➤ **L'accès aux droits et aux soins**

La CPAM du Val-de-Marne propose à son réseau de partenaires un canal privilégié pour saisir les conseillers Mission Accompagnement en Santé (MiSas) qui accompagnent de façon attentionnée et personnalisée les assurés en rupture numérique, en renoncement aux droits ou aux soins.

Elle s'engage également à favoriser l'inclusion numérique des assurés, notamment en proposant des formations à l'usage des services en ligne du compte Ameli et de Mon Espace Santé aux relais territoriaux comme les conseillers numériques France Services agissant au plus près des populations sur les territoires.

Enfin, la CPAM du Val-de-Marne est mobilisée, depuis 2023 avec les acteurs de santé du territoire, sur la recherche active de médecins traitants pour améliorer l'accès et le parcours de soins des patients atteints d'une ou plusieurs affections de longue durée (ALD).

➤ **L'Action Sanitaire et Sociale**

Via ses fonds d'action sanitaire et sociale (ASS), la CPAM permet aux assurés de bénéficier d'une aide financière individuelle et ponctuelle, intervenant en complément des prestations légales, pour aider les assurés aux revenus modestes à faire face aux dépenses imprévues liées à leur état de santé.

De même, elle finance des projets associatifs agissant au plus près des val-de-marnais, notamment les plus fragiles, à travers ses appels à projets locaux (ASS) ou nationaux (Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire – FNPEIS et le Fond de lutte contre les addictions - FLCA) portant sur des thématiques prioritaires d'accès aux droits, de prévention, de promotion de la santé ou encore d'inclusion numérique.

➤ **La prévention et promotion de la santé**

Dans le cadre du virage préventif porté par l'Assurance Maladie, la CPAM développe des actions de prévention ou de sensibilisation portant notamment sur les thématiques suivantes :

- la promotion du dépistage des cancers du sein, du colon et de l'utérus allant jusqu'à la prise de rendez-vous avec les professionnels de santé,
- la santé mentale : dispositif Mon Psy revalorisé et les formations sur les premiers secours en santé mentale (PSSM),
- les dépistages organisés des cancers via des actions de communication globales (envoi des invitations) mais également attentionnées envers les publics qui ont un besoin d'accompagnement plus accentué notamment par le biais d'appels individuels ou d'actions de terrain,
- l'éducation à la santé avec des dispositifs reconnus comme « M T Dents » qui promeut la santé bucco-dentaire, mais aussi des dispositifs plus récents comme la « Mission Retrouve Ton Cap » (MRCT) qui agit sur le volet nutrition et santé mentale, etc.,
- la santé de la future maman et de son enfant avec un accompagnement dès la déclaration de grossesse par le biais d'ateliers maternité, mais aussi des ateliers sur la santé environnementale (sensibilisation aux perturbateurs endocriniens) mis en place en collaboration avec le Conseil Départemental.

➤ **L'action sur la démographie médicale**

La CPAM du Val-de-Marne agit à plusieurs niveaux pour réduire les inégalités observées entre les territoires dans l'accès aux soins et, notamment, aux médecins :

- sur l'installation de nouveaux médecins, il existe des dispositifs conventionnels pour les inciter à s'installer en ville et en particulier dans les zones prioritaires où il y a trop peu de médecins. L'Assurance Maladie peut verser des primes spécifiques pour les inciter à ouvrir ou reprendre un cabinet, en en faisant la promotion dès l'Université,
- sur les modes d'exercice, pour répondre aux aspirations des jeunes médecins qui ne souhaitent plus exercer de manière isolée, mais en groupe ou en réseau, l'Assurance Maladie et l'ARS soutiennent le déploiement de nouvelles modalités d'exercice, comme les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP) ou les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), lesquelles s'appuient sur des projets de santé adaptés au territoire, en plaçant le patient au cœur des parcours de soin,
- d'autres leviers existent pour libérer du temps aux médecins comme la mise en place d'assistants médicaux ou le partage des tâches avec d'autres professionnels de santé.

➤ **La coordination partenariale**

La CPAM mène une politique active de développement des partenariats auprès :

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

- de la branche famille : la CPAM a engagé des travaux en communs avec la CAF du Val de Marne pour permettre de mieux lutter contre le non-recours aux droits et aux prestations, et mieux accompagner vers le soin,
- des collectivités territoriales : la CPAM est signataire et acteur de tous les Contrats Locaux de Santé 2^{ème} génération, un outil permettant de garantir un accompagnement sur des communes prioritaires qui ont engagé une démarche active en santé,
- des associations : la CPAM conclut un certain nombre de conventions d'accès aux droits et aux soins avec le tissu associatif local pour détecter et accompagner les publics les plus vulnérables.

Les engagements de Valophis Habitat

Valophis Habitat, OPH départemental, porte des objectifs et ambitions en matière de politiques sociales dont celles contractualisées dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026 avec le conseil Départemental du Val de Marne. Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs cibles du contrat de ville Engagements 2030. Parmi les objectifs du CPOM les suivants constituent donc une priorité d'intervention pour Valophis dans le cadre du contrat de ville :



- favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi
- accompagner les activités éco-responsables favorisant le lien social
- améliorer en continu le parc existant et accompagner les locataires au changement d'usage de leur logement : maîtrise des consommations d'eau et d'énergie
- développer des réponses adaptées en faveur de personnes âgées et/ou en situation de handicap

Les engagements de Valophis Habitat se déclinent tel que suit :

- Participer aux instances de pilotage du contrat de ville « Engagements 2030 » de Grand Orly Seine Bièvre
- Participer aux instances spécifiques de gouvernance de l'abattement de la TFPB sauf en cas d'exonération de TFPB longue durée couvrant toute la période du contrat de ville
- Après signature des conventions, élaborer en concertation avec les Villes, l'Etat, l'EPT et les habitants, les plans d'actions conditionnant l'abattement de TFPB, dans le respect du cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB et du référentiel de l'Union Sociale de l'Habitat
- Participer aux dispositifs de pilotage stratégiques et opérationnels des NPNRU d'Orly, Choisy-le-Roi et Villeneuve Saint-Georges
- Participer à l'observation du territoire et à la démarche évaluative
- Mettre en œuvre les objectifs de la Conférence Intercommunale du Logement et de la Convention Intercommunale d'Attribution et de Mixité Sociale (ex : favoriser la mixité sociale, loger les publics prioritaires, favoriser les mutations, travailler l'adéquation entre ressources et logement...) en coordination avec chaque collectivité et l'EPT au travers des réformes de l'attribution (gestion en flux, cotation des demandes de logement)

Les engagements d'ICF Habitat



ICF Habitat La Sablière œuvre à la réalisation des politiques logement de l'Etat, des collectivités territoriales et de SNCF, son actionnaire de référence. ICF Habitat développe un habitat responsable et diversifié (logements sociaux, intermédiaires ou à loyers libres ; résidences adaptées à des publics spécifiques ; hébergement temporaire) ainsi qu'une offre de commerces et de services de proximité. Cette diversité de solutions favorise la mixité sociale des territoires et le parcours résidentiel des locataires.

ICF Habitat La Sablière place l'humain au cœur de ses actions. Les équipes du bailleur travaillent chaque jour au bien-être et à la qualité de vie des locataires, et élargissent continuellement leurs champs d'intervention (renforcer le lien social et le bien vivre ensemble, favoriser l'insertion professionnelle, accompagner les initiatives associatives et locales, etc.). ICF Habitat La Sablière

favorise également la mixité et la parité femme-homme au sein de son entreprise avec une politique de lutte contre les discriminations en tout genre, ce qui impacte positivement les actions et dispositifs déployés auprès des locataires du parc (les équipes de proximité suivent des formations contre les violences faites aux femmes, etc.).

Dans le cadre de la rédaction du contrat de ville Engagements 2030 de l'EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre, ICF Habitat La Sablière officialise son engagement par des mesures fortes à destination de ses locataires résidant dans les QPV de Villeneuve-Saint-Georges :

- Continuer de soutenir les associations locales qui accompagnent la jeunesse, soutiennent la parentalité, proposent des espaces de vie et de citoyenneté, luttent contre l'illettrisme et le non-recours, etc. par des conventions de partenariat ou de mise à disposition de locaux associatifs (Arc-en-Ciel, Droits Solidaires, Villeneuve Ma Voix, Femmes Solidaires de Villeneuve Saint-Georges et d'Ailleurs),
- Améliorer le cadre de vie des locataires et favoriser ainsi le bien vivre-ensemble au sein des résidences des quartiers prioritaires en renforçant les actions de sécurisation, de propreté et d'embellissement (sur-entretien, enlèvement des épaves et encombrants, réalisation de fresques, participation au CLSPD et au GUP, etc.),
- S'accompagner d'acteurs associatifs pour proposer des actions ciblées aux locataires (séances de jardinage avec Graine de Jardinier ou Jadopteunpotager.com, séances de sport avec Green City Fit, ateliers de co-réparation de vélos avec Pluriels94),
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir des locataires, gardiens et associations par des démarches participatives (appel à projet annuel, permis de végétaliser, comités des résidents),
- Privilégier les chantiers d'insertion ou chantier jeunes lorsque des petits travaux de peinture, d'entretien des espaces verts ou de bricolage sont nécessaires,
- Adapter les résidences aux changements climatiques par des actions responsables (sobriété énergétique, jardins partagés, sensibilisation au compost et au tri sélectif, etc.).

ICF Habitat La Sablière s'engage également auprès des collectivités et des partenaires du contrat de ville :

- A participer aux conférences annuelles du contrat de ville Engagement Quartier 2030 de l'EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre,
- A participer aux séances de travail sur la rédaction des conventions d'abattement de la TFPB et aux séances de bilan et de programmation annuelles de l'abattement TFPB, ainsi qu'aux diagnostics en marchant des différents QPV.

Les engagements de Paris Habitat



- Participer à la mise en œuvre du contrat « Engagements 2030 » et à ses instances de pilotage en ce qui concerne les deux QPV d'implantation de Paris Habitat à Vitry-sur-Seine (Les Combattants et Commune de Paris-8 Mai 1945) ;
- En complémentarité des actions de l'Etat et des collectivités territoriales, concourir à l'amélioration de la tranquillité résidentielle des sites ;
- Participer à l'observation du territoire et à la démarche évaluative ;
- Participer aux démarches de GUSP, en apportant une vigilance particulière aux enjeux liés à la transition écologique ;
- Mettre en œuvre les objectifs de la Conférence Intercommunale du Logement, de la Convention Intercommunale d'Attribution et de la réforme des attributions pour favoriser la mixité sociale dans les QPV ;
- En cas de mobilisation de l'abattement de TFPB pour les patrimoines concernés : participer aux instances spécifiques de gouvernance de l'abattement de la TFPB et participer à l'élaboration de programmes d'actions en concertation avec la Ville de Vitry-sur-Seine, l'Etat et l'EPT, et en tenant compte des besoins des habitants, de manière à renforcer la qualité de service aux locataires, améliorer leur cadre de vie et soutenir les associations de quartier.

Les engagements de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts



Pour cette nouvelle génération de contrats de ville « Engagements 2030 », la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale, en vue :

- d'accélérer le verdissement des quartiers** : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement de réseaux de chaleur, décarbonation de la mobilité, etc.) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc.),
- de favoriser l'investissement** dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants,
- de soutenir l'entrepreneuriat** via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance.

Pour ce faire, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts déploie son offre globale, mais aussi des programmes ou interventions dédiées, prévus notamment dans le cadre de la convention d'objectifs signée avec l'État relative aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il s'agit notamment :

- de **crédits d'ingénierie** pour co-financer l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé,
- de **fonds propres pour investir** dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale,
- de **prêts de long terme** pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux, mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts veillera également à ce que l'ensemble de ses dispositifs de droit commun bénéficient aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (foncières de redynamisation, investissements pour la mobilité durable, France Services, etc.).

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de son cadre d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

Les engagements de Bpifrance



Créée par la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012, la **Banque publique d'investissement (BPI)**, dénommée Bpifrance, **propose** en matière de droit commun, des solutions variées : innovation, financement, garantie, fonds propres, international, accompagnement.

S'agissant des programmes spécifiques, Bpifrance met en place des dispositifs dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 aux côtés d'acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial (Fonds

social européen, État, Régions, autres collectivités, fondations, banques, etc.) en appuyant son action sur des réseaux, notamment les Réseaux membres du collectif Cap Créa³ :

-15 briques de solutions : le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 se décline en 15 actions pour détecter, informer, orienter, accompagner, financer, accélérer et développer l'entrepreneuriat dans les quartiers.

-Concours Talents des Cités : un concours national qui valorise les entrepreneurs des quartiers et les solutions d'accompagnement à la création d'entreprise. Il mobilise les réseaux du collectif Cap Créa et l'écosystème local à chaque étape.

-La Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030 : des événements au cœur des territoires prioritaires, associant les acteurs de l'entrepreneuriat, de la cohésion et de la culture. Ils proposent des informations, des ateliers, du networking et des festivités.

-les Bus de l'Entrepreneuriat : des dispositifs itinérants qui offrent aux publics éloignés un espace de rencontre, d'information et d'orientation. Ils détectent les talents dans les QPV et les orientent vers les structures partenaires adaptées.

-les CitésLab : des chefs de projet qui détectent, préparent et orientent les entrepreneurs en devenir et en activité. Ils sont présents et interviennent au plus près des quartiers. Ils assurent un flux qualifié à l'écosystème local de l'accompagnement.

-les Carrefours de l'entrepreneuriat : le regroupement des forces vives de l'écosystème entrepreneurial. Ce collectif mutualise et coordonne leurs moyens et leurs expertises. Il regroupe dans un même lieu les acteurs de l'accompagnement à la création.

-le renforcement des actions des Réseaux : pour adapter leur accompagnement à la nature du besoin des entrepreneurs des quartiers.

-un nouveau Prêt d'honneur Quartiers : un prêt à taux zéro déployé notamment par les Réseaux financeurs du collectif Cap Créa. Il répond massivement aux besoins de fonds propres des créateurs.

-des actions renforcées en soutien aux projets innovants : grâce au programme French Tech Tremplin avec une Bourse French Tech. Il favorise l'émergence de start-up ambitieuses issues ou implantées dans les QPV.

-un nouveau prêt bonifié Flash : un prêt 100% digital à destination des TPE de plus de 3 ans. Il permet de financer des besoins de trésorerie, d'investissement ou de développement.

-un nouveau Fonds de fonds en investissement : qui souscrirait notamment dans un fonds Commerces, pour accompagner la création de commerces de proximité en QPV, notamment sous forme de franchise.

-une équipe Fast Track to Cash : qui facilite l'accès au financement des projets les plus ambitieux et leur orientation vers les solutions spécifiques ou de droit commun. Elle accompagne les entrepreneurs des QPV dans leur recherche de financement.

-les accélérateurs : Emergence, Création et TPE, trois familles d'accélérateurs déployées en lien avec les partenaires. Ils offrent un accompagnement intensif d'une promotion d'entreprise, comprenant conseil, formation et networking.

-des nouveaux modules d'accompagnement et d'incubation : pour répondre à des besoins particuliers, tels que l'accès aux marchés publics et privés ou le Comex de poche. Ils apportent de la visibilité, de la crédibilité et du mentorat aux entrepreneurs.

Le programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** » permet de développer une véritable boîte à outils, adaptable aux besoins des entrepreneurs des QPV et déclinable aux spécificités locales, afin de mieux « détecter, orienter, accompagner, financer et accélérer » les projets de création d'entreprises.

³ Le collectif Cap Créa réunit les 26 Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise partenaire de Bpifrance (de la sensibilisation des jeunes au Rebonds). Il porte l'ambition de doubler le nombre d'entreprises pérennes créatrices de valeur ajoutées et d'emploi en renforçant leurs actions dans tous les territoires et auprès de tous les publics notamment jeunes et femmes. Présent sur l'ensemble du territoire avec 3000 implantations, 5000 salariés et 55 000 bénévoles, ce collectif a sensibilisé plus de 400 000 personnes à l'entrepreneuriat, et accompagné 150 000 porteurs de projets, contribué à plus de 70 000 créations d'entreprises et généré près de 120 000 emplois en France. Les QPV représentent en moyenne 8% de leur activité soit un niveau comparable au poids des QPV dans la population nationale.

La déclinaison communale du contrat de ville

En complément de cette démarche de coordination portée au niveau territorial, un travail a été engagé à la maille communale visant à territorialiser les ambitions fixées à l'échelle de Grand-Orly Seine Bièvre. **L'élaboration des « fiches quartiers » a été articulé autour des axes initialement définis au niveau national**, à savoir : « émancipation pour tous », « transitions écologiques et énergétiques », « tranquillité publique et sécurité » et « plein emploi ». Chacun de ces axes rejoint les orientations territoriales, avec certaines variantes (par exemple le thème « émancipation » réunit les volets éducation et santé).

Ainsi, **il a été retenu un principe d'articulation et d'alimentation réciproque entre les échelons communaux et intercommunal** dans la définition des ambitions du territoire, pouvant se présenter de la façon suivante :

Thématiques nationales (arborescence des fiches quartiers)	Orientations du socle commun associées
Emancipation pour tous	Œuvrer pour l'émancipation et la réussite éducative des jeunes
	Garantir la santé et le bien-être des habitants
	Renforcer la maîtrise de la langue et la lutte contre l'illectronisme
	Garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers
Transition écologique et énergétique	Garantir la santé et le bien-être des habitants
	Accompagner la transition écologique et énergétique au sein des quartiers
	Faire du renouvellement urbain un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de la qualité de vie des habitants
Tranquillité publique et sécurité	Garantir la tranquillité publique et la cohésion sociale au sein des quartiers
Plein Emploi	Accompagner chacune et chacun vers l'insertion et l'emploi

Arcueil

CHAPERON VERT Arcueil et Gentilly

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Une identité forte liée au sentiment d'appartenance au quartier du Chaperon vert, situé à cheval entre Arcueil et Gentilly (un esprit « village »)
- Opération de renouvellement urbain (ANRU1) réussie du point de vue de l'amélioration du cadre de vie
- Une bonne situation géographique (près de Paris, tout près de la CIUP)
- Bien desservi (à équidistance des gares Laplace et Gentilly)
- Bien pourvu en commerces de proximité et situé à proximité de la Vache noire
- Bien doté en équipements de proximité (le CMUS, city stade, aires de jeux, Gymnase Carmen Le Roux)
- Structure d'animation sociale en devenir (La Maison du Projet)
- Une vie de quartier animée grâce à un tissu commercial et associatif riche

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un quartier « qui se suffit à lui-même », éloigné des centres villes d'Arcueil et de Gentilly
- Besoin d'accompagner la mixité sociale, induite par l'opération de renouvellement urbain, en favorisant la création de liens sociaux entre les anciens et les nouveaux habitants
- Une nostalgie de l'ancienne place du « village » qui accueillait le marché et sur laquelle était située l'école intercommunale
- Le réaménagement de la place Marcel Cachin dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain: place trop minérale, manque de verdure et d'ombre
- Problèmes de propreté et de gestion des déchets, plus ou moins importants selon les zones d'habitation
- Difficultés à toucher le public jeune
- Fermeture de la structure jeunesse Oxy'jeunes



Indicateurs clés

Population (2022)	3 130
Part des moins de 24 ans (2022)	37,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	15,4 %
Indice de jeunesse (2022)	2,1
Part des étrangers dans la population (2022)	21 %
Part de familles monoparentales (2022)	35 %
Part de la population sans diplôme (2022)	34,1 %
Taux d'emploi (2022)	59,6 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 570 €

CHAPERON VERT

Arcueil et Gentilly

La stratégie pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par les communes (à horizon 6 ans) :

- Favoriser le développement de liens sociaux entre les anciens et les nouveaux habitants dans le contexte de renforcement de la diversité sociale qui s'est opéré à la suite de la rénovation urbaine

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Consolider la création d'un Espace de vie sociale intercommunal à la Maison du Projet et favoriser l'implication des habitants dans la gouvernance et le fonctionnement de la structure
- Renforcer le partenariat entre les acteurs locaux, institutionnels et associatifs, et encourager les habitants à participer à la vie associative et citoyenne de leur quartier
- Développer des actions à destination des jeunes (11-25 ans) à l'échelle du quartier

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un enjeu de mixité sociale et de mieux vivre ensemble
- Un enjeu de réappropriation de l'espace public par les habitants
- Un besoin de coordination des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits, de la lutte contre la fracture numérique et de la lutte contre l'illettrisme
- Une offre insuffisante à destination des jeunes à l'échelle du quartier et un manque de coordination des acteurs qui interviennent auprès de la jeunesse
- Un enjeu d'accès aux soins et de prévention de la santé, notamment en matière de santé mentale

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- La coordination des acteurs pour l'organisation d'événements réguliers, type fêtes de quartier (Fête du Chap, Fête de Noël du Chap, etc.), co-portée par les Villes d'Arcueil et de Gentilly (en alternance) et par le bailleur Valdevy
- Le Centre Municipal Universitaire de Santé
- La Maison du Projet qui accueille plusieurs associations et services municipaux qui œuvrent dans différents domaines - Retour à l'Essentiel, ANDES, Nouvelles voies, Plateau 31, Passages associatifs, Bibliothèque Hors les Murs (Médiathèque d'Arcueil) et prochainement le Cyberespace de Gentilly - et qui tend à devenir un espace de vie sociale agréé par la CAF
- Le city stade
- La salle municipale de Gentilly
- Le Gymnase Carmen Le Roux
- Les instances de démocratie participative (collectif citoyen de quartier Joliot Curie à Arcueil et le conseil de quartier du Chaperon vert à Gentilly)
- Les clubs de prévention AEF 94 (Arcueil) et Espoir CFDJ (Gentilly)
- Des associations du quartier qui interviennent auprès des jeunes (Umanah, Académie du hip hop – Flymen Vision)
- Un partenariat renforcé entre les communes d'Arcueil et de Gentilly et le bailleur Valdevy dans le cadre du dispositif d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Accompagner et soutenir la structuration d'un EVS porté par la Maison du Projet	Aider à consolider la gouvernance et le fonctionnement de l'association et à adapter son organisation aux missions d'un EVS
	Favoriser l'implication des habitants, usagers et bénévoles, dans la vie de la structure et leur participation à l'élaboration du projet social et à sa mise en œuvre
	Renforcer les synergies entre les partenaires, institutionnels et associatifs, qui interviennent à la Maison du projet

CHAPERON VERT
Arcueil et Gentilly

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer l'accès aux droits, la lutte contre la fracture numérique et la lutte contre l'illettrisme	<p>Augmenter la fréquence de la permanence d'accès aux droits (accompagnement administratif, social et juridique): projet de permanence hebdomadaire proposée par Nouvelles voies à la MDP en partenariat avec le bailleur Valdevy et la Ville d'Arcueil</p> <p>Consolider l'espace numérique (amplifier les horaires d'ouverture des permanences numériques, y proposer des formations aux outils numériques), déploiement des permanences du cyberspace de Gentilly</p> <p>Renforcer les ateliers sociolinguistiques avec la mise en place d'ateliers sociolinguistiques à la Maison du Projet, en complément des ASL mis en place par la Ville de Gentilly</p> <p>Soutenir les actions régulières et les animations ponctuelles proposées par la bibliothèque hors les murs (Médiathèque L. Pergaud à Arcueil) et la bibliothèque de quartier de Gentilly</p>
Encourager la réappropriation de l'espace public par les habitants, favoriser la création de lien social et la participation des habitants	<p>Développer les démarches d'« aller vers » pour aller à la rencontre de tous les habitants et notamment des publics les plus « éloignés » ou les plus « empêchés »</p> <p>Créer des espaces de rencontres et de convivialité; proposer plus d'événements et d'animations sur l'espace public, et notamment sur la place Marcel Cachin, dans les aires de jeux, les équipements sportifs et les espaces verts</p> <p>Développer les actions intergénérationnelles pour tisser du lien social entre les générations</p> <p>Encourager et accompagner les initiatives citoyennes</p>
Renforcer le soutien à la parentalité	<p>Pérenniser les accueils parents/enfants: Action « ça joue au Chap » par la Maison des solidarités et Accueil parents/bébés par Passages associatifs</p> <p>Mettre en place des groupes de parole et d'entraide entre les parents</p> <p>Accompagner les dynamiques collectives des parents d'élèves des écoles du quartier (ex: Olympes de Gougues et Jean Lurçat)</p>
Accroître l'offre artistique, culturelle et sportive	<p>Développer plus d'actions artistiques, culturelles et sportives à destination des jeunes en s'appuyant notamment sur les acteurs déjà existants (Retour à l'Essentiel, BHLM - Médiathèque L. Pergaud, Des ricochets sur les pavés, Plateau 31, les clubs sportifs locaux, etc.)</p>
Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes	<p>Encourager l'engagement citoyen des jeunes (accompagner l'émergence et le montage de projets portés par des jeunes)</p>

CHAPERON VERT
Arcueil et Gentilly

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser l'accès aux soins, développer les actions de prévention de la santé et renforcer les compétences psychosociales	<p>Renforcer le partenariat entre les acteurs de la santé et les structures de l'animation sociale</p> <p>Favoriser le développement d'actions de prévention « hors les murs » et notamment des actions de dépistage (diabète, cardiovasculaire, audition, etc.) pour faciliter la mise en place de protocoles de soins</p> <p>Soutenir l'offre de services en matière de santé mentale et notamment les consultations psychologiques proposées par Passages associatifs</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permanences numériques ayant élargi leurs horaires d'ouverture • Nombre de démarches d'aller vers réalisées • Nombre d'espaces de rencontres et de convivialité créés • Nombre de groupes de parole et d'entraide entre les parents • Nombre d'actions de prévention « hors les murs » et notamment des actions de dépistage 	

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des situations de précarité énergétique rencontrées par les habitants
- Des problèmes de propreté et de gestion des déchets plus ou moins importants selon les zones d'habitation
- Des enjeux en matière d'alimentation durable
- Un travail sur les mobilités douces, notamment pour favoriser et sécuriser la pratique piétonne et cyclable au sein du quartier

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Les jardins partagés - Jardin des rêves et autres projets en cours (Framboiseraie et jardin partagé)
- La distribution de paniers de fruits et légumes bio et/ou circuit court par l'ANDES à la MDP, en partenariat avec le bailleur Valdevy et la Ville d'Arcueil
- Opérations de nettoyage du quartier par les habitants menées par Lambidou, AEF 94, Espoir CFDJ, le conseil de quartier de Gentilly, en partenariat avec le bailleur Valdevy et les municipalités
- Le vélo cargo de la Ressourcerie La Mine
- Les composteurs

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la présence de la nature en ville et la réappropriation de l'espace public par les habitants	Essaimer les jardins partagés et les permis de végétaliser
Favoriser l'accès à une alimentation durable	Pérenniser la vente de paniers de fruits et légumes bio et/ou circuit court (point de vente hebdomadaire géré par l'ANDES)
Favoriser les mobilités douces	<p>Promouvoir l'utilisation du vélo dans le cadre du plan vélo : amélioration des aménagements cyclables, apaisement des rues, stationnement vélo aux abords des équipements publics, étude de circulation</p> <p>Mettre en place des ateliers d'apprentissage du vélo en ville (projet de vélo école pour adultes), des ateliers de réparation de vélos et une bourse aux vélos, piste d'éducation routière durant les initiatives estivales</p>

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Propreté et gestion des déchets et lutter contre les nuisibles	Pérenniser le sur-entretien des parties communes (halls, escaliers, ascenseurs) et renforcer l'entretien des espaces extérieurs (allées, jardins, parkings en pied d'immeuble, etc.)
	Mettre en place un nouveau système de collecte des déchets
	Sensibiliser à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion des composteurs
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jardins partagés ouverts • Nombre d'ateliers d'apprentissage du vélo déployés • Mise en place effective d'un nouveau système de gestion des déchets • Nombre de composteurs mis en place 	

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un quartier nettement plus apaisé et plus tranquille depuis l'opération de rénovation urbaine
- Des conduites à risque, des actes d'incivilité et de délinquance (rodéos sauvages, trafic de stupéfiants, dégradation de biens privés...) qui perdurent toutefois, à une intensité plus ou moins forte selon les périodes
- Stationnement sauvage et anarchique
- Un besoin d'accompagner les jeunes et les moins jeunes fragilisés socialement et économiquement

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Clubs de prévention AEF 94 (Arcueil) et Espoir CFDJ (Gentilly)
- Coordination des acteurs pour la mise en place d'événements festifs et d'animations intergénérationnelles en faveur du mieux vivre ensemble
- Des associations du quartier qui interviennent auprès des jeunes (Umanah, Académie du hip hop – Flymen Vision)

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la prévention et la médiation	Renforcer le partenariat entre les clubs de prévention et les associations qui interviennent auprès des jeunes
	Renforcer les liens entre la police nationale, les polices municipales (via des opérations conjointes), le bailleur et la population
	Développer la vidéo-protection dans les zones stratégiques (du côté de Gentilly)
	Développer les actions de sensibilisation et de prévention à destination de tous les publics (jeunes, parents, seniors, etc.) et plus particulièrement la prévention des conduites à risque (prévention routière, prévention des addictions...)
	Accompagner les commerçants sur la sécurité des commerces (CLSPD)
Lutter contre le stationnement sauvage et anarchique	Renforcer les contrôles de stationnement (bailleur/Police nationale/Villes) pour permettre de fluidifier les usages
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de zones couvertes par la vidéo-projection • Nombre d'actions de sensibilisation et de prévention des conduites à risque déployées 	

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un taux de chômage important, qui touche notamment les jeunes, les plus de 50 ans et les personnes de nationalité étrangère

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Un quartier situé à proximité de pôles d'emplois importants (rue Lénine, RD920...)
- Mission locale INNOVAM et Agence France Travail à Cachan
- Chantiers éducatifs menés par les clubs de prévention AEF 94 et Espoir CFDJ, en partenariat avec le bailleur Valdevy et les municipalités
- PIJ (Espaces jeunes d'Arcueil et Gentilly)
- Salon de l'artisanat, des métiers, de l'apprentissage organisé par la Ville d'Arcueil
- L'action ponctuelle Café Emploi proposée par la ressourcerie La Mine

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Travailler à la levée des freins périphériques à l'emploi	Mettre en place des ateliers sociolinguistiques à la Maison du Projet, en complément des ASL mis en place par la Ville de Gentilly
	Lutter contre la fracture numérique (espace numérique à la MDP, TIC Truck – association FAIRE)
	Renforcer le développement des compétences psychosociales (cognitives, émotionnelles, sociales)
	Accroître l'offre de garde d'enfants (diversifier les modes de garde alternatifs)
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle	Développer l'accompagnement des jeunes de 16/30 ans vers la qualification et l'emploi (aides à la recherche de formations et d'emplois)
	Poursuivre les chantiers éducatifs en lien avec les clubs de prévention
	Mettre en place un salon de la formation et de l'orientation professionnelle des jeunes
Accompagnement vers l'emploi	Développer les actions de remobilisation vers l'emploi (reprise de confiance en soi, reconnaissance et valorisation des savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis, prise de parole en public)
	Développer l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation et l'aide à la préparation pour les entretiens d'embauche

CHAPERON VERT *Arcueil et Gentilly*

Plein emploi

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises situées à proximité qui recrutent	Créer un forum emploi avec des entreprises implantées sur le territoire pour faire connaître leurs offres d'emplois
Promouvoir l'auto-entreprenariat	Développer l'accompagnement des auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs
Travailler à la revitalisation commerciale	Redynamiser le marché hebdomadaire sur la place Marcel Cachin
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chantiers éducatifs déployés • Création effective d'un salon de la formation et de l'orientation professionnelle des jeunes • Nombre d'ateliers de remobilisation vers l'emploi • Création effective d'un forum emploi • Taux de chômage 	

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Bonne intégration au tissu urbain, QPV situé à proximité du centre-ville qui fait l'objet d'un projet urbain en cours « cœur de ville » (secteur Doumer, centre ancien, Bas d'Arcueil, secteur Cauchy/Convention)
- Desserte effective par bus
- Bonne couverture en espaces verts (plus ou moins qualitatifs)
- Bien doté en équipements sportifs de proximité
- Une structure jeunesse de quartier (Espace 10-13)
- Un tissu associatif qui tend à se structurer collectivement grâce à une coordination des acteurs co-pilotée par la Ville et la Maison des solidarités

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Quartier en retrait, éloigné des stations de RER (La Place et Arcueil-Cachan) et du futur métro GPE
- Quartier figé dans sa forme urbaine, pas de projet de rénovation urbaine
- Peu de mixité sociale
- Territoire fragmenté en micro-quartiers, repliés sur eux-mêmes
- Manque de centralité et de lieux de vie sociale, peu de commerces et pas de café ou de restaurant
- Sentiment d'insécurité et atteinte à la tranquillité publique liés à des incivilités et à des mésusages
- Fragmentation du tissu associatif
- Difficulté à mobiliser les habitants et à les rendre acteurs de la vie du quartier



La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Un quartier plus vivant, plus animé, plus attractif où il fait mieux vivre ensemble

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Projet de réaménagement du parc Erik Satie porté par la Ville d'Arcueil
- Projet de création d'un espace de vie sociale au sein d'un préfabriqué à proximité immédiate du Parc Erik Sati porté par la Maison des solidarités et la Ville d'Arcueil
- Développement de projets en direction de la jeunesse (14-25 ans) à l'échelle du quartier

Indicateurs clés

Population (2022)	2 062
Part des moins de 24 ans (2022)	31 %
Part des plus de 60 ans (2022)	26,5 %
Indice de jeunesse (2022)	0,9
Part des étrangers dans la population (2022)	25,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	42,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	44,2 %
Taux d'emploi (2022)	51,5 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	24,5 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	17 300 €

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER Arcueil

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un sentiment d'isolement voire d'exclusion
- Un nombre important de personnes isolées, voire marginalisées
- Des difficultés à mobiliser les habitants, à les faire participer à la vie associative et citoyenne de leur quartier
- Des îlots de pauvreté à proximité, et notamment les hôtels sociaux situés dans le quartier Kergomard

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Coordination des acteurs pour renforcer le maillage du territoire (l'interconnaissance, la communication et le partenariat entre les acteurs), accompagner la mise en place de projets structurants et favoriser la co-construction et la co-organisation d'événements réguliers, type fêtes de quartier (Grain de sel, fête de l'hiver, etc.)
- Présence hebdomadaire du camion « Culture Truck » ou « Fabrique ton quartier », un outil mutualisé entre plusieurs acteurs (Anis Gras et la Maison des solidarités, en partenariat avec la Médiathèque)
- Programme de réussite éducative
- Dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) à l'école Jean Macé
- Espace 10-13 (CLAS Guy Moquet)
- Club de prévention AEF 94
- Projet de réaménagement du parc Erik Satie en cours porté par la Ville, en partenariat avec le bailleur Valdevy
- Projet de création d'un Espace de vie sociale au sein d'un préfabriqué à proximité immédiate du Parc Erik Sati porté par la Maison des solidarités en partenariat avec la Ville d'Arcueil et le bailleur Valdevy
- Le collectif citoyen de quartier Jean Macé
- Les actions d'animation socioculturelle, destinées aux enfants et aux jeunes, proposées ponctuellement par Actuel show qui tendent à devenir des rendez-vous réguliers
- Les actions de théâtre forum destinées aux jeunes arcuillais, proposées par la Mécanique de l'Instant en partenariat avec l'Espace Jeunes
- Les actions artistiques et culturelles menées par les services municipaux et les associations locales, en partenariat avec les écoles du quartier (ex: le projet annuel de l'association ETR Balistic à l'école Jean Macé)
- Un partenariat renforcé entre la Ville d'Arcueil et le bailleur Valdevy dans le cadre du dispositif d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER
Arcueil

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser la création de lien social, la participation citoyenne, la réappropriation de l'espace public par les habitants	Créer de lieux « fédérateurs » en concertation avec les habitants (espace de vie sociale , porté par la Maison des Solidarités, parc municipal Erik Satie)
	Créer des espaces de rencontre et de convivialité (événements festifs, animations de quartier, etc.)
Renforcer l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique et l'illettrisme	Mettre en place des permanences d'accès aux droits (écrivains publics et accompagnement administratif, social et juridique)
	Mettre en place des ateliers sociolinguistiques
	Poursuivre le partenariat entre l'école Jean Macé et la Médiathèque L. Pergaud dans le cadre du dispositif OEPRE à l'école Jean Macé
Soutenir la parentalité, favoriser la réussite éducative	Développer les actions de soutien à la parentalité
	Renforcer le programme de réussite éducative et l'accompagnement à la scolarité
	Développer les actions intergénérationnelles
Renforcer l'offre artistique, culturelle et sportive destinée aux jeunes	Développer les actions artistiques, culturelles, sportives à destination des jeunes, en s'appuyant notamment sur les acteurs institutionnels et associatifs qui s'investissent déjà dans le quartier (Espace Guy Moquet, Médiathèque Louis Pergaud, Anis gras, Maison des solidarités, ETR Balistic, Mécanique de l'instant, Actuel show, le bailleur Valdevy...)
Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes	Encourager l'engagement citoyen des jeunes (accompagner l'émergence et le montage de projets portés par des jeunes)
Favoriser l'accès aux soins, développer les actions de prévention de la santé et renforcer les compétences psychosociales	Renforcer le partenariat entre les acteurs de la santé et les structures de l'animation sociale
	Favoriser le développement d'actions de prévention « hors les murs » et notamment des actions de dépistage (diabète, cardiovasculaire, audition, etc.) pour faciliter la mise en place de protocoles de soins
	Soutenir l'offre de services en matière de santé mentale
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lieux fédérateurs et d'espaces de convivialité créés • Nombre de permanences d'accès aux droits mises en œuvre • Nombre de personnes accompagnées dans le cadre du PRE • Nombre d'actions de prévention « hors les murs » 	

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER *Arcueil*

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des situations de précarité énergétique rencontrées par les habitants
- Des problèmes de propreté et de gestion des déchets
- Un manque de commerces qualitatifs en matière d'alimentation durable, saine et équilibrée
- Des freins importants pour le développement de la mobilité durable : espace dense, dénivelé important, voies routières structurantes comportant un trafic routier journalier élevé...

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Le projet de réaménagement du parc municipal Erik Satie en cours - démarrage des travaux à l'été 2024 (phase 1)
- Les jardins familiaux (St-Just/Duroc) et partagés (PVC) qui s'inscrivent dans la démarche Arcueil Ville Comestible
- Le projet de ferme urbaine chemin des Vaudenaires, en lien avec le projet de cuisine centrale pour toutes les écoles de la ville
- Le Culture Truck d'Anis Gras qui propose 2 fois par mois, en parallèle de ces rencontres artistiques, un point de vente de fruits et légumes bio en partenariat avec le Biomonde de Cachan
- L'opération de nettoyage du quartier par les habitants menée par Lambidou, AEF 94, Valdevy en partenariat avec la Ville
- L'école élémentaire Jean Macé qui a bénéficié d'un projet de végétalisation de ses deux cours et qui a récemment accueilli l'expérimentation du compostage in situ des déchets alimentaires
- La création d'un espace de convivialité (mobiliers en bois et bacs à jardiner), en lieu et place d'une poche de stationnement, dans le cadre d'un chantier participatif porté par le bailleur Valdevy, en partenariat avec AEF 94

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la présence de la nature en ville	Poursuivre le projet en cours de réaménagement du parc municipal Erik Satie : végétalisation, désimperméabilisation des sols, récupération des eaux pluviales, îlots de fraîcheur, etc. Essaimer les jardins partagés en pied d'immeuble
Favoriser l'accès à une alimentation durable	Encourager l'implantation de commerces de proximité (plus qualitatifs tout en restant accessibles financièrement) Soutenir le projet d'ouverture d'un point de vente hebdomadaire de paniers de fruits et légumes bio et/ou circuit court, géré par l'ANDES (sur le modèle de celui qui existe déjà à la MDP au Chaperon vert)

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Favoriser les mobilités douces	<p>Promouvoir l'utilisation du vélo dans le cadre du plan vélo : apaisement des rues, amélioration des contres sens cyclables, implantation de stationnements vélo dans et aux abords des écoles et des équipements publics</p> <p>Mettre en place des ateliers de réparation de vélos et une bourse aux vélos - ex: ateliers d'apprentissage du vélo (SRAV) destinés aux élèves de CM2 prévus en 2024 à l'école Jean Macé</p>
Améliorer la propreté et gestion des déchets et lutter contre les nuisibles	<p>Pérenniser l'entretien des parties communes (halls, escaliers, ascenseurs, et renforcer l'entretien des espaces extérieurs (allées, jardins, parkings en pied d'immeuble, etc.)</p> <p>Renforcer l'entretien du parc Erik Satie dans le cadre du projet de réaménagement en cours</p> <p>Développer des actions de sensibilisation au tri des déchets, mise en place de composteurs, améliorer la gestion des encombrants</p> <p>Développer des actions de dératisation</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jardins partagés en pied d'immeuble ouverts • Ouverture effective d'un point de vente hebdomadaire de paniers de fruits et légumes bio et/ou circuit court • Nombre d'ateliers de réparation de vélos déployés • Appréciation qualitative des acteurs sur l'entretien du quartier 	

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un sentiment d'insécurité lié à des incivilités, des mésusages, des comportements illicites (barbecues sauvages, piscines sauvages, rodéos sauvages, nuisances sonores, abandon de déchets sur la voie publique, trafic et consommation de stupéfiants, consommation d'alcool et ivresse sur la voie publique, feux de poubelles)
- Des personnes marginalisées ou en voie de marginalisation (addictions, santé mentale)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Club de prévention AEF 94
- Coordination des acteurs pour la création d'espaces de rencontres et d'échanges entre les habitants en faveur du mieux vivre ensemble (lieux fédérateurs, animations dans l'espace public, événements festifs, actions intergénérationnelles)
- Présence hebdomadaire du Culture Truck ou camion Fabrique ton quartier (Anis Gras, Maison des solidarités, Médiathèque)

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Poursuivre les travaux de sécurisation et de réaménagement du parc Erik Satie et de ses abords	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la première phase de travaux prévue à l'été 2024: noues paysagères et clôtures végétalisées qui entourent et délimitent le parc • Engager une réflexion en concertation avec les habitants sur la possibilité de fermer le parc à certaines heures de la nuit selon les périodes de l'année <p>Réaliser les prochaines phases de travaux, prévues dans les années à venir : réaménagement de la partie haute (square Erik Satie) et le réaménagement intérieur du parc (cœur du parc - équipements sportifs, culturels et de loisirs)</p>
Renforcer la médiation et la prévention	<p>Renforcer la médiation sociale et la prévention spécialisée en lien avec la Ville et le bailleur</p> <p>Renforcer les liens entre la police nationale, la police municipale (via des opérations conjointes), le bailleur et la population</p>
Créer des espaces de rencontre et de convivialité	<p>Créer un espace de vie sociale porté par la Maison des Solidarités</p> <p>Développer l'évènementiel et l'animation sociale et socioculturelle dans le parc Erik Satie et sur la placette devant le Aldi</p>
Lutter contre le stationnement sauvage et anarchique	Renforcer les contrôles de stationnement (Bailleur/Police nationale/Ville) et plus particulièrement dans la cité Clément Ader

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Tranquillité publique et sécurité

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de phases réalisés des travaux de sécurisation et de réaménagement du parc Erik Satie
- Nombre d'ETP de médiateurs et d'éducateurs de rue
- Création effective d'un espace de vie

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un taux de chômage important, qui touche notamment les jeunes, les plus de 50 ans et les personnes de nationalité étrangère
- Peu d'associations locales ayant investi ce champ d'action sur le territoire

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- PIJ à l'Espace jeunes d'Arcueil
- Mission local INNOVAM et Agence France Travail à Cachan
- Chantiers éducatifs menés par le club de prévention AEF 94 en partenariat avec le bailleur Valdevy et la Ville d'Arcueil
- Salon de l'artisanat, des métiers et de l'apprentissage organisé par la Ville d'Arcueil
- Des associations d'accès aux droits qui peuvent proposer aux Arcueillais de l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation (Rédige Assistance, Nouvelles voies)
- Une association qui dispense des cours de français à Arcueil et a pour projet de mettre en place des ASL (Quartier de la gare)
- Les pôles d'emplois à proximité (hôpitaux, etc.)

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Travailler à la levée des freins périphériques à l'emploi	Mettre en place d'ateliers sociolinguistiques
	Mettre en place de permanences numériques (aides aux démarches, formation aux outils numériques, TIC Truck – association FAIRE)
	Accroître l'offre de garde d'enfants (diversifier les modes de garde alternatifs)
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	Poursuivre et renforcer le programme de réussite éducative (PRE) et l'accompagnement à la scolarité (CLAS)
	Développer les chantiers d'insertion et les chantiers éducatifs en lien avec le club de prévention AEF 94
	Développer l'accompagnement vers la qualification et l'emploi des jeunes 16/30 ans (aides à la recherche de formation ou d'emploi, actions de remobilisation, chantiers éducatifs et d'insertion)
	Créer un salon de la formation et de l'orientation professionnelle des jeunes

IRLANDAIS PVC CHERCHEFEUILLE ADER

Arcueil

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer l'accompagnement vers l'emploi	Mettre en place des ateliers de remobilisation vers l'emploi (reprise de confiance en soi, reconnaissance et valorisation des savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis, prise de parole en public)
	Développer l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation et l'aide à la préparation pour les entretiens d'embauche
Mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises situées à proximité qui recrutent	Créer un forum emploi pour mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises et les institutions du territoire (ex: hôpitaux)
Promouvoir l'auto- entreprenariat	Développer l'accompagnement des autoentrepreneurs et micro-entrepreneurs sur le territoire
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre permanences numériques déployées • Nombre de chantiers d'insertion et les chantiers éducatifs déployés • Création effective d'un salon de la formation et de l'orientation professionnelle des jeunes • Nombre d'ateliers de remobilisation vers l'emploi • Création effective d'un forum emploi • Taux de chômage 	

Athis-Mons

CLOS NOLLET Athis-Mons

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Quartier végétalisé et agréable
- Réhabilitation thermique en 2023
- Logements spacieux et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Centre social en pied d'immeuble
- Commerces de proximité
- Cohésion des acteurs présents sur le quartier

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Quartier enclavé
- Manque de services publics
- Transports en commun peu accessibles
- Peu d'acteurs associatifs
- Désœuvrement et désintérêt des jeunes à la vie du quartier
- Absence de professionnels de santé à proximité

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Ouverture d'un centre social en 2024 avec ouverture d'un LAEP
- Redéploiement d'une structure jeunesse 6/17 ans

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Redynamiser le lien social
- Améliorer le cadre de vie
- Prévention de la délinquance



Indicateurs clés

Population (2022)	1 261
Part des moins de 24 ans (2022)	49,9%
Part des plus de 60 ans (2022)	7,9%
Indice de jeunesse (2022)	5,7
Part des étrangers dans la population (2022)	34,9%
Part de familles monoparentales (2022)	32%
Part de la population sans diplôme (2022)	35,3%
Taux d'emploi (2022)	59,1%
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	11,2%
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	27%
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 930 €

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

CLOS NOLLET Athis-Mons

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- L'articulation entre les dispositifs éducatifs et de soutien à la parentalité est un enjeu fort porté par la Collectivité en corrélation avec le PRE, CLAS, mise en place du PEDT, de la CTG et du réseau parentalité
- La santé mentale est une thématique à investir davantage dans les programmations annuelles et à travers la mobilisation du droit commun
- La création d'espaces et de ressources de proximité qui facilitent l'accès aux droits afin de réduire le non-recours
- Stimuler les jeunes à travers une offre complète et diversifiée

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- PRE, PRIJ, CLAS, Offre culturelle et sportive, écrivain public, Réseau linguistique
- Équipements publics : Centre social, Structure jeunesse, Médiathèque, Ludothèque, gymnase, écoles élémentaires et maternelles

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcement du soutien à la parentalité et des initiatives créant du lien entre les parents et la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes et des ressources pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif • Ouverture d'un LAEP • Créer un réseau parentalité
<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale, un enjeu pour tous • Accès aux soins des plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des services de santé mentale accessibles et adaptés aux besoins des populations vulnérables • Établir des structures de soutien pour les personnes les plus vulnérables
Ouvrir le champ des possibles pour le public jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des formes de réussite en mettant en avant des (nouveaux) rôles modèles • Sortir les jeunes de leur quartier afin d'ouvrir leurs perspectives
Développer les permanences d'accès aux droits	Créer des outils et établir des permanences d'accès aux droits dans les lieux visibles et accessibles
Errement des enfants et des jeunes sur l'espace public	Lutter contre l'oisiveté, les comportements à risque et le décrochage scolaire
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture effective d'un LAEP • Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi • Création effective d'un réseau parentalité • Appréciation qualitative des acteurs sur les problématiques de santé des habitants 	

CLOS NOLLET

Athis-Mons

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- L'éducation à la préservation de l'environnement (cadre de vie, propreté et gestion des déchets, mobilité durable) est un axe important à développer au Clos Nollet

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Réhabilitation énergétique de la résidence
- Actions de sensibilisation à la pratique et à l'auto-réparation du vélo
- Médiatrice cadre de vie

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Préserver le cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager l'espace pour faciliter le passage des camions de collecte des déchets • Sensibiliser les familles afin de lutter contre les incivilités • Favoriser la réduction des déchets : actions de sensibilisation en pieds d'immeubles, développement du compost • Agir contre les dépôts sauvages et mieux communiquer sur les dispositifs existants
Favoriser le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation sur la mobilité douce • Favoriser l'achat de vélos à un prix solidaire • Promouvoir et favoriser le réemploi • Développer des actions de sensibilisation aux écogestes • Mobiliser des habitants autour d'un jardin partagé

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'espaces réaménagés pour la collecte de déchets
- Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités
- Création effective d'un jardin partagé et d'un verger
- Taux de vacance des logements en HLM

CLOS NOLLET Athis-Mons

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Favoriser la sécurité et la tranquillité publique par la sensibilisation et l'information pour prévenir la délinquance et les incivilités

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- CISPDP, GPO, Prévention spécialisée, Cellule Animation Partenariat ex CLJ

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le passage des véhicules à l'intérieur de la résidence • Veiller à la sécurité des piétons aux abords de l'avenue Henri Dunant
Renforcer la présence sur les espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la présence de la prévention spécialisée • Mettre en place des actions sur le quartier les soirs et week-end • Renforcer la présence policière
Améliorer les relations police/pompiers/habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes et les familles à leurs droits et devoirs • Organiser des rencontres et temps d'échanges entre les forces de sécurité et les habitants
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités • Nombre et types d'infractions recensées • Nombre d'actions déployées sur les quartiers le soir et/ou week-end 	

CLOS NOLLET

Athis-Mons

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

Accompagner l'insertion des publics les plus en difficultés (jeunes diplômés, femmes, très peu qualifiés, 45 ans et plus etc...)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Permanences du PLIE, La Cité de l'emploi de proximité, Hercule Insertion, La Mission Locale Nord Essonne, France Travail, le PAJ, Médiathèque Simone de Beauvoir, La Régie de Quartier Les Portes de l'Essonne, QHUBE

Objectifs stratégiques
(orientations, axes
d'intervention...)

Objectifs opérationnels
(pistes d'actions, propositions concrètes)

Favoriser l'insertion
professionnelle des jeunes

Mettre en place des actions post-bac et des permanences régulières pour favoriser l'orientation des jeunes

Développer les permanences de la mission locale sur le quartier

Lever les freins à l'emploi

- Travailler le sujet de manière transversale en s'appuyant sur l'existant (réseau parentalité, sur la garde d'enfants par exemple)
- Améliorer la communication sur les dispositifs et actions « emploi » sur le territoire
- Mettre en place des campagnes d'informations sur les secteurs et métiers qui recrutent

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'actions postbac organisées
- Nombre de permanences développées
- Nombre de campagnes de communication déployées

NOYER RENARD Athis-Mons

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Commerces de proximité
- Tissu associatif
- Services publics de proximité
- Transports en commun (réseau de bus développé)
- Renouvellement urbain récent (centralité de la place Mendès France)

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Présence accrue du trafic de stupéfiants
- Vieillesse de la population
- Logements peu accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Sédentarité et désintérêt des jeunes à la vie du quartier
- Intégrer tous les habitants dans les réflexions et les actions (Les Oiseaux)
- Éloignement des gares (RER, T7)

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Lutter contre le développement des points de vente de stupéfiants
- Redéfinir les espaces publics et privés
- Réouverture de la Maison France Services
- Améliorer l'offre jeunesse
- Accompagner le bien-vieillir
- Coordination des acteurs
- Création d'aires de jeux aux Oiseaux

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Prévention de la délinquance
- Renforcer la présence terrain/éducateurs, associations, etc.
- Favoriser le vivre ensemble



Indicateurs clés

Population (2022)	3 847
Part des moins de 24 ans (2022)	41,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	16,1 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	29,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	31,5 %
Part de la population sans diplôme (2022)	42 %
Taux d'emploi (2022)	57,5 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	14,5 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	36 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 150€

NOYER RENARD

Athis-Mons

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Stimuler les jeunes à travers une offre complète et diversifiée
- L'articulation entre les dispositifs éducatifs et de soutien à la parentalité est un enjeu fort porté par la Collectivité en corrélation avec le PRE, CLAS, mise en place du PEDT, de la CTG et du réseau parentalité
- La santé mentale est une thématique à investir davantage dans les programmations annuelles et à travers la mobilisation du droit commun
- La création d'espaces et de ressources de proximité qui facilitent l'accès aux droits afin de réduire le non-recours

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Programme de Réussite Éducative, PRIJ, CLAS, Offre culturelle et sportive, écrivain public, Réseau linguistique
- Équipements publics : Maison de la Justice et du Droit, Centres sociaux, Structure jeunesse, Médiathèque, Ludothèque, gymnase, écoles maternelles et élémentaires

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Ouvrir le champ des possibles pour le public jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des formes de réussite et de divers épanouissements • Promouvoir des actions en direction des jeunes filles (17 ans et plus)
Renforcement du soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes et des ressources pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif • Créer un réseau parentalité
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la santé mentale, un enjeu pour tous • Permettre l'accès aux soins des plus vulnérables • Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation plus saine 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des services de santé mentale accessibles et adaptés aux besoins des populations vulnérables • Établir des structures de soutien pour les personnes les plus vulnérables • Faciliter l'accès aux structures d'aide alimentaire • Développer des actions de sensibilisation à l'alimentation saine
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les permanences d'accès aux droits • Favoriser l'accueil et les dispositifs pour les publics les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les démarches administratives numériques • Accueillir et orienter les publics les plus vulnérables (séniors, personnes en situation de handicap, etc...)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Création effective d'un réseau parentalité • Nombre d'actions sur les comportements psycho-sociaux • Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi • Appréciation qualitative des acteurs sur les problématiques de santé des habitants 	

NOYER RENARD
Athis-Mons

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

L'éducation à la préservation de l'environnement (cadre de vie, propreté et gestion des déchets, mobilité durable) est un axe important à développer

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Actions de sensibilisation à la pratique et à l'auto-réparation du vélo, Étude sur la renaturation de la Place Mendès France, Jardins partagés, Sensibilisation aux écogestes et au tri sélectif et au réemploi (local à dons)

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Préserver le cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier les espaces non occupés ou occupés de manière détournée • Optimiser le stationnement • Sensibiliser les familles pour lutter contre les incivilités • Agir contre les dépôts sauvages et mieux communiquer sur les dispositifs existants
Favoriser le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation à la mobilité douce • Favoriser l'achat de vélos à un prix solidaire • Promouvoir et favoriser le réemploi • Développer des actions de sensibilisation aux écogestes • Coordonner les jardins partagés
Favoriser la réduction des déchets et développer le tri sélectif	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les aménagements intérieurs au tri sélectif en particulier dans les petits logements • Développer des actions de sensibilisation en pieds d'immeuble, développement du compost

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'espaces requalifiés
- Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités
- Nombre d'actions de sensibilisation déployées
- Nombre de jardins partagés créés
- Taux de vacance des logements en HLM

NOYER RENARD
Athis-Mons

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Favoriser la sécurité et la tranquillité publique par la sensibilisation et l'information pour prévenir la délinquance, les incivilités et les conduites à risques

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Prévention spécialisée, CISPD, GPO, Sensibilisation relations police, pompiers et habitants, MILDECA

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Prévention de la délinquance et lutte contre le trafic de stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de prévention sur les conduites à risque • Prévenir l'implication des jeunes dans les trafics en renforçant leurs compétences psychosociales dès l'école primaire • Renforcer la présence et l'occupation des espaces publics (prévention spécialisée, associations de proximité...) • Renforcer la présence et l'investigation policière
Améliorer la tranquillité résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les parties communes (parking, caves, hall, etc...) • Lutter contre les rodéos sauvages (coordination des acteurs, prévention auprès des jeunes)
Améliorer les relations police/pompiers/habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes et des familles (droits et devoirs, rencontres, nuisances, etc.) • Organiser des rencontres et temps d'échanges entre les forces de sécurité et les habitants

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de lieux d'intérêt commun créés
- Nombre d'actions de prévention, de médiation et/ou de sensibilisation déployées
- Nombre et types d'infractions recensées

NOYER RENARD
Athis-Mons

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

Accompagner l'insertion des publics les plus en difficultés (jeunes diplômés, femmes, très peu qualifiés, 45 ans et plus etc...)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Permanences du PLIE, La Cité de l'emploi de proximité, Hercule Insertion, La Mission Locale Nord Essonne, France Travail, le PAJ, Médiathèque Simone de Beauvoir, La Régie de Quartier Les Portes de l'Essonne, QHUBE

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions post-bac et des permanences régulières pour favoriser l'orientation des jeunes • Accompagner les jeunes dans leur recherche de stages
Lever les freins à l'emploi	<p>Développer les permanences des acteurs dédiés sur le quartier</p> <p>Travailler le sujet de manière transversale en s'appuyant sur l'existant (réseau parentalité, sur la garde d'enfants par exemple)</p> <p>Améliorer la communication sur les dispositifs et actions « emploi » sur le territoire</p> <p>Mettre en place des campagnes d'informations sur les secteurs et métiers qui recrutent</p>

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'actions postbac organisées
- Nombre de permanences développées
- Nombre de campagnes de communication déployées

EDOUARD VAILLANT Athis-Mons

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Réhabilitation / Rénovation thermique
- Équipements publics et commerces de proximité
- Transports
- Redynamisation du tissu associatif et mobilisation du bailleur

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Quartier assez minéral
- Absence de professionnels de santé à proximité
- Commerces en pieds d'immeubles peu attractifs (vétusté, squat)
- Désintérêt des jeunes à la vie du quartier
- Vivre ensemble à renforcer

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :
Fin de la réhabilitation à horizon 2025, à l'issue de laquelle démarrera un projet de résidentialisation.

Poursuivre la restructuration du quartier, notamment en lien avec le projet urbain d'aménagement des berges de l'Orge.

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Inscrire le quartier et les acteurs dans les différents dispositifs et partenariats liés à la politique de la ville (PRE, PRIJ, TFPB, etc.)
- Résidentialisation
- Favoriser le Vivre Ensemble



Indicateurs clés

Population (2022)	1 662
Part des moins de 24 ans (2022)	39,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	20,2 %
Indice de jeunesse (2022)	1,7
Part des étrangers dans la population (2022)	29,8 %
Part de familles monoparentales (2022)	26,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	40,4 %
Taux d'emploi (2022)	59,4 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	15,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 840€

EDOUARD VAILLANT

Athis-Mons

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- L'articulation entre les dispositifs éducatifs et de soutien à la parentalité est un enjeu fort porté par la Collectivité en corrélation avec le PRE, CLAS, mise en place du PEDT, de la CTG et du réseau parentalité
- La santé mentale est une thématique à investir davantage dans les programmations annuelles et à travers la mobilisation du droit commun
- La création d'espaces et de ressources de proximité qui facilitent l'accès aux droits afin de réduire le non-recours
- Stimuler les jeunes à travers une offre complète et diversifiée
- Être attentif au vieillissement de la population

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- PRE, PRIJ, CLAS, Offre culturelle et sportive, écrivain public, Réseau linguistique
- Équipements publics : Centre social, Structure jeunesse, Médiathèque, Ludothèque, gymnase, écoles élémentaires et maternelles

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcement du soutien à la parentalité et des initiatives créant du lien entre les parents et la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes et des ressources pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif • Créer un réseau parentalité
<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale, un enjeu pour tous • Permettre l'accès aux soins des plus vulnérables • Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation plus saine 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des services de santé mentale accessibles et adaptés aux besoins des populations vulnérables • Établir des structures de soutien pour les personnes les plus vulnérables • Faciliter l'accès aux structures d'aide alimentaire • Développer des actions de sensibilisation à l'alimentation saine
Errement des enfants et des jeunes sur l'espace public	Lutter contre l'oisiveté, les comportements à risque et le décrochage scolaire
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les permanences d'accès aux droits • Favoriser l'accueil et les dispositifs pour les publics les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les démarches administratives numériques • Accueillir et orienter les publics les plus vulnérables (séniors, personnes en situation de handicap, etc...)

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Création effective d'un réseau parentalité
- Nombre d'actions sur les comportements psycho-sociaux
- Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi
- Appréciation qualitative des acteurs sur les problématiques de santé des habitants

EDOUARD VAILLANT
Athis-Mons

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

L'éducation à la préservation de l'environnement (cadre de vie, propreté et gestion des déchets, mobilité durable) est un axe important à développer

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Actions de sensibilisation à la pratique et à l'auto-réparation du vélo, Sensibilisation aux écogestes et au tri sélectif et au réemploi
- Jardin partagé du Centre social
- Réhabilitation / Rénovation thermique avec création de balcons
- Résidentialisation programmée à moyen terme

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Préserver le cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants pour lutter contre les incivilités • Favoriser la réduction des déchets : actions de sensibilisation en pieds d'immeubles, développement du compost • Agir contre les dépôts sauvages et mieux communiquer sur les dispositifs existants
Favoriser le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation sur la mobilité douce • Favoriser l'achat de vélos à un prix solidaire • Promouvoir et favoriser le réemploi • Développer des actions de sensibilisation aux écogestes • Faire la promotion et le développement du jardin partagé du Centre Social

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'espaces requalifiés
- Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités
- Nombre d'actions de sensibilisation déployées
- Taux de vacance des logements en HLM

EDOUARD VAILLANT
Athis-Mons

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Favoriser la sécurité et la tranquillité publique par la sensibilisation et l'information pour prévenir la délinquance et les incivilités

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- CISP, GPO, Prévention spécialisée

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la circulation: <ul style="list-style-type: none"> - A l'intérieur de la résidence (voitures, trottinettes, piétons,..) - A l'extérieur de la résidence (trafic routier important et à vitesse excessive)
Renforcer la présence sur les espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la présence de la prévention spécialisée • Mettre en place des actions sur le quartier les soirs et week-end • Renforcer la présence policière
Améliorer les relations police/habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes et les familles à leurs droits et devoirs • Organiser des rencontres et temps d'échanges entre les forces de sécurité et les habitants

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités
- Nombre et types d'infractions recensées
- Nombre d'actions déployées sur les quartiers le soir et/ou week-end

EDOUARD VAILLANT
Athis-Mons

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

Accompagner l'insertion des publics les plus en difficultés (jeunes diplômés, femmes, très peu qualifiés, 45 ans et plus etc...)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Permanences du PLIE, La Cité de l'emploi de proximité, Hercule Insertion, La Mission Locale Nord Essonne, France Travail, le PAJ, Médiathèque Simone de Beauvoir, La Régie de Quartier Les Portes de l'Essonne, QHUBE

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	<p>Mettre en place des actions post-bac et des permanences régulières pour favoriser l'orientation des jeunes</p> <p>Développer les permanences des acteurs dédiés sur le quartier</p>
Lever les freins à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler le sujet de manière transversale en s'appuyant sur l'existant (réseau parentalité, sur la garde d'enfants par exemple) • Améliorer la communication sur les dispositifs et actions « emploi » sur le territoire • Mettre en place des campagnes d'informations sur les secteurs et métiers qui recrutent

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'actions postbac organisées
- Nombre de permanences développées
- Nombre de campagnes de communication déployées

Cachan

LA PLAINE Cachan

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Tissu de commerces de proximité (épicerie etc.,,).
- Un centre socioculturel la Plaine et les annexe (salle du marché, salle Courbet)
- Deux crèches
- Une Bibliothèque
- Ouverture d'une Maison de Santé
- Un centre dentaire
- Le développement d'une promenade inter quartiers de la place E. Herriot (quartier de la Plaine) à la rue de la Citadelle (secteur du coteau) en passant par les rives de Bièvre.
- Poursuite de l'opération de réhabilitation « Quartiers Sud » Qui a débuté en 2000, initié par la Ville en concertation avec les bailleurs sociaux et les usagers.
- Un réseau d'assistantes maternelles.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Le quartier est confronté à un trafic de stupéfiants avec des points de rencontre identifiés.
- Les nuisances sonores liées aux activités nocturnes, telles que les rassemblements, certains commerces affectent gravement la qualité de vie des habitants.
- Manque d'entretien des parcs un travail de collaboration avec les bailleurs est nécessaire pour améliorer la situation.
- Il est essentiel de valoriser et de donner la priorité à la participation citoyenne.
- Un dynamisme du conseil de quartier qui reste fragile est à entretenir.
- La relation locataires/bailleur est critiquée dans l'éloignement et l'absence de réactivité de ce dernier.

La stratégie communale pour le quartier

Dans le cadre des ambitions pour les quartiers portés par la commune (à horizon 6 ans), les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier sont :

- Renforcer la sécurité et la médiation et réduire les nuisances sonores
 - Augmenter la présence des services publics et la prévention dans les zones sensibles pour réduire les actes délictueux et rassurer les habitants.
- Aménager de nouveaux espaces verts
 - Créer ou rénover des parcs et jardins sécurisés pour offrir aux habitants des espaces de détente et favoriser la cohésion sociale.
- Dynamisation du cadre de vie et renforcement des synergies locales à travers une communication améliorée, des événements de quartier et une collaboration active avec les acteurs associatifs, municipaux et le bailleur:
 - Mieux animer le cadre de vie, avec des commerces et l'organisation d'évènements dans quartiers sud.
 - Renforcer la visibilité des actions associatives et municipales.
 - Améliorer la communication sur les actions à travers des outils digitaux (tableau Excel, de présence, de réservation, etc.).
 - Intensifier l'implication du bailleur dans l'amélioration du cadre de vie du quartier et dans la relation aux locataires-habitants.

LA PLAINE Cachan



Indicateurs clés

Population (2022)	2 594
Part des moins de 24 ans (2022)	38,2 %
Part des plus de 60 ans (2022)	21,7 %
Indice de jeunesse (2022)	1,4
Part des étrangers dans la population (2022)	21 %
Part de familles monoparentales (2022)	35,3 %
Part de la population sans diplôme (2022)	37,2 %
Taux d'emploi (2022)	55,5 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	21,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	33 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 700 €

LA PLAINE Cachan

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les défis liés aux barrières à l'emploi pour certains groupes sont tout à la fois, la discordance compétences-emploi, la nécessité d'adapter les compétences et de lutter contre les discriminations, ainsi que le besoin d'un accompagnement personnalisé pour améliorer l'employabilité.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Programmes de Formation et d'Empowerment

- Adaptation des programmes de formation technologique, numérique, et professionnelle à tous les publics, avec des contenus spécifiques pour les jeunes, les femmes, et les personnes en reconversion professionnelle, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées à chaque groupe.
- Déploiement de programmes d'entrepreneuriat et de développement personnel à l'ensemble des demandeurs d'emploi, en mettant en place des ateliers spécifiques pour les groupes sous-représentés ou confrontés à des barrières à l'emploi.

Actions pour l'Insertion Sociale et Professionnelle

- Programmes sportifs et culturels pour tous : Mise en œuvre d'initiatives d'insertion par le sport et la culture, ouvertes à tous les âges et profils, pour favoriser l'intégration sociale, le bien-être, et le développement de compétences transversales.
- Soutien renforcé à l'entrepreneuriat : Accompagnement des entrepreneurs de tous les horizons, avec un focus sur la diversité et l'inclusion, à travers des programmes de mentorat, des aides financières ciblées, et des espaces de coworking adaptés.

Mise en Relation et Réseautage Élargi

- Plateformes de mise en relation innovantes : Création et promotion de plateformes numériques pour connecter efficacement les demandeurs d'emploi avec les offres d'emploi, stages, et missions de service civique, en intégrant des fonctionnalités avancées pour une meilleure adéquation des profils et des besoins.
- Forums des métiers et événements de networking : Organisation régulière de forums, salons de l'emploi, et événements de networking adaptés aux besoins locaux, en y intégrant des sessions de formation sur les techniques de recherche d'emploi et l'entrepreneuriat.

Soutien et Accompagnement Personnalisé pour Tous

- Programmes de parrainage et d'accompagnement : Renforcement et diversification des programmes de mentorat et d'accompagnement, offrant un soutien personnalisé à tous les demandeurs d'emploi, notamment ceux éloignés du marché du travail, pour les aider à construire ou à revoir leur projet professionnel.

LA PLAINE Cachan

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Assurer une égalité d'accès à l'emploi pour tous, en se concentrant sur les groupes sous-représentés ou confrontés à des obstacles spécifiques (Inclusion et Diversité), et aligner les formations proposées avec les exigences du marché pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi (Adéquation Formation-Emploi)	Offrir des formations spécifiques à chaque public, axées sur les secteurs porteurs et les compétences futures (Formations Ciblées et Adaptées)
	Fournir un soutien individuel à travers le mentorat et le coaching pour guider les parcours professionnels (Programmes d'Accompagnement Personnalisé)
Stimuler la création d'entreprises et de projets innovants qui adressent les défis sociaux et économiques locaux (Entrepreneuriat et Innovation Sociale)	Faciliter les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi via des événements et forums spécialisés (création d'Opportunités de Networking)
	Aider les nouveaux entrepreneurs avec des ressources dédiées, favorisant l'innovation et le développement économique (soutien à l'Entrepreneuriat)
Établir des collaborations fortes entre tous les acteurs économiques locaux pour créer un écosystème propice à l'emploi (Réseau et Partenariats)	Utiliser le sport et la culture comme leviers pour l'insertion professionnelle et le développement de compétences (Initiatives pour l'Emploi par le Sport et la Culture)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système d'évaluation ad hoc pour mesurer l'impact des différentes actions sur l'insertion professionnelle et le développement économique local Taux de retour à l'emploi à l'issue de l'action Nombre de création d'entreprises à l'issue de l'action Nombre de certifications obtenues / formations qualifiantes réalisées 	

LA PLAINE Cachan

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- L'accès aux droits et la fracture numérique
- La parentalité et l'éducation
- L'accès « aux activités culturelles et sportives » favorisant l'ouverture et l'intégration

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Centre socio-culturel La Plaine et associations du quartier
- Le PRIJ, le Kiosque Animation-Prévention, les chantiers éducatifs, ...
- Dispositif numérique de la MGP, FAIRE, ...
- Crèche Volti avec des places AVIP
- Equipements culturels et sportifs du quartier, évènements et manifestations proposées
- Réseau Parentalité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la connaissance et l'accès aux droits ainsi qu'à l'offre et aux dispositifs existants ou à construire	Développer les permanences d'accès aux droits Engager des démarches partenariales d'aller-vers et de co-construction avec les bénéficiaires
Accompagner les familles	Organiser des évènements dédiés pour aborder les sujets, questions des parents Assurer l'animation du réseau parentalité
Faire connaître l'offre de loisirs et développer les publics	Améliorer la communication en direction des publics éloignés

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'évènements dédiés à l'accompagnement des familles organisés
- Nombre de permanences d'accès aux droits développées
- Nombre de réunions du réseau parentalité

LA PLAINE Cachan

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- La propreté et l'entretien des espaces verts
- L'accès à une alimentation durable et de qualité
- La maîtrise et la réduction des consommations d'énergie
- Le renfort des mobilités douces

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Réalisation d'une marche exploratoire
- Conseil de quartier, lieu d'expression et de ressources
- Un tissu associatif engagé dans les démarches éco-responsable : forum de l'alimentation durable, journée de la terre,
- Jardin partagé à proximité du CSC la Plaine ; projet potage dans l'école
- Composteurs place E. Herriot
- Panneaux Photovoltaïque sur le toit du Groupe scolaire de la Plaine

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la qualité et le traitement des espaces publics (ville) et verts du Bailleur	Renforcer la qualité et régularité d'entretien de la part du bailleur Développer des démarche citoyenne (jardins partagés, composteurs, ramassages citoyens...)
Permettre au plus grand nombre un accès à des produits accessibles et de qualité pour une alimentation durable	Mettre en œuvre le projet ANDES Renforcer le lien avec les acteurs du territoire : épicerie sociale, coquelicoop... ...
Favoriser les mobilités douces et les économies d'énergie	Développer des actions de sensibilisation, formation, accès...

LA PLAINE Cachan

Transition écologique et énergétique

Indicateurs d'évaluation (résultats)

Pour l'accès à une alimentation durable :

- Nombre de points de vente proposant des produits durables
- Part de la population ayant accès à ces produits

Pour favoriser les mobilités douces et les économies d'énergie :

- Nombre d'infrastructures pour les mobilités douces par kilomètre carré
- Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie liée aux déplacements

Pour améliorer l'entretien :

- Indice de satisfaction des résidents
- Nombre de plaintes ou réclamations

Pour promouvoir la démarche citoyenne :

- Nombre d'initiatives citoyennes mises en place
- Taux de participation citoyenne

Pour la mise en œuvre du projet ANDES :

- Nombre de bénéficiaires
- Taux de satisfaction des bénéficiaires

Pour renforcer le lien avec les acteurs du territoire :

- Nombre de partenariats établis
- Taux de participation des bénéficiaires aux activités de sensibilisation

LA PLAINE Cachan

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- La réalisation d'une marche exploratoire en 2023 a permis d'identifier des besoins d'amélioration du cadre de vie notamment au regard de la place des femmes dans l'espace public

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Diagnostic et proposition à la suite de la réalisation d'une marche exploratoire
- Mise en place d'une équipe de Médiation sociale

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Faire un quartier vivant et sécurisant pour tous les habitants	Engager un travail d'amélioration et de sécurisation de la rue F. Rude pour un passage en rue scolaire ; et pour renforcer la place des femmes dans l'espace public
	Diversifier et renforcer l'offre commerciale du secteur
Créer du lien, des temps et espaces de rencontre tout-public pour renforcer la cohésion	Développer la participation des habitants aux instances : conseil de quartier, comité maison du CSC...
	Organiser des événements et des temps de convivialité

Indicateurs d'évaluation (résultats)

Quartier vivant et sécurisé :

- Nombre d'infrastructures sécuritaires ajoutées
- Taux de perception de sécurité des habitants

Création de lien social :

- Nombre d'événements favorisant la rencontre
- Taux de participation des habitants à ces événements

Amélioration de la rue F. Rude :

- Nombre de mesures de sécurité mises en place
- Taux de satisfaction des résidents concernant la sécurité

Diversification de l'offre commerciale :

- Nombre de nouveaux commerces ou services ouverts
- Évolution du chiffre d'affaires des commerces

Participation des habitants aux instances :

- Taux de participation aux réunions du conseil de quartier et du comité maison du CSC
- Niveau de satisfaction des habitants concernant leur participation

Promotion des événements et de la convivialité :

- Nombre d'événements organisés
- Taux de participation des habitants aux événements

Chevilly-Larue

LES SORBIERS - LALLIER Chevilly-Larue

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier totalement réhabilité par Valophis Habitat seul bailleur sur le quartier
- Une station de métro de la ligne 14 (la station l'Haÿ-les-Roses) qui arrive en bordure du quartier
- Un tissu associatif présent et favorisant la solidarité
- Un club de prévention spécialisé implanté dans le quartier
- Un centre commercial en toute proximité du quartier qui va également être réhabilité
- Un groupe scolaire, une crèche, deux gymnases et un city stade au cœur de quartier
- Un centre social neuf au sein du quartier (la MPT) et une épicerie solidaire
- Une proximité immédiate du cœur de ville avec des commerces, l'espace commun des solidarités et le poste de police municipale
- Un jardin public prochainement livré
- Le service jeunesse et une maison des arts plastiques à proximité

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Une population qui se paupérise
- Malgré le projet urbain, un quartier qui reste vécu par ses habitants comme un grand ensemble que l'on veut majoritairement quitter
- Un recul des amicales de locataires qui renforcent le sentiment d'abandon
- L'absence de gardiens d'immeuble présent en permanence
- Des problématiques de tranquillité publique le soir et la nuit.

La stratégie communale pour le quartier

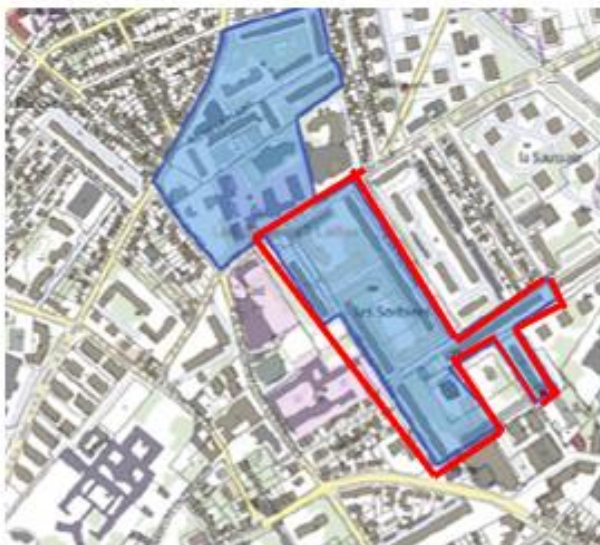
Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Un quartier dans lequel la population vit mieux et de façon moins précaire
- Un quartier qui retrouve une mixité sociale et qui attire de nouveaux les classes moyennes
- Un quartier qu'on est fier d'habiter

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Finir les travaux sur le bâti (fin de la réhabilitation des logements, du centre commercial)
- Améliorer les espaces publics (création du jardin public, poursuivre le travail sur le stationnement résidentiel, travailler la cohabitation des usages notamment sportifs et fidèles de la Mosquée)
- Poursuivre le travail sur le vivre ensemble à s'appuyant sur la vie associative du quartier
- Permettre la tranquillité de tous et réguler les relations entre la jeunesse et les autres habitants du quartier

LES SORBIERS - LALLIER Chevilly-Larue



Indicateurs clés*

Population (2022)	3 619
Part des moins de 24 ans (2022)	39,2 %
Part des plus de 60 ans (2022)	15,5 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	29 %
Part de familles monoparentales (2022)	41,1 %
Part de la population sans diplôme (2022)	37,5 %
Taux d'emploi (2022)	59,1 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,7 %

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier, sans distinction communale.

LES SORBIERS - LALLIER <i>Chevilly-Larue</i>	
Emancipation pour tous	
Principaux constats et éléments de diagnostic	
<p><u>Synthèse des enjeux et des difficultés observés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La relation entre la jeunesse parfois désœuvrée et le reste de la population du quartier, avec des problématiques des nuisances sonores notamment. • Une vigilance de la part de tous les réservataires à avoir sur les attributions de logements sur des ménages en situation difficile qui tendent à renforcer la précarité. 	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Poursuivre le travail sur le bâti	Réhabiliter l'ensemble des logements du parc social par l'intervention du bailleur
	Réhabiliter le centre commercial
Améliorer les espaces publics	Créer un jardin public
	Poursuivre le stationnement résidentiel avec l'enjeu de l'arrivée d'une station de métro
Poursuivre le travail du vivre ensemble en lien avec les associations du quartier	Faire vivre la coordination des associations du quartier pour poursuivre et créer les initiatives permettant le vivre ensemble dans le quartier
	Poursuivre le travail de la dynamique jeunesse, collectif au sein duquel la question des initiatives à destination de ce public est abordée
Amener de nouveaux services à la population	S'articuler avec l'arrivée d'une station de métro en bordure du quartier, l'installation à venir d'une crèche privée en plus du multi-accueil municipal déjà présent
	Poursuivre le travail sur l'installation d'un cabinet médical au sein du centre commercial en cours de réhabilitation
	Poursuivre le travail sur l'installation d'une maison des associations
Poursuivre les efforts en matière de tranquillité publique	Poursuivre le travail sur l'installation de vidéoprotection sur la rue du Rouergue
	Poursuivre le travail sur la recherche de solution pour faire cohabiter le stationnement des sports et des fidèles de la Mosquée
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements réhabilités • Réhabilitation effective du centre commercial • Création effective d'un jardin public • Installation effective d'une maison des associations • Installation effective de vidéoprotection sur la rue de Rouergue 	

LES SORBIERS - LALLIER *Chevilly-Larue*

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Quartier des années 70, avec un habitat dense
- Logements aux performances énergétiques faibles avant la réhabilitation
- Des espaces verts tout de même importants

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Chauffage à la géothermie avec une amélioration constante de l'empreinte écologique
- La réhabilitation en cours de l'ensemble des logements
- Une ressourcerie à proximité du quartier avec des actions au sein du quartier
- Installation à venir de BAVE
- Travail dans les écoles sur la lutte contre le gaspillage et le bio
- Plan énergétique communale
- Travaux du gymnase Marcel Paul

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Lutter contre la paupérisation du quartier en favorisant la mixité sociale	Poursuivre le travail avec l'EPT sur le sujet de l'attribution des logements
	Mieux équilibrer les attributions de logements pour tous les réservataires
Poursuivre le travail sur la performance énergétique des logements et des équipements publics	Poursuivre la réhabilitation de tous les logements
	Poursuivre l'amélioration de la performance écologique du réseau de géothermie sur le quartier
	Réhabiliter le gymnase Marcel Paul avec intégration de performance énergétique
	Mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique dans les équipements municipaux présents sur le quartier
	Intégrer la dimension « performance énergétique » dans le cadre de la réhabilitation du centre commercial à venir
Engager un travail sur la mobilité	S'articuler avec l'arrivée d'une station de métro en bordure du quartier
	Engager un travail sur le réseau de piste cyclable sur la commune
Améliorer la gestion des déchets	Préparer le déploiement à venir des Bornes d'Apport Volontaire dans le quartier
Renforcer la présence de la nature en ville	Poursuivre la création d'un jardin public en lieu et place d'un bâtiment
	Poursuivre le travail sur la désimperméabilisation des sols
Développer la consommation durable	Valoriser la présence à proximité d'une ressourcerie avec des animations en pied d'immeuble
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements réhabilités • Réhabilitation effective du gymnase Marcel Paul • Mise en œuvre effective un plan de sobriété énergétique • Nombre de Bornes d'Apport Volontaire déployées • Création effective d'un jardin public 	

LES SORBIERS - LALLIER *Chevilly-Larue*

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des problématiques de cohabitation entre certains jeunes et le reste des habitants
- Des tensions épisodiques entre les jeunes du quartier et la police nationale
- Des problématiques de squat sur certains lieux spécifiques
- Un quartier touché par les émeutes urbaines
- Des problématiques de stationnement et de cohabitation difficile entre plusieurs types de population

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Mise en place du stationnement résidentiel sur le quartier
- Travail avec le bailleur pour l'installation de vidéo protection

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Poursuivre et développer les outils de vidéo protection	Conduire une étude pour l'installation de ce dispositif sur la rue du Rouergue
Conduire un travail post-émeutes	Organiser l'audition de l'ensemble des acteurs de terrain pour poser un diagnostic le plus pertinent possible
	Organiser 3 conférences-débats autour de ces thématiques
Poursuivre le dialogue avec toute la population du quartier	Organiser des rencontres avec les habitants du quartier (via notamment le CLSPD)
	Instaurer un dialogue avec la jeunesse du quartier puis un dialogue entre la jeunesse et les autres habitants du quartier
Travailler le lien population-police nationale-police municipale	Entretenir un dialogue permanent entre la commune et la police nationale
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective d'une étude sur l'installation d'un dispositif de vidéoprotection sur la rue du Rouergue • Nombre d'auditions post-émeutes réalisées • Nombre de conférences-débats post-émeutes réalisées • Nombre de rencontres avec les habitants du quartier organisées dans le cadre du CLSPD 	

LES SORBIERS - LALLIER Chevilly-Larue

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un indice du chômage estimé à 19,9%
- 24% des 18-24 ans sans emploi, ni formation

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Des job dating en lien avec les employeurs locaux
- Recrutement d'une coordinatrice en parcours d'insertion financé par le PLIE pour le public éloigné de l'emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)

Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)

Travailler à la levée des freins périphériques à l'emploi	Développer les ateliers sociaux linguistiques portés par la MPT
	Augmenter le nombre de places disponibles des cours de langue française portés par la commune
	Structurer un pôle emploi-insertion au sein des services communaux avec la création d'un poste dans le cadre du PLIE
	Structurer une communication vers le public cible pour leur proposer un accompagnement adapté
Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	Poursuivre le soutien à la scolarité (Club coup de pouce, Clas, révisions des examens...)
	Renforcer le PIJ dans le cadre de la recherche d'emploi des jeunes
Mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises situées à proximité qui recrutent	Organiser un forum de l'emploi
	Organiser un évènement en lien avec les entreprises du MIN
	Renforcer la coordination et l'animation d'un réseau de partenaires locaux en matière d'insertion professionnelle (organismes, institutions, associations, entreprises, France travail...)

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de personnes suivis par la coordinatrice parcours insertion (dont nombre de formations dispensées et de retours vers l'emploi)
- Nombre de personnes chevillaises ayant trouvés un emploi auprès des employeurs locaux à la suite des évènements organisés

Choisy-le-Roi

QUARTIER DU CENTRE *Choisy-le-Roi*

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

Le quartier bénéficie d'un positionnement attractif : central dans la ville et proche des transports et commodités, renforcé par un patrimoine immobilier qui reste attractif. De plus, on y dénombre de nombreux espaces de loisirs extérieurs.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants

Le quartier connaît un tissu associatif peu développé et souffre d'un manque d'équipement de proximité.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Redynamiser et diversifier les commerces
- Continuer de s'impliquer dans l'action « Cœur de ville »
- Créer un équipement de proximité
- Créer un espace dédié aux jeunes
- Améliorer la cohésion sociale et la participation des habitants (redynamisation de la vie de quartier)
- Améliorer la prévention, la tranquillité publique et la sécurité
- Prévenir et promouvoir la santé

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Accompagner la parentalité (développer des actions autour du lien parents/enfants ; favoriser l'aller vers les parents...)
- Ecouter et accompagner les jeunes pour leur épanouissement
- Rétablir le lien avec les habitants et installer des services de proximité
- Accompagner l'accès aux services et aux loisirs
- Travailler sur la levée des freins à l'emploi
- Soutenir les commerces et accompagner leur redynamisation (grâce aux fonds d'acquisition de fonds de commerces de l'action « cœur de ville » notamment)
- Travailler à l'amélioration du cadre de vie et des espaces extérieurs (végétalisation)
- Réaménager la rue Carnot et la halle du marché

QUARTIER DU CENTRE Choisy-le-Roi



Indicateurs clés

Population (2022)	2 820
Part des moins de 24 ans (2022)	35,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	21,1 %
Indice de jeunesse (2022)	1,4
Part des étrangers dans la population (2022)	25,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	39,3 %
Part de la population sans diplôme (2022)	40,7 %
Taux d'emploi (2022)	55 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	22,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	33 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 470 €

QUARTIER DU CENTRE Choisy-le-Roi

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un besoin d'accompagnement à la scolarité des enfants et jeunes du quartier.
- Des difficultés de mobilité.
- Des enjeux d'illectronisme.
- Des difficultés linguistiques pour une partie des habitants.
- Des difficultés d'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs.
- Un manque de temps et d'événements favorisant la cohésion sociale.
- Un manque d'accompagnement des jeunes et des parents.
- Le besoin de développer l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans le quartier, en particulier celle adressée aux enfants.
- Un besoin d'accompagnement vers une meilleure nutrition et une meilleure intégration des gestes d'hygiène.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Des dispositifs d'accompagnement à la population (parentalité, scolarité, accès à la culture et à la santé...) sont déjà implantés à Choisy-le-Roi : PRE, ASV. Il conviendra d'encourager ces instances à mettre en place des actions ciblant directement les populations du quartier centre.
- Des actions de promotion de l'accès à la mobilité sont mises en place par le CD 94.
- La mise en place d'une maison des femmes est en cours au sein ou à proximité de ce quartier, celle-ci aura pour vocation d'accompagner les femmes dans leurs démarches administratives, juridiques et de santé ainsi que de soutenir leur formation et de constituer pour elle un lieu de convivialité et de support de la cohésion sociale.
- La mise en place d'une structure de proximité pour l'accès aux services, aux droits et à la convivialité pour les habitants du quartier (tel qu'un centre social ou un espace d'accompagnement aux démarches administratives par exemple) est en réflexion.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville :

- Créer un lieu de proximité pour l'accès aux services, aux droits et à la convivialité
- Garantir l'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme et accompagnement linguistique
- Apporter un appui aux démarches administratives et juridiques
- Traiter les enjeux d'éducation et de parentalité
- Faciliter les pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- Développer des actions autour de l'égalité femmes hommes

QUARTIER DU CENTRE
Choisy-le-Roi

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Etendre l'offre d'accompagnement personnalisé des enfants en difficulté scolaire. Accompagner les familles dans la participation à des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Etendre l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs proposés aux habitants du quartier.
Accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des projets de lutte contre l'illettrisme, les difficultés linguistiques et l'illectronisme ainsi que des projets d'accompagnement aux démarches administratives et juridiques. Développer une cartographie permettant aux habitants d'identifier les organismes proposant ce type d'accompagnement. Renforcer l'offre culturelle dans le quartier et accompagner la mobilité des habitants vers les lieux de culture extérieurs au quartier. Créer un espace d'accueil de jour des habitants leur proposant des services de proximité, un accompagnement aux démarches administratives et un accès aux droits.
Renforcer la cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir un ou plusieurs nouveaux lieux d'accueil de jour propices au développement des interactions et de la cohésion sociale. Accompagner la création de liens sociaux entre groupes sociaux tels que les femmes, les jeunes et les seniors. Accompagner les instances souhaitant organiser des temps de rencontre et de convivialité. Développer des actions intergénérationnelles
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Création effective d'un lieu de proximité pour l'accès aux services, aux droits et à la convivialité au sein du quartier d'ici 2030 Nombre de parents pris en charge par des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de suivi de la scolarité Nombre d'acteurs intervenant dans le quartier sur des enjeux d'accompagnement (linguistiques, électronique, aux démarches administratives ou juridiques) Nombre d'actions visant à favoriser la convivialité et la cohésion sociale entre les habitants ont été mises en place dans le quartier Nombre d'actions culturelles, sportives ou de loisirs organisées 	

QUARTIER DU CENTRE *Choisy-le-Roi*

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un secteur fortement minéralisé et une prédominance d'îlots de chaleur.
- Un trafic dense rendant le partage de la voirie complexe entre les différents modes de déplacement.
- A Choisy-le-Roi, 85 % des maisons individuelles et 67% des copropriétés ont été construites avant 1974, date du premier choc pétrolier antérieur à la première réglementation thermique, et sont considérées comme des résidences très énergivores. La rénovation énergétique s'inscrit dans le contexte d'engagement de la France, de la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de la gestion des énergies et de la lutte contre la précarité énergétique.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Loi Énergie-Climat, promulguée le 8 novembre 2019, relative à l'urgence écologique et climatique et à l'objectif de neutralité carbone en 2050, avec une orientation ambitieuse : rénovation de toutes les passoires thermiques d'ici 10 ans.
- Le plan local d'urbanisme.
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial.
- La Convention à l'agence énergie du CAUE.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville (politique de la Ville et droit commun)

- Des mesures d'accompagnement pour la lutte contre la précarité énergétique
- Des démarches partenariales pour le programme de renaturation et de rafraîchissement des espaces publics
- Un accompagnement pour créer une dynamique de sociabilisation et de partage

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Répondre aux attentes des habitants en les aidant dans leur projet de rénovation énergétique ou de construction de leur habitat	Accompagner les ménages en termes de conseil de leurs travaux de rénovation énergétique et les orienter vers les bons professionnels.
	Réaliser des actions de sensibilisation, de communication et d'animation des ménages pour stimuler une dynamique de la rénovation sur le territoire communal.
Augmenter l'ombre au sol et sur les bâtiments et contribuer ainsi à abaisser les températures en milieu urbain lors des périodes de fortes chaleurs	Développer un programme de débitumisation et de création d'îlots de fraîcheur
	Renforcer les espaces de rafraîchissement au niveau de l'espace public et dans les secteurs accueillant un public vulnérable
Créer des espaces de sociabilité et de partage	Créer un lieu pluriel et convivial, dédié aux nouveaux usages et besoins, à l'expression artistique et au partage.

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de projets de rénovations énergétiques accompagnés
- Part des ménages touchée par des actions de lutte contre la précarité énergétique
- Surfaces débitumées et la couverture de la canopée
- Nombre de lieux de convivialité et d'expression créé

QUARTIER DU CENTRE Choisy-le-Roi

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nuisances sonores nocturnes (musique amplifiée) dès l'arrivée des beaux jours.
- Rassemblements et occupation abusive sur le domaine privé (parkings et parties communes des immeubles Valophis).
- Phénomène de rixes inter-quartiers.
- Présence de publics très jeunes sur l'espace public (sans surveillance parentale).
- Trafic de stupéfiants existant mais moins visible.
- Présence de véhicules épaves, stationnements anarchiques.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Séances plénières et restreintes du CLSPD, Cellules de Veille Tranquillité Publique et Prévention Jeunesse, Groupes de travail thématiques.
- Groupes de Partenariat Opérationnel (Police Nationale) tous les mois, traitement opérationnel PM/CLSPD/PN de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique.
- Interventions policières (PN/PM), passages des médiateurs, dispositif de vidéoprotection et vidéo-verbalisation.
- Création d'une maison des femmes dans le quartier ou à proximité permettra de lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes.
- Interventions de la Cellule Prévention de la Police municipale dans les écoles élémentaires autour de la citoyenneté et de la prévention routière.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville :

- Baisse de la délinquance et retour à la tranquillité des espaces publics
- Mise en place d'action de prévention et de médiation
- Amélioration des rapports police-population

QUARTIER DU CENTRE
Choisy-le-Roi

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Dissuader les troubles à la tranquillité publique et lutter contre la délinquance	Assurer une présence quotidienne de proximité avec le service de médiation et la police municipale : pilotage, travail de rue...
	Responsabiliser et accompagner les parents dans le cadre des mesures de rappels à l'ordre, pour les mineurs troublant la tranquillité publique.
	Assurer une coordination avec les services de l'Etat, notamment avec la Police Nationale, par la mise en place de réunions opérationnelles, de cellules de veille, et d'opérations conjointes.
	Assurer une présence dissuasive au sein des parties communes des bailleurs sociaux du quartier (réquisition permanente).
Améliorer la cohésion sociale, développer un rapport de confiance avec les habitants	Assurer un maillage du secteur par la mise en place de caméras de vidéoprotection.
	Créer du lien avec les habitants, notamment les jeunes et les parents, afin de permettre une remontée d'informations et de gagner en efficacité sur la prévention effectuée.
Prévenir la délinquance et les passages à l'acte, dans le cadre notamment des rivalités inter-quartiers et améliorer les rapports police-jeunes-parents.	Développer des projets de cohésion et mettre en place des rencontres, pour favoriser le lien et les échanges.
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des ateliers de prévention de la délinquance et des projets de sensibilisation à destination du public jeunes (11-18 ans) et des parents, en milieu scolaire ou au sein du quartier. Développer des actions visant à favoriser le lien police-population ; communiquer sur les caméras piétons.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Appréciations issues des diagnostics réalisés en CLSPD et reporting du service médiation Nombre de personnes sensibilisées sur les actions de prévention <p>Evolution de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre et types d'infractions recensées <p>Activité de la police municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de rapports de mises à disposition Nombre de verbalisations 	

QUARTIER DU CENTRE Choisy-le-Roi

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Le lien entre la population et les institutions semble particulièrement détérioré dans ce quartier, deux objectifs sont donc cruciaux : développer l'interconnaissance entre les professionnels du territoire et les populations et renforcer la mobilisation des publics cibles et des entreprises. Il sera nécessaire d'accompagner tous les partenaires dans leur réinvestissement de ce quartier.
- Nécessité d'accompagnement des publics jeunes.
- Besoin de lever les freins périphériques à l'emploi en matière de santé mentale, mobilité, linguistique et numérique.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Cité des métiers sensibilise et informe les publics et permet la mise en réseau des acteurs de l'insertion.
- La Coordination Territoriale pour l'Insertion et le Développement Social permet l'interconnaissance des acteurs de l'emploi.
- La politique de la ville devra s'appuyer sur des acteurs associatifs tels que l'entreprise d'insertion Habitants Emplois Proximité (HEP), l'association « Lire pour Vivre » ou l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose un accompagnement des personnes éloignées de l'emploi tout au long de leur parcours de retour vers l'emploi.
- En ce qui concerne la formation, l'outil MyLearn est mobilisé par le service Jeunesse de Choisy-le-Roi et le programme Jobready est proposé à la Mission locale. De plus, les écoles de la 2^{ème} chance travaillent à la remobilisation des jeunes vers l'emploi via de la remise à niveau de compétences et la mise en place de temps d'immersion au sein des entreprises.
- Le Comité de Bassin d'Emploi Sud 94 propose sur le territoire de Choisy-le-Roi l'intervention d'un « Jobtruck » qui va à la rencontre des habitants demandeurs d'emploi pour les accompagner dans leurs recherches.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville :

- Levée des freins périphériques à l'emploi
- Emploi des jeunes, seniors, femmes
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi
- Formation et accompagnement tout au long du parcours de retour à l'emploi

QUARTIER DU CENTRE
Choisy-le-Roi

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Permettre à l'offre et la demande de travail de se rencontrer	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les secteurs en besoin de recrutement par la sensibilisation et l'information. Valoriser les publics accompagnés auprès des entreprises. Recenser les structures d'accompagnement et rendre l'information disponible. Encourager les entreprises à développer des périodes d'immersion. <p>Favoriser la mobilité, l'acquisition de savoirs et compétences professionnels (linguistique et informatique) et la santé mentale par de l'accompagnement et de la formation.</p>
Proposer un accompagnement adapté aux besoins de publics aux caractéristiques spécifiques : les jeunes, les seniors et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les entreprises à proposer des modalités de recrutement innovants. Encourager les entreprises à effectuer des diagnostics précis sur leurs difficultés d'embauche. Nouer des liens avec les instances et associations en lien avec ces publics pour promouvoir le retour à l'emploi. Lutter contre les stéréotypes de genre et d'âge
Informier, orienter et accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en place de leur projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les réseaux de formation des personnes demandeuses d'emplois. Former les travailleurs sociaux à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emplois.
Redynamiser l'offre de commerces au sein du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mise à disposition de locaux commerciaux. Détecter et accompagner les créateurs commerciaux. Accompagner la création d'évènements festifs autour de l'animation commerciale.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de consultation et d'utilisation de l'annuaire recensant les acteurs de l'insertion par les demandeurs d'emploi Nombre d'entreprises ayant mis en place des périodes d'immersion, des modalités innovantes de recrutement et établi des diagnostics précis de leurs difficultés d'embauche Nombre d'habitants entrés dans un parcours de retour vers l'emploi assuré par une association ou un dispositif public proposé Nombre de formation à l'accompagnement dispensées aux travailleurs sociaux intervenant auprès des demandeurs d'emploi sur le quartier Nombre d'associations et dispositifs proposant un soutien à la mobilité, à la formation ou à la santé mentale des personnes demandeuses d'emploi soutenus et accompagnés Nombre et évolution du nombre de commerces ouverts dans le quartier Nombre d'heures dédiées aux évènements festifs autour de l'animation commerciale 	

QUARTIER SUD Choisy-le-Roi

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

Le quartier connaît un tissu associatif déjà fortement développé et installé qui va de pair avec la présence d'équipements socio-culturels permettant l'accès aux services publics par les habitants

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants

Les habitants du quartier connaissent parfois des difficultés lorsqu'il est question de se saisir de l'offre culturelle, sportive, de loisir et de services proposée. Leurs liens avec les institutions et entre eux-mêmes doivent être développés.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Créer un équipement de proximité.
- Travailler en coordination avec le bailleur social pour œuvrer à une utilisation efficace de la TFPB
- Développer la transversalité avec les institutions du cœur de ville.
- Développer la transversalité avec le renouvellement urbain.

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Créer un forum de l'emploi (ou une autre action personnalisée de retour à l'emploi) pour accompagner les habitants vers un retour à l'emploi et communiquer sur les instances existantes.
- Prévoir une relocalisation de certaines associations ou une mutualisation des locaux dans le cadre du plan de rénovation urbaine.
- Développer les liens entre les nouveaux et les anciens habitants du quartier.
- Créer des espaces de vie extérieurs verts et agréables.



Indicateurs clés

Population (2022)	2 251
Part des moins de 24 ans (2022)	38,6 %
Part des plus de 60 ans (2022)	19,4 %
Indice de jeunesse (2022)	1,4
Part des étrangers dans la population (2022)	20,7 %
Part de familles monoparentales (2022)	34,1 %
Part de la population sans diplôme (2022)	41,9 %
Taux d'emploi (2022)	56,3 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	21,4 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 490 €

QUARTIER SUD Choisy-le-Roi

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un besoin d'encourager les habitants à se saisir de l'offre culturelle et de loisirs proposée dans la ville
- Une nécessité à poursuivre l'adaptation de l'offre culturelle et de loisirs existante afin de la rapprocher au mieux des demandes des habitants
- Un besoin d'élargir l'offre sportive disponible dans le quartier et au niveau de la commune
- Un besoin d'encourager les habitants à se saisir des espaces publics disponibles dans leur quartier et à en prendre soin
- Un besoin de visibiliser les offres associatives et publiques proposées dans la ville
- Un besoin d'accompagnement à la parentalité
- Un besoin d'accompagnement linguistique et d'alphabétisation (ASL...)
- Un besoin de lutter contre l'illectronisme et d'aide aux démarches administratives
- Un besoin d'accompagnement vers une meilleure nutrition et une meilleure intégration des gestes d'hygiène

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Le tissu associatif est déjà présent et développé sur le quartier. Il existe donc déjà une offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs qui permettent la cohésion sociale. Cette offre est cependant insuffisante compte tenu des besoins et demandes des habitants du quartier.
- L'un des deux centres sociaux de la ville de Choisy-le-Roi est situé au sein de ce quartier.
- Des dispositifs d'accompagnement à la population (parentalité, scolarité, accès à la culture et à la santé...) sont déjà implantés à Choisy-le-Roi : PRE, ASV, DEMOS interviennent au sein de ce quartier.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville (politique de la Ville et droit commun)

- Des enjeux marqués en termes d'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme
- Un renforcement de la lutte contre l'illettrisme à assurer
- Des enjeux forts en matière d'éducation et de parentalité
- Des pratiques culturelles et sportives à développer
- Une égalité femmes hommes à garantir
- Des enjeux de laïcité à renforcer
- Des problématiques de santé à prendre en compte

QUARTIER SUD
Choisy-le-Roi

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Encourager l'utilisation par les habitants de l'offre culturelle, sportive et de loisirs déjà disponible au sein du quartier et au niveau de la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer les habitants des offres culturelles, de loisirs et sportives disponibles. • Soutenir les associations et partenaire proposant des offres culturelles, de loisirs et sportives. • Travailler à la création et au développement d'outils de communication au niveau de la municipalité afin de faire connaître cette offre qui existe déjà de manière globale. • Adapter l'offre culturelle et de loisirs existante afin de la rapprocher au mieux des demandes des habitants • Accompagner les familles dans la fréquentation des lieux culturels, de loisirs et sportifs. • Accompagner les familles dans la mise en place de bon réflexes santé (activité physique, bien manger...) • Développer des actions intergénérationnelles
Faciliter et encourager l'accès aux droits et aux services, faire en sorte que les habitants s'en saisissent	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets de formation des habitants dans le cadre de la lutte contre l'illectronisme. • Soutenir les projets et élargir l'offre de formation linguistique pour les habitants. • Rendre visibles les offres de formations disponibles dans le quartier ou s'adressant à ses habitants. • Encourager les habitants à fréquenter le centre social. • Soutenir les partenaires, les services municipaux et associations accompagnant l'accès aux droits. • Communiquer et informer les habitants sur l'offre d'accès aux droits et aux services existante.
Encourager les habitants à se saisir de leurs espaces publics, à en prendre soin et à y créer de la cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets d'aménagement de l'espace public mis en place en concertation avec les habitants. • Relancer les conseils citoyens.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de l'offre d'activités culturelles, de loisirs et sportive sur le quartier • Evolution de la fréquentation des lieux d'activités culturelles, sportives, de loisirs et d'accès aux droits • Nombre d'outils d'information et de communication sur l'offre culturelle, sportive, de loisirs, d'accompagnement aux droits et de formation ont été créés et mis à jour • Nombre d'espaces publics réaménagés en concertation avec les habitants selon leurs besoins • Evolution du taux de fréquentation du Centre Social Langevin 	

QUARTIER SUD Choisy-le-Roi

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

Le Quartier Sud connaît une profonde mutation depuis 2007 et les premières interventions à Briand Pelloutier, îlot du marché et Hautes-Bornes. Des transformations urbaines et sociales ont des conséquences sur les mobilités et les pratiques de l'espace public à l'échelle du quartier Sud, pratiques elles-mêmes modifiées par les changements à l'échelle supranationale en lien avec les dynamiques de transition écologique et l'urgence climatique.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Le plan local d'urbanisme
- Le Plan Climat Air Energie Territorial
- Le plan Vélo de GOSB
- la Cité de la gastronomie Paris-Rungis doit ouvrir ses portes en 2026 à proximité du Marché international (MIN) de Rungis.
- Certaines associations telles que HEP proposent une végétalisation des rues par l'installation de bacs potagers en pieds d'immeubles.
- Il sera envisagé d'encourager l'utilisation de la TFPB pour la végétalisation des espaces publics et extérieurs d'immeuble.
- Il est envisagé que le rucher pédagogique qui existe déjà à Choisy-Sud soit conforté sur le quartier.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville (politique de la Ville et droit commun)

- Des mesures d'accompagnement pour les changements de pratiques vers des mobilités décarbonées

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Répondre aux enjeux de réchauffement climatique avec des édifices sobres en énergie, favoriser le confort d'été, et une gestion de l'eau pluviale et le rafraichissement de la ville	<p>Proposer des aménagements qui répondront à l'objectif d'adaptation au changement climatique à travers les îlots de fraîcheur, la gestion de l'eau pluviale et la sobriété énergétique (Réemploi).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des espaces publics et du mobilier urbain largement dimensionnés pour favoriser les échanges, une appropriation partagée et répondre aux différents usages. • Renforcer le réemploi dans les opérations d'aménagement. • Développer la place de la nature en ville et ses différentes fonctions écosystémiques.
Répondre aux enjeux d'une mobilité de moins en moins carbonée dans l'avenir et préparer la ville et ses quartiers à ses changements de pratique	<p>Intégrer dans les réalisations urbaines et les nouveaux aménagements la prise, en compte des futures pratiques de mobilité pour éviter tout obsolescence accélérée.</p> <p>Accompagner les changements de pratiques et l'adoption de modes doux de déplacement.</p>
Permettre un accès à une alimentation saine et respectueuse du cycle naturel	Accompagner les habitants aux changements de pratique pour une consommation durable.

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Part des aménagements et équipements favorables à la mobilités décarbonée
- Nombre d'évènements, actions et démarches dédiés aux changements de pratiques
- Taux de réemploi dans les opérations d'aménagement
- Taux d'évolution de la consommation durable

QUARTIER SUD *Choisy-le-Roi*

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et les difficultés observées par les habitants :

- Consommation de protoxyde d'azote et de produits stupéfiants dans des véhicules stationnés en soirée.
- Phénomènes de rixes inter-quartiers.
- Présence de véhicules épaves, stationnements anarchiques.
- Ouverture de bouches à incendie entre juin et septembre, comportements à risque.
- Violences verbales et physiques envers les forces de l'ordre (jets de projectiles, insultes, etc.)

Synthèse de l'offre et les dispositifs existants porté par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Séances plénière et restreinte du CLSPD, Cellules de Veille Tranquillité Publique et Prévention Jeunesse, Groupes de travail thématiques : Diagnostics et mise en place d'actions.
- Groupes de Partenariat Opérationnel (Police Nationale) tous les mois, traitement opérationnel PM/CLSPD/PN de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique.
- Interventions policières (PN/PM), passages des médiateurs, dispositif de vidéoprotection et de vidéo-verbalisation.
- Interventions de la Cellule Prévention de la Police municipale dans les écoles élémentaires autour de la citoyenneté et de la prévention routière.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville (politique de la Ville et droit commun)

- Baisse de la délinquance et retour à la tranquillité publique des espaces publics
- Mise en place d'actions de prévention et de médiation
- Amélioration des rapports police-population

QUARTIER SUD
Choisy-le-Roi

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Dissuader les troubles à la tranquillité publique et lutter contre la délinquance.	Assurer une présence quotidienne de proximité avec le service de médiation et la police municipale : pilotage, travail de rue...
	Responsabiliser et accompagner les parents dans le cadre des mesures de rappels à l'ordre, pour les mineurs troublant la tranquillité publique.
	Assurer une coordination avec les services de l'Etat, notamment avec la Police Nationale, par la mise en place de réunions opérationnelles, de cellules de veille, et d'opérations conjointes.
	Assurer une présence dissuasive au sein des parties communes des bailleurs sociaux du quartier (réquisition permanente).
	Assurer un maillage du secteur par la mise en place de caméras de vidéoprotection.
Développer des actions de sensibilisation et de prévention de la délinquance. Améliorer les rapports police-jeunes-parents.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des ateliers de prévention et projets de sensibilisation à destination du public jeunes (11-18 ans) et des parents, en milieu scolaire ou au sein du quartier. • Développer des actions visant à favoriser le lien police-population ; communiquer sur les caméras piétons.
Améliorer la cohésion sociale, développer un rapport de confiance avec les habitants	Développer des projets de cohésion et mettre en place des rencontres, afin de permettre une remontée d'informations et de gagner en efficacité sur la prévention effectuée.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciations issues des diagnostics réalisés en CLSPD et reporting du service médiation • Nombre de personnes sensibilisées sur les actions de prévention <p>Evolution de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'infractions recensées <p>Activité de la police municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports de mises à disposition • Nombre de verbalisations 	

QUARTIER SUD Choisy-le-Roi

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nécessité de développer l'interconnaissance entre les professionnels du territoire et les populations.
- Besoin de renforcer la mobilisation des publics cibles et des entreprises.
- Nécessité d'accompagnement des publics jeunes.
- Besoin de lever les freins périphériques à l'emploi en matière de santé mentale, mobilité, linguistique et numérique.
- Importance de travailler sur un parcours global et continu d'accès à l'emploi et de maintien en emploi.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Cité des métiers sensibilise et informe les publics et permet la mise en réseau des acteurs de l'insertion.
- La Coordination Territoriale pour l'Insertion et le Développement Social permet l'interconnaissance des acteurs de l'emploi.
- La politique de la ville devra s'appuyer sur des acteurs associatifs tels que l'entreprise d'insertion Habitants Emplois Proximité (HEP), l'association « Lire pour Vivre » ou l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose un accompagnement des personnes éloignées de l'emploi tout au long de leur parcours de retour vers l'emploi.
- En ce qui concerne la formation, l'outil MyLearn est mobilisé par le service Jeunesse de Choisy-le-Roi et le programme Jobready est proposé à la Mission locale. De plus, les écoles de la 2^{ème} chance travaillent à la remobilisation des jeunes vers l'emploi via de la remise à niveau de compétences et la mise en place de temps d'immersion au sein des entreprises.
- Le Comité de Bassin d'Emploi Sud 94 propose sur le territoire de Choisy-le-Roi l'intervention d'un « Jobtruck » qui va à la rencontre des habitants demandeurs d'emploi pour les accompagner dans leurs recherches.

Synthèse des attentes pour le Contrat de Ville :

- Levée des freins périphériques à l'emploi
- Emploi des jeunes, seniors, femmes
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi
- Formation et accompagnement tout au long du parcours de retour à l'emploi

QUARTIER SUD
Choisy-le-Roi

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Permettre à l'offre et la demande de travail de se rencontrer.	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les secteurs en besoin de recrutement par la sensibilisation et l'information. • Valoriser les publics accompagnés auprès des entreprises. • Recenser les structures d'accompagnement et rendre l'information disponible. • Encourager les entreprises à développer des périodes d'immersion. <p>Favoriser la mobilité, l'acquisition de savoirs et compétences professionnels (linguistique et informatique) et la santé mentale par de l'accompagnement et de la formation.</p>
Proposer un accompagnement adapté aux besoins de publics aux caractéristiques spécifiques : les jeunes, les seniors et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les entreprises à proposer des modalités de recrutement innovants. • Encourager les entreprises à effectuer des diagnostics précis sur leurs difficultés d'embauche. • Nouer des liens avec les instances et associations en lien avec ces publics pour promouvoir le retour à l'emploi. • Lutter contre les stéréotypes de genre et d'âge
Informier, orienter et accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en place de leur projet professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les réseaux de formation des personnes demandeuses d'emplois. • Former les travailleurs sociaux à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emplois.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mobilisation et d'utilisation de l'annuaire recensant les acteurs de l'insertion mis à leur disposition par les demandeurs d'emploi • Nombre d'entreprises ayant mis en place des périodes d'immersion, des modalités innovantes de recrutement et établi des diagnostics précis de leurs difficultés d'embauche • Nombre d'habitants entrés dans un parcours de retour vers l'emploi assuré par une association ou un dispositif public proposé • Nombre de travailleurs sociaux intervenant auprès des demandeurs d'emploi sur le quartier formés à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi • Nombre d'associations et dispositifs proposant un soutien à la mobilité, à la formation ou à la santé mentale des personnes demandeuses d'emploi soutenus et accompagnés 	

Gentilly

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIÉ MARTINETS) Gentilly

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Une bonne situation géographique aux portes de Paris
- Des équipements sportifs et naturels au cœur et à proximité immédiate du quartier (jardin au cœur du quartier, stade Géo André, parc du coteau)
- Une bonne desserte des transports locaux renforcés prochainement par l'arrivée de la nouvelle gare de la ligne 14 du métro.
- Un potentiel linéaire commercial attractif pour ouvrir le quartier

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Des habitants souvent isolés dans leurs difficultés
- Gestion des déchets à améliorer
- Un manque de dynamique d'activité au quotidien pour réunir les habitants et favoriser les rencontres
- Difficultés à toucher le public jeune
- Un linéaire commercial qui souffre un peu de son isolement malgré la mise en place de la contre-allée de circulation à consolider avec l'arrivée de la ligne 14
- Améliorer la fiabilité et la régularité de la Valouette V5

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Renforcer le développement du lien social et permettre aux habitants de devenir acteurs de leur parcours de vie et de leur quartier.

Les principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Parentalité
- Accompagnement vers l'emploi
- Développement du lien social
- Gestion des déchets à améliorer dans le cadre de la démarche de Gestion Urbaine de Proximité
- Redynamisation du commerce de proximité notamment avec l'arrivée de la ligne 14 du métro



*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Péri – Schuman Bergonié Martinets), sans distinction communale.

Indicateurs clés*	
Population (2022)	2 833
Part des moins de 24 ans (2022)	35,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	19,8 %
Indice de jeunesse (2022)	1,5
Part des étrangers dans la population (2022)	29,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	43,4 %
Part de la population sans diplôme (2022)	44,1 %
Taux d'emploi (2022)	57,2 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	21,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	37 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 740 €

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIE MARTNETS) <i>Gentilly</i>	
Emancipation pour tous	
Principaux constats et éléments de diagnostic	
<p><u>Synthèse des enjeux et des difficultés observés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu de mixité sociale et de mieux vivre ensemble • Un besoin de coordination des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits, de la lutte contre la fracture numérique et de la lutte contre l'illettrisme • Une offre insuffisante à destination des jeunes à l'échelle du quartier et un manque de coordination des acteurs qui interviennent auprès de la jeunesse • Un enjeu d'accès aux soins et de prévention de la santé, notamment en matière de santé mentale <p><u>Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La coordination des acteurs pour l'organisation d'événements réguliers, type fêtes de quartier par la ville de Gentilly en lien avec le bailleur CDC Habitat • La salle municipale de Gentilly • Le stade Géo André • Le parc départemental du Coteau • Le conseil de quartier Gabriel Péri • L'amicale des locataires Gabriel Péri • L'ancien collège Pierre Curie 	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<p>Renforcer l'accès aux droits, la lutte contre la fracture numérique et la lutte contre l'illettrisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accès aux droits (accompagnement administratif, social et juridique) en lien avec le centre social Maison des Familles et le CCAS de Gentilly • Renforcer les ateliers numériques en lien avec la médiathèque de Gentilly • Poursuivre le développement des ateliers sociolinguistiques
<p>Créer des espaces de rencontres et de convivialité, favoriser la création de lien social et la participation des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer plus d'événements et d'animations sur l'espace public pour renforcer la cohésion sociale • Développer les actions intergénérationnelles • Encourager et accompagner les initiatives citoyennes et associatives • Redynamiser la salle de quartier en la rénovant

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIE MARTNETS) <i>Gentilly</i>	
Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer le soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les groupes de parole et d'entraide entre les parents en lien avec la Maison des Familles
Favoriser la réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accompagnement à la scolarité (projet de club de quartier)
Accroître l'offre artistique, culturelle et sportive	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions artistiques, culturelles, sportives à destination des jeunes en s'appuyant sur les acteurs déjà existants
Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'engagement citoyen des jeunes (accompagner l'émergence et le montage de projets portés par des jeunes)
Favoriser l'accès aux soins, développer les actions de prévention de la santé et renforcer les compétences psychosociales des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat entre les acteurs de la santé et avec les structures de l'animation sociale • Favoriser le développement d'actions de prévention « hors les murs » et notamment des actions de dépistage (diabète, cardiovasculaire, audition, etc.) pour faciliter la mise en place de protocoles de soins • Soutenir l'offre de services en matière de santé mentale et notamment Passages associatifs
maintenir, dynamiser, pérenniser et développer l'offre commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le commerce de proximité afin de le dynamiser par des animations sur les différents quartiers prioritaires • Rencontres villes-bailleurs pour accompagner les porteurs de projets
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espaces de rencontres et de convivialité créés • Nombre de groupes de parole et d'entraide entre les parents • Nombre d'actions de prévention « hors les murs » et notamment des actions de dépistage • Nombre de projets accompagnés 	

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIE MARTNETS) <i>Gentilly</i>	
Transition écologique et énergétique	
Principaux constats et éléments de diagnostic	
<p><u>Synthèse des enjeux et des difficultés observés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Précarité énergétique • Problèmes de propreté et de gestion des déchets plus ou moins importants selon les zones d'habitation • Mobilités douces • Problématique d'accès aux locaux encombrants durant le week-end et dépôts sauvages 	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser les mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des itinéraires cyclables dans le cadre du plan vélo • Mettre en place des ateliers d'apprentissage du vélo en ville, de réparation de vélos et de bourses aux vélos, piste d'éducation routière sur les initiatives estivales
Propreté et gestion des déchets et lutter contre les nuisibles	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'entretien des parties communes (halls, escaliers, ascenseurs, allées, jardins, parkings en pied d'immeuble, etc.) • Mise en place de rotation des containers durant le week-end pour éviter que ceux-ci ne débordent • Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion des composteurs • Identification, rappel à l'ordre voire verbalisation des contrevenants (dépôts sauvages) • Organiser une meilleure gestion des encombrants dans le quartier (ex: accès aux locaux le week-end)
Nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations de plantations participatives
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers d'apprentissage du vélo déployés • Mise en place effective des rotations des containers le week-end • Nombre d'actions de plantations participatives organisées 	

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIE MARTNETS) Gentilly	
Tranquillité publique et sécurité	
Principaux constats et éléments de diagnostic	
<p><u>Synthèse des enjeux et des difficultés observés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un quartier plus apaisé et plus tranquille que par le passé mais des incivilités restent récurrentes et quelques tensions intergénérationnelles peuvent se faire ressentir par moment • Un besoin d'accompagner les jeunes et les moins jeunes fragilisés socialement et économiquement • Des conduites à risque récurrentes dans le quartier (rodéos sauvages...) • Des consommations d'alcool en soirée sur la voie publique qui peuvent générer des conflits avec le voisinage et des nuisances sonores ainsi que des déchets • Stationnement sauvage et anarchique <p><u>Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Club de prévention spécialisée ESPOIR CFDJ • CLSPD • Coordination des acteurs pour la mise en place d'événements festifs et d'animations intergénérationnelles en faveur du mieux vivre ensemble 	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la prévention et la médiation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens entre la police nationale, les polices municipales (via des opérations conjointes), le bailleur et la population
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la vidéo-protection dans les zones stratégiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de sensibilisation et de prévention à destination de tous les publics (jeunes, parents, seniors, etc.) et plus particulièrement la prévention des conduites à risques (prévention routière, prévention des addictions...)
Lutter contre le stationnement sauvage et anarchique	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les commerçants sur la sécurité des commerces (CLSPD)
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les contrôles de stationnement (bailleur/Police nationale/Villes) pour permettre de fluidifier les usages • Remettre en état systématiquement les barrières d'accès pompiers et les maintenir fermées (Bailleur, EPT)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de zones couvertes par la vidéo-projection • Nombre d'actions de sensibilisation et de prévention des conduites à risque déployées • Disparition des véhicules et épaves stationnés au cœur du quartier 	

GABRIEL PÉRI (QPV PÉRI-SCHUMAN BERGONIE MARTNETS) Gentilly

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Taux de chômage de 21,1% à l'échelle du quartier en 2022.
- Un chômage qui touche principalement les jeunes, les plus de 50 ans et les personnes de nationalité étrangère (chiffres)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Un quartier situé à proximité de pôles d'emplois importants
- Mission locale INNOVAM et Agence France Travail à Cachan
- Chantiers éducatifs (club de prévention Espoir CFDJ)
- Point Information Jeunesse
- Forum Avenir Jeunes
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Levée des freins périphériques à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers sociolinguistiques • Lutter contre la fracture numérique • Renforcer le développement des compétences psychosociales des habitants
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accompagnement des jeunes de 16/30 ans vers la qualification et l'emploi (aides à la recherche de formations et d'emplois) • Poursuivre les chantiers éducatifs en lien avec le club de prévention ESPOIR CFDJ et les bailleurs
Accompagnement vers l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de remobilisation vers l'emploi (reprise de confiance en soi, reconnaissance et valorisation des savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis, prise de parole en public) • Développer l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation et à la préparation pour les entretiens d'embauche
Mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises situées à proximité qui recrutent	<ul style="list-style-type: none"> • Forum avenir Jeunes
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chantiers éducatifs déployés • Nombre d'ateliers de remobilisation vers l'emploi • Taux de chômage 	

Ivry-sur-Seine

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et les difficultés observées par les habitants :

- Répondre aux transformations urbaines et sociétales ainsi qu'aux besoins des populations en adaptant les services publics ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes de rester habitants du territoire en les accompagnant dans une dynamique d'engagement, d'émancipation et de participation citoyenne tout en prenant en compte leurs réalités de vie ;
- Créer des cohérences dans les différents temps de vie des enfants et des jeunes ;
- Construire avec le plus grand nombre des actions favorisant la rencontre, les échanges, la découverte, où la diversité de culture, d'origine, de conditions de vie se croisent ;
- Porter une attention particulière à l'inclusion de tous les enfants et les jeunes, ainsi qu'à la place et à l'accompagnement des familles ;
- Lutter contre l'isolement et la précarité, accompagner le plus grand nombre dans l'accès aux droits
- Porter une attention particulière à la formation des agents chargés de mettre en œuvre ces politiques, notamment en organisant des temps d'échanges et de partage entre les différents professionnels de l'éducation
- Porter une nouvelle ambition pour la jeunesse autour de l'accès aux droits, l'émancipation et l'engagement en allant à la rencontre des jeunes et en les accompagnant dans leurs parcours de vie

Synthèse de l'offre et les dispositifs existants porté par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

Deux dispositifs phares qui encadrent l'ensemble de cette offre : le PEdT et la CTG

- Signés en 2022 pour le PEdT et en 2023 pour la CTG avec les partenaires institutionnels (éducation nationale, CAF, préfecture) et associatifs, ces deux dispositifs fédèrent les acteurs et permettent la mobilisation de ressources et des moyens du territoire afin de répondre de manière cohérente et efficace aux besoins sociaux et éducatifs des enfants ivryens de 0 à 18 ans et de leurs familles.
- À Ivry, ces deux dispositifs sont complémentaires et leur mise en place permet, au travers d'une coordination transversale, une meilleure synergie de l'action municipale et la mise en place d'une dynamique de travail partagé entre les différents services, sur des thématiques ou des champs de compétences communs (accompagnement à la scolarité, parentalité, inclusion, etc.). Les différents échanges et temps de travail collectif soulignent la nécessité d'une **prise en compte renforcée des enfants et leur famille, de la petite enfance à la fin du second degré pour porter une approche éducative globale transversale.**

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

La réflexion partagée avec l'ensemble de la communauté éducative, les associations et les partenaires institutionnels permet la prise en compte des réalités du territoire tout en intégrant les enjeux sociétaux. La convention territoriale globale a d'ailleurs intégré les priorisations à porter au regard du diagnostic social réalisé, diagnostic qui nourrit également les projets sociaux portés par les maisons de quartier.

Le travail réalisé a permis de prioriser les objectifs suivants :

- Rendre la démarche plus partagée auprès des partenaires et plus visible pour les usagers
- Faire évoluer la tranche âge cible de 0 à 18 ans
- Créer du commun, de la transversalité autour des questions éducatives

Fort de l'ensemble des éléments recueillis et en lien étroit avec les attentes du projet municipal et des orientations portées par l'éducation nationale, 3 grands champs liés aux politiques publiques dessinent le cadre du projet éducatif de territoire :

- L'Education à la condition terrestre
- L'Education Artistique et Culturelle
- Le développement de parcours sportifs à l'aune des jeux olympiques

D'autre part, 3 axes transversaux irriguent l'ensemble des projets portés par les acteurs éducatifs :

- La citoyenneté
- L'égalité Femmes-Hommes
- La santé environnementale (dont l'inclusion)

La prise en compte de la place des parents, la formation des professionnels et l'implication des enfants et des jeunes dans les actions menées est intégrée dans le processus de mise en œuvre des actions portées sur le territoire.

Une offre dense et diversifiée, pensée à la lumière des diagnostics réalisés, notamment sur le volet Petite enfance.

Une offre construite au plus près des besoins des habitants.

Une augmentation de la précarité et du besoin de soutien de la part des parents : nombre important de demandes de places en crèches de familles connaissant une situation de précarité sociale ou financière (familles monoparentales ou dont le coût horaire d'accueil est inférieur à 1 euro), besoin accru d'un soutien à la parentalité face aux difficultés de la vie quotidienne (dépression du postpartum, pertes de repères éducatifs, etc.).

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

- Une **augmentation du nombre de demandes de place en crèches pour des enfants en situation de handicap ou dont l'un des membres de la famille au foyer est en situation de handicap**. Cet aspect est un des critères retenus lors de l'étude des demandes de places en crèches. Le handicap ou les troubles de développement n'étant que rarement diagnostiqués lorsque l'enfant entre en crèche, un travail de prévention précoce anime les professionnelles de la Petite enfance au quotidien, accompagnées par le médecin de crèches, les puéricultrices et les psychologues. En 2020, 10 enfants en situation de handicap étaient accueillis dans les crèches municipales.
- **Des besoins d'accueil en évolution** : Les parents demandent de plus en plus des accueils à temps partiels (4, 3, 2 jours) avec de petites amplitudes horaires. La crise sanitaire et le développement du télétravail a accentué cette tendance. Des demandes d'accueil sur des demi-journées ou en petites journées sont aussi en développement.
- Un besoin **d'améliorer la communication sur les modes d'accueil et les modalités d'attribution de places en crèches** : malgré les efforts sur le site de la ville et les espaces informations organisés les 2èmes mardis de chaque mois hors juillet et août, des parents ne semblent pas se saisir des possibilités d'informations proposées et des idées reçues circulent encore avec force quant aux modalités d'attribution des places en crèches.
- **Développer l'accueil individuel** par le biais d'un nouveau dispositif porté par la municipalité : L'ACADAM, qui vise à compenser la différence existant aujourd'hui entre le coût de l'assistante maternelle et le coût de la crèche, qui s'évalue entre 50 € et 350 €. Ce dispositif permet de disposer d'une aide ciblée, par un montant variant en fonction du niveau de la différence entre le coût de l'assistante maternelle et la crèche selon 4 tranches (de 45 à 120 € par mois). L'effet recherché est que l'aide communale soit suffisamment significative, elle a donc été pensée pour représenter au moins un salaire net moyen par an (540 €). La conception de cette aide, qui est progressive, permet d'aider les parents (couples et isolés) lorsque la différence entre le coût de l'assistante maternelle et celui de la crèche reste importante et ce, malgré l'aide de la Caf.

Exemples de projets réalisés ou en cours :

- Liaisons avec l'enfance notamment pour l'accueil des tout-petits durant la période estivale (premiers accueils précédents la rentrée scolaire)
- Développement des modes d'accueil collectifs, avec la transformation des 4 mini-crèches municipales (15 à 20 places) en multi-accueils de 40 places

Enfance

Exemples de projets réalisés ou en cours :

- Ouverture de deux nouveaux groupes scolaires de 25 classes (15 cl élémentaires et 10 cl maternelles) chacun, incluant des locaux spécifiques dédiés à l'accueil de loisirs, en septembre 2022 (lieu à déterminer) et en 2026 dans la ZAC Gagarine Truillot

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

- Restructuration, agrandissement et démolition du groupe scolaire Joliot Curie, création de locaux spécifiques dédiés à l'accueil de loisirs
- Réflexion en cours pour la construction d'un 3ème groupe scolaire dans la ZAC Ivry Confluences à l'horizon 2027
- Des travaux d'amélioration des conditions d'accueils des enfants sont à prévoir dans certains accueils de loisirs, notamment la création d'espaces « zen » pour favoriser le bien-être des enfants en adaptant le mobilier et l'agencement des locaux
- Expérimentation en cours de création d'îlot de fraîcheur dans les cours d'écoles qui sont utilisées par les enfants sur les temps péri et extrascolaire.

Un **dispositif d'accueil adapté** a été mis en place par la Direction de la Scolarité et des Accueils de Loisirs Educatifs (DSALE) de la ville d'Ivry-sur-Seine depuis janvier 2018. Il comprend un protocole personnalisé d'accueil péri et extrascolaire proposé aux parents. Nous recensons en 2022 : 213 enfants reconnus par la MDPH scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. 50 d'entre eux bénéficient d'un protocole d'accueil et fréquentent les temps périscolaires.

Les écoles Ivryennes disposent de locaux dédiés spécifiquement à l'accueil de loisirs excepté dans le groupe scolaire Joliot Curie et à l'école maternelle Danielle Casanova. La plupart ont fait l'objet de subventions d'investissement de la Caisse d'allocations familiales. Un regard est porté à **l'amélioration des conditions d'accueils des enfants et des personnels** au travers de travaux sur le bâti scolaire mais également en engageant une réflexion sur les cours d'écoles avec un travail sur la **végétalisation**.

L'accueil de loisirs du Petit Robespierre porte un projet particulier autour de parcours de découverte en lien avec les équipements sportifs municipaux, les équipements culturels, les espaces verts municipaux et départementaux.

Un travail particulier est d'ores et déjà engagé avec la direction de la culture qui a lancé une réflexion sur **les parcours culturels** proposés par la municipalité aux enfants scolarisés dans les écoles ivryennes et plus globalement sur l'éducation artistique et culturelle dans le parcours global de l'enfant.

De la même façon, une réflexion sur l'adaptation des **pratiques sportives** tant sur le temps scolaire que sur les temps extra-scolaires est menée, afin de répondre aux évolutions du territoire et aux enjeux du vivre ensemble et de santé publique (stages vélo, de natation, etc.).

Dans le cadre des séjours de vacances il est proposé aux enfants et aux jeunes un environnement adapté tant sur le plan affectif que physique et moral. Les propositions qui leur sont faites ont pour objectifs de stimuler leur désir de découvrir et d'apprendre, de les éveiller à de nouvelles techniques artistiques et sportives et de favoriser leur expression toujours en favorisant le choix de l'enfant.

Sont également abordés par les équipes éducatives l'acquisition de l'autonomie et la responsabilisation des jeunes. Ainsi que les notions de citoyenneté, de respect de l'autre, de coopération, d'entraide et de solidarité.

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Jeunesse

En 2016, la ville comptabilise 4 536 adolescents de 11-17 ans soit 7,5 % de la population et 6 339 jeunes adultes de 18-24 ans soit 10,4 % de la population. Les 11-24 ans représentent donc 17,9% de la population. Ivry comptait également en 2016 16 013 élèves ou étudiants.

La direction jeunesse a engagé également depuis 2021 un travail transversal pour co-construire la stratégie de la politique jeunesse qui s'appuie sur trois enjeux majeurs:

- L'accès aux droits
- L'émancipation
- La participation citoyenne

Dans ce cadre, la ville va intégrer la Prestation jeunes proposée par la CAF et souhaite développer le dispositif des Promeneurs du net.

Par ailleurs, la démarche développée tend à « aller vers » le public des jeunes là où il se trouve et créer un tissu partenarial permettant de construire avec eux des projets structurants et innovants. Pour ce faire, la ville va acquérir un véhicule permettant de sillonner la ville. C'est un moyen d'aller à la rencontre des jeunes dans les quartiers, créer du lien, les informer sur leurs droits, leur proposer de participer aux actions et événements portés par la direction jeunesse.

Ce dispositif du « aller vers » doit aussi permettre des co interventions jeunesse-services municipaux et associations pour répondre aux besoins des jeunes, les accompagner vers l'autonomie et l'engagement et les orienter vers les secteurs compétents en fonction de leur situation. La question de la déscolarisation pourra être traitée, de même des accompagnements individualisés pourront être nécessaires. Les questions liées à l'emploi et à la décohabitation feront l'objet d'un partenariat avec la mission locale. Il s'agit pour la ville de toucher l'ensemble des jeunes du territoire. Il est essentiel de pouvoir pour certains d'entre eux créer des rencontres inter-quartier, l'identification à leur lieu de vie étant très prononcée.

Accès aux droits et soutien à la parentalité

De nombreux services municipaux travaillent autour de l'axe parentalité : les référentes familles des maisons de quartier, les accueils de loisirs, les structures petite enfance, le service vacances, la direction jeunesse, les équipements culturels, le CCAS, le CMPP. L'objectif est de faire évoluer l'offre existante afin de **mieux prendre en compte le parcours du parent tout au long du cheminement de son enfant, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte.**

Un travail d'identification des besoins des familles et d'orientation vers les structures adéquates - EMAD, EDS, Maisons de quartier et les associations (RESF, CIVCR) - est mené quotidiennement. Des ateliers ont pu être proposés au sein des écoles sur la bienveillance éducative et la prévention des Violences Educatives Ordinaires. Des temps similaires sont prévus à l'attention de l'ensemble des professionnels accueillants des enfants et des jeunes (animateurs sportifs, professeurs de conservatoire, animateurs, éducateurs de jeunes enfants, etc.).

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Vie des quartiers

La municipalité d'Ivry-sur-Seine a fait le choix entre les années 2010 et 2017 d'installer quatre maisons municipales de quartier, agréées "centre social" par la CAF, au coeur des quatre quartiers prioritaires de la ville, Monmousseau, Petit-Ivry, Centre-ville Gagarine et Ivry-Port.

Ces quatre maisons municipales de quartier travaillent en lien direct avec le territoire à partir d'un projet social, renouvelé tous les trois à quatre ans. Les projets sociaux se réfléchissent à partir d'un "diagnostic social partagé du territoire", en se basant sur des grandes données statistiques qui permettent d'établir une "photographie" du quartier, puis en les mettant en discussion auprès des actrices et acteurs du territoire (habitant.es, associations, services municipaux, services départementaux, de l'Etat, commerces, etc.).

Les projets sociaux actuels courent jusqu'en 2026 pour la maison municipale de quartier du Petit-Ivry, 2027 pour la maison municipale de quartier Monmousseau et sont en cours de renouvellement sur cette année 2024 pour les maisons municipales de quartier Centre-ville Gagarine et Ivry-Port. Des projets sociaux qui devraient les mener jusqu'en 2027 ou 2028 en fonction des enjeux de ces quartiers en pleine transformation.

A partir de ce diagnostic, trois ou quatre grands axes de travail sont définis par l'ensemble des actrices et acteurs ayants participé.es à la démarche d'élaboration du projet social. Sur les quatre quartiers en QPV de la ville d'Ivry-sur-Seine, ces grands axes se retrouvent, bien qu'avec quelques spécificités selon les quartiers. Les maisons municipales de quartier se retrouvent donc à travailler autour de la création de lien social à partir de ces structures de proximité, autour de l'accès aux droits et de l'accompagnement aux démarches. Elles travaillent également à favoriser l'expression et l'action citoyenne, individuelle et collectif, des habitant.es du quartier. Enfin, les maisons municipales de quartier ont chacun un axe de travail autour du soutien à la parentalité des familles du quartier. En fonction des quartiers, certaines spécificités peuvent apparaître, tels que des enjeux autour de la place des femmes et de chacun.e dans l'espace public, de la jeunesse ou encore des pratiques artistiques, culturelles et sportives.

Face à une précarité sociale en hausse depuis la crise sociale et sanitaire de 2020, les maisons municipales de quartier font face à une hausse du travail autour de "l'accès aux droits". Le travail développé par les équipes des structures, en coopération avec les actrices et acteurs du territoire, est de pouvoir faciliter un cheminement qui irait de la création de lien social et de l'accès aux droits jusqu'à des formes d'émancipation collectives qui peuvent prendre la forme d'engagements divers et variés sur la ville, allant d'actions de solidarité à de la mise en place de collectifs ou création d'associations en passant par la participation à des instances citoyennes plus institutionnelles.

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population et aux enjeux des différents territoire, le travail des maisons municipales de quartier sur le territoire ne peut se mener qu'en coopération avec les associations, les services municipaux et autres services de l'Etat.

Ivry-sur-Seine	
Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Favoriser l'émancipation des habitant.es par une meilleure maîtrise de la langue	Développer l'offre de formation sur le quartier en partenariat avec les acteur-rices du quartier
	Faciliter l'orientation des habitant-es vers les dispositifs de droit commun (permanences linguistiques et juridiques, ateliers numériques dans les espaces publics internet)
Favoriser la participation des habitant.es des quartiers prioritaires tout au long du contrat de ville	Mobilisation du dispositif comité de quartier, outil d'échanges, d'information et de co-construction de projets par et pour les habitants.
	Réflexion sur le développement, le soutien et la mise en interaction des initiatives citoyennes et des projets portés par les habitant.es au travers d'un budget dédié (budget participatif, fonds de participation, etc.) Mise en place d'instances de participations et de décisions au sein des maisons municipales de quartier (conseil de maison, comité d'usagers ...) et accompagnement de collectifs d'habitant.es pour leurs structurations.
Œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Mener des actions de sensibilisation lors des journées internationales de lutte pour les droits des femmes et contre les violences
	Mener des actions tout au long de l'année pour favoriser l'égalité entre les genres
Adapter les services publics et maintenir le vivre ensemble et la diversité sociale du territoire	Accompagner le plus grand nombre dans l'accès aux droits
	Animer des espaces communs d'échanges entre les jeunes et entre les familles (maisons de quartier, accueils de loisirs, etc.) et inciter à la mixité entre les quartiers
Accompagner les populations les plus fragiles	Lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique
	Favoriser la scolarisation de tous les enfants et l'accès à toutes les activités municipales

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Garantir l'accès à l'offre de services associative, culturelle et sportive pour les enfants et leurs familles les plus vulnérables	Maintenir une politique tarifaire municipale adaptée sur la base du quotient familial pour la plupart des activités (restauration, accueil péri et extrascolaire, vacances), en adaptant pour les familles en grande précarité
	Prévenir la dette des familles
Concevoir les espaces de la ville et les temps en faveur de l'inclusion de chaque enfant / jeune	Intégrer davantage les jeunes aux projets urbains et à la concertation
	Continuer la mise en œuvre du programme "Savoir rouler à vélo" et "Savoir nager" pour des pratiques collectives plus inclusives
Lutter contre l'isolement et la précarité des jeunes et promouvoir les dynamiques de mixité, d'inclusion et de rencontre pour prévenir les phénomènes de violence	Faire vivre la stratégie jeunesse en appliquant le "aller-vers" (aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, dispositifs hors les murs et/ou itinérant) et le "faire avec"
	Rendre les jeunes acteurs des projets et partir de leurs besoins
Accompagner l'autonomie des jeunes dans leurs démarches	Valoriser les projets des jeunes en leur proposant un accompagnement dédié, pour leurs initiatives individuelles ou collectives
Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté	Sensibiliser les jeunes à la lutte contre toutes formes de violence et de discrimination
	S'engager pour l'égalité de genre dans les pratiques en veillant à des pratiques éducatives mixtes et inclusives
	Permettre à chaque enfant / jeune de s'approprier le patrimoine collectif et personnel dont il.elle hérite en proposant une réflexion autour de la transmission (travail de mémoire)
Favoriser le bien-être du jeune enfant et la mise en place d'un environnement éducatif épanouissant	Favoriser les passerelles entre les temps et les transitions entre les périodes de vie de l'enfant (petite enfance-enfance, enfance-adolescence)
	Entretien et renouveler la dynamique partenariale avec les acteurs du territoire
	Assurer de bonnes conditions d'accueil sur chaque temps (locaux, taux d'encadrement, logistique, repos, temps récréatifs)

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Mettre en œuvre une stratégie éducative concertée au service de la prise en compte globale de l'enfant	Veiller à l'intégration et la diversification des espaces éducatifs et la mutualisation des propositions/solutions d'accompagnement éducatif entre les différents services et entre les partenaires du territoire
	Favoriser la complémentarité entre les projets d'établissements scolaires et les projets des équipements municipaux
	Réaliser une cartographie des acteurs enfance, éducation et jeunesse du territoire
	Faire vivre le Projet éducatif de territoire et faire le lien avec les autres dispositifs (label VAE, CTG, etc.)
Développer des projets transversaux à vocation éducative mêlant culture, art, développement durable, engagement civique, etc.	Diversifier les parcours thématiques déjà mis en place autour de la culture ou du sport tout en garantissant le lien entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
	S'appuyer sur les associations, notamment sportives, pour créer des passerelles et des interactions
Rapprocher les familles des institutions et des services publics : assurer cohérence, lisibilité et facilitation pour les usagers	Mieux sensibiliser et informer tous les parents sur l'importance du bien-être des enfants et les soutenir
	Continuer la mise en place de lieux d'accueil et de ressources dédiés à l'écoute et à l'accompagnement des familles dans les structures municipales
	Réfléchir les espaces publics municipaux pour les usages des familles et des enfants (cours ouvertes, ville à hauteur d'enfant, etc.)
Développer les actions de soutien à la parentalité et faire des parents des acteurs de la coéducation	Associer les parents dans les instances de concertation et co-construire avec eux les projets
	Faciliter les échanges entre parents dans des lieux dédiés (ex : LAEP)
Assurer les bonnes conditions d'accueil sur chaque temps et mieux prendre en compte les besoins en accueil collectifs	Développer l'accueil des enfants à besoins particuliers et en situation de handicap dans de bonnes conditions (moyens dédiés, personnel formé)
	Développer l'accompagnement à la scolarité et lutter contre le décrochage scolaire

Ivry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Organiser des temps d'échanges et de partage entre les différents professionnels	Favoriser la diffusion et le partage de connaissances et de compétences, stimuler la collaboration et le partage de ressources entre les acteurs éducatifs (au travers de formations croisées) et entre agents de la municipalité (animateurs-médiateurs par ex)
	Faire vivre la structure du Petit Robespierre comme un lieu de formation mais aussi de ressources et de partage d'expérience (formation entre pairs)
Instaurer un climat de confiance entre les adultes éducateurs et les enfants/jeunes	Former les agents (animateurs accueil de loisirs, animateurs sportifs, référents jeunes, agents techniques, etc.) sur toutes les thématiques identifiées dans le cadre du PEdT ou de la CTG, notamment les VEO, les besoins des enfants, l'égalité de genre, la lutte contre toutes formes de violence (promeneurs du Net)
	Veiller au positionnement adapté des agents face aux enfants / jeunes
Se saisir des enjeux de santé mentale et prévenir les conduites à risques et les addictions	Continuer la mise en œuvre d'un plan contre le (cyber) harcèlement en lien avec les établissements scolaires et notamment les collèges
	Sensibiliser les enfants à l'usage des écrans et des réseaux sociaux
Favoriser le bien-être physique de tous les enfants / jeunes	Favoriser les pratiques sportives individuelles et collectives
	Garantir l'accès à une alimentation saine et durable
Œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Mener des actions de sensibilisation lors des journées internationales de lutte pour les droits des femmes et contre les violences
	Mener des actions tout au long de l'année pour favoriser l'égalité entre les genres
Adapter les services publics et maintenir le vivre ensemble et la diversité sociale du territoire	Accompagner le plus grand nombre dans l'accès aux droits
	Animer des espaces communs d'échanges entre les jeunes et entre les familles (maisons de quartier, accueils de loisirs, etc.) et inciter à la mixité entre les quartiers
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires accueillis en permanences linguistiques • Nombre d'inscrit-es en formation linguistique • Nombre de conventions de partenariats créés 	

Ivry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et les difficultés observées par les habitants :

- Cadre de vie dégradé et peu d'espaces verts (QPV Gagarine)
- Peu d'espaces verts (QPV Ivry-Port)
- Incivilités concernant le cadre de vie et la propreté (dépôts sauvages etc.) (QPV Monmousseau et PMC)
- Besoin d'une rénovation thermique du bâti (QPV Monmousseau et PMC)

Synthèse de l'offre et les dispositifs existants porté par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Développement de la Petite Serre, au sein de l'Agro-cité (QPV Gagarine)
- Futurs espaces végétalisés et plantations d'arbres de la ZAC Ivry Confluences (QPV Ivry-Port)
- Déminéralisation et végétalisation des cours d'écoles
- Réflexion sur l'éclairage public (QPV Gagarine)
- Rénovation thermique de l'école Orme aux chats à venir (QPV Ivry-Port)
- Développement paysagiste des espaces verts de la cité depuis 2017 (QPV Monmousseau)
- Collecte des bio-déchets (QPV Monmousseau)
- Développement des composteurs collectifs, 9 composteurs de quartier à ce jour
- Plus propre mon quartier (interventions conjointes des services de la ville à la rencontre des habitant.es)
- Partenariat avec l'association OSE
- Partenariat avec Biocycle : collecte de dons alimentaires afin de lutter contre le gaspillage et apporter des vivres aux publics qui en ont besoin
- Ateliers de sensibilisation dans les collèges et les médiathèques
- Lancement en 2024 d'un Observatoire éco-citoyen des pollutions à Ivry-sur-Seine
- Raccordements des ZAC Confluences et Gagarine au réseau de géothermie (QPV Gagarine et Ivry-Port)
- Partenariat avec l'Agence de l'Energie du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Val-de-Marne (CAUE) sur la démarche de préparation et d'adaptation aux changements climatiques : conseil aux particuliers et aux copropriétés, de la sensibilisation du grand public, des ateliers pour le public en précarité énergétique et ateliers vers les scolaires
- Création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) avec autonomie financière et personnalité morale pour assurer la gestion du service public de chauffage urbain qui prendra le nom de Régie ivryenne de chaleur
- Passage en régie publique de l'eau, opérationnelle au 1er janvier 2024
- Etude Trame Verte et Bleue : 38 propositions de modifications de zonage et d'adaptations réglementaires ambitieuses en faveur de la biodiversité, ainsi qu'un manifeste avec des engagements en faveur de la biodiversité
- Plan Vélo 2023-2026 travaillé en concertation avec les associations ivryennes

Ivry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

La Conférence Climat-Assemblée Citoyenne, la démarche « Pour le climat, à Ivry, on agit » : Le projet municipal 2020-2026 indique : « *Relever le défi écologique et climatique est un enjeu vital, mais aussi social. Une action collective s'impose avant des conséquences irréversibles pour la survie de l'humanité et de l'ensemble des espèces vivant sur la planète. Nous devons réduire, à l'échelle d'Ivry, d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, en appui sur le Plan climat-air-énergie existant sur le Territoire « Grand-Orly Seine Bièvre ».* Nous devons parallèlement adapter la ville aux épisodes extrêmes de chaleur ou de pluie.

Nous publierons chaque année le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville afin de mesurer les progrès. Tous les deux ans, une Conférence Climat permettra de faire le bilan de nos actions et de débattre des inflexions à opérer. »

La première édition de la **Conférence Climat** s'est tenue entre le 9 juin et le 4 décembre 2021. Issue d'un engagement du projet municipal 2020-2026, cette démarche collective poursuivait plusieurs objectifs :

- Établir un bilan de l'action engagée par la Ville contre les dérèglements climatiques.
- Favoriser une appropriation citoyenne des enjeux climatiques en offrant notamment des temps de rencontre et de débat entre habitant.es et avec les élu.es, les services municipaux et les différents acteur.ices de la ville.
- Créer des synergies collectives pour faire émerger des projets d'avenir dans les quartiers et à l'échelle de la ville.
- Informer sur les contraintes techniques et légales auxquelles la municipalité est confrontée.
- Permettre la formulation d'orientations et d'objectifs en matière de politiques publiques communales et intercommunales concernant la réduction de l'empreinte carbone de notre ville et l'adaptation aux dérèglements climatiques. Celles-ci pourront ensuite alimenter le projet municipal.

Impulsée par la municipalité, cette démarche s'est construite par et avec les habitant.es et les acteur.ices associatif.ves, culturel.les, économiques et institutionnel.les de la ville. De juin à décembre 2021, la ville a été rythmée par une programmation thématique sur les enjeux de transition écologique et climatique, des ateliers participatifs, une caravane citoyenne pour aller-vers les habitant.es, une exposition évolutive, etc. Les habitant.es ont fait 565 propositions, que nous avons regroupées en objectifs de politiques publiques à prioriser lors d'un vote citoyen. **Ces objectifs constituent de facto les priorités de la Municipalité. De plus, ces derniers dressent l'architecture du Rapport Développement Durable depuis l'année 2022.**

Ivry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle ivryenne d'ici 2035	Poursuivre le développement du réseau de géothermie
	Poursuivre la réhabilitation thermique de nos bâtiments et les adapter aux nouvelles conditions climatiques
	Développer la production d'énergies renouvelables
Aménager l'espace public pour lutter contre les effets du réchauffement climatique	Végétaliser les espaces publics, dont les cours d'écoles
	Rafrâchir la ville
	Créer des espaces dédiés permettant de préserver l'eau, de lutter contre le risque inondation et de favoriser la biodiversité
Faire d'Ivry une ville plus apaisée en favorisant le partage de l'espace public	Encourager le développement des transports collectifs
	Intensifier le développement des aménagements cyclables
	Agir pour le respect et la sécurité des déplacements de chacun.e dans l'espace public
Agir pour une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et accessible à tou.te.s	Accompagner la production locale et intensifier les circuits courts
	Reconnaître l'alimentation comme un droit pour tous et toutes en mettant en place une sécurité sociale alimentaire ivryenne
	Développer et consolider les dispositifs d'aide alimentaire de qualité
	Favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement auprès des distributeur.ices
Encourager le réemploi et réduire les déchets dans l'espace public	Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières
	Impliquer les commerçant.es dans la réduction des déchets à la source
	Renforcer la présence dans l'espace public de systèmes de collectes de déchets

Ivry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Organiser la solidarité pour mieux accompagner les plus fragiles	Agir pour l'accès aux droits des populations déplacées du fait du changement climatique
	Contribuer au bon accueil des populations déplacées du fait du changement climatique
	Informier et sensibiliser la population ivryenne aux questions de migrations climatiques
Sensibiliser aux enjeux du changement climatique et encourager les pratiques écoresponsables	
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de m² d'aménagements cyclables réalisés • Nombre d'espaces végétalisés • Nombre de systèmes de collectes de déchets déployés • Nombre d'actions de sensibilisation au changement climatique 	

Ivry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et les difficultés observées par les habitants :

- Regroupements de personnes en pieds d'immeubles
- Point de deal
- Problématiques scooters sur trottoirs (livraisons)
- Vie nocturne (commerces)
- Augmentation du trafic routier/stationnement double file
- Difficulté à partager l'espace public (Bien vivre ensemble)
- Sentiment d'insécurité/ harcèlement de rue

Synthèse de l'offre et les dispositifs existants porté par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Groupe de suivi des commerces
- CLSPD
- Travail partenarial avec le commissariat
- Travail transversal avec les services ville
- Intervention médiateurs sociaux/ asvp dans les différentes structures EN
- Travail de proximité: prévention et culture du bien vivre ensemble (médiateurs sociaux/agents de proximité/ASVP/gardiens de parcs et cimetières)
- Mise en place application UMay
- GPO (Groupe partenarial opérationnel) avec Police Nationale
- Mise en place vidéo-verbalisation

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Lutter contre toutes les inégalités et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales qui entraînent un sentiment d'exclusion traduit très souvent par de l'isolement et des situations personnelles/familiales complexes angoissantes pour les habitants, il est donc important de garantir aux habitants des QPV l'égalité réelle d'accès aux droits et à l'emploi ainsi qu'à l'ensemble des services et équipements publics	Poursuivre la présence en proximité des « institutions » et développer la présence de ces dernières sur l'espace public (Maisons de Quartier, caravane des médiateurs/citoyenne, bus Direction Jeunesse, la caravane numérique)
	Poursuivre les actions de proximité/pieds d'immeubles
	Favoriser l'appropriation des applications « aides » comme Ivry l'appli ou Umay
	Continuer l'animation du réseau VIF et suivi du rapport égalité femme/homme
	Favoriser l'accès à la santé et aux soins par les déambulations CMS/MS

Ivry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Favoriser la tranquillité des habitants et promouvoir la culture du « bien vivre ensemble », en effet la concentration de populations précaires, jeunes, chômeurs, familles nombreuses peut engendrer des tensions, conflits, occupations négatives des espaces se traduisant par des coupures fortes entre les différents groupes de population

Poursuivre et conforter les actions menées par l'ensemble des institutions en matière de tranquillité publique

Poursuivre le Groupe Devéco (suivi des commerces), développer des rencontres régulières avec le commissariat et les commerçants

Mettre en place les groupes de travail émanant de la STSPD (avec les bailleurs, l'éducation nationale)

Développer les actions de proximité intergénérationnel et interquartiers (tournoi sportif, fête de quartier...)

Mise en place de la vidéo-verbalisation et du comité citoyen de suivi.

Continuer la sensibilisation auprès des jeunes à travers les interventions des médiateurs sociaux et ASVP dans les établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées)

Favoriser les liens police/population

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de réunions du réseau VIF
- Mise en place effective des groupes de travail émanant de la STSPD
- Mise en place effective de la vidéo-verbalisation et du comité citoyen de suivi
- Nombre d'actions de sensibilisation auprès des jeunes à travers les interventions des médiateurs sociaux et ASVP

Ivry-sur-Seine

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et les difficultés observées par les habitants :

- Difficulté à rencontrer les institutions
- Freins périphériques à lever (garde d'enfants, santé, mobilité, accès aux formations etc.)

Synthèse de l'offre et les dispositifs existants porté par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Forums pour l'emploi organisés dans les maisons municipales de quartier
- Dispositif Stade Vers l'emploi organisé par France Travail et l'appui de la municipalité
- Dispositif de Garderie Ephémère dans 3 maisons municipales de quartier sur 4
- Espaces publics Internet dans chaque maison municipale de quartier

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Aller vers les demandeurs d'emploi	Développer des Forums emploi dans les maisons de quartier et chez des partenaires associatifs
	Multiplier les différentes initiatives innovantes de recrutement (Bus vers l'emploi, Stade vers l'emploi etc.)
Favoriser l'accès à la formation dans une visée de retour à l'emploi	Intégrer des modules de découverte d'emplois et de TRE dans les formations linguistiques
	Renforcer le partenariat avec les professionnel-les de l'insertion professionnelle
Soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion, de formation et d'emploi	Inciter à la découverte de plusieurs métiers à travers l'offre municipale de stages de 3ème
	Animer le partenariat avec la mission locale
	Mettre en place de "formations BAFA-ville" pour les jeunes ivryen.nes

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de Forums emploi organisés dans les maisons de quartier et chez des partenaires associatifs
- Mise en place effective de "formations BAFA-ville"

GAGARINE Ivry-sur-Seine

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Le projet de renouvellement urbain et architectural de l'Agrocité Gagarine-Truillot est un enjeu majeur de développement pour la ville et ses habitants.
- Maillage associatif et d'équipements municipaux importants notamment la Maison municipale de quartier Centre-Ville Gagarine
- Maillage de transport important (RER, métro)

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Impact des chantiers du renouvellement urbain sur les cheminements piétons et la circulation routière
- Manque de commerces de proximité

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Elles portent à intégrer davantage de diversité sociale dans le quartier, une plus grande mixité urbaine et enfin mieux intégrer le quartier dans la ville

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Ils/elles consistent à produire des logement diversifiés (accession, étudiants notamment), à favoriser l'émergence de nouveaux commerces et activités de tous types (exemple école d'ingénieur), à créer les conditions pour mieux relier les quartiers entre eux (projet de passerelle vers Ivry-Port, création de cheminements piétonniers vers le centre-ville)



Indicateurs clés

Population (2022)	2 436
Part des moins de 24 ans (2022)	39 %
Part des plus de 60 ans (2022)	16,8 %
Indice de jeunesse (2022)	1,7
Part des étrangers dans la population (2022)	33,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	29,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	43,3 %
Taux d'emploi (2022)	59,7 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	37 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 610€

IVRY-PORT *Ivry-sur-Seine*

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier en transformation avec la ZAC Ivry Confluence
- Proximité d'axes de transport importants ainsi que de la Seine
- Maillage associatif important
- Présence de nombreux équipements sportifs
- Une maison municipale de quartier

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Une grande précarité
- Manque d'équipements municipaux et de lieux favorisant les rencontres

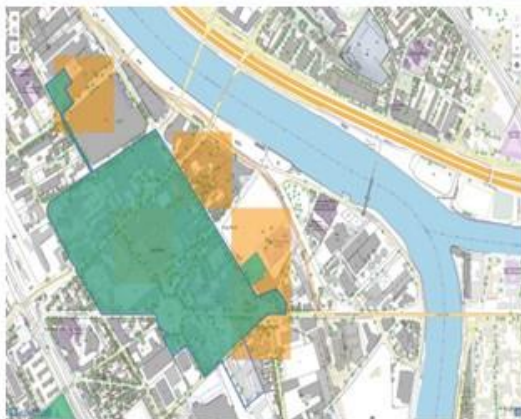
La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Elles visent à favoriser les aménités urbaines et sociales, entre quartier historique de type faubourien et nouvel urbanisme, à résorber des poches d'habitat insalubre, à créer de nouveaux équipements publics favorisant les rencontres.

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Création sur le site de la petite Halle du BHV, boulevard Paul Vaillant Couturier d'un équipement public de quartier intégrant des salles associatives, un tiers lieu, un observatoire écocitoyen sur les pollutions, une maison de l'environnement
- Produire de nouveaux logements dont sociaux pour répondre à la demande.



Indicateurs clés

Population (2022)	6 509
Part des moins de 24 ans (2022)	35,3 %
Part des plus de 60 ans (2022)	11,8 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	33,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	25,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	38,2 %
Taux d'emploi (2022)	60,2 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	15,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	42 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 640€

MONMOUSSEAU Ivry-sur-Seine

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Maillage associatif et d'équipements municipaux dont la Maison Municipale de Quartier Monmousseau et une médiathèque
- Espaces verts nombreux
- Implication des habitant.es

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Manque de commerces de proximité
- Quartier géographiquement situé sur un coteau avec une accessibilité réduite pour certains habitants (personnes âgées ou à mobilité réduite)
- Difficultés sur la fréquence des transports publics

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6ans) :

- Réflexion sur une transformation urbaine du quartier en particulier la cité Amédée Huon en intégrant davantage de diversité sociale dans le quartier, une plus grande mixité urbaine notamment commerciale
- Améliorer les liens avec la maison de quartier

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Construire de nouveaux logements en accession/BRS, favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité, réhabiliter les espaces publics
- Créer les conditions pour la mise en œuvre d'un nouvel ANRU qui pourrait aussi porter sur le quartier Pierre et Marie Curie dont les indicateurs socio-démographiques et la typologie de bâti sont sensiblement équivalent.



Indicateurs clés

Population (2022)	2 471
Part des moins de 24 ans (2022)	32,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	20,4 %
Indice de jeunesse (2022)	1,3
Part des étrangers dans la population (2022)	29 %
Part de familles monoparentales (2022)	33,4 %
Part de la population sans diplôme (2022)	40,4 %
Taux d'emploi (2022)	63,3 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	16,5 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	38 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 960€

PIERRE ET MARIE CURIE *Ivry-sur-Seine*

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Maillage associatif et d'équipements municipaux importants
- Espaces verts
- Réseaux de transport en proximité

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants

- Dégradation du bâti et incivilités
- Déscolarisation importante

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6ans) :

- Réflexion pour un renouvellement urbain pour le quartier, à partir d'un diagnostic du bâti existant (démolition/réhabilitation), mieux le relier à la ville, requalifier les espaces publics, créer de nouveaux commerces, favoriser la mixité sociale.

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Créer les conditions pour la mise en œuvre d'un nouvel ANRU qui pourrait aussi porter sur le quartier Monmousseau dont les indicateurs socio-démographiques et la typologie de bâti sont sensiblement équivalent.



Indicateurs clés

Population (2022)	2 507
Part des moins de 24 ans (2022)	36,4%
Part des plus de 60 ans (2022)	23,9 %
Indice de jeunesse (2022)	1,2
Part des étrangers dans la population (2022)	23,4 %
Part de familles monoparentales (2022)	40,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	42,8 %
Taux d'emploi (2022)	48,8 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	28,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 000€

Kremlin-Bicêtre

SCHUMAN-BERGONIÉ-MARTINETS Kremlin-Bicêtre

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Une bonne situation géographique aux portes de Paris
- NPNRU sur le quartier et opportunités associées (mixité sociale, équipements,...)
- Des équipements sportifs et naturels au cœur et à proximité immédiate du quartier
- Une bonne desserte des transports locaux renforcés prochainement par l'arrivée de la nouvelle gare de la ligne 14 du métro.
- Outils de collaboration locale de la communauté éducative (PEDT)

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un manque d'animation de l'espace public permettant de favoriser les rencontres
- Difficultés à mobiliser les habitants et à les rendre acteurs de la vie du quartier
- Une part importante de ménages confrontés à la précarité énergétique
- Un réseau associatif de quartier insuffisant
- Eloignement des zones commerciales pour une partie du quartier
- Besoin d'accompagner la mixité sociale induite par la future opération de renouvellement urbain

La stratégie communale pour le quartier sur les 6 années à venir :

- **Aider à la parentalité et accompagner les jeunes** : création d'un lieu d'écoute et de ressources destiné aux parents, espaces jeunesse dédiés aux 18-25 ludothèque itinérante pour renforcer les liens entre les familles et faciliter l'accès aux ressources éducatives et récréatives.
- **Lutter contre la précarité** : régie de quartier (Schuman-Bergonié-Martinets), pour favoriser l'insertion socio-professionnelle; mise en place de chantiers d'insertion pour les jeunes.
- **Lutter contre l'isolement des publics vulnérables et encourager les interactions entre QPV et autres quartiers de la ville, favoriser le « être ensemble »** : tiers-lieu en complément de la régie de quartier, actions culturelles et des événements encourageant la mixité sociale renforçant les liens entre les habitants des QPV et ceux des autres quartiers.
- **Développer l'action sociale et l'accès aux droits** : rapprocher les services des habitants, en particulier ceux qui ne sollicitent pas toujours les dispositifs disponibles, points d'information itinérants et des points de ressources dans les quartiers, etc.



*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Péri – Schuman Bergonié Martinets), sans distinction communale.

Indicateurs clés*

Population (2022)	2 833
Part des moins de 24 ans (2022)	35,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	19,8 %
Indice de jeunesse (2022)	1,5
Part des étrangers dans la population (2022)	29,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	43,4 %
Part de la population sans diplôme (2022)	44,1 %
Taux d'emploi (2022)	57,2 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	21,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	37 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 740€

VERCORS / CHASTENET Kremlin-Bicêtre

Présentation du quartier

Ce nouveau quartier rentré dans la nouvelle géographie de la politique de la ville dans le cadre du contrat engagement quartier 2030 est caractérisé par une résidence sociale unique gérée par un seul bailleur. Le plus grande partie du quartier est située sur la commune de Villejuif, un immeuble étant situé sur la commune du Kremlin-Bicêtre.

Deux associations sont installées sur le quartier dans les locaux collectifs résidentiels en pieds d'immeuble mis à disposition par le bailleur. Le quartier bénéficie également d'un tiers-lieu et d'un espace numérique associatif.

Les enfants des écoles élémentaires et maternelles du quartier fréquentent les structures scolaires et périscolaires de la ville : accueil de loisirs Aimé-Césaire, école maternelle Robert Desnos et école élémentaire Charles-Péguy.

La stratégie communale pour le quartier sur les 6 années à venir :

- **Aider à la parentalité et accompagner les jeunes** : création d'un lieu d'écoute et de ressources destiné aux parents, espaces jeunesse dédiés aux 18-25 ludothèque itinérante pour renforcer les liens entre les familles et faciliter l'accès aux ressources éducatives et récréatives.
- **Lutter contre la précarité** : Favoriser l'insertion socio-professionnelle; mise en place de chantiers d'insertion pour les jeunes.
- **Lutter contre l'isolement des publics vulnérables et encourager les interactions entre QPV et autres quartiers de la ville, favoriser le « être ensemble »** : tiers-lieu en complément de la régie de quartier, actions culturelles et des événements encourageant la mixité sociale renforçant les liens entre les habitants des QPV et ceux des autres quartiers.
- **Développer l'action sociale et l'accès aux droits** : rapprocher les services des habitants, en particulier ceux qui ne sollicitent pas toujours les dispositifs disponibles, points d'information itinérants et des points de ressources dans les quartiers, etc.



La plus grande partie du quartier est située sur la commune de Villejuif. Un immeuble est situé sur la commune du Kremlin-Bicêtre.

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier, sans distinction communale.

Indicateurs clés*

Population (2022)	1 260
Part des moins de 24 ans (2022)	34,8 %
Part des plus de 60 ans (2022)	17,9 %
Indice de jeunesse (2022)	1,7
Part des étrangers dans la population (2022)	14,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	25,2 %
Part de la population sans diplôme (2022)	22 %
Taux d'emploi (2022)	67,3 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	12,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 260€

Kremlin-Bicêtre

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un enjeu de mixité sociale et de mieux vivre ensemble
- Un enjeu d'accompagnement aux démarches qu'elles soient numériques ou non
- Un besoin de coordination des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique
- Un enjeu de réduction des inégalités sociales et de santé notamment en matière de santé mentale et de prévention
- Difficultés des familles monoparentales de concilier activité professionnelle et temps dédié à l'éducation
- Pertinence des parcours de réussite éducative et d'accès aux savoirs de base
- Difficulté de toucher un public jeune au delà d'un certain âge (jeune ados)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Médiatrice numérique « France services »
- Dispositif interservices hors les murs « à l'air libre »
- Projet éducatif territorial/convention territoriale globale
- Projet de création d'une régie de quartier
- Installation d'une micro-folie
- Projet de contrat local de santé et de création de maisons médicales
- Dispositif DEMOS
- Bourse pour l'émancipation
- Convention collèges du secteur/municipalité sur le décrochage scolaire

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique et l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomiser les publics face aux actes administratifs, juridiques • Faciliter l'accès aux services et aux droits • Renforcer les ateliers et permanences numériques en lien avec les « EPN » de la ville • Poursuivre le développement des ateliers ASL et FLE
Favoriser le lien social, la vie locale et la participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des événements d'animation de l'espace public pour favoriser le « être ensemble » • Créer des espaces de rencontres et d'échanges intergénérationnelles • Accompagner les initiatives collectives d'habitants • Accompagner le développement d'une régie de quartier

Kremlin-Bicêtre

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer le soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des espaces de rencontre et d'échanges entre parents et professionnels autour de thématiques liées à la fonction parentale • Développer des lieux d'accueil enfants/parents • Renforcer les actions/outils pour améliorer la relation famille/école
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Etendre les dispositifs d'accompagnement à la scolarité et de prévention des décrochages précoces • Développer un programme de réussite éducative
Renforcer les parcours éducatifs, artistique, culturelle, citoyen et républicain	<ul style="list-style-type: none"> • Articuler les actions artistiques, culturelles, sportives à destination des jeunes en lien avec le Projet éducatif territorial • Renforcer les actions médiation socioéducative: (prévention, réseaux sociaux, passeport citoyen, harcèlement, laïcité ,,,)
Développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les dispositifs d'émancipation et d'engagement citoyen des jeunes (bourse, mentorat, tutorat...)
Favoriser l'accès à la prévention et aux soins	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement d'actions de prévention de santé globale à travers la création d'un ASV • Développer une offre de services en matière de santé mentale • Accompagner les publics dans leurs démarches d'accès aux droits santé et aux soins
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des actions/dispositifs/services proposées • Nombre et qualité des initiatives accompagnées • Nombre de personnes accompagnées et bénéficiaires • Nombre d'initiatives citoyennes d'habitants • Mise en place effective d'une programme de réussite éducative et d'une régie de quartier 	

Kremlin-Bicêtre

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Précarité énergétique
- Problèmes de propreté et de gestion des déchets plus ou moins importants selon les zones d'habitation
- Alimentation durable

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Diagnostic en marchant dans le cadre du dispositif TFPB
- PRIR Schuman (QPV Schuman-Bergonié-Martinets)
- Réhabilitation des Hauts-Martinets par la ville (QPV Schuman-Bergonié-Martinets)
- Jardins pédagogiques (Bergonié/promenade Jean-Moulin)

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention ...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Permettre l'accès à une alimentation durable et locale	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une sécurité sociale alimentaire • Soutenir et accompagner les actions de l'économie sociale et solidaire
Propreté, gestion des déchets et lutter contre les nuisibles	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'entretien des parties communes (halls, escaliers, ascenseurs, allées, jardins, parkings en pied d'immeuble, etc.) • Développer les actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion des composteurs
Poursuivre l'amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les actions « Hors les Murs » favorisant le lien social • Poursuivre la sensibilisation à la transition écologique et au développement durable • Accompagner le développement des projets de jardins pédagogiques, collectifs et conviviaux

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'actions sensibilisation à l'amélioration du cadre de vie
- Nombre d'actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
- Nombre de jardins créés/renforcés
- Nombre de personnes touchées et bénéficiaires
- Nombre d'actions et d'initiatives de soutien à l'économie sociale et solidaire organisées
- Mise en place effective d'une sécurité sociale alimentaire

Kremlin-Bicêtre

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un sentiment d'insécurité lié à des incivilités, des mésusages, des conduites à risque récurrentes sur le quartier
- Des personnes marginalisées ou en voie de marginalisation (addictions, santé mentale)
- Un besoin d'accompagner les jeunes et les moins jeunes fragilisés socialement et économiquement
- Poursuite du développement des actions de prévention
- Développement des relations entre la police et la population dans une approche d'inclusion des attentes et des besoins des habitants

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Stratégie Nationale de sécurité et de prévention de la délinquance/ CLSPD
- Conseil des droits et devoirs des familles
- Centre de supervision urbaine
- Cellule de veille bailleurs/partenaires municipaux pour apporter des réponses aux problèmes particuliers d'insécurité et de délinquance identifiés sur le territoire
- Club de prévention spécialisée AEF
- Développement de TIG pour les majeurs condamnés à des peines alternatives

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Améliorer la tranquillité publique	Développer la vidéo-protection dans les zones stratégiques
	Poursuivre les liens entre la police nationale, les polices municipales, le bailleur et la population (opérations conjointes)
	Organiser des temps et des événements de convivialité
Renforcer la prévention et la médiation des plus jeunes pour éviter un basculement dans la délinquance	Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD)
	Développer des chantiers éducatifs
Favoriser la protection contre les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables	Favoriser la protection contre les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables
	Mettre en place une convention Ville/ bailleurs pour les questions de logement d'urgence

Kremlin-Bicêtre

Tranquillité publique et sécurité

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'évènements de convivialité organisés/ taux de participation des habitants aux évènements
- Nombre de chantiers éducatifs développés
- Nombre et qualité des actions de prévention développées
- Nombre de personnes touchées et bénéficiaires
- Nombre de zones couvertes par la vidéo-protection

Kremlin-Bicêtre

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un taux de chômage important, qui touche notamment les jeunes, les femmes les plus de 50 ans et les personnes de nationalité étrangère (*chiffre – retour INSEE Mai 2024*)
- Peu d'associations locales intervenant sur ce champ d'action sur le territoire
- Un enjeu d'accompagnement des publics vers l'emploi et de lever les freins à l'accès à l'emploi

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Mission locale INNOVAM et Agence France Travail à Cachan
- Structure information jeunesse
- Chantiers éducatifs (club de prévention AEF)
- Job dating et alternance dating
- Charte d'insertion locale dans le cadre du NPNRU de la cité Schuman

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Favoriser la levée les freins à l'accès à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la lutte contre la fracture numérique • Renforcer le développement des compétences psychosociales des habitants • Développer les modes de garde alternatifs pour les publics
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accompagnement des jeunes de 16/30 ans vers la qualification et l'emploi (aides à la recherche de formations et d'emplois) • Poursuivre le chantiers éducatifs d'insertion • Poursuivre le développement des alternances dating • Créer un salon de la formation et de l'orientation professionnelle des jeunes
Renforcer l'accompagnement vers l'emploi en lien avec l'EPT	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de remobilisation vers l'emploi (autonomie et confiance en soi, techniques de recherche, savoir-être et savoir-faire acquis...) • Développer l'aide aux outils d'accompagnement vers l'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens)
Favoriser l'information et l'orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un service de proximité et d'information • Rapprocher les demandes d'emploi des entreprises à travers le développement de jobs- dating

Kremlin-Bicêtre

Plein emploi

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Promouvoir l'entrepreneuriat	Faciliter la rencontre entre les publics et les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise
	Sensibiliser les publics jeunes à l'entrepreneuriat
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des ateliers de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi organisés en lien avec l'Etablissement public territorial • Nombre de jobs dating et d'alternance dating • Nombre de personnes touchées et bénéficiaires • Nombre et qualité des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat 	

L'Haÿ-les-Roses

L'Haÿ-les-Roses

Présentation de la commune

Les priorités retenues pour la feuille de route communale auprès des quartiers prioritaires

L'Haÿ-les-Roses est une commune de 32 000 habitants avec 5 quartiers prioritaires (Hochart, Lallier, Jardin Parisien, Jardin Parisien-Stade et La Vallée Aux Renards) et 2 projets de renouvellement urbain en phase opérationnelle sur le quartier Lallier et Hochart.

L'écriture du prochain contrat de ville est donc un enjeu primordial pour la commune ainsi que pour les habitants des quartiers car elle concernera environ 6 000 habitants répartis dans les 5 quartiers cités précédemment, ce qui fait environ 20% de la population communale.

Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires signataires. Ce document engage l'État, les collectivités locales et leurs partenaires dans la mise en œuvre d'actions visant à lutter contre le processus de dévalorisation des quartiers.

Il est donc important pour la commune d'écrire un contrat de ville qui prendra en compte, les besoins et les spécificités des différents quartiers, les dynamiques que l'on peut retrouver dans chacun d'eux, la prise en compte des partenaires en présence ainsi que les dispositifs de coordination en lien avec le droit commun.

La rédaction de ce contrat de ville s'est appuyée sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) menée entre 2020 et 2021, une concertation qui a eu lieu le jeudi 7 juillet 2023 avec les associations du territoire, les élus ainsi que les services municipaux. Cette concertation a permis de travailler sur 4 thématiques (la santé, l'illettrisme, l'illectronisme, et l'éducation) sous forme d'ateliers, de les questionner et de ressortir des orientations et des pistes d'actions.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale auprès des quartiers prioritaires

Une autre concertation a eu lieu le vendredi 29 septembre 2023 dans le quartier du Jardin Parisien avec les habitants et les membres du conseil de quartier. Lors de cette réunion, c'est la question du cadre de vie qui a été mise en avant par les habitants, notamment les questions liées à la gestion des travaux dans les quartiers.

La commune s'est également appuyée sur l'évaluation du précédent contrat de ville, réalisée durant l'année 2022 par L'EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre.

A partir de tous ces éléments, la commune de L'Haÿ-les-Roses souhaite mener et continuer à développer une politique volontariste en faveur des habitants des quartiers prioritaires qui a comme objectif d'améliorer leurs conditions et cadres de vie. Les actions engagées s'articulent autour de **8 priorités définies et 2 priorités transversales**.

Ces dernières qui concernent **la laïcité et les valeurs de la République** ainsi que **l'égalité entre les hommes et les femmes** constitueront un socle commun dans lequel devra s'inscrire l'ensemble des orientations du prochain Contrat de Ville.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités transversales de la commune

- **La laïcité et les valeurs de la République** : La commune de L'Haÿ-les-Roses accorde une attention particulière aux questions liées à **la laïcité et aux valeurs de la République**. Le 17 décembre 2020 le Conseil Municipal a adopté La Charte communale des valeurs de la République et de la laïcité. En prenant cet engagement la commune a souhaité exprimer son attachement à la liberté de conscience et de culte, à la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et à l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Elle prend particulièrement sens dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux. En permettant également aux agents de suivre la formation **Valeurs de la République et Laïcité**, la commune donne les meilleurs outils à ses agents afin de mieux appréhender le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer dans l'exercice de leurs métiers. En parallèle, la Ville encourage et soutient également toutes actions des structures communales et associatives qui valorisent les projets autour des valeurs de la République et de la laïcité.
- **L'égalité entre les femmes et les hommes** : En lien avec la laïcité, la Ville porte un fort intérêt à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Chaque année, elle met à l'honneur les femmes avec la création de l'évènement **du Mois Des Droits Des Femmes**. A cette occasion, une programmation dédiée est mise en place durant tout le mois de mars. On y retrouve des actions sportives, des concerts spectacles et des ateliers de sensibilisation. Toutes ces actions doivent permettre de prévenir les stéréotypes et favoriser la mixité, promouvoir l'égalité et la mixité professionnelle et lutter contre les violences.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale pour les quartiers prioritaires

- **L'éducation et la démocratisation culturelle** : La commune de L'Haÿ-les-Roses a toujours porté une attention particulière aux questions liées à l'éducation et à la lutte contre le décrochage scolaire ainsi qu'à la découverte culturelle. La ville compte sept écoles maternelles, sept écoles élémentaires et 2 collèges. Les écoles de L'Haÿ-les-Roses sont implantées dans tous les quartiers, la plupart en groupes scolaires dont 3 en réseau d'éducation prioritaire (REP) le groupe scolaire Hochart, le groupe scolaire Lallier et le groupe scolaire du Jardin Parisien. Les dispositifs dont bénéficient les écoles en REP permettent de favoriser la réussite scolaire des enfants : dédoublement des classes de CP et de CE1 (14 élèves au maximum par groupe) ou bien la participation à des dispositifs subventionnés par l'éducation nationale. Pour favoriser davantage la réussite scolaire des enfants, d'autres dispositifs sont déployés dans la commune : Un programme d'Accompagnement à la Scolarité (ACS) qui accueille plus de 400 élèves issus des quartiers (Lallier, Hochart, Jardin Parisien et Jardin Parisien-Stade) porté par la caisse des écoles qui est une structure municipale. Ce dispositif est complété par celui de l'association AVARA, situé dans le quartier de la Vallée aux Renards qui porte également un dispositif d'accompagnement à la scolarité qui accueille entre 60 et 90 élèves. Un Programme de Réussite Educative (PRE) centré sur un parcours d'accompagnement personnalisé des élèves et des familles porté également par la caisse des écoles, est déployé sur les quartiers (Lallier, Hochart, Jardin Parisien et Jardin Parisien-Stade). L'objectif proposé dans ce contrat de ville est d'étendre ce dispositif au quartier de La Vallée aux Renards nouvellement entrant dans la géographie prioritaire. La Ville propose un panel important d'actions d'ouvertures à la culture : on retrouve une programmation variée de spectacles à l'auditorium tout au long de l'année, un partenariat renforcé avec les associations AVARA et ASPIR avec des places gratuites réservées aux membres des différentes structures et la mise en place de rencontres privilégiés avec les compagnies et les artistes en amont des spectacles. La livraison prochaine d'une médiathèque près du quartier Jardin Parisien va permettre de donner un outil supplémentaire et de renforcer la politique culturelle communale. Les Espaces de Contes Animations Lectures (ESCALES) sont un exemple de la politique culturelle menée par la Ville dans les quartiers. Mis en place dans le relais mairie de Lallier et de la Vallée aux Renards avec une ouverture un mercredi sur deux en après-midi et en alternance, cet espace permet d'avoir accès à une bibliothèque éphémère avec diverses activités (lectures sur place, prêts de livres, ateliers créatifs, rencontres avec des auteurs) et d'autres animations.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale pour les quartiers prioritaires

- **La santé, la prévention et la sensibilisation** : Les enjeux de santé sont particulièrement prégnants dans les quartiers politique de la ville, reflétant les inégalités sociales et territoriales, une offre de soins déficitaire, un cumul de facteurs défavorables à la santé (précarité économique, suroccupation des logements, bruit, etc.), un accès difficile aux facteurs de protection de la santé (emploi, loisirs, alimentation saine, cadre de vie promoteur de santé physique et mentale). Les études montrent en outre, un usage très restreint des dispositifs de prévention chez les classes populaires. Malgré la présence d'un Centre Municipal de Santé (CMS) à proximité de 3 quartiers en politique de la ville (Lallier, Jardin Parisien et le Jardin Parisien-Stade) , qui permet de répondre à certains besoins de santé des habitants, avec la mise en place d'actions de prévention « hors les murs » directement au sein des quartiers ou dans les établissements scolaires comme le collège Chevreul, l'offre de soins reste tout de même déficitaire avec une démographie médicale faible dans la commune. Celle-ci est classée en Zone d'Intervention Prioritaire plus (ZIP +) par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il est primordial de renforcer les initiatives et les actions permettant de mieux sensibiliser la population aux enjeux de santé de renforcer les actions de santé portées par le CMS et d'améliorer l'offre de soin dans les quartiers politique de la ville.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale pour les quartiers prioritaires

- **Le respect des institutions, la prévention et la lutte contre la délinquance** : Il est constaté depuis quelques années un délitement de la relation institutions-citoyens, parfois accompagné d'une hausse des violences, notamment à l'encontre de la fonction policière en France. Les émeutes de juin et juillet 2023 qui ont été d'une ampleur sans précédent dans toute la France, et notamment au sein de la commune, en sont une illustration. Ces événements ont ainsi permis de mettre en avant un malaise qui touche tout le territoire français et plus particulièrement les quartiers politique de la ville. L'objectif de la prochaine contractualisation est d'améliorer les liens entre les populations des quartiers et les représentants des institutions et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre la délinquance.
- **L'amélioration du cadre de vie et la transition écologique** : En 2014 deux quartiers (Lallier et Paul Hochart) ont été retenus au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), ce programme de renouvellement urbain fait l'objet de projets d'aménagement majeurs destinés à améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers politique de la ville. Au niveau réglementaire, le NPNRU oblige les villes à mettre en place une démarche de Gestion urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) dans les quartiers concernés par le programme. Cependant, la municipalité a décidé d'aller plus loin en étendant cette démarche à d'autres quartiers qui ne bénéficient pas de programmes de renouvellement urbain mais qui relèvent de la politique de la ville. Outre l'amélioration du cadre de vie, la démarche de GUSP doit permettre, de renforcer les coopérations entre acteurs intervenant sur un quartier, d'améliorer la qualité de service et d'accompagner les transformations urbaines des quartiers. Les plans d'actions qui seront déployés dans le cadre de cette démarche vont permettre d'améliorer la vie des habitants dans les quartiers politique de la ville et renforcer le réseau entre partenaire.

L'Haÿ-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale pour les quartiers prioritaires

- **Le renforcement de la cohésion sociale :** La cohésion sociale a été un des trois piliers composant l'ancien contrat de ville. Elle désigne le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population et l'inclusion sociale des personnes vulnérables. Cet objectif se traduit par des politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité. Les politiques de cohésion sociale agissent également en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des solidarités intergénérationnelles ou encore de l'économie sociale et solidaire. L'ambition du prochain contrat de ville est de valoriser et d'accompagner tous les porteurs de projet qui souhaiteraient mettre en avant des actions permettant de renforcer la cohésion et le lien social dans les quartiers en positionnant les habitants au cœur des projets.
- **La réduction des freins à l'emploi:** Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le taux de chômage est près de 3 fois supérieur à la moyenne nationale. Cette situation dégradée de l'emploi dans les quartiers prioritaires a toujours nécessité une action particulière de l'État et a souvent mobilisé les crédits de la politique de la ville dans le cadre du volet Emploi et développement économique du Contrat de Ville précédent. L'objectif posé dans le nouveau Contrat de Ville est d'appuyer toutes les structures ou toutes les actions pouvant lever les freins à l'emploi ou qui permettent de donner la possibilité à des bénéficiaires de retrouver un emploi, qu'elles passent par l'accompagnement direct à l'emploi (mise en relation, atelier, formation,...) ou par des actions liées au développement de l'estime de soi, en lien avec des dispositifs artistiques par exemple (théâtre, danse...).

L'Hay-les-Roses

Les priorités retenues pour la feuille de route communale pour les quartiers prioritaires

- **Le soutien aux structures associatives qui agissent en direction des publics éloignés des institutions :** Les associations réalisent un travail essentiel pour faire vivre le lien social au quotidien dans les quartiers prioritaires. Du fait de leur proximité avec les habitants des quartiers et de leur connaissance de la population, ils ont la capacité de mobiliser des publics qui sont peu mobilisables en règle générale. C'est notamment le cas pour les jeunes, difficiles à mobiliser surtout lorsqu'ils sont éloignés de l'emploi ou de la scolarité. C'est également le cas pour les primo-arrivants, que l'on retrouve souvent en quartier politique de la ville et dont l'accompagnement est primordial afin qu'ils puissent s'intégrer à la population déjà présente. L'objectif du prochain contrat de ville à l'échelle communale est de s'appuyer sur les structures de proximité afin de les aider à renforcer leurs actions en direction des publics éloignés des institutions.
- **La pratique sportive comme vecteur de cohésion sociale :** Pour agir efficacement en faveur des territoires urbains fragiles, les actions en lien avec la pratique sportive déployées dans les quartiers constituent un levier important de lutte contre les fractures territoriales et de réduction des inégalités sociales auxquelles les habitants des quartiers prioritaires sont particulièrement exposés. La pratique sportive permet de rassembler les populations, de partager des valeurs et des règles communes, de renforcer l'estime de soi, d'inclure tous les publics (femmes, hommes, personnes en situation de handicap) et de créer de la cohésion sociale. De plus, la construction de nouveaux équipements sportifs dans les quartiers (Lallier et Hochart) et la réhabilitation des équipements sportifs au Jardin Parisien et Jardin Parisien-Stade, vont permettre d'améliorer et d'accroître l'offre disponible dans ces territoires et contribuer à développer la libre pratique du sport.

JARDIN PARISIEN *L'Haÿ-les-Roses*

Présentation du quartier

Le jardin Parisien, est un quartier d'environ 5 hectares, bordé par l'autoroute A6 qui le sépare du centre-ville. D'une population d'environ 1680 habitants, le quartier se compose exclusivement de logements sociaux, au nombre de 600.

Le quartier compte une école maternelle et deux écoles élémentaires, un relais petite enfance, une crèche familiale, un accueil de loisirs, un gymnase et quelques commerces de proximité. Il dispose également d'une infrastructure proposant de l'accompagnement à la scolarité qui accompagne environ 400 élèves, ainsi que d'un programme de réussite éducative composé d'une coordinatrice et de 2 psychologues référentes de parcours.

Un Centre Municipale de Santé (CMS) situé à proximité du quartier, permet aux habitants de bénéficier d'une offre de soins accessible à des prix maîtrisés. Un accompagnement spécifique est également proposé par le centre de santé à destination des habitants des quartiers politiques de la ville sur les questions liées à l'estime de soi, la promotion de l'hygiène corporelle et la prévention des conduites addictives pour tous et notamment pour les habitants du Jardins Parisiens.

Concernant le tissu associatif, l'association ASPIR situé en plein cœur du quartier, propose une offre variée d'actions. Un accompagnement est proposé autour de l'accès aux droits et des parcours d'inclusion des primo-arrivants, une offre sur la parentalité, des actions autour de la citoyenneté ou encore des ateliers sociolinguistiques. D'autres activités sont également proposées, c'est le cas des cours de danse contemporaine animés par l'association 5 Août 1992.

D'autres actions plus ponctuels menées par des associations ou des services de la ville participent à l'animation du quartier. C'est notamment le cas de l'action proposée par la police municipale, la journée Jeunes/Police-dispositif Prox' Raid Aventure qui est une journée de rencontre entre les jeunes et les services de la police.

JARDINS PARISIENS L'Haÿ-les-Roses

Statut : Quartier supervisé par l'ANCT (non modifiable)



Indicateurs clés

Population (2022)	1 685
Part des moins de 24 ans (2022)	43,5 %
Part des plus de 60 ans (2022)	12,4 %
Indice de jeunesse (2022)	2,9
Part des étrangers dans la population (2022)	30 %
Part de familles monoparentales (2022)	31,8 %
Part de la population sans diplôme (2022)	38,7 %
Taux d'emploi (2022)	53,8 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	25,4 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	37 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 070 €

JARDIN PARISIEN
L'Hay-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Poursuivre le travail engagé par les dispositifs: - De Programme de Réussite Educative (PRE) - D'Accompagnement à la Scolarité (ACS) Articuler les actions éducatives en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT)
Renforcer le lien entre les publics précaires, les structures d'accès au droit et les structures de prévention de la santé	Soutenir les actions « Hors les Murs » en direction des habitants portées par le Centre Municipal de Santé situé à proximité du quartier Soutenir les actions de prévention et de sensibilisation contre les conduites addictives Orienter les habitants vers les structures d'accès au droit comme l'association Nouvelles Voies Orienter les femmes victimes de violence vers la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-De-Marne (CIDFF94)
Soutenir la vie associative en encourageant les initiatives des associations de quartier qui ont comme objectif de développer la solidarité, l'animation des quartiers et qui contribuent à favoriser le lien social	Travailler en collaboration avec les structures et les associations comme L'Haycité en valorisant les actions de lutte contre les inégalités hommes et femmes et celles qui mettent en avant les valeurs de la république et de la laïcité Continuer d'accompagner les structures locales comme l'association ASPIR Accompagner les acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence des nouveaux projets associatifs

JARDIN PARISIEN
L'Haÿ-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Permettre aux acteurs locaux de s'appuyer sur les équipements de proximité, afin de renforcer les actions en lien avec la culture, l'éducation et la pratique sportive	Multiplier les évènements en lien avec le sport pour renforcer la pratique sportive et les questions liées à l'inclusion de tous les publics notamment les femmes
	S'appuyer sur la présence de la bibliothèque et de la future médiathèque pour favoriser la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
	Sensibiliser la population aux dispositifs culturels, en privilégiant les actions liées à la lecture et celles liées à l'utilisation du numérique grâce aux nouveaux équipements de quartier (médiathèque)
	S'appuyer sur la réhabilitation de nouveaux équipements (Gymnase du quartier réhabilité en 2025) pour renforcer les actions de cohésion sociale en lien avec la pratique sportive
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention et/ou de sensibilisation déployées ou renforcées • Nombre d'actions « hors les murs » déployées ou renforcées • Nombres d'actions visant la pratique culturelle et/ou sportive déployées ou renforcées • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) 	

JARDIN PARISIEN L'Haÿ-les-Roses

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer les actions permettant d'améliorer le cadre de vie et la revalorisation de l'image du quartier	Mettre en œuvre le plan d'action de la GUSP, qui visent à résoudre les problématiques de propreté, gestion de la domanialité, le stationnement anarchique, les questions de sécurité et globalement l'amélioration du cadre de vie
	Soutenir la création de jardins partagés, familiaux ou pédagogiques
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP Nombre de jardins partagés créés ou accompagnés 	

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Développer des actions en lien avec la prévention de la délinquance, et renforcer les moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique	Multiplier les actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse, comme le dispositif journée Jeunes/Police - dispositif Prox' Raid Aventure porté par la police municipale
	Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)
	Mettre en œuvre les actions de la GUSP en faveur de la tranquillité publique (mise en place de la vidéo protection)
	Soutenir les actions des associations de prévention spécialisée (éducateurs de rue)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation du plan d'actions de la GUSP sur le volet tranquillité publique Nombre d'actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse déployées et/ou renforcées Nombre d'actions de prévention en lien avec la STSPD déployées et/ou renforcées 	

JARDIN PARISIEN
L'Haÿ-les-Roses

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir les actions et les dispositifs en lien avec la levée des freins à l'emploi	Soutenir l'ensemble des actions permettant la mise en relation Employeurs/ habitants
	Soutenir l'ensemble des actions de formation liée à l'emploi (formation à l'apprentissage du français, à l'écriture et à la lecture, ainsi qu'aux outils du numérique)
	Soutenir l'ensemble des actions favorisant le développement de l'estime de soi
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de mise en relation employeurs/habitants déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de formation liée à l'emploi déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions favorisant le développement de l'estime de soi déployées et/ou renforcées 	

HOCHART *L'Hay-les-Roses*

Présentation du quartier

Le quartier Paul Hochart situé à l'extrémité Est de la commune, en bordure de Villejuif, Chevilly-Larue et Vitry est l'un des quartiers les plus éloignés du Centre-Ville.

Le site initial avant les démolitions effectuées dans le cadre du projet d'aménagement présentait des activités le long de la RD7 (garage, entrepôts, station-service), deux foyers de travailleurs migrants, des bâtiments d'activités utilisés par L'Oréal et quelques pavillons.

Les travaux d'aménagement ont conduit à la démolition des bâtiments disparates qui longeaient la RD7, de la station-service située à l'angle de la rue Paul Hochart et du chemin des Bouteilles ainsi que de l'ancien foyer de travailleurs migrants ADEF qui a été reconstruit le long de la rue Paul Hochart et transformé en une résidence sociale de 236 logements en 2012. 46 logements sociaux ont également été reconstruits.

Parallèlement, le site a été retenu par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en décembre 2014.

Le projet NPNRU, qui est actuellement en phase opérationnelle sur le quartier, va permettre de le transformer en une nouvelle entrée de ville redynamisée et ouverte sur la RD7. L'objectif de cette transformation urbaine vise également à créer un quartier mixte avec une programmation de logements diversifiés (logements en accession, résidences services sénior, logements sociaux, et résidence sociale) et une mixité fonctionnelle des usages (équipements publics, commerces, services, square, crèche, parking public, salle polyvalente,...)

Ainsi, le second foyer de travailleurs migrants Coallia, va être déconstruit et transformé en une résidence sociale de 175 logements pour une livraison prévue en septembre 2024. 55 logements sociaux seront également reconstruits sur ce quartier. Un groupe scolaire de 25 classes a d'ores et déjà été livré sur le quartier en septembre 2023.

Un équipement sportif accueillant gymnase et dojo a été inauguré le jeudi 1 février 2024 : ce gymnase, qui complète le nouveau groupe scolaire Geneviève De Gaulle-Antonioz, est mis à disposition à la fois pour les élèves du groupe scolaire mais également pour les habitants, permettant d'offrir des usages communs à tout le quartier.

Une salle polyvalente de 150 m² destinée aux besoins des écoles et des associations du quartier sera construite au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements, à proximité du groupe scolaire. On retrouvera également une implantation de cellules commerciales sur la place d'entrée de ville.

HOCHART *L'Haÿ-les-Roses*

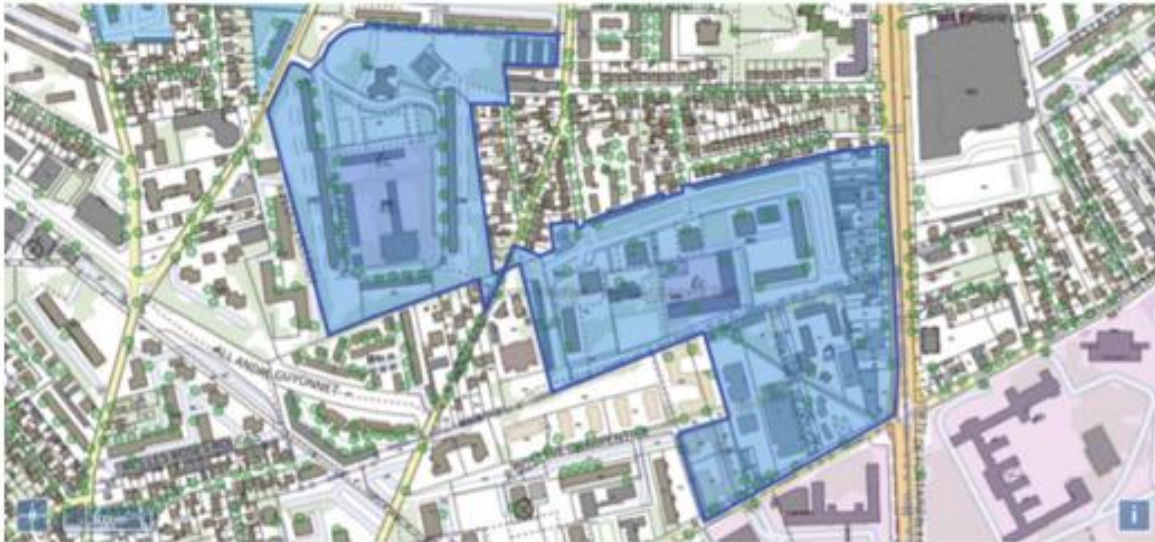
Présentation du quartier

Afin d'assurer une continuité administrative et faciliter les démarches des habitants du quartier et notamment des deux résidences sociales, un relais mairie est situé à proximité du quartier, rue Sainte Colombe. Au sein de ce relais les usagers ont également la possibilité de se faire accompagner par l'association Nouvelles Voies, qui propose un accompagnement aux habitants dans leurs démarches administratives, numériques, et juridiques à travers des permanences.

Par ailleurs, les élèves de ce quartier bénéficient également du Programme de Réussite Educative (PRE) et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) déployés par la Commune.

HOCHART L'Haÿ-les-Roses

Statut : Quartier supervisé par l'ANCT (non modifiable)



Indicateurs clés

Population (2022)	2 862
Part des moins de 24 ans (2022)	32,6 %
Part des plus de 60 ans (2022)	21,3 %
Indice de jeunesse (2022)	1,2
Part des étrangers dans la population (2022)	30,9 %
Part de familles monoparentales (2022)	36,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	49,2 %
Taux d'emploi (2022)	52,8 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	21,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	49 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	14 070 €

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Lebon – Hochart – Mermoz (Lozaitz Sud), sans distinction communale.

HOCHART L'Haÿ-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Poursuivre le travail engagé par les dispositifs: - De Programme de Réussite Educative (PRE) - D'Accompagnement à la Scolarité (ACS) Articuler les actions éducatives en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT)
Renforcer le lien entre les publics précaires, les structures d'accès au droit et les structures de prévention de la santé	Orienter les habitants vers les structures d'accès au droit comme l'association Nouvelles Voies Soutenir les actions de prévention et de sensibilisation contre les conduites addictives Orienter les femmes victimes de violence vers la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-De-Marne (CIDFF94)
Soutenir la vie associative en encourageant les initiatives des associations de quartier qui ont comme objectif de développer la solidarité, l'animation des quartiers et qui contribuent à favoriser le lien social	Accompagner les acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence des nouveaux projets associatifs
Permettre aux acteurs locaux de s'appuyer sur les équipements de proximité, afin de renforcer les actions en lien avec la culture, l'éducation et la pratique sportive	Soutenir les actions des structures sportives dans les QPV, comme celle que porte le Cal rugby, dont le but est d'initier les élèves de l'école élémentaire à la pratique du rugby Renforcer la pratique sportive en lien avec les nouveaux équipements publics (nouveau gymnase et son dojo) Sensibiliser la population aux dispositifs culturels, en privilégiant les actions liées à la lecture et celles liées à la utilisation du numérique grâce aux nouveaux équipements de quartier Multiplier les événements en lien avec le sport pour renforcer la pratique sportive et les questions liées à l'inclusion de tous les publics notamment les femmes

HOCHART *L'Haÿ-les-Roses*

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques
*(orientations, axes
d'intervention...)*

Objectifs opérationnels
(pistes d'actions, propositions concrètes)

Développer les actions en direction des jeunes afin de renforcer le lien social dans le quartier

Poursuivre les dispositifs de chantier citoyen envers les jeunes portés par le service jeunesse

Encourager la pratique sportive des jeunes (11-25 ans) en se saisissant des nouveaux équipements de quartier (gymnase et dojo)

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'actions de prévention et/ou de sensibilisation déployées ou renforcées
- Nombres d'actions visant la pratique culturelle et/ou sportive déployées ou renforcées
- Nombre d'équipements publics créés
- Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)

HOCHART *L'Haÿ-les-Roses*

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Développer les actions permettant d'améliorer le cadre de vie et la revalorisation de l'image du quartier dans le cadre du projet NPNRU	Création de nouveaux équipements publics (groupe scolaire, gymnase, salle polyvalente)
	Création d'espaces publics pour renforcer le lien social (square, espace de rencontre entre habitants)
	Mettre en œuvre le plan d'action de la GUSP, qui visent à résoudre les problématiques de propreté, gestion de la domanialité, le stationnement anarchique, les questions de sécurité et globalement l'amélioration du cadre de vie
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet cadre de vie • Nombre d'espaces de rencontre créés 	

HOCHART *L'Haÿ-les-Roses*

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Développer des actions en lien avec la prévention de la délinquance, et renforcer les moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique	Multiplier les actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse, comme le dispositif journée Jeunes/Police - dispositif Prox' Raid Aventure porté par la police municipale
	Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)
	Mettre en œuvre les actions de la GUSP en faveur de la tranquillité publique (mise en place de la vidéo protection)
	Soutenir les actions des associations de prévention spécialisée (éducateurs de rue)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet tranquillité publique • Nombre d'actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de prévention en lien avec la STSPD déployées et/ou renforcées 	

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir les actions et les dispositifs en lien avec la levée des freins à l'emploi	Orienter les habitants vers les structures de proximité comme AEF 94 et la permanence sur les clauses d'insertion mise en place par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dans le cadre du projet de renouvellement urbain
	Soutenir l'ensemble des actions favorisant le développement de l'estime de soi
	Soutenir l'ensemble des actions permettant la mise en relations Employeurs/ habitants
	Soutenir l'ensemble des actions de formation liée à l'emploi (formation à l'apprentissage du français, à l'écriture et à la lecture, ainsi qu'aux outils du numérique)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de mise en relation employeurs/habitants déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de formation liée à l'emploi déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions favorisant le développement de l'estime de soi déployées et/ou renforcées 	

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

LALLIER *L'Hay-les-Roses*

Présentation du quartier

Le quartier Lallier situé à l'Est de la Ville, en bordure de Villejuif et Chevilly-Larue, est séparé du Centre-Ville de L'Hay-les-Roses par l'autoroute A6, qui constitue une véritable coupure urbaine. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) actuellement en phase opérationnelle sur le quartier, a pour but de désenclaver le quartier, d'améliorer les conditions de vie des habitants et de développer l'attractivité du quartier.

Le projet NPNRU va permettre de valoriser un territoire qui était autrefois considéré comme un quartier dortoir vieillissant en un quartier de vie attractif et qualitatif pour ses habitants. pour répondre aux besoins d'animation culturelle, au renforcement du lien social, mais également pour lutter contre la désertification des services de proximité au sein de ce quartier prioritaire, il est prévu d'y créer un équipement à vocation administrative et socioculturelle. Cet équipement réunira un relais mairie, un relais agence postale, une maison de la jeunesse et des solidarités comprenant un Service Information Jeunesse (SIJ) et une maison de quartier à destination des associations et des habitants.

Par ailleurs, un nouveau groupe scolaire de 25 classes est en cours de construction sur le quartier, ainsi qu'un équipement sportif à vocation des clubs, mais aussi des élèves des écoles. Cet équipement comprendra une salle omnisport pourvue de tribunes permettant l'accueil de compétitions régionales, une salle de gymnastique ainsi qu'une salle polyvalente.

Outre les équipements publics, le quartier accueillera également l'arrivée d'une gare de métro de la ligne 14, dès juillet 2024, qui permettra de rejoindre Paris et l'aéroport d'Orly en moins de 15 minutes. Ainsi ce quartier est amené à évoluer pour devenir une nouvelle centralité à l'échelle de l'Est de la Ville. A ce titre, le projet d'aménagement prévoit la création de cellules commerciales, de locaux d'activités de services, ainsi que la réalisation d'un parking public de 200 places. L'ensemble de ces éléments concourra à conforter l'attractivité de ce quartier.

Le désenclavement du quartier, la programmation de nouveaux logements ainsi que l'amélioration des logements déjà existants dans le quartier va permettre de créer de la mixité sociale qui est une ambition du projet de renouvellement urbain. A terme, ce seront ainsi 780 logements qui seront construits sur le quartier, dont 585 en accession, 115 en locatif social et 80 en locatif intermédiaire. Cette programmation complète les 190 logements sociaux déjà présents sur le site, réhabilités entre 2017 et 2020 et qui ont fait l'objet d'une résidentialisation dans le cadre du projet NPNRU. L'aménagement d'une voie structurante majeure (rue de Bicêtre), ainsi que la création de voies nouvelles circulées, de pistes cyclables et de mails réservés aux piétons vont permettre de désenclaver le quartier et de l'ouvrir sur le reste de la Ville.

LALLIER *L'Hay-les-Roses*

Présentation du quartier

Dans ce contexte, la Ville souhaite affirmer son ambition qui est de continuer à accompagner les ménages toujours présents dans le quartier afin qu'ils puissent appréhender leur nouvel environnement.

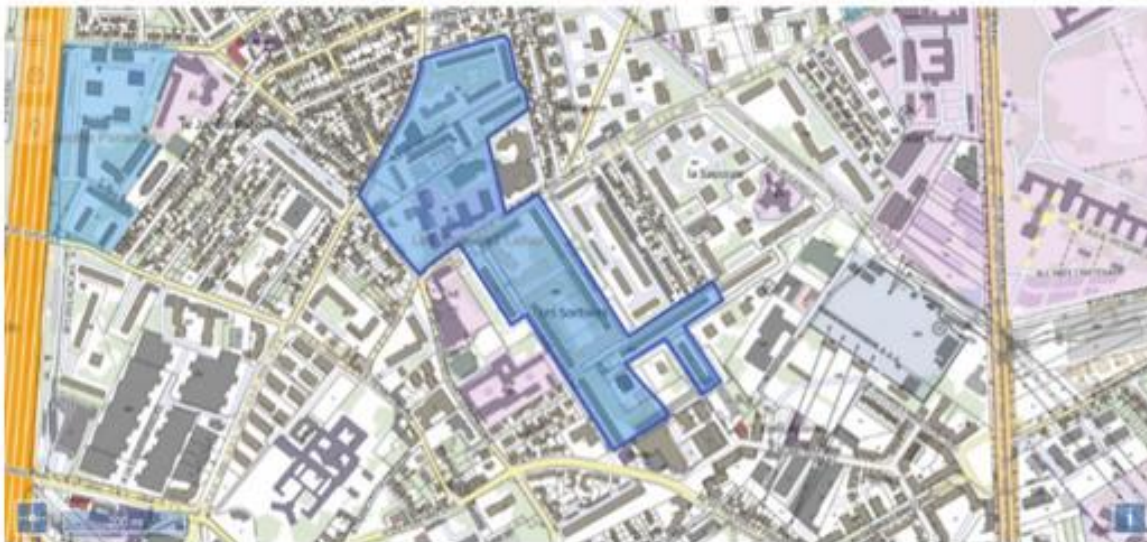
Cet accompagnement se poursuit notamment auprès des élèves de l'école élémentaire qui bénéficient du Programme de Réussite Educative (PRE) ainsi que du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) déployés dans le quartier. De plus, en ce qui concerne le volet santé le Centre Municipal de Santé (CMS) situé à quelques mètres du quartier, permet aux habitants de bénéficier d'une offre de soin accessible à des prix maîtrisés. Un accompagnement spécifique est également proposé par le centre de santé à destination des habitants des quartiers politiques de la ville sur les questions liées à l'estime de soi, la promotion de l'hygiène corporelle et la prévention des conduites addictives.

Au niveau du réseau associatif, certains acteurs sont bien identifiés dans le quartier comme le CAL Rugby dont le but est d'initier les élèves de l'école élémentaire à la pratique du rugby. Cependant, la présence d'acteurs associatifs dans le quartier reste assez marginale.

La restructuration du quartier, la création de nouveaux équipements ainsi que l'arrivée de nouveaux habitants sont une opportunité afin de redonner un nouveau souffle au secteur associatif sur le quartier et ainsi, créer un lien entre les habitants déjà présents et les nouveaux afin de créer une véritable mixité sociale au sein du quartier.

LALLIER L'Haÿ-les-Roses

Statut : Quartier supervisé par l'ANCT (non modifiable)



Indicateurs clés

Population (2022)	3 619
Part des moins de 24 ans (2022)	39,2 %
Part des plus de 60 ans (2022)	15,5 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	29 %
Part de familles monoparentales (2022)	41,1 %
Part de la population sans diplôme (2022)	37,5 %
Taux d'emploi (2022)	59,1 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,7 %

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Les Sorbiers – Lallier), sans distinction communale.

LALLIER
L'Haÿ-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Poursuivre le travail engagé par les dispositifs: <ul style="list-style-type: none"> - De Programme de Réussite Educative (PRE) - D'Accompagnement à la Scolarité (ACS) Articuler les actions éducatives en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT)
Renforcer le lien entre les publics précaires, les structures d'accès au droit et les structures de prévention de la santé	Soutenir les actions « Hors les Murs » en direction des habitants portées par le Centre Municipal de Santé situé à proximité du quartier Soutenir les actions de prévention et de sensibilisation contre les conduites addictives Orienter les habitants vers les structures d'accès au droit comme l'association Nouvelles Voies Orienter les femmes victimes de violence vers la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-De-Marne (CIDFF94)
Soutenir la vie associative en encourageant les initiatives des associations de quartier qui ont comme objectif de développer la solidarité, l'animation des quartiers et qui contribuent à favoriser le lien social	Accompagner les acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence des nouveaux projets associatifs
Développer les actions en direction des jeunes afin de renforcer le lien social au sein du quartier	Poursuivre les dispositifs de chantier citoyen envers les jeunes portés par le service jeunesse Réintégrer un service jeunesse au centre du QPV avec un panel d'offres répondant à l'accueil des jeunes (Maison des Jeunes et des Solidarités), à leur accompagnement global et à leur émancipation (Service Information Jeunesse) Accompagner les actions portées par le service jeunesse au sein du futur équipement de quartier

LALLIER
L'Haÿ-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<p>Permettre aux acteurs locaux de s'appuyer sur les équipements de proximité, afin de renforcer les actions en lien avec la culture, l'éducation et la pratique sportive</p>	<p>Soutenir les actions des structures sportives dans les QPV, comme celle que porte le Cal rugby, dont le but est d'initier les élèves de l'école élémentaire à la pratique du rugby</p>
	<p>Renforcer la pratique sportive grâce aux nouveaux équipements publics (nouveau gymnase)</p>
	<p>Sensibiliser la population aux dispositifs culturels, en privilégiant les actions liées à la lecture et celles liées à l'utilisation du numérique grâce aux nouveaux équipements de quartier</p>
	<p>Poursuivre les actions des Espaces Contes Animations Lectures (ESCALE) portées par le service culturel au sein du relais mairie</p>
	<p>Multiplier les évènements en lien avec le sport pour renforcer la pratique sportive et les questions liées à l'inclusion de tous les publics notamment les femmes</p>
	<p>S'appuyer sur le relais mairie et le relais poste pour rapprocher les habitants et les services municipaux afin d'améliorer l'accès au droit</p>
<p>Indicateurs d'évaluation (résultats)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention et/ou de sensibilisation déployées ou renforcées • Nombre d'actions « hors les murs » déployées ou renforcées • Nombres d'actions visant la pratique culturelle et/ou sportive déployées ou renforcées • Nombre d'équipement publics créés • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) 	

LALLIER L'Hay-les-Roses

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Développer les actions permettant d'améliorer le cadre de vie et la revalorisation de l'image du quartier dans le cadre du projet NPNRU</p>	<p>Créer de nouveaux équipements publics (gymnase, école, un équipement de quartier qui réunira un relais mairie, un relais poste, une maison de la jeunesse et des solidarités avec un Service Information Jeunesse et une maison de quartier)</p>
	<p>Création d'espaces publics pour renforcer le lien social (square, espace de rencontre entre habitants)</p>
	<p>Mettre en œuvre le plan d'action de la GUSP, qui visent à résoudre les problématiques de propreté, gestion de la domanialité, le stationnement anarchique, les questions de sécurité et globalement l'amélioration du cadre de vie</p>
	<p>Soutenir la réalisation de jardins partagés, familiaux ou pédagogiques</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet cadre de vie • Nombre d'espaces de rencontre créés • Nombre de jardins partagés créés ou accompagnés 	

LALLIER
L'Haÿ-les-Roses

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Développer des actions en lien avec la prévention de la délinquance, et renforcer les moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique</p>	<p>Multiplier les actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse, comme le dispositif journée Jeunes/Police - dispositif Prox' Raid Aventure porté par la police municipale</p>
	<p>Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)</p>
	<p>Mettre en œuvre les actions de la GUSP en faveur de la tranquillité publique (mise en place de la vidéo protection)</p>
	<p>Soutenir les actions des associations de prévention spécialisée (éducateurs de rue)</p>
<p>Indicateurs d'évaluation (résultats)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet tranquillité publique • Nombre d'actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de prévention en lien avec la STSPD déployées et/ou renforcées 	

LALLIER
L'Hay-les-Roses

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir les actions et les dispositifs en lien avec la levée des freins à l'emploi	Accompagner la stratégie de regroupement des structures d'emploi et de formation afin de créer une synergie et un accès facilité aux publics précaires
	Orienter les habitants vers les structures de proximité comme AEF 94 et la permanence sur les clauses d'insertion
	Soutenir l'ensemble des actions permettant la mise en relations Employeurs/ habitants
	Soutenir l'ensemble des actions de formation liée à l'emploi (formation à l'apprentissage du français, à l'écriture et à la lecture, ainsi qu'aux outils du numérique)
	Soutenir l'ensemble des actions favorisant le développement de l'estime de soi
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de mise en relation employeurs/habitants déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de formation liée à l'emploi déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions favorisant le développement de l'estime de soi déployées et/ou renforcées 	

JARDIN PARISIEN-STADE *L'Haÿ-les-Roses*

Présentation du quartier

Le Jardin Parisien - Stade, se compose de trois immeubles de logements sociaux (336 logements), d'une résidence sociale ADOMA (219 logements) et d'une zone pavillonnaire dans laquelle est située un Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile (CADA).

A proximité du quartier on retrouve un collège classé en Réseau d'Education Prioritaire (REP) composés d'élèves suivis par le programme du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) , un lycée et quelques commerces de proximité. L'animation de quartier tourne généralement autour des événements sportifs déployés dans le stade municipal qui se trouve en plein cœur du quartier.

Plusieurs projets de réhabilitation sont actuellement à l'étude sur le secteur. Tout d'abord une réhabilitation est prévue sur les trois tours situées Allée du stade, avec une réfection des façades d'immeubles et un aménagement qui comprendra une requalification des espaces extérieurs.

Un projet de réhabilitation et de requalification est également attendu sur le stade L'Haÿette, avec un changement de la pelouse naturelle en terrain synthétique et une réfection de la piste d'athlétisme.

Pour finir un projet d'aménagement de la Promenade de la Vanne qui traverse le quartier est également en cours d'élaboration. L'objectif est de végétaliser les abords de la promenade, de valoriser le patrimoine arboré existant et intégrer des équipements sportifs en lien avec le stade municipal.

JARDIN PARISIEN-STADE *L'Hay-les-Roses*

Statut : Quartier supervisé par l'ANCT (non modifiable)



Indicateurs clés

Population (2022)	1 447
Part des moins de 24 ans (2022)	38,6 %
Part des plus de 60 ans (2022)	10,1 %
Indice de jeunesse (2022)	3,2
Part des étrangers dans la population (2022)	58,7%
Part de familles monoparentales (2022)	51,8 %
Part de la population sans diplôme (2022)	49,3 %
Taux d'emploi (2022)	45 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	21,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 610 €

JARDIN PARISIEN-STADE *L'Haÿ-les-Roses*

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	<p>Poursuivre le travail engagé par les dispositifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - De Programme de Réussite Educative (PRE) - D'Accompagnement à la Scolarité (ACS) <p>Articuler les actions éducatives en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT)</p>
Renforcer le lien entre les publics précaires, les structures d'accès au droit et les structures de prévention de la santé	<p>Soutenir les actions « Hors les Murs » en direction des habitants portées par le Centre Municipal de Santé situé à proximité du quartier</p> <p>Soutenir les actions de prévention et de sensibilisation contre les conduites addictives</p> <p>Orienter les habitants vers les structures d'accès au droit comme l'association Nouvelles Voies</p> <p>Orienter les femmes victimes de violence vers la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-De-Marne (CIDFF94)</p>
Soutenir la vie associative en encourageant les initiatives des associations de quartier qui ont comme objectif de développer la solidarité, l'animation des quartiers et qui contribuent à favoriser le lien social	<p>Continuer d'accompagner les structures locales comme l'association ASPIR</p> <p>Accompagner les acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence des nouveaux projets associatifs</p>

JARDIN PARISIEN-STADE
L'Hay-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<p>Permettre aux acteurs locaux de s'appuyer sur les équipements de proximité, afin de renforcer les actions en lien avec la culture, l'éducation et la pratique sportive</p>	<p>Recréer de la cohésion sociale en lien avec la pratique du sport en utilisant les équipements en cours de réhabilitation (rénovation de la pelouse en un nouveau stade synthétique)</p>
	<p>Multiplier les évènements en lien avec le sport pour renforcer la pratique sportive et les questions liées à l'inclusion de tous les publics notamment les femmes</p>
	<p>Déployer et renforcer les actions en lien avec la pratique numérique dans les quartiers</p>
	<p>S'appuyer sur la présence de la bibliothèque et de la future médiathèque pour favoriser la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention et/ou de sensibilisation déployées ou renforcées • Nombre d'actions « hors les murs » déployées ou renforcées • Nombres d'actions visant la pratique culturelle et/ou sportive déployées ou renforcées • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) 	

JARDIN PARISIEN-STADE L'Haÿ-les-Roses

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer les actions permettant d'améliorer le cadre de vie et la revalorisation de l'image du quartier	Mettre en œuvre <u>le plans</u> d'action de la GUSP, qui visent à résoudre les problématiques de propreté, gestion de la domanialité, le stationnement anarchique, les questions de sécurité et globalement l'amélioration du cadre de vie
	Soutenir la création de jardins partagés, familiaux ou pédagogiques
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP Nombre de jardins partagés créés ou accompagnés 	

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Développer des actions en lien avec la prévention de la délinquance, et renforcer les moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique	Multiplier les actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse, comme le dispositif journée Jeunes/Police - dispositif Prox' Raid Aventure porté par la police municipale
	Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)
	Mettre en œuvre les actions de la GUSP en faveur de la tranquillité publique (mise en place de la vidéo protection)
	Soutenir les actions des associations de prévention spécialisée (éducateurs de rue)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet tranquillité publique Nombre d'actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse déployées et/ou renforcées Nombre d'actions de prévention en lien avec la STSPD déployées et/ou renforcées 	

JARDINS PARISIEN-STADE *L'Hay-les-Roses*

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir les actions et les dispositifs en lien avec la levée des freins à l'emploi	Soutenir l'ensemble des actions permettant la mise en relations Employeurs/ habitants
	Soutenir l'ensemble des actions de formation liée à l'emploi (formation à l'apprentissage du français, à l'écriture et à la lecture, ainsi qu'aux outils du numérique)
	Soutenir l'ensemble des actions favorisant le développement de l'estime de soi
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de mise en relation employeurs/habitants déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de formation liée à l'emploi déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions favorisant le développement de l'estime de soi déployées et/ou renforcées 	

LA VALLÉE AUX RENARDS *L'Haÿ-les-Roses*

Présentation du quartier

La Vallée Aux Renards, est un quartier situé au Sud-Ouest de la commune dont une partie est localisée sur la commune voisine de Fresnes. D'une population d'environ 3000 habitants : 2000 (L'Haÿ-les-Roses) / 1000 (Fresnes), le quartier se compose majoritairement de logements sociaux. Ce quartier, construit dans les années 1960, apparaît comme particulièrement enclavé du fait de sa composition urbaine, constituée de barres et de tours, renforçant ainsi la séparation avec les secteurs alentours.

Le quartier compte deux écoles, une école maternelle et une école élémentaire, un gymnase, une crèche de 60 berceaux ainsi qu'une salle d'art plastique et un dojo. Il comprend également un pôle d'équipement public de proximité avec un relais mairie, un relais poste, et les locaux de l'agence Valophis Habitat, principal bailleur du quartier.

Par ailleurs, le quartier dispose également d'un centre social, l'AVARA situé physiquement sur la commune de Fresnes. L'animation du quartier s'est beaucoup structurée autour de ce centre social qui accueille aussi bien les habitants de L'Haÿ-les-Roses que ceux de Fresnes.

En tant que centre social l'AVARA porte une attention particulière au développement d'actions en lien avec le renforcement de la vie sociale, l'enfance et la jeunesse avec la mise en place notamment d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) , la relation intergénérationnelle, le soutien à la parentalité et à la famille, les activités culturelles et l'accès au droit.

On retrouve également d'autres acteurs de terrain comme le club sportif du Cal arts martiaux qui fédèrent un nombre important d'habitants dans le quartier.

Depuis quelques années, la commune et le bailleur (Valophis Habitat) travaillent en collaboration sur un projet global d'aménagement du quartier. L'objectif du projet d'aménagement dans le quartier de la Vallée aux Renards est de requalifier l'espace urbain et les espaces verts, ainsi que de désenclaver le quartier. Deux immeubles de logements seront ainsi démolis afin de désenclaver le quartier et de créer de nouvelles percées visuelles ainsi qu'un mail, qui se connectera directement au jardin de la Bièvre. Le projet a également pour ambition de requalifier l'entrée de Ville et la petite polarité commerciale qui la compose.

En parallèle de la rénovation urbaine du quartier, la municipalité a également décidé de flécher des moyens spécifiques qui découlent de plusieurs éléments d'analyses et de diagnostics dont l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Le bailleur Valophis a mis à disposition pour la commune un appartement dans un immeuble qui sera déconstruit dans quelques années et qui va servir de nouveau point relais d'animations et d'actions pour les services municipaux et certains partenaires. Depuis janvier 2024, un programme d'action est déployé sur ce nouveau point relais.

LA VALLÉE AUX RENARDS

L'Haÿ-les-Roses

Présentation du quartier

On y retrouve des animations proposées par la bibliothèque municipale, des permanences Service Information Jeunesse (SIJ), des animations pour les seniors et des permanences du service logement de la ville et du Comité Local pour le Logement Autonomes des Jeunes (CLLAJ). Les objectifs poursuivis visent à renforcer les animations à destination des habitants, développer le sentiment d'inclusion, favoriser l'accès aux services, faciliter l'accès aux droits et aux activités et développer une vie de quartier.

L'entrée dans la géographie prioritaire de ce quartier va permettre à la Ville et aux associations de renforcer leurs actions en direction des habitants sur ce quartier. Pour la Ville, le principal objectif est de permettre aux élèves de pouvoir bénéficier des dispositifs du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et du Programme de Réussite Educative (PRE) déployés sur les autres quartiers politiques de la Ville.

Ainsi dès cette première année, l'AVARA qui partage également cette ambition, s'est engagée dans le renforcement de son dispositif d'accompagnement à la scolarité afin d'accueillir plus d'élèves. Elle s'est également tournée vers le développement de nouvelles actions comme la mise en place d'atelier sociolinguistiques et de formations à destination des publics éloignés du numérique.

LA VALLÉE AUX RENARDS *L'Haÿ-les-Roses*

Statut : Quartier supervisé par l'ANCT (non modifiable)



Indicateurs clés

Population (2022)	1 724
Part des moins de 24 ans (2022)	39,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	20,5 %
Indice de jeunesse (2022)	1,6
Part des étrangers dans la population (2022)	26,3 %
Part de familles monoparentales (2022)	32 %
Part de la population sans diplôme (2022)	41,2 %
Taux d'emploi (2022)	59,8 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	17,8 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	31 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 950 €

LA VALLÉE AUX RENARDS
L'Haÿ-les-Roses

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Etendre le dispositif de Programme de Réussite Educative (PRE) dans le quartier
	Etendre le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité (ACS) porté par le centre social AVARA
	Renforcer les actions portées par le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité (comme l'atelier CP)
	Articuler les actions éducatives en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT)
Renforcer le lien entre les publics précaires, les structures d'accès au droit et les structures de prévention de la santé	Soutenir les actions de prévention et de sensibilisation contre les conduites addictives
	Orienter les femmes victimes de violence vers la permanence d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit animée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-De-Marne (CIDFF94)
Soutenir la vie associative en encourageant les initiatives des associations de quartier qui ont comme objectif de développer la solidarité, l'animation des quartiers et qui contribuent à favoriser le lien social	Travailler en collaboration avec le centre social AVARA pour renforcer les actions sur le quartier
	S'appuyer sur des relais comme le club sportif du Cal arts martiaux qui fédère des habitants dans le quartier pour renforcer le lien social mais également repérer et valoriser certains talents
	En lien avec le centre social AVARA accompagner les acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence des nouveaux projets associatifs

LA VALLÉE AUX RENARDS *L'Haÿ-les-Roses*

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Permettre aux acteurs locaux de s'appuyer sur les équipements de proximité, afin de renforcer les actions en lien avec la culture, l'éducation et la pratique sportive	S'appuyer sur l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil L'Appart pour développer des nouvelles actions en lien avec la culture, l'animation jeunesse et la solidarité
	Poursuivre les actions des Espaces Contes Animations Lectures (ESCALE) portées par le service culturel au sein du relais mairie
	Déployer et renforcer les actions en lien avec la pratique numérique dans les quartiers
	Multiplier les événements en lien avec le sport pour renforcer la pratique sportive et les questions liées à l'inclusion de tous les publics notamment les femmes
	S'appuyer sur le relais mairie et le relais poste pour rapprocher les habitants et les services municipaux afin d'améliorer l'accès au droit
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention et/ou de sensibilisation déployées ou renforcées • Nombres d'actions visant la pratique culturelle et/ou sportive déployées ou renforcées • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) • Nombre d'élèves suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) 	

LA VALLÉE AUX RENARDS *L'Hay-les-Roses*

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer les actions permettant d'améliorer le cadre de vie et la revalorisation de l'image du quartier	Mettre en œuvre le plan d'action de la GUSP, qui visent à résoudre les problématiques de propreté, gestion de la domanialité, le stationnement anarchique, les questions de sécurité et globalement l'amélioration du cadre de vie
	Soutenir la création de jardins partagés, familiaux ou pédagogiques
	Désenclaver le quartier et favoriser son intégration avec le reste de la ville par la mise en œuvre d'un projet de rénovation urbaine
	Soutenir le développement des commerces de proximité
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP • Nombre de jardins partagés créés ou accompagnés • Taux de vacance commerciale 	

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Développer des actions en lien avec la prévention de la délinquance, et renforcer les moyens dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique	Multiplier les actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse, comme le dispositif journée Jeunes/Police - dispositif Prox' Raid Aventure porté par la police municipale
	Accompagner les actions de prévention en lien avec la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)
	Mettre en œuvre les actions de la GUSP en faveur de la tranquillité publique (mise en place de la vidéo protection)
	Soutenir les actions des associations de prévention spécialisée (éducateurs de rue)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation du plan d'action de la GUSP sur le volet tranquillité publique • Nombre d'actions de sensibilisation en lien avec la jeunesse déployées et/ou renforcées • Nombre d'actions de prévention en lien avec la STSPD déployées et/ou renforcées 	

LA VALLÉE AUX RENARDS *L'Haÿ-les-Roses*

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir les actions et les dispositifs en lien avec la levée des freins à l'emploi	Soutenir l'ensemble des actions permettant la mise en relations Employeurs/ habitants
	Soutenir l'ensemble des actions de formation liée à l'emploi (formation à l'apprentissage du français, à l'écriture et à la lecture, ainsi qu'aux outils du numérique)
	Soutenir l'ensemble des actions favorisant le développement de l'estime de soi
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions de mise en relation employeurs/habitants déployées et/ou renforcées• Nombre d'actions de formation liée à l'emploi déployées et/ou renforcées• Nombre d'actions favorisant le développement de l'estime de soi déployées et/ou renforcées	

Orly

QUARTIER EST

Orly

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- NPNRU sur le quartier et les opportunités associées (mixité sociale, équipements...)
- Concentration forte d'équipements et de services dans le quartier (éducation, culture, accès aux droits, soins...)
- Des dispositifs pour la réussite éducative et la lutte contre le décrochage scolaire : Cité Éducative /PRE

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un faible taux d'emploi sur le quartier, couplé à un manque de mobilité des habitants
- Des rixes ponctuelles observées sur le quartier
- Une part importante de ménages confrontés à de la précarité énergétique

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Poursuivre et réaffirmer le rôle de colonne vertébrale de la Politique de la Ville dans l'action communale
- Poursuivre le renforcement des liens entre les pôles d'emplois et les orlysiens avec pour objectif le développement du territoire orlyzien et l'accès à l'emploi des habitantes et habitants.
- Le renforcement de la cohésion sociale, via un accès équitable aux services et une place accordée aux habitants et habitantes.
- L'amélioration du cadre de vie et l'accompagnement de la transition écologique du quartier, notamment via la mise en œuvre du NPNRU et de l'Agenda 21 de la commune

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Renouveler la dynamique associative et la participation citoyenne
- Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement
- Garantir le bien-être des habitantes et habitants dans leur quartier (logement, accès au droit, environnement qualitatif...).



Indicateurs clés

Population (2022)	10 672
Part des moins de 24 ans (2022)	39,8 %
Part des plus de 60 ans (2022)	14,9 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	21,2 %
Part de familles monoparentales (2022)	32,8 %
Part de la population sans diplôme (2022)	38,8 %
Taux d'emploi (2022)	57,6 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	18,1 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	31 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	17 180€

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-129-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

QUARTIER EST Orly

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des habitants et habitantes dont les difficultés demeurent
- Un taux plus important de personnes bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire que dans le reste de la commune.
- Une population plus jeune que dans le reste de la commune
- Un taux de retard scolaire en 3^{ème} supérieur au taux communal.
- 28% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi (20,4% à l'échelle de la commune).

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Équipements : CMS Gisèle Halimi, CS Andrée Chédid, point d'accès aux droits...
- Pour la réussite scolaire : PRE, Cité Éducative, construction du groupe scolaire Rosa Parks
- Participation des habitants : instances citoyennes (Conseil de Quartier, des Séniors, de la Culture, Conseil des enfants), rendez-vous urbains dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer l'accès au droit et le lien social républicain	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre le Centre Social Andrée Chédid avec l'ouverture d'une annexe dans un nouveau pôle d'équipements • Maintenir l'offre de service de consultations dans les différents domaines de droit • Développer l'accès au numérique et l'accompagnement aux démarches en ligne
Lutter contre toutes les formes de discriminations	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : organisation d'évènements le 8 mars et le 25 novembre et groupe de travail sur les actions menées tout au long de l'année • Accompagner l'insertion des personnes étrangères (apprentissage du français, accès aux droits...). • Accompagner les publics en situation de minorité (LGBT...) ou vulnérables (âge, handicap...).
Soutenir l'accès à la Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir une nouvelle médiathèque de quartier • Déployer le dispositif « Micro-folie » • Poursuivre la programmation d'animations : cinéma en plein air, OKLM, animations hors les murs et le dispositif Orly Vacances • Soutenir le Pass culture
Soutenir l'accès aux soins des habitants des quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions d'éducation à la santé dans les lieux du QP • Développer des ateliers d'échange et de pratique, de dépistage et de développement des compétences psychosociales sur différentes thématiques (obésité, bucco-dentaire, santé sexuelle, parentalité, addictions, sommeil, accès aux soins, santé mentale...)
Soutenir la réussite éducative et la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler de la labellisation Cité Éducative • Poursuivre et renforcer l'accompagnement via le PRE • Ouvrir un nouveau groupe scolaire Rosa Parks avec des classes inclusives • Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : groupes de parole de parents, actions parents-enfants, séjours familiaux...

QUARTIER EST Orly

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Participation des habitants/pouvoir d'agir	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter les rendez-vous urbains pour permettre d'ajuster en continu les actions de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) avec les besoins des habitants • Conforter les instances existantes (communication : conseils de quartier, conseil des seniors, conseil de la culture, conseil des enfants) • Créer un comité d'usagers du CS et d'un comité jeunesse • Redynamiser le tissu associatif en créant des temps et lieux de rencontre en s'appuyant sur la Maison des Associations et du Citoyen et le Conseil de la vie associative Orlysiennne. • Intégrer les habitants dans la gouvernance du Contrat de Ville
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions de préfiguration mises en œuvre avant l'ouverture de la médiathèque • Date d'ouverture effective de la nouvelle médiathèque • Taux de fréquentation de la nouvelle médiathèque à un an d'ouverture (2028) • Nombre et nature des actions de préfiguration mises en œuvre avant l'ouverture du centre social + instance de travail avec les habitants • Date d'ouverture de l'annexe du centre social • Nombre et nature des actions supplémentaires ou différentes mises en œuvre dans le cadre de l'élargissement de la Cité éducative • Indicateurs d'activité du PAD sur l'accès aux droits et du CCAS sur les ouvertures de droits • Fréquentation de la permanence aides aux démarches en ligne du CCAS et nombre d'ateliers collectifs • Nombre et nature des interventions individualisées par le PRE • Nombre et nature des activités de soutien à la parentalité • Nombre d'évènements / réunions dédiés à l'égalité femme / homme, plus nombre de participants 	

QUARTIER EST Orly

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Intensification des périodes de forte chaleur l'été et une augmentation des coûts de l'énergie.
- La nécessaire réduction des déchets, dans un contexte législatif évoluant et dans un quartier encore marqué par des dépôts sauvages.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- La mise en œuvre du NPNRU -amélioration du bâti et augmentation de la Nature en Ville- : le parc de l'Oiseau, lutte contre les îlots de chaleur avec l'installation de brumisateurs et fontaines aux périodes chaudes...
- Élaboration d'un schéma directeur du réseau de géothermie : réseau de chaleur sur le secteur des Navigateurs.
- Volet environnemental du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) : identification de matériaux et de bâtiments pouvant être réemployés.
- Enlèvement quotidien des dépôts sauvages des tribornes/sensibilisation aux dépôts sauvages.
- Dans le cadre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la Ville travaille chaque année avec le bailleur social Valophis sur un plan d'actions à hauteur de 473 938 euros (en 2023) pour améliorer le cadre de vie, soutenir les associations, gérer les déchets/encombrants/biodéchets, sensibiliser aux économies d'énergie dans les logements, ateliers de création de nichoirs, etc.

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la Nature en Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les îlots de chaleur : études de modélisation et d'optimisation sur le secteur du renouvellement urbain • Installer des nichoirs dans le bâti • Aménagement de 2ha d'espaces verts supplémentaires
Améliorer l'offre d'équipements et l'offre de logements et la diversifier	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le NPNRU (2019-2030), démolition-reconstruction et réhabilitation de logements avec rénovation énergétique • Diversification de l'offre de logement (réduction du taux de logements sociaux dans le cadre du NPNRU) • Créer, rénover ou démolir/reconstruire plusieurs équipements (pôle associatif, écoles, gymnases, médiathèque...)
Tendre vers une gestion durable des flux de matière et d'énergie	Mettre en œuvre l'Agenda 21 communal dans le quartier
	Étendre le réseau de chaleur : études sur la mise en place d'un réseau de chaleur sur le secteur des Navigateurs
	Optimiser la consommation énergétique : plan de modernisation des bâtiments communaux et modernisation des équipements d'éclairages public.
	Identifier des matériaux pouvant être réemployés : mathériauthèque de la Maison du Projet et du Développement Durable
	Enlever systématiquement les dépôts sauvages et sensibiliser les habitants
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les aides énergies et prévention des économies d'énergie • Accompagner les habitants dans leur mobilisation des aides à la rénovation du bâti
Favoriser les modes de transports doux et collectifs	Poursuivre le développement des parcours doux et les moyens de déplacement dans le Plan de mobilité durable validé en 2021

QUARTIER EST

Orly

Transition écologique et énergétique

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Montant des aides allouées à l'aide à la rénovation du bâti et types de projets subventionnés
- Nombre de m2 d'espaces verts supplémentaires
- Taux de logements sociaux sur le quartier
- Nombre d'actions visant la lutte contre la précarité et/ou sobriété énergétique déployées et taux de participation
- Appréciation qualitative des acteurs sur la propreté du quartier
- Nombre et part de logements à l'étiquette A/B ou C
- Contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du quartier (part des logements raccordés à une source d'énergie renouvelable)
- Part des surfaces imperméabilisées par rapport à la surface totale du quartier
- Nombre de nichoirs posés (dans le bâti et les espaces extérieurs + autres habitats faune)
- Pourcentage d'espèces locales (flore)
- Part des matériaux bio et géo sourcés dans les bâtiments
- Part de réemploi (ce qui est réemployé lors des démolitions via la dépose sélective + part des bâtiments neufs intégrant des matériaux de réemploi) inclus matériaux terre
- Quantité d'eau de pluie réutilisée à la parcelle (pour arrosage, lavage...) en capacité en m3

QUARTIER EST

Orly

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un sentiment d'insécurité qui s'est ravivé suite aux émeutes de juin 2023
- Le sentiment d'insécurité et les incivilités obèrent l'attractivité du quartier et son « renouveau ».
- Récurrence des rixes interquartiers (Villeneuve-le-Roi, Choisy et Orly).
- Poursuivre le développement des actions de prévention des rixes à l'échelle intercommunale

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Dans le cadre de la GUP, organisation de 10 diagnostics en marchant sur 5 secteurs du QP lors desquels les habitants font remonter auprès des élus, services et bailleurs concernés leurs remarques en matière de sécurité, de tranquillité, de confort et de cadre de vie.
- Médiation
- Vidéo protection
- CLSPD
- Cellule de prévention des rixes
- Police municipale

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Prévenir les rixes	Renforcer l'interconnaissance des jeunes via des actions inter-communales dès l'enfance (colonies de vacances, sport...).
	Adapter les horaires d'ouverture des structures au rythme de vie des jeunes (soirées)
Accroître l'accompagnement des jeunes et prévoir des structures dédiées.	Renforcer l'accompagnement des jeunes, notamment les 16-25 ans « ni en emploi, ni en formation » avec une prise en charge globale (soins, logement, formation/emploi, mobilité, accès à la culture et au sport...).
Agir contre toutes les formes de discrimination	Mener des actions de sensibilisation et de formation en, continu, auprès des professionnels et des habitantes et habitants : égalité Femme-Hommes, LGBT, personnes isolées et précarisées.

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre, fréquence et taux de participation des actions de sensibilisation et formation contre les discriminations menées sur un an
- Nombre de structures ayant fait évoluer leurs horaires (baisse ou élargissement)
- Nombre d'actions de sensibilisation et de formation visant la lutte contre les discriminations
- Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi
- Nombre et nature des actions d'accompagnement individualisés ou collectives menées (pour les 16-25 ans)
- Nombre et types d'infractions recensées
- Nombre d'actions prévention des rixes menées par la direction jeunesse + nombre de jeunes touchés + idem par la Police Municipale + idem par le service de médiation
- Nombre d'incidents violents et rixes recensés

QUARTIER EST Orly

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un taux d'emplois des 15-64 ans (56%) en deçà de la moyenne communale (61%) et un écart particulièrement marqué pour les femmes.
 - Un enjeu d'accompagnement des publics vers l'emploi, et de lever les freins à l'accès à l'emploi (en particulier auprès des femmes).
- Des créations d'entreprises issues de l'auto-entrepreneuriat plus nombreuses dans le QP Quartier Est que dans l'ensemble de la commune et l'EPT.
 - Un statut qui se développe comme un mode de compensation et permet de palier une absence de revenu (32% des auto-entreprises du quartier ont été créées en 2020). Ce modèle pose un enjeu d'accompagnement pour éviter la précarisation des publics et permettre la pérennisation des activités.
 - Un bassin d'emploi conséquent, levier pour la diminution du taux de chômage d'autant plus que le bassin d'emploi est rendu plus accessible grâce à des améliorations récentes et à venir du réseau de transports (gare de Rungis ligne 14, prolongation du T9 par le réseau de bus.....).

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- La Ressourcerie et un atelier de réparation de vélo : accompagnement de l'implantation de projets ESS.
- Accompagnement à l'installation de nouveaux commerces
- Clauses d'insertion : des postes réservés aux demandeurs d'emploi du QPV sur les chantiers du Grand-Paris Express et du groupe scolaire Rosa Parks notamment
- Organisation d'un Forum Emploi et formation

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Soutenir l'accès des orlysiens aux entreprises du bassin d'emploi	Accompagner des résidents vers l'emploi, dans la zone aéroportuaire ou le MIN de Rungis
	Animer des ateliers Aéro-MIN de Rungis dans le quartier Est pour identifier les profils et les orienter vers l'une des structures.
	Mobiliser les acteurs de terrain pour identifier 120 résidents du quartier non inscrits à France Travail ou désaffiliés de la Mission Locale et à la recherche d'emplois pour participer à des ateliers Hors les Murs et découvrir des métiers du secteur.
	Déployer des Forums Formation et Emplois par la ville et l'EPT, en lien avec les entreprises du territoire.
Valoriser les métiers en tension auprès des habitantes et habitants	Valoriser et faire connaître les métiers en tension ou d'avenir et former les habitantes et habitants (métiers de l'assistance auprès d'enfants, conduite des transports en communs...)
Accompagner les autoentreprises du quartier.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions d'identification et d'accompagnement pour stabiliser les activités • Accompagner les créateurs et porteurs de projet, notamment en orientant les personnes vers le Centre de l'Entrepreneuriat.
Poursuivre le travail mené sur l'insertion des personnes porteuses de handicap	Poursuivre les partenariats et actions menées avec l'ESAT et la prise en compte des publics porteurs de handicap dans les événements comme le Forum Emploi

QUARTIER EST

Orly

Plein emploi

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de participants aux forums emploi et formation
- Nombre de forums formation et emplois organisés par la ville et l'EPT
- Nombre d'entreprises et de centres de formation participants aux Forum
- nombre de recrutements à l'issue des actions emplois par filière
- Nombre d'ateliers à visée d'emploi organisés
- Nombre de participants aux ateliers à visée d'emploi par âge et prescripteurs
- nombre d'entreprises accompagnées par taille
- Organisation d'un temps annuel spécifique dédié à une nouvelle filière à faire découvrir par an
- Nombre de projets de création entreprise/emploi à accompagner
- Nombre d'heures d'insertion

Savigny-sur-Orge

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Une rénovation urbaine en cours
- 2 gares à proximité + l'autoroute
- Des espaces verts et l'Yvette
- Des équipements publics : 3 écoles, 1 collège, 1 crèche, 1 accueil de loisirs, 1 gymnase, 1 préau sport, 1 centre social
- Des dispositifs avec lesquels s'articuler dans le cadre du Contrat : CLAS, PRE, GUSP, ANRU
- Un réseau de partenaires institutionnels investis mais peu d'associations

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un habitat mixte dégradé (818 logements sociaux et 843 logements privés)
- Quartier situé entre l'autoroute et la voie ferrée, isolé du centre-ville, enclavé et mal desservi par les bus
- Un espace commercial dégradé et peu d'entreprises sur le quartier
- Une faible offre en matière d'accès aux soins
- Des établissements scolaires en REP
- Un taux de chômage élevé

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Favoriser la mixité des populations et le vivre ensemble entre anciens et nouveaux habitants
- Changer l'image de Grand-Vaux et en faire un quartier intégré au reste de la ville.
- Désenclaver le quartier
- Améliorer la vie des habitants et faciliter leur intégration à l'école et dans l'emploi.
- Permettre aux habitants de devenir acteurs de leur quartier et de leur ville

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Rénover l'habitat et favoriser la mixité des populations
- Permettre aux habitants de se former tout au long de leur vie et d'accéder à l'emploi
- Offrir aux habitants un cadre de vie agréable, sécurisant et respectueux de l'environnement



Indicateurs clés

Population (2022)	4 412
Part des moins de 24 ans (2022)	42,5 %
Part des plus de 60 ans (2022)	12,9 %
Indice de jeunesse (2022)	2,7
Part des étrangers dans la population (2022)	36,8 %
Part de familles monoparentales (2022)	27,2 %
Part de la population sans diplôme (2022)	37,4 %
Taux d'emploi (2022)	57,5 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	20,3 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	41 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 410€

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Vétusté de certains locaux et Espaces extérieurs mal entretenus
- Manque d'animation et d'activités culturelles sur le quartier (ni concert, ni cinéma, ni théâtre, ni fête foraine et peu d'actions en pieds d'immeuble).
- Choix limité dans les activités sportives (plaine des sports éloignée du quartier)
- Manque de lieu pour se retrouver type parcours de santé ou terrain de pétanque
- Un repli sur soi des habitants (Des préjugés entre communautés, manque d'implication).
- Desserte insuffisante du quartier (Pas de navette desservant la Plaine des sports; Bus 385 au trafic perturbé et horaires non respectés)
- Problématiques de personnel sur les structures d'accueils pour les enfants (manque de surveillants, d'enseignants remplaçants, d'animateurs périscolaires, personnel insuffisant sur les dispositifs CLAS et PRE) :
- Insécurité : harcèlement, bagarre et rixes chez les enfants et adolescents.
- Manques de places en crèches
- Effectifs trop importants en maternelle : Dédoublément des classes souhaité.
- Problématique de communication autour du centre social difficilement identifié.
- Addiction aux écrans (à tout âge, en particulier chez les adolescents et élémentaires)
- Population multi-ethnique avec de nombreux parents et enfants allophones
- Des parents démunis face au comportement de leurs enfants ou qui ne sont pas toujours investis dans l'éducation et la scolarité
- Une MDE et un CMPP éloignés du quartier, des délais de prise en charge très longs du fait du manque de professionnels.
- Une Maison de la Justice et du Droit mal identifiée par les habitants
- Désert médical.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Des espaces extérieurs et des établissements publics nombreux (aires de jeux, cadre verdoyant, 1 centre social, 1 Maison du projet, 2 Ecoles maternelles, 1 école élémentaire, 1 collège, 1 Gymnase, 1 accueil de loisirs, le PRE, 1 crèche, la médecine scolaire, 1 halle aux sport, 1 skate park, 1 aire urbaine)
- Scolarité et éducation : un accueil de la maternelle au collège dans le quartier et une stabilité des équipes qui facilite le suivi, un travail partenarial très développé, des actions éducatives porteuses : PRE, CLAS, Rased.
- Des établissements culturels extérieurs qui interviennent dans le quartier (orchestre à l'école par le conservatoire, interventions de la médiathèque avec des lectures en pied d'immeuble ou à l'école maternelle et une participation aux événements du centre social. En parallèle, la médiathèque accueille des groupes du PRE et du centre social pour des visites de la médiathèque ou des animations.
- Un cinéma en plein air proposé par la GUSP
- Un centre social moteur d'animations culturelles et sportives (ateliers de socialisation, interventions d'associations sportives et culturelles dans le cadre de projets)
- Succès des cours de FLE, Alpha, ASL (portés par le PRE, école ouverte, centre social)
- Des ateliers informatiques portés par le centre social ou des associations
- Des échanges de pratique au sein des groupes de parole du collège et du centre social

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Dispositifs d'accueil :</p> <p>1-Renforcer les dispositifs permettant de s'épanouir, s'émanciper et s'insérer dans la société à tous les âges de la vie</p> <p>2-Coordonner les parcours éducatifs de la petite enfance au lycée</p> <p>3-Faciliter l'accès des non francophones aux structures d'accueil collectif dès le plus jeune âge...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les moyens humains et des crédits sur les dispositifs PRE, CLAS, médiateurs, éducateurs de rue, FLE, Rased. Mise en place d'une Cité éducative. Communiquer sur ces dispositifs. • Poursuivre le dédoublement des classes. • Proposer l'école municipale des sports sur le gymnase David Douillet. • Investir les partenaires institutionnels (MJC, conservatoire, médiathèque, Espace d'arts Camille Lambert, centre culturel) dans les écoles. • Favoriser les synergies entre les acteurs de l'éducation nationale, du périscolaire et les acteurs médico-sociaux (projets communs, partage d'info.). • Faciliter l'accueil en crèche et en halte-garderie pour les enfants non francophones et pérenniser la scolarisation de ces élèves dès 2 ans.
<p>Renforcer les apprentissages :</p> <p>4-Faciliter l'apprentissage du français et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.</p> <p>5-Permettre l'accès de tous aux savoirs de base (lecture, écriture, calcul) grâce à la pédagogie détournée</p> <p>6-Développer le jeu de société pour toutes ses dimensions éducatives (apprentissage des règles, stratégie, logique)</p> <p>7-Lutter contre le décrochage scolaire</p> <p>8-Informer sur les métiers et les formations pour une orientation choisie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des ateliers langage, FLE, ASL à tout âge. Des ateliers pour s'approprier les outils numériques. • Développer des heures du conte et des lectures en pied d'immeuble pour donner le goût de la lecture. Des ateliers autour de l'apprentissage de la lecture en élémentaire et de l'alphabétisation en direction des adultes. Des boites à livres ou bibliothèques itinérantes (bibliobus). Des visites régulières organisées à la médiathèque par les partenaires éducatifs (écoles, centres sociaux, PRE, périscol.). • Organiser des ateliers ou soirées jeux de société pour développer le raisonnement scientifique. Des visites de la ludothèque. Des ateliers scientifiques, expérimentations, pour rendre les apprentissages scientifiques vivants. Des visites de musées et de monuments historiques. • Organiser des cours de remise à niveau à tout âge de la vie. • Développer un parcours de l'orientation avec des visionnages de vidéo métiers et formations, des visites du CIO, des journées d'information sur Parcours Sup.

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Un contexte éducatif qui permette l'épanouissement de tous :</p> <p>9-Rendre les parents acteurs de l'éducation de leurs enfants. Les impliquer au sein des institutions.</p> <p>10-Faciliter l'accès aux soins et renforcer la détection. Promouvoir les actions de santé et de bien-être de l'enfant.</p> <p>11-Faciliter l'accès aux travailleurs sociaux.</p> <p>12-Prévenir la violence, la discrimination et les situations d'addiction</p> <p>13-Développer les qualités humaines (gestion des émotions, confiance en soi, empathie, persévérance)</p> <p>14-Faciliter l'accès aux activités extra-scolaires culturelles et sportives.</p> <p>15-Renforcer l'inclusion des enfants à besoins spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le personnel de santé dans les écoles, collèges CMP, PMI et CMPP. Faciliter l'installation des professionnels de santé en rapport avec l'éducation sur le quartier. • Renforcer le nombre de travailleurs sociaux à la MDE (+ permanences sur le quartier). Des interlocuteurs identifiés pour les partenaires. • Réaliser des campagnes de sensibilisation contre la violence et le harcèlement (exposition, théâtre, forum), des activités pour apprendre à contrôler ses émotions à tout âge (sophrologie, yoga), de la prévention sur les dangers des écrans et des réseaux sociaux (expositions, forums, théâtre). • Organiser des initiations à Pronote, Educonnect, Parcours Sup. Déployer des outils de communication en direction des parents (panneaux d'affichage, portail familles, réseaux sociaux, ENT) : <ul style="list-style-type: none"> o Un point information parents à la sortie des écoles. o Des groupes de parole, des cafés des parents, l'école ouverte aux parents. o Un recueil des idées et réclamations des parents, diffusé au maire et parents d'élèves. • Développer l'interculturalité à travers les projets pour lutter contre le racisme et l'intolérance (repas partagés, ateliers, sorties culturelles) • Mettre en œuvre un fonds Dys à la médiathèque. • Renforcer la communication auprès des parents sur les dispositifs et événements via les écoles. • Réinvestir les parents dans l'école et les accueils de loisirs : immersion dans une classe, portes ouvertes, fêtes de l'école, lecture en école maternelle (type accès, lire et faire lire), portes ouvertes des accueils de loisirs, remise de livrets, etc. • Former à l'accueil des enfants à besoin spécifique.

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Développer l'accès à la culture et aux sports :</p> <p>16-Enrichir l'offre d'équipements culturels et sportifs sur le quartier.</p> <p>17-Aller vers : Faire découvrir le sport et la culture et susciter l'envie de pratiquer en proposant des événements sportifs et culturels en pied d'immeuble</p> <p>18-Favoriser la pratique sportive ou culturelle sur le quartier via l'initiation à différents sports et activités culturelles, réalisées par les associations et institutions culturelles soit sur le temps scolaire, soit sur les centres sociaux.</p> <p>19-Favoriser l'accès à une programmation sportive et culturelle en dehors du quartier en organisant des sorties.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux équipements culturels et sportifs et rénover les existants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rénover les aires de jeu et le Plateau. ○ Restructurer l'accueil de loisirs Charles Perrault ○ Passage régulier d'un bibliobus ou d'un Ludobus. • Organiser des événements en cœur de quartier pour animer : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des ateliers ou stages en pieds d'immeuble (théâtre, cirque, danse). ○ Des événements culturels ou sportifs de plein air (Exposition, cinéma, Contes, Concert, Eté des associations, Forum des assos, jeu de piste) ○ Initier la pratique sportive libre accessible et sans tarification (aires de pratique outdoor) • Déployer des établissements culturels de proximité qui interviennent dans le quartier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Orchestre à l'école proposé par le Conservatoire ○ Participation de la médiathèque aux événements du centre social : Forum Santé, job Dating, octobre rose, etc. Accueil de groupes du PRE et du centre social pour des animations (heures du conte, spectacles, après-midis jeux, ateliers créatifs). ○ Stages artistiques proposés par l'EMAP sur les groupes du PRE/CLAS. • Développer un centre social moteur d'animations culturelles et sportives <ul style="list-style-type: none"> ○ Des ateliers de socialisation (Couture, cuisine, loisirs créatifs, sport, futsal). ○ Des projets proposés par les associations au sein du centre social pour permettre à tous d'avoir accès à des activités auxquelles ils n'auraient pas accès sans cela. Ex : Stages de cirque en direction des enfants du quartier, initiation au handball ou au Baseball. • Développer les sorties culturelles en musée au théâtre ou des visites de monuments historiques proposées aux familles dans le cadre du PRE ou du CLAS, notamment via un accès facilité aux équipements culturels de proximité. • Renforcer la communication via les réseaux sociaux, des panneaux ou bâches en entrée de quartier, information dans les écoles, sur le site internet de la ville et dans le magazine municipal.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réussite et résultats des élèves aux évaluations nationales • Nombre de personnes suivies sur les dispositifs. Sorties positives et sorties négatives. • Nombre de référents de parcours sur le PRE et de bénévoles sur le CLAS. • Nombre d'assistantes sociales • Nombre de professionnels de santé (psychologues, orthophonistes, médecins) • Nombre de réunions partenariales • Nombre d'élèves accueillis en langage, FLE, ASL • Nombre de personnes initiées à l'usage du numérique • Nombre de personnes accueillies en cours de remise à niveau (toutes générations) • Nombre d'événements culturels et sportifs organisés en pied d'immeuble • Nombre et liste de partenaires intervenant sur le quartier (institutionnels et associatifs): • Nombre de personnes accueillies dans les ateliers et stages sur le quartier 	

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Transition écologique et énergétique, mobilité, numérique et santé

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un quartier dont l'entretien et l'accueil pourraient être améliorés (propreté du souterrain, éclairage public), même si des efforts certains sont faits dans le cadre de la GUSP.
- Manque de commerces et de médecins (désert médical).
- Des difficultés d'accès aux services publics (éloignement des services, difficultés d'accès aux démarches numériques, difficultés d'intervention des pompiers).
- Des difficultés de déplacement :
 - Quartier enclavé et des dénivelés qui rendent difficiles les déplacements en vélo.
 - Transports en commun pas efficaces, en particulier le bus 385 (horaires de passage inadaptés, annulations de bus, bus complet, rotations de bus insuffisantes)
 - Pas de bornes pour les véhicules électriques.
- Nuisances sonores et passives thermiques (Menuiseries des logements sociaux non isolantes, logements impactés par le bruit de l'autoroute).
- Des habitants qui n'ont pas toujours l'information sur les activités du centre social.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Des atouts pour désenclaver le quartier (trottinettes, navette courses, souterrain de Grand Val pour accéder à la mairie ou à la médiathèque, souterrain vers la gare d'Epinay, des bus et des gares à proximité (Savigny, Petit Vaux, Epinay)
- Des Espaces verts et jardins partagés
- Quelques équipements de santé (pharmacie, kiné, médecine scolaire et permanences de soutien psychologiques) et des actions de prévention du centre social (octobre rose, forum santé), mais qui ne sont pas toujours identifiées par les habitants du quartier.
- Présence d'un écrivain public au centre social et d'une maison de services au public

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Transition écologique et énergétique, mobilité, numérique et santé

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Bien vivre à tout âge :</p> <p>1-Vieillir chez soi</p> <p>2-Prévenir la santé physique et mentale de tous</p> <p>3-Lutter contre l'isolement</p> <p>4- Faciliter l'accès aux soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux soins : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une maison de santé pluridisciplinaire. ○ Des locaux pour la médecine scolaire, la PMI/centre de planification. ○ Reconstruction de la pharmacie. • Prévenir la santé physique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un parcours de santé et la promotion du sport outdoor. ○ Des forums santé pour prévenir des cancers, de l'obésité, du diabète, etc. ○ Des espaces verts et ombragés pour s'aérer et lutter contre le réchauffement climatique ○ Renaturation/Végétalisation des cours d'école et autres espaces bitumés • Prévenir la santé mentale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des permanences de soutien psychologique ou le renfort des prises en charge par les CMPP, CMP orthophonistes ○ Une politique de prévention des nuisances sonores (isolation phonique, murs anti-bruit) ○ Des ateliers pour développer les compétences psychosociales, abaisser le stress (sophrologie, yoga du rire, sport bien être et des groupes de parole) ou prévenir les addictions (dangers des écrans et des réseaux sociaux, stupéfiants, alcool). • Faciliter le maintien des aînés à domicile : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une information sur les dispositifs de maintien à domicile ○ Un réseau intergénérationnel d'entraide pour les courses et les menus travaux ○ Des ateliers intergénérationnels pour rompre l'isolement ○ Une adaptation des appartements
<p>Une société durable</p> <p>5-Protéger et économiser les ressources</p> <p>6-Recycler, réparer, valoriser une seconde vie pour les objets</p> <p>7-Privilégier les circuits courts</p> <p>8-Favoriser les mobilités douces et le covoiturage, promouvoir les transports en commun</p> <p>9-Privilégier le commerce de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter « Territoire 0 déchets » : introduction du <u>tri sélectif</u> et campagnes d'informations (Formation gardiens et mamans relais, Chantier jeunes en portes à portes, formation des enfants sur le temps scolaire et périscolaire) • Recycler et réparer les objets pour leur donner une seconde vie via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des ateliers Repair Café / Customisation ○ Une recyclerie ou un éco-local ○ La promotion des sites de type Donnons.org • Développer des voitures, des trottinettes et vélos électriques en partage, des bornes de recharges, des ateliers d'apprentissage du vélo et de la trottinette électrique, des aménagements dédiés (pistes identifiées). Promouvoir les applications de mobilité douce • Renforcer les rotations du bus 385 • Lutter contre les Passoires thermiques par une isolation des logements (réhabilitations, constructions). • Expérimenter 0 fuites d'eau <ul style="list-style-type: none"> ○ Un numéro dédié pour signaler les fuites ○ Formation au diagnostic de fuites ○ Information sur les réductions de charges • Créer des jardins partagés • Développer des commerces de proximité, des commerçants de bouche ambulants.

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Transition écologique et énergétique, mobilité, numérique et santé

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Un quartier inclusif :</p> <p>10-Faciliter l'inclusion des publics difficilement mobiles</p> <p>11-Faciliter l'accès de tous aux services publics</p> <p>12-Faciliter l'inclusion des populations allophones</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux services publics dématérialisés via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une maison de service au public avec des permanences des acteurs publics ○ Un proxebus ○ Une augmentation des permanences d'écrivains publics, d'accompagnement administratif et de conseillers numériques ○ Un renfort des ateliers numériques (démarches en ligne, usage d'internet, logiciels de traitement de texte et tableur) ○ Des ordinateurs ou tablettes numériques en libre-service • Renforcer les cours de FLE, d'ASL et d'alphabétisation pour faciliter l'intégration des publics allophones ou illettrés.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels de santé implantés sur le quartier • Nombre d'ateliers ou d'actions pour développer les compétences psychosociales, abaisser le stress ou prévenir les addictions. • Nombre d'actions intergénérationnelles • Nombre d'ateliers repair café ou customisation • Nombre d'usagers des permanences d'écrivain public, de soutien numérique, d'usagers de la maison France Services, d'apprenants FLE, ASL 	

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Vivre ensemble, citoyenneté, valeurs de la République, Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Sentiment d'insécurité :
 - Tensions jeunes/police.
 - Bruit des jeunes le soir
 - Vols de personnes extérieures au quartier
 - Du deal
 - Du squat sur la dalle commerciale (frein pour le commerce).
- Discriminations (notamment au football)
- Des espaces anxiogènes :
 - Manque d'éclairage public (maison de quartier, tunnels, dalle commerciale)
 - Embellir le tunnel de Grand-Val.
 - Installation de bancs amène une occupation en soirée et des déchets.
 - Manque de poubelles sur l'ensemble du quartier.
- Manque d'acteurs sur le terrain :
 - Manque de permanences d'acteurs sociaux (CAF, sécurité sociale, MDE...).
 - Pas assez de médiateurs et d'éducateurs dans les rues.
 - Créer plus de cohérence entre les actions et les partenaires.
 - Pas assez de gardiens (rôles administratifs et horaires de bureau).
- Manque de lieux favorisant le vivre ensemble :
 - Manque des lieux de convivialité intergénérationnels
 - Pas de lieux extérieurs pour s'asseoir (pas de bancs).
 - Pas assez d'aires de jeux et d'aires de street work out.
 - Pas d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- Problème de sécurité routière (circulation et stationnement):
 - Difficultés d'accès des pompiers,
 - Excès de vitesse rue Ouzilleau, Danger croisement de véhicules rue Gambetta, Danger des trottoirs électriques (pas de visibilité, pas de voie spéciale),
 - Problème de stationnement des enseignants.
- Des difficultés sur le vivre ensemble :
 - Manque de communication entre voisins. Fort communautarisme.
 - Manque de respect des valeurs de la république à l'origine d'incivilités.
- Défaut d'informations :
 - Manque d'événements sur le quartier et leur méconnaissance
 - Manque d'information générale sur les équipements publics et leurs activités.
 - Méconnaissance du conseil citoyen. Pas de jeunes dans le conseil citoyen.

Synthèse des atouts observés :

- Pas de sentiment réel d'insécurité (sauf sur la dalle commerciale).
- Peu de discrimination à l'adresse à l'embauche.
- Du respect entre les habitants
- Rixes inter-quartier intermittentes : des moments d'accalmie

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Espoir suscité par la réouverture de commerces (urbanisme transitoire)
- Acteurs variés sur le quartier, même s'ils ne sont pas assez nombreux :
 - Les professionnels sont investis et perçus comme une vraie ressource.
 - Permanences de différents acteurs à la maison de services au public
 - Beaucoup de projets inter partenariaux et une solidarité entre partenaires.
 - Présence d'éducateurs (Alliance Prévention) et d'adultes référents (PRE, Centre social).
 - Présence des gardiens qui favorisent la cohésion sociale et diffusent l'information.
- Fête des voisins : cela permet de se connaître, de créer du lien et de l'entraide.
- Accueil de loisirs sur le quartier. Enseigne le respect entre les enfants, car il y a une réelle mixité et propose des actions sur les valeurs de la République.

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Vivre ensemble, citoyenneté, valeurs de la République, Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Renforcer le vivre ensemble :</p> <p>1-Créer des temps de rencontre intergénérationnels, festifs et culturels pour développer le lien social</p> <p>2-Développer les lieux favorables aux échanges et au vivre ensemble</p> <p>3-Développer le partage de savoirs et de services</p> <p>4-Développer la mixité sociale, mixité de genre et l'intergénérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements rassembleurs partenariaux intergénérationnels et des activités sportives et culturelles récurrentes (voir supra) • Créer un lieu de convivialité permettant aux jeunes et personnes âgées de se rencontrer et/ou faire du centre social un lieu plus intergénérationnel, moteur d'animations. • Développer des aires ombragées, des aires de jeux, un Parcours de Santé, des aires urbaines définies en concertation avec les habitants, des jardins partagés (voir supra) • Créer un réseau de partage de services entre voisins + co-voiturage • Proposer des tournois ou ateliers de sports collectifs mixtes afin de développer l'esprit d'équipe, la solidarité et le respect de l'autre parents/enfants/enseignants/périscolaire. • Développer les échanges inter-quartiers via les échanges entre les centres sociaux ou les accueils périscolaires (sorties, tournois, ateliers). • Former les équipes éducatives et les enfants autour de la prévention du harcèlement (théâtre forum, ateliers, conférences). • Former les enfants aux compétences psychosociales
<p>Promouvoir les valeurs de la république :</p> <p>6-Lutter contre le racisme et les discriminations et favoriser l'égalité entre tous (hommes/femmes...)</p> <p>7-Favoriser l'entraide et la fraternité</p> <p>8-Promouvoir la laïcité et lutter contre les phénomènes de radicalisation</p> <p>9-Lutter contre le harcèlement</p> <p>10-Comprendre et faire vivre les diversités en favorisant la coopération, le dialogue et les compétences psychosociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un journal/une BD pour promouvoir les valeurs de la République • Organiser des visites des institutions incarnant les valeurs de la République (mairie, de l'Assemblée nationale, tribunal, commissariat). • Former à l'accueil du public dans les administrations + forces de l'ordre + Formation des professeurs à l'accueil d'enfants allophones • Organiser des Ateliers Socio-Linguistiques et l'école ouverte aux parents pour promouvoir nos institutions et le fonctionnement de l'école • Réaliser une campagne de sensibilisation contre le harcèlement, le racisme et les violences faites aux femmes (exposition, théâtre forum) • Réaliser de la prévention sur les mésusages des réseaux sociaux (Forum ou conférences) • Former les personnels et enfants sur l'égalité filles garçons • Favoriser la mixité dans le quartier via la politique d'attribution des logements et via l'habitat (habitat mixte dans le cadre de l'ANRU).

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Vivre ensemble, citoyenneté, valeurs de la République, Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Renforcer la participation des habitants aux décisions qui les concernent :</p> <p>11- Informer via des réunions d'information</p> <p>12- Concerter et recueillir la parole des habitants via les réunions de concertation, instances participatives et diagnostics en marchant</p> <p>13- impliquer les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer un conseil citoyen pour une information descendante et remontante (animation de préférence par un adulte relais) • Organiser des comités de quartier pour permettre aux habitants de rencontrer les élus • Déployer une association de quartier / un collectif d'habitants pour animer et informer • Organiser des réunions de concertation et des tables rondes (en journée / en soirée) avec restitutions • Renforcer les diagnostics en marchant (GUSP, TFPB) • Associer les habitants aux instances stratégiques (comités de pilotage de l'ANRU, du PRE ou du contrat de ville, Cités de l'emploi).
<p>Investir les habitants dans la vie de leur quartier :</p> <p>17-Des écoles plus ouvertes aux familles</p> <p>18-Mieux impliquer les habitants dans les animations du centre social : en faire des acteurs de la programmation</p> <p>19-Proposer des fonds de participation et des budgets participatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements festifs, des groupes de parole dans les écoles • Organiser des repas partagés et ateliers animés par les habitants au centre social • Mettre en œuvre des fonds de soutien et/ou fonds de participation et/ou budget participatif pour financer des initiatives des habitants portés par les associations locales ou des micro-projets
<p>Communiquer :</p> <p>20-Renforcer la communication orale (bouche à oreille)</p> <p>21-Renforcer la communication numérique</p> <p>22-Renforcer la communication écrite et l'affichage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des stands d'informations institutionnelles sur les événements rassembleurs • Créer des relais d'information (réseau de mamans relais, référents jeunesse ou référents familles, adultes relais ou médiateurs). • Améliorer la communication sur les ateliers, animations, événements du quartier via les réseaux sociaux ou le site internet de la ville • Développer la communication via la distribution de tracts dans les établissements scolaires • Mettre en place des panneaux d'affichage à l'entrée du quartier et un panneau lumineux devant l'école élémentaire. • Mettre en place une boîte à idées et une application téléphonique pour recueillir les idées et les réclamations des habitants. • Renforcer la communication écrite via les flyers, journaux (municipal, lettre du conseil citoyen, lettre de l'ANRU), panneaux d'affichages ou bâches.

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Vivre ensemble, citoyenneté, valeurs de la République, Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<p>Renforcer la sécurité</p> <p>24- Sécuriser l'environnement extérieur</p> <p>25-Renforcer le nombre d'acteurs de proximité sur le quartier</p> <p>26-Rapprocher la police et les pompiers de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sécurité sur l'espace public via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des voiries adaptées (voies cyclables, ralentisseurs de vitesse, aménagements de sécurité) rues Ouzilleau et Gambetta. ○ Une voie trottinettes (souterrain tram train) ○ Des emplacements Handicapés et des parkings pour les enseignants ○ Un renforcement des éclairages extérieurs (centre social, tunnels, city stade, dalle). ○ Des chantiers jeunes pour embellir les tunnels de Grand-Val et du tram-train ○ Des poubelles plus nombreuses. Un concours de dessin pour dénoncer les effets des jets d'ordures par les fenêtres. ○ Des bancs en bordure de l'Yvette et une aire de pique-nique loin des habitations. • Renforcer le personnel (médiateurs, référents et éducateurs, conseillers numériques, écrivains publics, gardiens) • Renforcer la signalétique (signalétique des bâtiments, sécurité routière). • Renforcer les passages des forces de l'ordre (Polices Nationale et Municipale). • Développer les relations entre la police, les jeunes et les pompiers par le biais d'activités ludiques (tournois, sorties extérieures, présentation de métiers, visite de commissariat ou de caserne).
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements festifs ou rassembleurs (dont ceux portés par les habitants) • Nombre de plaintes pour tapage nocturne • Nombre d'ateliers de socialisation • Nombre de réunions publiques, de diagnostics en marchant, nombre de réunions de concertation, nombre de réunions du conseil citoyen • Nombre d'actions police/pompiers/habitants • Nombre de jours où la police est présente sur le quartier en qualité de police de proximité • Nombre d'événements organisés dans les écoles • Nombre d'acteurs intervenant sur le quartier et diversité d'origine • Nombre de formation aux compétences psychosociales en direction des enfants et en direction des professionnels • Nombre de lieux extérieurs propices au vivre ensemble et leur utilisation effective 	

GRAND-VAUX Savigny-sur-Orge

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Difficulté/défaut d'information des habitants :
 - Centre social unique relais d'information
 - L'information passe par l'oralité (affiches non lues).
 - Le bus de l'initiative donnait de la visibilité aux actions.
- Pôle Emploi critiqué pour son manque d'accompagnement global (pour lever les freins).
- Difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi :
 - Linguistiques
 - Numériques
 - Modes de garde
- Pas assez d'écrivains publics pour accompagner les habitants dans leurs démarches.
- Peu de relais institutionnels au sein du quartier et les délais sont trop longs.
- Pas assez de commerces et de vie de quartier (manque d'associations ou de lieu de vie excepté le centre social).
- Des cours de FLE et d'alphabétisation des centres sociaux et du PRE pas toujours identifiés par les habitants. Certaines femmes n'y vont pas pour des raisons culturelles.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Structures et actions existantes connues de la population :
 - PLIE/Avenir initiative
 - Maison des services au public
 - France Travail
 - Mission locale
 - QHUBE
 - Bus de l'initiative
 - Forum emploi job dating de la Maison de quartier
- La Mission Locale est identifiée positivement pour son accompagnement global (logement, mode de garde, levée de freins) et ses maraudes.
- Le centre social oriente les habitants vers les partenaires. Il organise des événements partenariaux et/ou partagés mais touche toujours le même public – 35 ans et plus avec enfants. Peu d'intergénérationnel.
- Cours de français proposés par le PRE, les centres sociaux et le collège.

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Plein emploi

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<p>Faciliter l'employabilité, former</p> <p>1-Lever les freins périphériques à l'emploi : codes sociaux, FLE, numérique, modes de garde, mobilité</p> <p>2-Former aux emplois en tension ou aux emplois de demain</p> <p>3-Communiquer sur les emplois aidés et les clauses sociales</p> <p>4-Mettre en relation de demandeurs d'emplois et grands inducteurs de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les ateliers socio-linguistiques, FLE ou d'Alphabétisation. Les coordonner dans une recherche de complémentarité et de parcours. • Organiser des ateliers numériques pour se former à l'usage d'internet, des démarches en ligne et connaître les logiciels de base (traitement de texte, tableur) • Former aux softs skills pour travailler les codes sociaux, et les postures professionnelles. • Développer des formations professionnalisantes aux métiers en tension (restauration, logistique) ou aux emplois de demain (informatique) • Réaliser un annuaire des permanences et formations récurrentes effectuées sur le quartier. • Renforcer le nombre de places en halte-garderie pour les mamans en formation ou recherche d'emplois • Organiser un réseau d'entraide entre mamans ou intergénérationnel pour les besoins de garde • Faire connaître les applications de mobilité et initier aux mobilités douces (vélo, trottinette) • Informer entreprises et habitants sur les clauses sociales et les emplois aidés (réunions, tracts). • Organiser des jobs dating ou événements permettant aux demandeurs d'emploi de rencontrer les employeurs. • Organiser des visites ou jours d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers • Formaliser des annonces compréhensibles par tous avec une simplification du vocabulaire et une description simpliste des tâches à effectuer
<p>Développer l'entrepreneuriat, le commerce et l'activité</p> <p>5-Dynamiser la dalle commerciale</p> <p>6-Impulser et accompagner la création d'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser la dalle commerciale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des événements ○ Développer un lieu dédié aux associations ○ Développer des ateliers dans les commerces pour les faire vivre. ○ Des permanences d'écrivains publics et des acteurs de l'emploi • Soutenir la création d'entreprises et d'associations en facilitant l'accès aux dispositifs de soutien à la création et accompagner leur développement. • Faire connaître les dispositifs et actions mis en place par le biais d'un renforcement de la communication au sein de lieux stratégiques • S'appuyer sur la rénovation urbaine pour recréer des commerces en pied d'immeuble, une nouvelle place commerciale et dynamiser l'attractivité du quartier. Créer une zone d'activité pour accueillir un incubateur, une pépinière ou des entreprises.

GRAND-VAUX
Savigny-sur-Orge

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<p>Communiquer</p> <p>7-Donner de la visibilité aux dispositifs et aux actions</p> <p>8-Utiliser les habitants ou partenaires comme relais (bouche à oreille)</p> <p>9-Rendre les annonces pour l'emploi compréhensibles par tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un flyer pour les ASL, FLE. • Mettre en place des bus type infobus/bus de l'initiative/bus de l'emploi pour s'informer sur les dispositifs • Former les équipes de proximité aux services proposés par les partenaires de l'emploi, du logement, de l'accompagnement social et des modes de garde. Montage de projets communs. • Créer un réseau de mamans relais et d'adultes relais pour informer et créer du lien. • Instaurer une régularité dans les actions sur les métiers et l'emploi • Proposer aux entreprises des aides à la rédaction d'annonces de manière à les rendre intelligibles par tous. Diffuser les annonces sur les réseaux sociaux. • Inclure les habitants dans l'organisation des événements ou dispositifs concernant l'emploi.
<p>Indicateurs d'évaluation (résultats)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandeurs d'emploi/Nombre d'habitants du quartier • Nombre de créations d'entreprises • Nombre de formations organisées • Nombre de personnes accueillies en formation 	

Thiais

PAVÉ DE GRIGNON Thiais

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Equipements existants à proximité immédiate du Quartier Politique de la Ville (QPV) : scolaires (Lycée, Collège, Ecoles), services municipaux (Stade Mimoun, Halte-Garderie Vallée Verte, Crèche Familiale, Police Municipale...), médicaux (pharmacies, cabinets médicaux)
- Tissu associatif présent sur le quartier, au sein d'un équipement municipal identifié par les habitants
- Nombreux espaces verts et espaces de loisirs extérieurs de recomposition récente
- Rénovation récente du bâti (rénovation thermique et doublage par l'extérieur à l'esthétique améliorée)
- Résidences connectées au réseau géothermique de chauffage urbain

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Enclavement du quartier (*coupure « géographique » / « topographique » - avenue de Versailles - Stade Mimoun*)
- Distance au centre-ville et aux équipements majeurs (*Hôtel de Ville / PODT*)
- Difficultés à la parentalité et à la scolarité
- Difficultés d'accès à l'emploi

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Accès aux droits et aux services,
- Accompagnement/renforcement dans la scolarisation et l'accès à l'emploi
- Amélioration du cadre de vie
- Prévention et tranquillité publique

Les principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Travail sur les espaces extérieurs et l'urbanité du secteur / Lutte contre l'enclavement
- Scolarité - Relais associatif et scolaire
- Emancipation : Accès aux droits et développement d'une offre complétée de services en proximité immédiate, notamment culturels
- Levée des freins à l'emploi



Indicateurs clés

Population (2022)	1 385
Part des moins de 24 ans (2022)	40,8 %
Part des plus de 60 ans (2022)	16,2 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	18 %
Part de familles monoparentales (2022)	26,8 %
Part de la population sans diplôme (2022)	33,8 %
Taux d'emploi (2022)	65,9 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	17,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	25 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	17 560 €

PAVÉ DE GRIGNON

Thiais

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Hausse du nombre de foyers monoparentaux : les séparations fragilisent les femmes se retrouvant seules avec leurs enfants à charge et de faibles ressources financières, du non-recours au droit, un accès à l'emploi compliqué, des difficultés parentales.
- Une augmentation des impayés de loyers avec un taux de plus de 9%.
- Augmentation du nombre d'enfants et de jeunes déscolarisés.
- 54% de la population possède un diplôme inférieur au Baccalauréat.
- L'Indice de Position Sociale (IPS) des élèves est bas, les situations socioprofessionnelles des parents d'élèves sont moins favorables que dans les autres quartiers de la ville.
- Absence de stages de Remise A Niveau (RAN) dans les établissements scolaires du quartier.
- Un lien entre les associations du quartier, les entreprises et les entrepreneurs à construire : pour dynamiser l'offre de stages, d'alternance, le soutien à la création d'entreprises, à l'entrepreneuriat,
- Distance relative aux équipements culturels de proximité,
- Des demandes de cours de Français Langue Etrangère (FLE) non satisfaites faute de place au sein des associations.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Un relai Petite Enfance, un multi-accueil et une crèche familiale,
- Un espace municipal, un gymnase, un stade regroupent des associations culturelles, sociales et sportives,
- L'espace associatif de la Ferme de Grignon et les locaux de la Police Municipale sont à proximité immédiate,
- Permanences des services municipaux à l'Espace Municipal Grignon, également occupé par des associations,
- Solution existante de soutien scolaire en ligne pour les élèves du CP à la Terminale
- Un parcours d'agrès sportifs,
- Sorties seniors et Jeunes Retraités, portage de repas.

PAVÉ DE GRIGNON

Thiais

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer les liens socio-économiques et culturels entre les habitants, les associations, les acteurs institutionnels et les entreprises	<p>Recenser les acteurs socio-économiques (associations, entreprises et auto-entrepreneurs) du quartier et leur rôle</p> <p>Développer un espace projets innovants</p> <p>Développer un club des associations et des entrepreneurs du quartier</p> <p>Développer un groupe tutorat : suivi des jeunes entrepreneurs ou en insertion</p>
Développer l'accès aux droits et à l'offre de services	<p>Lutter contre le non-recours aux droits et l'illectronisme (équivalent de l'illettrisme dans le domaine du numérique)</p> <p>Mettre en place un référent santé (RSAI)</p> <p>Développer l'accessibilité à l'offre de soins</p> <p>Renforcer le tutorat numérique et administratif</p> <p>Développer une nouvelle offre de musée numérique (Micro-folies) à destination des habitants</p>
Soutenir la parentalité et l'éducation tout au long de la vie.	<p>Dynamiser la réussite scolaire de tous en accompagnant les parents dans le suivi des enfants et en diversifiant les dispositifs (Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAEP), Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)...) </p> <p>Développer des activités sportives et culturelles Parents/Enfants : Pass'Sport, Savoir Rouler à Vélo (SRAV, Savoir Nager, art oratoire, ludothèque mobile</p> <p>Soutenir les études dirigées et stages RAN</p> <p>Développer les Classes à horaires aménagés (CHAM)</p> <p>Renforcer l'offre FLE</p> <p>Développer les sorties culturelles intergénérationnelles</p> <p>Développer les dispositifs Pod'Classe, Club Coup de Pouce, Démon, Dispositif d'Auto-Régulation (DAR)</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espaces / groupes pour les entrepreneurs développés • Mise en place effective d'un référent santé • Nombre de CHAM mises en œuvre • Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi 	

PAVÉ DE GRIGNON

Thiais

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Enclavement du quartier, lié à l'existence d'ensembles impénétrables (jardins familiaux et Stade Mimoun au Sud et à l'Est, collège et lycée au Nord) et une faible part d'espaces publics sur le quartier (espaces accessibles propriétés du bailleur RIVP, parking en surface, quartier fermé par des barrières)
- Parc des Terrasses du Soleil, en proximité immédiate du quartier, nécessitant d'être réaménagé
- Distance importante aux transports structurants, au centre-ville et aux équipements communaux majeurs (Hôtel de Ville, P.O.D.T., Théâtre, Médiathèque, Académie des Arts...)

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Rénovation récente du bâti du bailleur majoritaire sur le quartier (rénovation thermique et esthétique améliorée en façades des bâtiments)
- Itinéraire du service de transport de la Navette de Thiais, à distance acceptable
- Présence d'espaces verts sur les propriétés de la RIVP, et de jardins familiaux, élément d'ampleur, constitutif de la trame verte de la Commune
- Plan Vélo communal aménagé sur le secteur permettant d'interconnecter le quartier
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Plan Communal de Transition Ecologique (PCTE)

PAVÉ DE GRIGNON <i>Thiais</i>	
Transition écologique et énergétique	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Désenclaver le quartier par la valorisation des espaces communs.	Prendre en compte le réchauffement climatique dans la recomposition des espaces du quartier : voies de circulation internes, externes et périphériques du quartier
	Elaborer un schéma des modes de circulations internes et externes, notamment vers les nouvelles polarités, décliné suivant les typologies de destination (emploi, écoles, commerces, loisirs, formation, déambulation)
	Redessiner l'offre de transport collectif et ajuster les circulations douces
	Développer des ateliers vélos
	Généraliser le SRAV
Favoriser le lien social, notamment intergénérationnel, au cœur du quartier.	Développer des temps d'activités conviviaux et intergénérationnels, en lien avec le(s) bailleur(s) du secteur
	Favoriser les espaces de convivialité, artistiques et culturels extérieurs
Favoriser la nature en ville pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants du quartier.	Permettre aux habitants du quartier de mieux vivre en milieu urbain lors des épisodes de chaleur
	Recenser et valoriser les îlots de fraîcheur existants
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration effective d'un schéma de circulations internes et externes • Nombre d'ateliers vélos organisés • Généralisation effective du SRAV • Nombre d'îlots de fraîcheur recensés 	

PAVÉ DE GRIGNON Ville de Thiais

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Incivilités liées à l'occupation des halls d'immeubles
- Trafics de stupéfiants
- Tensions inter-quartiers, voire rixes, concentrées du fait de la proximité du Lycée, qui accueille des élèves issus d'autres quartiers de la Ville, ou de villes alentour
- Stationnements ne respectant pas la réglementation dans le QPV et aux abords immédiats, qui compliquent parfois l'accès au quartier

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Travail de fond opéré par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), qui réunit tous les acteurs de la prévention de la délinquance
- Dispositif de vidéoprotection sur le domaine public
- Intervention de la Police Municipale pour des dispositifs de prévention à la sécurité routière dans les écoles
- Disponibilité et interventions importantes de la Police Municipale dont les locaux sont à proximité du quartier, ainsi que de la Police Nationale
- Sécurisation des abords par des patrouilles pédestres, nombreuses et régulières
- Activité importante des forces de police pour verbaliser les contrevenants au stationnement

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Tranquilliser les espaces publics et collectifs	Engager une stratégie de prévention partenariale de terrain
	Accentuer la lutte contre le trafic des stupéfiants
	Identifier les difficultés qui relèveraient davantage d'un traitement social, voire médical
	Accompagner les familles
Prévenir les phénomènes des rixes et des bandes inter-quartiers.	Développer une expertise dans le domaine, en lien avec les services de l'Etat
	Favoriser l'émergence de projets communs en s'appuyant sur les travaux du CLSPD
Promouvoir la citoyenneté et le rapport à l'autre	Développer des actions de prévention dans les établissements scolaires
	Développer la sensibilisation à l'intérieur du quartier
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation qualitative des acteurs sur le nombre d'incivilités • Nombre et types d'infractions recensées • Nombre d'actions déployées sur les quartiers le soir et/ou week-end 	

PAVÉ DE GRIGNON

Ville de Thiais

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Difficultés d'accès à l'emploi sur le périmètre avec un taux de chômage supérieur à celui constaté sur le reste de la Commune
- Chômeurs de longue durée en proportion importante, et en augmentation, à la fois parmi les moins de 26 ans, ainsi que les seniors
- Faible recours aux acteurs locaux de l'emploi (mission locale et service emploi communal) avec un nombre modeste d'inscrits
- Difficultés d'accès à l'emploi accentuées par l'enclavement du quartier, et la distance au service emploi communal

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- La Mission Locale propose un accompagnement pour les 16-25 ans
- Le service emploi de la Commune propose une offre diversifiée de services, à la fois en termes d'accompagnement individuel et de mise en relation employeurs/demandeurs d'emploi. Le réseau d'employeurs implantés localement (RATP, Intermarchés, etc.) alimenté par les services communaux est une ressource précieuse
- Ledit service alimente le réseau des acteurs locaux de l'emploi
- Le service jeunesse de la Ville propose des dispositifs de déploiement des compétences, voire d'accompagnement à l'obtention de diplômes (formation baby-sitting, obtention BAFA,BAFD,..)
- Des clauses d'insertion sont intégrées à la démarche d'achat public pilotée par la Commune, dès que les éléments constitutifs de la commande s'y prêtent
- Le Comité de Bassin d'Emploi Sud 94 propose sur le territoire de Thiais l'intervention d'un « Jobtruck »
- France Travail, service public de l'emploi, accompagne localement les demandeurs afin de les aider dans leurs recherches

PAVÉ DE GRIGNON <i>Ville de Thiais</i>	
Plein emploi	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Capitaliser la richesse résultant de la diversité et de la multiplicité des acteurs économiques de Thiais et autour de Thiais.	Informer, accompagner et valoriser les entrepreneurs locaux
	Améliorer le partenariat entre les acteurs de l'insertion et les entrepreneurs
	Organiser des jobs-dating et thématiques : emploi, stages, alternance, formations, immersions
	Organiser des portes-ouvertes entreprises locales
	Créer un club citoyen des entrepreneurs et des créateurs d'entreprises
Améliorer le suivi des demandeurs d'emploi : femmes, jeunes, seniors, sans formation.	Accompagner les demandeurs d'emploi avec des actions innovantes pour développer la confiance en soi et le goût de l'entreprise
	Favoriser l'entreprenariat des demandeurs d'emploi
	Développer un club coaching emploi en groupe restreint
	Soutenir le tutorat de l'insertion : entrepreneurs/demandeurs
	Soutenir le tutorat des jeunes entrepreneurs par des entreprises locales
Améliorer l'accès à l'offre de service communal en matière d'emploi	Développer des permanences du service emploi en proximité immédiate du QPV
	Mettre en place une campagne de communication auprès des habitants du quartier relative à l'offre existante
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Création effective d'un club citoyen des entrepreneurs • Création effective d'un club coaching emploi • Nombre de bénéficiaires d'actions de tutorat • Mise en place effective d'une campagne de communication auprès des habitants • Taux de chômage 	

Valenton

POLOGNES –CENTRE-VILLE

Valenton

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Réhabilitation du centre-ville
- Territoire situé près d'un bassin d'emploi à fort potentiel
- Une population jeune
- Un réseau de transport en plein essor
- Des programmes de constructions qualitatifs renforçant l'attractivité du centre-ville
- -Création d'une nouvelle hall et diversification de l'offre commerciale

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants

- Des structures vieillissantes et peu entretenues
- Un manque de mixité sociale se traduisant par une proportion importante de familles aux revenus modestes
- Mobilité des jeunes qui constitue un frein à leur insertion
- Des problématiques de stationnements régulièrement soulevés

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Amélioration du cadre de vie des habitants.
- Diversification de l'offre commerciale en intégrant une plus grande variété de commerce de proximité.
- Emergence de projets et dispositifs favorisant l'accès à l'insertion et à l'emploi.
- Lutter contre l'insécurité et la délinquance au sein du quartier et aux abords des établissements scolaires.
- Programme de construction de structure socio-éducative et sportives.
- Développer des initiatives en pied d'immeuble.
- Renforcer l'offre de transport en commun.

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Création de nouveaux logements adaptés aux nouvelles normes environnementales.
- Travaux d'amélioration sur le bâti existant (réhabilitation-résidentialisation...).
- Création d'un service municipal dédié à l'insertion et à l'accompagnement vers l'emploi.
- Création d'une police municipale.
- Création d'un service de médiation sociale.
- Création d'un centre éducatif et culturel.
- Création d'un complexe sportif multimodal.
- Mise en place de fête de quartiers, atelier de concertation, réunion publique...
- Mise en place d'un nouveau plan de circulation (circulation douce, stationnement...).
- Arrivée du téléphérique câble 1.

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton



Indicateurs clés*

Population (2022)	11 537
Part des moins de 24 ans (2022)	41,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	13,1 %
Indice de jeunesse (2022)	2,6 %
Part des étrangers dans la population (2022)	30,3 %
Part de familles monoparentales (2022)	34 %
Part de la population sans diplôme (2022)	39,9 %
Taux d'emploi (2022)	56,6 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	19,3 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	40%
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 500 €

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Polognes-Centre Ville - Le Plateau - Saint-Martin), sans distinction communale.

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un besoin d'accompagnement à la scolarité des enfants et jeunes du quartier.
- Des difficultés de mobilité.
- Des enjeux d'illectronisme.
- Des difficultés linguistiques pour une partie des habitants.
- Des difficultés d'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs.
- Un manque d'accompagnement des jeunes et des parents.
- Le besoin de développer l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans le quartier, en particulier celle adressée aux enfants.
- Un besoin d'accompagnement vers une alimentation plus équilibrée ; et pour favoriser une meilleure intégration des gestes d'hygiène dans leur quotidien.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Des dispositifs d'accompagnement à la population parentalité, scolarité, accès à la culture et à la santé...). Il conviendra d'encourager ces instances à mettre en place des actions ciblant directement les populations du quartier centre.
- Des actions de promotion de l'accès à la mobilité sont mises en place par le CD 94.
- Des structures de proximité pour l'accès aux droits (ex : Relais France Services), et à la convivialité pour les habitants du quartier (ex : centre social, maison de quartier).

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Renforcer la parentalité

- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Etendre l'offre d'accompagnement personnalisé des enfants en difficulté scolaire.
- Intervenir dans les écoles pour prévenir et sensibiliser.
- Proposer des temps d'échange et de médiation.
- Accompagner les familles dans la participation à des activités culturelles, sportives ou de loisirs.
- Etendre l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs proposés aux habitants du quartier.

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer de nouveaux outils pour renforcer la présence des acteurs locaux dans le quartier : développer le « aller vers ». • Mettre en place des projets de lutte contre l'illettrisme, les difficultés linguistiques et l'illectronisme ainsi que des projets d'accompagnement aux démarches administratives et juridiques. • Elargir les amplitudes d'accueil pour les services dédiés aux usagers. • Diversifier la communication de la ville via de nouveaux outils (réseaux sociaux, panneaux numériques...). <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre culturelle dans le quartier et accompagner la mobilité des habitants vers les lieux de culture extérieurs au quartier.
Renforcer la cohésion sociale et l'animation sur le quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien social en favorisant les actions hors les murs. • Accompagner l'émergence du tissu associatif local. • Développer des temps festifs au sein du quartier. • Créer un espace de convivialité au sein du quartier. • Favoriser la création de liens entre différents groupes sociaux, notamment les femmes, les jeunes et les seniors. • Soutenir les organismes souhaitant organiser des moments de rencontre et de convivialité. • Développer des actions intergénérationnelles.
Renforcer l'accès à la pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre sportive. • Développer le nombre d'équipements sportifs et/ou les créneaux disponibles au sein des infrastructures existantes.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un espace de proximité pour faciliter l'accès aux services, aux droits et à la convivialité dans le quartier. • Nombre de parents bénéficiant de dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de suivi de la scolarité. • Nombre d'acteurs intervenant dans le quartier pour l'accompagnement linguistique, électronique, administratif ou juridique. • Nombre d'actions mises en place pour favoriser la convivialité et la cohésion sociale entre les habitants. • Nombre d'actions culturelles, sportives ou de loisirs, organisées. 	

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un secteur fortement minéralisé et une présence d'îlots de fraîcheur (parc départementaux et communaux, coulée verte..)
- Un trafic dense rendant le partage de la voirie complexe entre les différents modes de déplacement.
- Une part importante de logements sociaux, Des logements et copropriétés construites avant 1974, date du premier choc pétrolier antérieur à la première réglementation thermique, et sont considérées comme des résidences très énergivores.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Loi Énergie-Climat, promulguée le 8 novembre 2019, relative à l'urgence écologique et climatique et à l'objectif de neutralité carbone en 2050, avec une orientation ambitieuse : rénovation de toutes les passoires thermiques d'ici 10 ans.
- Le plan local d'urbanisme.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial.
- La Convention à l'agence énergie du CAUE.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Répondre aux attentes des habitants en les accompagnant dans leurs pratiques de réduction énergétique	Réaliser des actions de sensibilisation, de communication et d'animation auprès des ménages
Augmenter l'ombre au sol et sur les bâtiments et contribuer ainsi à abaisser les températures en milieu urbain lors des périodes de fortes chaleurs	Développer un programme de déminéralisation et de création d'îlots de fraîcheur
	Mettre en place des espaces de rafraîchissement au niveau de l'espace public et dans les secteurs accueillant un public vulnérable
Améliorer le cadre de vie au sein du quartier	Renforcer la gestion des déchets et la propreté au sein des quartiers Développer / réhabiliter les parcs et les aires de jeux Créer et réhabiliter des logements aux nouvelles normes énergétiques (réhabilitation, résidentialisation..)

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de projets de rénovations énergétiques accompagnés.
- Part des ménages touchée par des actions de lutte contre la précarité énergétique, et impliqués dans des projets de transition écologique (ateliers, forums,...).
- Surfaces désimperméabilisées et étendue de la couverture végétale.
- Nombre d'espèces végétales recensées dans les espaces verts urbains.
- Nombre de lieux de convivialité et d'expression créé.
- Part des déplacements effectués en modes de transport durables (vélo, transports en commun, véhicules électriques).

POLOGNES –CENTRE-VILLE *Valenton*

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nuisances sonores nocturnes dès l'arrivée des beaux jours.
- Rassemblements et occupation abusive sur le domaine privé (parkings et parties communes des immeubles).
- Phénomène de rixes.
- Présence de publics très jeunes sur l'espace public (sans surveillance parentale).
- Trafic de stupéfiants.
- Présence de véhicules épaves, stationnements anarchiques.
- Mécanique sauvage.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Séances plénières et restreintes du CLSPD, Cellules de Veille Tranquillité Publique et Prévention Jeunesse, Groupes de travail thématiques.
- Groupes de Partenariat Opérationnel (Police Nationale), traitement opérationnel PM/CLSPD/PN de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique.
- Interventions policières (PN/PM), passages des médiateurs, dispositif de vidéoprotection et vidéo-verbalisation.
- Interventions du service médiation dans les écoles et collèges autour de la citoyenneté, de la lutte contre les rixes et le harcèlement et de la prévention routière.

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Dissuader les troubles à la tranquillité publique et lutter contre la délinquance.	Assurer une présence quotidienne de proximité avec le service de médiation et la police municipale : ilotage, travail de rue, échanges avec les habitants.
	Responsabiliser et accompagner les parents dans le cadre des mesures de rappels à l'ordre, pour les mineurs troublant la tranquillité publique.
	Assurer une coordination avec les services de l'Etat, notamment avec la Police Nationale, par la mise en place de réunions opérationnelles, de cellules de veille, et d'opérations conjointes. Assurer une présence préventive au sein des quartiers.
	Assurer un maillage du secteur par la mise en place de caméras de vidéoprotection.
	Renforcer les dispositifs de sécurité à destination des commerçants. Mise en place d'un dispositif « voisins vigilant ».
Améliorer la cohésion sociale, développer un rapport de confiance avec les habitants	Créer du lien avec les habitants, notamment les jeunes et les parents, afin de permettre une remontée d'informations et de gagner en efficacité sur la prévention effectuée.
	Développer des projets de cohésion et mettre en place des rencontres, pour favoriser le lien et les échanges.
Prévenir la délinquance et les passages à l'acte, dans le cadre notamment des rivalités inter-quartiers et améliorer les rapports police-jeunes-parents.	Mettre en place des ateliers de prévention de la délinquance et des projets de sensibilisation à destination du public jeunes (10-18 ans) et des parents, en milieu scolaire ou au sein du quartier (prévention routière, harcèlement, rixes...) Renforcer la présence des clubs de prévention. Maintenir une présence régulière au sein et aux abords des établissements scolaires par le service médiation.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciations issues des diagnostics réalisés en CLSPD et reporting du service médiation. • Nombre de personnes sensibilisées sur les actions de prévention. <p>Evolution de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'infractions recensées. <p>Activité de la police municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports de mises à disposition. • Nombre de verbalisations. 	

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nécessité d'accompagnement des publics jeunes.
- Besoin de lever les freins périphériques à l'emploi, tels que ceux liés à la santé mentale, à la mobilité, aux compétences linguistiques et numériques.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Cité des métiers sensibilise et informe les publics et permet la mise en réseau des acteurs de l'insertion.
- La Coordination Territoriale pour l'Insertion et le Développement Social permet l'interconnaissance des acteurs de l'emploi.
- La politique de la ville devra s'appuyer sur des acteurs associatifs tels que l'entreprise d'insertion Habitants Emplois Proximité (HEP), l'association « Lire pour Vivre » ou l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose un accompagnement des personnes éloignées de l'emploi tout au long de leur parcours de retour vers l'emploi.
- L'outil MyLearn et le programme Jobready proposé à la Mission locale. Ainsi que les écoles de la 2^{ème} chance, qui travaillent à la remobilisation des jeunes vers l'emploi via de la remise à niveau de compétences, et la mise en place de temps d'immersion au sein des entreprises.
- Création d'un service dédié à l'accompagnement et à l'insertion vers l'emploi des jeunes (SIAVE).
- Mise en place de job dating et job meeting.
- Mise en place d'actions de formation (Bafa citoyen, Psc1).
- Mise en place d'un dispositif de soutien financier aux porteurs de projet (Bourse citoyenne...).

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Permettre à l'offre et la demande de travail de se rencontrer.

- Valoriser les secteurs en besoin de recrutement par la sensibilisation et l'information.
- Valoriser les publics accompagnés auprès des entreprises.
- Recenser les structures d'accompagnement et rendre l'information disponible.
- Encourager les entreprises à développer des périodes d'immersion.
- Création d'une cvtèque
- Création d'un club des entreprises
- Mise en place de forum dédié à l'emploi
- Favoriser la mobilité via une amélioration de l'offre de transports en commun et du réseau de pistes cyclables
- Favoriser l'acquisition de savoirs et compétences professionnels (linguistique et informatique) par de l'accompagnement et de la formation

POLOGNES –CENTRE-VILLE
Valenton

Plein emploi

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Proposer un accompagnement adapté aux besoins de publics aux caractéristiques spécifiques : les jeunes, les seniors et les femmes, travailleurs handicapés	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les entreprises à proposer des modalités de recrutement innovants. • Encourager les entreprises à effectuer des diagnostics précis sur leurs difficultés d'embauche. • Mettre en place des campagnes de sensibilisation. • Nouer des liens avec les instances et associations en lien avec ces publics pour promouvoir le retour à l'emploi. • Lutter contre les stéréotypes de genre et d'âge. • Offrir des programmes de formation adaptés pour les jeunes, les seniors, les femmes, et les travailleurs handicapés. • Adapter les environnements de travail • Favoriser le partage d'expériences et l'entraide.
Informier, orienter et accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en place de leur projet professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les réseaux de formation des personnes demandeuses d'emplois : afin de développer leurs compétences et faciliter leur intégration professionnelle. • Former les travailleurs sociaux à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emplois. • Développer des événements sur l'orientation professionnelle des jeunes
Redynamiser l'offre de commerces au sein du quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise à disposition de locaux commerciaux. • Détecter et accompagner les créateurs commerciaux. • Accompagner la création d'évènements festifs autour de l'animation commerciale. • Diversifier l'offre commerciale sur le quartier.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de consultation et d'utilisation de l'annuaire recensant les acteurs de l'insertion par les demandeurs d'emploi. • Nombre d'entreprises ayant mis en place des périodes d'immersion, des modalités innovantes de recrutement et établi des diagnostics précis de leurs difficultés d'embauche. • Nombre d'habitants entrés dans un parcours de retour vers l'emploi assuré par une association ou un dispositif public proposé. • Nombre de formation à l'accompagnement dispensées aux travailleurs sociaux intervenant auprès des demandeurs d'emploi sur le quartier. • Nombre d'associations et dispositifs proposant un soutien à la mobilité, à la formation ou à la santé mentale des personnes demandeuses d'emploi soutenus et accompagnés. • Nombre de commerces ouverts dans le quartier et son évolution. • Nombre d'heures dédiées aux évènements festifs autour de l'animation commerciale. 	

LUTÈCE- BERGERIE Valenton

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier en plein renouvellement urbain
- Territoire situé près d'un bassin d'emploi à fort potentiel
- Une population jeune
- Un réseau de transport en plein essor
- Un sentiment d'appartenance et un engagement fort des habitants

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants

- Des structures vieillissantes et peu entretenues
- Un manque de mixité sociale se traduisant par une proportion importante de familles aux revenus modestes
- Mobilité des jeunes qui constitue un frein à leur insertion
- Des problématiques de stationnements régulièrement soulevés

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers, portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Programme de renouvellement urbain afin d'améliorer le cadre de vie des habitants
- Emergence de projets et dispositifs favorisant l'accès à l'insertion et à l'emploi
- Lutter contre l'insécurité et la délinquance au sein du quartier et aux abords des établissements scolaires
- Programme de construction de structure socio-éducative
- Développer des initiatives en pied d'immeuble
- Renforcer l'offre de transport en commun

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Création de nouveaux logements adaptés aux nouvelles normes environnementales
- Renforcer la mixité sociale
- Création d'un service municipal dédié à l'insertion et à l'accompagnement vers l'emploi
- Création d'une police municipale
- Création d'un service de médiation sociale
- Création d'un centre éducatif et culturel
- Mise en place de fêtes de quartiers
- Augmentation des rotations de bus
- Arrivée du téléphérique câble 1

LUTÈCE- BERGERIE Valenton



Indicateurs clés

Population (2022)	2 459
Part des moins de 24 ans (2022)	37 %
Part des plus de 60 ans (2022)	14,4 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	33 %
Part de familles monoparentales (2022)	31,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	42,6 %
Taux d'emploi (2022)	49,8 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	29,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 040 €

LUTÈCE- BERGERIE Valenton

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un besoin d'accompagnement à la scolarité des enfants et jeunes du quartier.
- Des difficultés de mobilité.
- Des enjeux d'illectronisme.
- Des difficultés linguistiques pour une partie des habitants.
- Des difficultés d'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs.
- Un manque d'accompagnement des jeunes et des parents.
- Le besoin de développer l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans le quartier, en particulier celle adressée aux enfants.
- Un besoin d'accompagnement vers une meilleure nutrition et une meilleure intégration des gestes d'hygiène.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et des interventions structurantes) :

- Des dispositifs d'accompagnement à la population (parentalité, scolarité, accès à la culture et à la santé...). Il conviendra d'encourager ces instances à mettre en place des actions, ciblant directement les populations du quartier centre.
- Des actions de promotion de l'accès à la mobilité sont mises en place par le CD 94.
- Des structures de proximité pour l'accès aux droits (ex : Relais France Services), et à la convivialité pour les habitants du quartier (ex : centre social, maison de quartier).

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Renforcer la parentalité

- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
 - Etendre l'offre d'accompagnement personnalisé des enfants en difficulté scolaire.
 - Intervenir dans les écoles pour prévenir et sensibiliser
 - Proposer des temps d'échange et de médiation
-
- Accompagner les familles dans la participation à des activités culturelles, sportives ou de loisirs.
 - Etendre l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs proposés aux habitants du quartier.

LUTÈCE- BERGERIE
Valenton

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> Proposer de nouveaux outils pour renforcer la présence des acteurs locaux dans le quartier (développer le « aller vers »). Mettre en place des projets de lutte contre l'illettrisme, les difficultés linguistiques et l'illectronisme ainsi que des projets d'accompagnement aux démarches administratives et juridiques. Elargir les amplitudes d'accueil pour les services dédiés aux usagers. Diversifier la communication de la ville via de nouveaux outils (réseaux sociaux, panneaux numériques...)
Renforcer la cohésion sociale et l'animation sur le quartier	<ul style="list-style-type: none"> Créer du lien social en favorisant les actions hors les murs. Accompagner l'émergence du tissu associatif local. Développer des temps festifs au sein du quartier. Créer un espace de convivialité au sein du quartier. Accompagner la création de liens entre groupes sociaux tels que les femmes, les jeunes et les seniors. Accompagner les instances souhaitant organiser des temps de rencontre et de convivialité. Développer des actions intergénérationnelles.
Renforcer l'accès à la pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l'offre sportive. Développer le nombre d'équipements sportifs et/ou les créneaux disponibles au sein des infrastructures existantes.

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Création d'un espace de proximité pour l'accès aux services, aux droits et à la convivialité au sein du quartier.
- Nombre de parents pris en charge par des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de suivi de la scolarité.
- Nombre d'acteurs intervenant dans le quartier sur des enjeux d'accompagnement (linguistiques, électronique, aux démarches administratives ou juridiques).
- Nombre d'actions visant à favoriser la convivialité et la cohésion sociale entre les habitants, mises en place dans le quartier.
- Nombre d'actions culturelles, sportives ou de loisirs, organisées.

LUTÈCE- BERGERIE Valenton

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Un secteur fortement minéralisé.
- Un trafic dense rendant le partage de la voirie complexe entre les différents modes de déplacement.
- Une part importante de logements sociaux.
- Des logements et copropriétés construits avant 1974, date du premier choc pétrolier et avant la première réglementation thermique : sont donc considérés comme des résidences très énergivores.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Loi Énergie-Climat, promulguée le 8 novembre 2019, relative à l'urgence écologique et climatique et à l'objectif de neutralité carbone en 2050, avec une orientation ambitieuse : rénovation de toutes les passoires thermiques d'ici 10 ans.
- Le plan local d'urbanisme.
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial.
- La Convention à l'agence énergie du CAUE.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Répondre aux attentes des habitants en les accompagnant dans leurs pratiques de réduction énergétique	Réaliser des actions de sensibilisation, de communication et d'animation auprès des ménages
Augmenter l'ombre au sol et sur les bâtiments et contribuer ainsi à abaisser les températures en milieu urbain lors des périodes de fortes chaleurs	Développer un programme de déminéralisation et de création d'ilots de fraîcheur
	Mettre en place des espaces de rafraîchissement au niveau de l'espace public et dans les secteurs accueillant un public vulnérable
Améliorer le cadre de vie au sein du quartier	Renforcer la gestion des déchets et la propreté au sein des quartiers. Développer / réhabiliter les parcs et les aires de jeux. Créer des logements répondants aux nouvelles normes énergétiques.

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre de projets de rénovations énergétiques accompagnés.
- Part des ménages touchée par des actions de lutte contre la précarité énergétique, et impliqués dans des projets de transition écologique (ateliers, forums,...).
- Surfaces désimperméabilisées et étendue de la couverture végétale.
- Nombre d'espèces végétales recensées dans les espaces verts urbains.
- Nombre de lieux de convivialité et d'expression créé.
- Part des déplacements effectués en modes de transport durables (vélo, transports en commun, véhicules électriques).

LUTÈCE- BERGERIE

Valenton

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nuisances sonores nocturnes dès l'arrivée des beaux jours.
- Rassemblements et occupation abusive sur le domaine privé (parkings et parties communes des immeubles).
- Phénomène de rixes
- Présence de publics très jeunes sur l'espace public (sans surveillance parentale).
- Trafic de stupéfiants.
- Présence de véhicules épaves, stationnements anarchiques.
- Mécanique sauvage

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Séances plénières et restreintes du CLSPD, Cellules de Veille Tranquillité Publique et Prévention Jeunesse, Groupes de travail thématiques.
- Groupes de Partenariat Opérationnel (Police Nationale), traitement opérationnel PM/CLSPD/PN de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique.
- Interventions policières (PN/PM), passages des médiateurs, dispositif de vidéoprotection et vidéo-verbalisation.
- Interventions du service médiation dans les écoles et collèges autour de la citoyenneté, de la lutte contre les rixes et le harcèlement et de la prévention routière.

LUTÈCE- BERGERIE <i>Valenton</i>	
Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Dissuader les troubles à la tranquillité publique et lutter contre la délinquance.	Assurer une présence quotidienne de proximité avec le service de médiation et la police municipale : ilotage, travail de rue, échanges avec les habitants
	Responsabiliser et accompagner les parents dans le cadre des mesures de rappels à l'ordre, pour les mineurs troublant la tranquillité publique.
	Assurer une coordination avec les services de l'Etat, notamment avec la Police Nationale, par la mise en place de réunions opérationnelles, de cellules de veille, et d'opérations conjointes. Assurer une présence dissuasive au sein des parties communes des bailleurs sociaux du quartier
	Assurer un maillage du secteur par la mise en place de caméras de vidéoprotection.
Améliorer la cohésion sociale, développer un rapport de confiance avec les habitants	Renforcer les dispositifs de sécurité à destination des commerçants
	Créer du lien avec les habitants, notamment les jeunes et les parents, afin de permettre une remontée d'informations et de gagner en efficacité sur la prévention effectuée. Développer des projets de cohésion et mettre en place des rencontres, pour favoriser le lien et les échanges.
Prévenir la délinquance et les passages à l'acte, dans le cadre notamment des rivalités inter-quartiers et améliorer les rapports police-jeunes-parents.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des ateliers de prévention de la délinquance et des projets de sensibilisation à destination du public jeunes (10-18 ans) et des parents, en milieu scolaire ou au sein du quartier. • Renforcer la présence des clubs de prévention • Maintenir une présence régulière au sein et aux abords des établissements scolaires
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciations issues des diagnostics réalisés en CLSPD et reporting du service médiation. • Nombre de personnes sensibilisées sur les actions de prévention. <p>Evolution de la délinquance et des troubles à la tranquillité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'infractions recensées. <p>Activité de la police municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports de mises à disposition. • Nombre de verbalisations. 	

LUTÈCE- BERGERIE Valenton

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observées par les habitants :

- Nécessité d'accompagnement des publics jeunes.
- Besoin de lever les freins périphériques à l'emploi, tels que ceux liés à la santé mentale, à la mobilité, aux compétences linguistiques et numériques.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- La Cité des métiers sensibilise et informe les publics et permet la mise en réseau des acteurs de l'insertion.
- La Coordination Territoriale pour l'Insertion et le Développement Social permet l'interconnaissance des acteurs de l'emploi.
- La politique de la ville devra s'appuyer sur des acteurs associatifs tels que l'entreprise d'insertion Habitants Emplois Proximité (HEP), l'association « Lire pour Vivre » ou l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose un accompagnement des personnes éloignées de l'emploi tout au long de leur parcours de retour vers l'emploi.
- L'outil MyLearn et le programme Jobready proposé à la Mission locale. Ainsi que les écoles de la 2^{ème} chance, qui travaillent à la remobilisation des jeunes vers l'emploi via de la remise à niveau de compétences, et la mise en place de temps d'immersion au sein des entreprises.
- Création d'un service dédié à l'accompagnement et à l'insertion vers l'emploi des jeunes (SIAVE).
- Mise en place de job dating et job meeting.
- Mise en place d'actions de formation (Bafa citoyen, psc1...).
- Mise en place d'un dispositif de soutien financier aux porteurs de projets (Bourse citoyenne...).

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Permettre à l'offre et à la demande de travail de se rencontrer.

- Valoriser les secteurs en besoin de recrutement par la sensibilisation et l'information.
- Valoriser les publics accompagnés auprès des entreprises.
- Recenser les structures d'accompagnement et rendre l'information disponible.
- Encourager les entreprises à développer des périodes d'immersion.
- Création d'une CVthèque.
- Création d'un club des entreprises.
- Mise en place d'un forum dédié à l'emploi.
- Favoriser la mobilité via une amélioration de l'offre de transports en commun et du réseau de pistes cyclables.
- Favoriser l'acquisition de savoirs et compétences professionnels (linguistique et informatique) et la santé mentale par de l'accompagnement et de la formation.

LUTÈCE- BERGERIE <i>Valenton</i>	
Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>Proposer un accompagnement adapté aux besoins de publics aux caractéristiques spécifiques : les jeunes, les seniors et les femmes, travailleurs handicapés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les entreprises à proposer des modalités de recrutement innovants. Encourager les entreprises à effectuer des diagnostics précis sur leurs difficultés d'embauche. Mettre en place des campagnes de sensibilisation. Nouer des liens avec les instances et associations en lien avec ces publics pour promouvoir le retour à l'emploi. Lutter contre les stéréotypes de genre et d'âge. Offrir des programmes de formation adaptés pour les jeunes, les seniors, les femmes, et les travailleurs handicapés. Adapter les environnements de travail Favoriser le partage d'expériences et l'entraide.
<p>Informier, orienter et accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en place de leur projet professionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les réseaux de formation des personnes demandeuses d'emplois : afin de développer leurs compétences et faciliter leur intégration professionnelle. Former les travailleurs sociaux à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emplois. Développer des événements sur l'orientation professionnelle des jeunes.
<p>Redynamiser l'offre de commerces au sein du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mise à disposition de locaux commerciaux. Détecter et accompagner les créateurs commerciaux. Accompagner la création d'évènements festifs autour de l'animation commerciale. Diversifier l'offre commerciale sur le quartier.
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Taux de consultation et d'utilisation de l'annuaire recensant les acteurs de l'insertion par les demandeurs d'emploi. Nombre d'entreprises ayant mis en place des périodes d'immersion, des modalités innovantes de recrutement et établi des diagnostics précis de leurs difficultés d'embauche. Nombre d'habitants entrés dans un parcours de retour vers l'emploi assuré par une association ou un dispositif public proposé. Nombre de formation à l'accompagnement dispensées aux travailleurs sociaux intervenant auprès des demandeurs d'emploi sur le quartier. Nombre d'associations et dispositifs proposant un soutien à la mobilité, à la formation ou à la santé mentale des personnes demandeuses d'emploi soutenus et accompagnés. Nombre de commerces ouverts dans le quartier et son évolution. Nombre d'heures dédiées aux évènements festifs autour de l'animation commerciale. 	

Villejuif

Villejuif

Préambule

Les priorités proposées pour la feuille de route communale auprès des quartiers prioritaires

L'élargissement de la géographie prioritaire témoigne des disparités identifiées et doit permettre d'attribuer plus de moyens pour répondre à ces enjeux. Les fiches thématiques autour des axes de la politique de la ville fixent des enjeux et des objectifs pour les quatre quartiers prioritaires de Villejuif et permet de mobiliser des moyens dédiés. Cependant, la politique de la ville vise d'abord à définir des leviers supplémentaires afin de réduire les fragilités de ces territoires au regard des politiques de droit commun.

Les enjeux stratégiques et les objectifs opérationnels s'appuient et s'articulent donc avec les politiques de droit commun portées pour l'ensemble des thématiques retenues et les documents et instances de référence qui servent de base aux actions engagées au titre de la politique de la ville. C'est aussi pour ces raisons que la ville de Villejuif reste attentive et mobilisée pour le maintien et le développement des services publics sur son territoire, en particulier concernant l'éducation nationale et les forces de l'ordre.

Les différents documents contractuels (CLS, PEDT, CTG, Stratégie territoriale de prévention de la délinquance, convention de renouvellement urbain...) et la vie des instances participatives (conseils de quartiers, budget participatif) nécessiteront de porter une attention particulière à la réactualisation des orientations prévues en 2027.

Par ailleurs, les quatre axes thématiques déclinés dans les fiches quartiers sont complétés par deux thématiques transversales :

- L'égalité femmes-hommes en cohérence avec le plan d'action égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations du plan d'action contre les discriminations.
- La participation citoyenne, condition sine qua non de la réussite des projets.

La stratégie communale transversale pour les quartiers

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon de 6 ans) :

- Amener un nouveau regard positif sur les quartiers de la ville, en particulier les quartiers prioritaires. En ce sens, depuis 2020, Villejuif développe un service public d'hyper proximité, à l'image d'une 4^{ème} mairie annexe et d'une 3^{ème} MPT (en cours), tout en fortifiant les structures existantes comme les MAJ (Mon antenne jeunesse), les CLAS, les MPT. Le redéploiement des services publics ou d'acteurs associatifs structurants dans les quartiers populaires est une priorité pour avoir des lieux de socialisation, d'ouverture aux autres, mais aussi d'entraide et d'accompagnement dans l'accès aux droits.
- Avoir une approche spécifique et intégrée de l'égalité, via :
 - La poursuite du travail engagé sur la place des femmes dans l'espace public.
 - La lutte contre la précarité des femmes, favoriser leur participation à la vie économique et culturelle
- Associer les habitants aux projets qui les concernent et garantir des conditions de participation effective.

LEBON - HOCHART - MERMOZ (LOZAIT SUD)

Villejuif

Présentation du quartier

Ce quartier, précédemment inscrit dans la politique de la ville a connu d'importantes mutations avec l'arrivée du tramway T7.

L'ensemble du quartier bénéficie d'une opération de renouvellement urbain au titre du NPNRU qui prévoit 300 logements réhabilités rue Lamartine, 524 logements neufs diversifiés, 9 000 m² d'espaces verts créés, une coulée verte agrandie, des circulations douces repensées, une crèche agrandie et des pieds d'immeubles consacrés à des activités d'économie sociale et solidaire et aux activités associatives.

Les habitants sont étroitement associés au projet, dont la conduite a été donnée en exemple par l'ANRU, et le quartier bénéficie d'une forte dynamique citoyenne et participative.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- S'appuyer sur le programme de renouvellement urbain qui améliore l'habitat, les espaces publics, le cadre de vie, l'offre d'équipements et de services et nécessite de travailler avec les habitants et les acteurs locaux pour accompagner chaque phase de la mutation du quartier.
- Poursuivre et veiller à l'adéquation des projets dans le cadre de la mutation du quartier au titre du NPRU, afin d'adapter les actions aux mutations du territoire et aux nouveaux enjeux de développement des quartiers.
- Travailler au renouvellement urbain du quartier sur le secteur Mermoz.



**Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier (Lebon – Hochart – Mermoz (Lozait Sud), sans distinction communale.*

Indicateurs clés*

Population (2022)	2 862
Part des moins de 24 ans (2022)	32,6 %
Part des plus de 60 ans (2022)	21,3 %
Indice de jeunesse (2022)	1,2
Part des étrangers dans la population (2022)	30,9 %
Part de familles monoparentales (2022)	36,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	49,2 %
Taux d'emploi (2022)	52,8 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	21,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	49 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	14 070 €

ALEXANDRE DUMAS *Villejuif*

Présentation du quartier

Ce quartier doit bénéficier de la dynamique de la ZAC Campus Grand Parc et de l'arrivée de la nouvelle gare du Grand Paris (ligne 14 et 15).

Un projet de renouvellement urbain quadripartite prévoit la réhabilitation de 112 logements et des relogements dans des appartements neufs à A. Dumas et à proximité sur la ZAC, sans hausse du reste à charge pour les ménages, la création de plus de 1500m² d'espaces verts, un nouveau groupe scolaire et d'une 3^e Maison pour tous à l'ouest. Ces actions vont considérablement changer la vie des habitants qui sont associés à chaque phase de la mutation du territoire.

La Ville intervient déjà dans le quartier avec l'antenne jeunesse Ouest et l'ouverture d'un tiers-lieu accueillant une mairie annexe labellisée France Services. Le quartier bénéficie une présence associative redynamisée, de quelques commerces de proximité qui seront complétés par les nouveaux commerces autour de la future gare de l'Institut Gustave Roussy et trois parcs.

L'école de rattachement est hors réseau d'éducation prioritaire (REP) et ne bénéficie donc pas de l'ensemble des ressources et dispositifs complémentaires corrélées. Elle accueille les très jeunes enfants en petite section.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- S'appuyer sur le programme de renouvellement urbain qui améliore l'habitat, les espaces publics, le cadre de vie, l'offre d'équipements et de services et nécessite de travailler avec les habitants et les acteurs locaux pour accompagner chaque phase de la mutation du quartier.
- Poursuivre et veiller à l'adéquation des projets dans le cadre du renouvellement urbain du quartier, afin d'adapter les actions aux mutations du territoire, en lien avec Campus grand parc et le Vercors, et aux nouveaux enjeux.

ALEXANDRE DUMAS Villejuif



Indicateurs clés

Population (2022)	1 295
Part des moins de 24 ans (2022)	34,2 %
Part des plus de 60 ans (2022)	20,6 %
Indice de jeunesse (2022)	1,5
Part des étrangers dans la population (2022)	33,9 %
Part de familles monoparentales (2022)	33 %
Part de la population sans diplôme (2022)	51,5 %
Taux d'emploi (2022)	50,9 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	18,3 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 010 €

Le nouveau quartier prioritaire comprend l'extension à la résidence sociale du bailleur Domnis et à la parcelle qui abrite le tiers-lieu, nouvelle mairie-annexe labellisée Maison France Services.

VERCORS / CHASTENET Villejuif

Présentation du quartier

De nombreux projets ont récemment été engagés dans ce nouveau quartier de la politique de la ville caractérisé par une résidence sociale unique gérée par un seul bailleur. Une annexe du centre municipal de santé doit ouvrir en 2024. La friche A.Croizat située en bordure de la résidence du Vercors, en fonction des études menées, doit être réaménagée en espace vert dans le cadre d'un projet concerté avec les habitants.

Dans le cadre du partenariat entre la Ville et le bailleur social, deux nouvelles associations ont pu s'installer dans les locaux collectifs résidentiels en pieds d'immeuble du bailleur. Le quartier bénéficie également d'un tiers-lieu et un espace numérique associatifs.

Pour répondre à l'enjeu majeur de desserte en transport, des travaux de voirie ont été engagés, visant à la remise en service du bus 131 en 2025. L'école de rattachement est hors réseau d'éducation prioritaire (REP) et ne bénéficie donc pas de l'ensemble des ressources complémentaires corrélées.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Stimuler et accompagner la redynamisation du tissu social du quartier en s'appuyant sur l'opportunité de l'entrée du quartier au sein de la géographie de la politique de la ville
- Poursuivre la démarche engagée par la ville visant à désenclaver ce quartier tout en améliorant le cadre de vie des habitants.



La plus grande partie du quartier est située sur la commune de Villejuif. Un immeuble est situé sur la commune du Kremlin-Bicêtre.

Indicateurs clés*

Population (2022)	1 260
Part des moins de 24 ans (2022)	34,8 %
Part des plus de 60 ans (2022)	17,9 %
Indice de jeunesse (2022)	1,7
Part des étrangers dans la population (2022)	14,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	25,2 %
Part de la population sans diplôme (2022)	22 %
Taux d'emploi (2022)	67,3 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	12,9 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 260€

*Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier, sans distinction communale.

LOZAITES NORD - GRIMAU - ARMAND GOURET Villejuif

Présentation du quartier

Le quartier se compose de trois sous-secteurs : les Lozaites Nord, Julian Grimau et Armand Gouret.

Pour le sous-secteur Lozaites Nord, la plupart des logements et espaces extérieurs sont concernés par une réhabilitation engagée par le bailleur social dans une démarche participative et concertée.

Les sous-secteurs J.Grimau et A.Gouret se situent en bordure de l'hôpital Paul Giraud et du périmètre de la ZAC Sud. Les habitants bénéficieront donc des projets engagés dans le cadre du programme de la ZAC Campus Grand Parc.

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Renforcer la dynamisation du lien social local, faire bénéficier le quartier des opportunités liées à l'arrivée des équipements de la ZAC Campus Grand-Parc (ferme urbaine, notamment) et travailler les liens entre les habitants/acteurs des différents secteurs.
- Co-travailler à une rénovation urbaine ambitieuse sur ce secteur avec les différents bailleurs afin de construire une ville plus résiliente et agréable à vivre.



Le nouveau quartier prioritaire comprend l'élargissement au quartier Moussinac, afin d'intégrer l'ensemble des résidences du bailleur Batigère

Indicateurs clés

Population (2022)	2 882
Part des moins de 24 ans (2022)	34 %
Part des plus de 60 ans (2022)	18 %
Indice de jeunesse (2022)	1,6
Part des étrangers dans la population (2022)	23,2 %
Part de familles monoparentales (2022)	41,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	40,1 %
Taux d'emploi (2022)	53,2 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	23,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	35 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 220 €

Villejuif

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

L'axe thématique doit permettre d'apporter une réponse partenariale et transversale pour garantir l'accès aux droits, à la santé, à la culture, aux loisirs et à toutes les ressources favorisant l'épanouissement de tous.

L'action collective et partenariale en matière de santé est déclinée dans le cadre du contrat local de santé. Villejuif est située en Zone d'intervention prioritaire + d'après les chiffres de l'Agence Régionale de santé qui soulignent le déficit de professionnels de santé libéraux de 1^{er} et second recours.

L'éducation est le premier levier et nécessite donc l'action de tous. En 2022, la ville s'est dotée d'un outil de collaboration locale mobilisant toutes les ressources et les partenaires d'un territoire pour garantir aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité, dans une logique de complémentarité des temps scolaires, péri et extra scolaires: le projet éducatif de territoire (PEDT) qui constitue un levier pour lutter contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. Dans le cadre de la politique de la ville, les toutes petites sections (TPS) doivent être développées systématiquement. Le développement des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) est également un besoin.

La ville s'attache avec ses partenaires à garantir l'accès à la culture pour toutes et tous et notamment les enfants dans le cadre éducatif. La ville a développé depuis 2 ans une offre d'éducation artistique et culturelle avec de nombreux axes thématiques et parcours (citoyenneté, éducation aux médias, arts, sport et santé) qui permet de toucher près de 4 500 élèves. Des parcours spécifiques ont été développés pour les 6 écoles REP (cycles 1 et 2) en lien avec l'Éducation nationale. Ainsi, la ville a généralisé les départs en classe découverte pour tous les élèves de CM1 ou encore l'apprentissage de la natation tout au long de l'école primaire et poursuit son action en faveur du droit aux vacances et l'alimentation durable avec l'acquisition de la ferme des Fremis.

Grâce à son engagement historique pour le droit à la culture et aux loisirs, la ville est dotée de nombreux équipements culturels sportifs, d'accueil des enfants et des jeunes tant municipaux, de l'EPT et associatifs. Pour développer les actions au plus près des habitants, les équipements de proximité municipaux et associatifs, moteurs vers tous les publics sont autant de lieux ressources à l'instar de la Maison pour tous Gérard Philippe et de la cohésion sociale sud qui vise à devenir un centre social municipal, la mairie annexe labellisée France Services et les permanences des conseillères numériques.

La ville a également développé des dispositifs spécifiques avec ses partenaires : les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), les ateliers sociolinguistiques (ASL) et le Programme de réussite éducative (PRE), dont le rôle central doit être réaffirmé.

Dans le cadre des quartiers en renouvellement urbain, une attention particulière est portée à la valorisation de la mémoire, richesse culturelle intrinsèque des quartiers.

Les thématiques prioritaires sur 2024 2027 :

- Éducation et parentalité
- Accès aux droits, lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme

Villejuif

Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Garantir aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à prévenir le décrochage scolaire Développer des sections TPS dans chaque quartier
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'action des CLAS et du PRE Poursuivre l'accompagnement à la recherche de stages et d'apprentissage, de « jobs » et créer des réseaux locaux. Développer les temps d'échanges et de rencontres entre acteurs
Garantir l'accès aux droits et réduire la fracture numérique	<p>Développer l'offre de stage durant les vacances pour les enfants de plus de 9 ans et le droit aux vacances pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les actions contribuant à l'accompagnement de la scolarité et l'appui aux projets des jeunes (bourse, tutorat, mentorat...) Soutenir les actions culturelles, les actions pour toutes et tous contribuant à l'épanouissement, l'émancipation, au lien social et au bien-être. Développer les actions permettant l'engagement des jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les démarches autour des usages du numérique pour toutes et tous (prévention, lutte contre la fracture numérique) Poursuivre les actions dans le cadre des ASL Créer des permanences d'écrivain public Soutenir les actions en matière d'accès aux droits
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes accompagnées dans le cadre du CLAS et/ou PRE Nombre de rencontres entre acteurs et/ou de réseaux organisés Nombre d'actions contribuant à l'épanouissement des jeunes (ex : engagement citoyen, culturelle, sportive, lien social...) déployées Nombre de permanences d'écrivain public créées 	

Villejuif

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

La transition écologique est une des priorités portées par la Ville en lien avec de nombreux acteurs associatifs : assises de la mobilité, achat d'une ferme biologique, débitumisation des cours d'écoles, sobriété énergétique, composteurs... Villejuif se positionne vers un modèle plus durable notamment dans les actions menées avec les habitants.

La Ville dispose grâce à la géothermie et au développement des panneaux solaires des ressources en termes de confort thermique et consommation d'énergie. Les bailleurs sont également engagés dans la rénovation de leur patrimoine. Ainsi, réhabilitation, réaménagement des espaces extérieurs font régulièrement l'objet de réunions publiques et propositions concertées.

Le schéma directeur des espaces verts, l'aide aux bailleurs sur l'aménagement des espaces extérieurs, ou encore le permis de végétaliser permettent de débitumer et l'ouverture de nouveaux espaces verts. Ainsi le quartier Alexandre Dumas bénéficie d'un nouveau parc : le jardin Jeanne et Paulette Nardal et d'un projet d'extension du parc du 8 mai 45. Un espace vert doit être pensé avec les habitants sur la friche A.Croizat en bordure du quartier du Vercors. Les sous-quartiers Armand Gouret et Julian Grimau bénéficieront directement du projet de ferme urbaine sur le secteur sud de la ZAC.

Les initiatives innovantes telles que les cours d'école aérées débitumées et inclusives, l'acquisition de la ferme biologique de Tannerre qui permet l'approvisionnement des crèches en circuit court et la distribution hebdomadaire de paniers solidaires ainsi que le soutien aux initiatives associatives en circuit court et au développement de jardins partagés et plus largement aux acteurs de l'économie sociale et solidaire sont autant d'initiatives qui contribuent à la transition écologique et à la solidarité à l'échelle de la ville et des quartiers prioritaires.

En 2024, la Ville lance son premier budget participatif sur la transition écologique doté d'une enveloppe par quartier, à l'échelle de la ville et pour les projets jeunes.

Synthèse des enjeux :

Au niveau national, une enquête réalisée en 2022 par l'institut Harris sur la vie dans les quartiers populaires indique que les habitants sont les plus exposés et impactés par la crise climatique. Ainsi, les quartiers présentent des défis spécifiques liés à la densité de l'habitat (par exemple la résidence Alexandre Dumas est un îlot de chaleur malgré la surface importante d'espace vert à proximité), le vieillissement du parc social ou les nuisances liées aux travaux dans le cadre du renouvellement urbain.

L'amélioration des espaces publics, la rénovation du parc d'habitat avec les bailleurs, l'accès aux commerces et la solidarité notamment alimentaire sont les principaux enjeux des acteurs des quartiers prioritaires.

Thématiques prioritaires 2024-2027 :

- Accès à une alimentation durable
- Cadre de vie
- Présence de la nature en ville

Villejuif

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Débitumer, développer la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les initiatives collectives via les différents dispositifs • Créer des îlots de fraîcheur • Développer une stratégie d'acquisition foncière pour favoriser les espaces de proximité et viser les 10m² d'espace vert par habitant
Poursuivre l'amélioration du cadre de vie	<p>Poursuivre les ateliers pédagogiques</p> <p>Poursuivre l'amélioration des espaces publics, avec les bailleurs et les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la sensibilisation à la transition écologique, au développement durable, au tri sélectif • Faciliter les commerces de proximité et l'artisanat dans les quartiers
Permettre l'accès à une alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les actions solidaires et les acteurs de l'économie sociale et solidaire • Développer les vergers et potagers partagés
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'îlots de fraîcheurs créés • Nombre d'espaces publics traités afin d'en améliorer le cadre de vie • Nombre d'actions de sensibilisation déployées • Nombre de vergers et potagers partagés créés et/ou renforcés 	

Villejuif

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Ville hospitalière, étudiante et dotée d'un important réseau de transport la tranquillité et la sécurité nécessitent l'action coordonnée de tous les acteurs et la mobilisation des moyens de droit commun corrélés à la population du territoire.

La ville construit sa stratégie territoriale de prévention de la délinquance, renouvelée tous les 3 ans et animée en lien avec l'ensemble des partenaires locaux et le Conseil local de sécurité et de Prévention de la délinquance, instance de coordination partenariale. Dans une logique de proximité, la ville a déployé une équipe de médiateurs et une brigade cadre de vie, qui interviennent au plus près des habitants.

La présence des services au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville est importante à travers de nombreux équipements publics pour les habitants (Maison pour Tous, Maison des Projets, structures de Cohésion Sociale antennes jeunesse, Mairie-annexe, etc...). Dans le cadre des opérations de renouvellement urbain et des relations avec les bailleurs, la Ville prend en compte les enjeux d'amélioration du cadre de vie et favorise les aménagements y contribuant et le déploiement de nouveaux équipements de proximité au sein des quartiers prioritaires qui contribuent à l'investissement de l'espace public.

Pour autant, compte tenu des enjeux de développement économique et urbain de la ville, la présence plus importante, grâce notamment à un commissariat de plein exercice, de policiers nationaux est un besoin important.

Synthèse des enjeux :

Lors de la concertation menée avec les acteurs locaux les attentes exprimées portaient sur la prévention situationnelle. Les acteurs ont affirmé le besoin d'aménager un espace public partagé, maillé en termes de mobilité, favorisant le lien social notamment grâce à de nouveaux espaces communs et commerciaux.

Thématiques prioritaires 2024- 2027 :

- Prévenir les conduites à risques
- Prévention / médiation
- Sécurité des espaces publics

Villejuif

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Investir l'espace public	Aménager l'espace public pour favoriser le lien social et les usages de tous et toutes
	Poursuivre les chantiers éducatifs
Prévenir les conduites à risques	Développer les actions du contrat local de santé
	Poursuivre les actions de prévention auprès des collégiens
Renforcer la prévention et la médiation	Développer les actions en faveur de la tranquillité publique sur la voie publique et la sécurité piétonne
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention auprès des collégiens déployées • Nombre d'actions en faveur de la tranquillité publique sur la voie publique et la sécurité piétonne déployées 	

Villejuif

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'État, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Selon l'enquête emploi de l'INSEE, les jeunes âgés de 15 à 25 ans vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont 2 fois plus touchés par le chômage. Ville étudiante, Villejuif a de nombreux atouts en termes d'emploi du fait d'une forte présence hospitalière et du développement de l'offre de transport en commun complétée par l'arrivée des nouvelles lignes de métro 14 et 15 élargissant le bassin d'emploi et permettant d'accueillir des entreprises autour des nouvelles gares. Les actions en faveur de l'emploi développées avec le réseau partenarial sont coordonnées par la maison des initiatives et de l'emploi (M2IE), labellisée Information Jeunesse. La M2IE, le service jeunesse, les institutions et les associations contribuent à l'accompagnement spécifique des jeunes. Le dispositif PRIJ, programme régional d'insertion des jeunes, porté par la M2IE vise à développer plus spécifiquement les actions d'insertion dans les territoires prioritaires de la politique de la ville.

Les principaux besoins exprimés par les acteurs de la politique de la ville sont : les difficultés à trouver des stages, des apprentissages et de l'alternance ainsi que le besoin de renforcer les dispositifs existants notamment l'offre de formation linguistique certifiante de français langue étrangère et des systèmes de garde d'enfants adaptés aux contraintes de travail, notamment pour les familles monoparentales.

Thématiques prioritaires 2024- 2027 :

- Levée des freins périphériques à l'emploi
- Mise en relation employeurs / formation/ demandeurs d'emploi
- Développer l'offre linguistique

Villejuif

Plein emploi

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lever les freins périphériques à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions de proximité pour lever les barrières d'accès au numérique, aux droits et aux ressources de formation et d'accompagnement • Lutter contre la précarité des femmes, favoriser leur participation à la vie économique et culturelle • Soutenir les dispositifs d'accueil des enfants non accueillis, non scolarisés • Sécuriser les parcours d'insertion, d'emploi et d'entrepreneuriat en mobilisant toutes les ressources de droit commun dans une logique de proximité
Développer l'offre linguistique certifiante	
Faciliter la mise en relation des opportunités d'emploi, de l'offre de formation et des demandeurs d'emploi	Développer les dispositifs de proximité par la constitution d'un réseau local en faveur des jeunes (Information Jeunesse, jobs d'été, mentorat/ tutorat/ chantiers éducatifs/ actions « hors les murs » de la M2IE et ses partenaires)
	Poursuivre les actions partenariales et de proximité en faveur de la formation et l'emploi (forum, tables-rondes, liens avec les établissements).
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions visant l'accès aux droits et/ou au numérique déployées / renforcées • Nombre de dispositifs d'accueil des enfants non accueillis et non scolarisés soutenus / renforcés • Création effective d'un réseau local en faveur des jeunes 	

Villeneuve-le-Roi

Haut-Pays / La Grusie Villeneuve-le-Roi

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Quartier situé à l'écart des trajectoires des avions, et peu concerné par les contraintes d'urbanisme du PEB
- Large part d'espaces verts (ancien parc du château) pour la partie Abbaye

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Quartier coupé en deux par la départementale. Les deux parties étant très enclavées (l'une est refermée sur elle-même, l'autre éloignée des voies de desserte communales)
- Population particulièrement défavorisée, familles nombreuses et en large part monoparentales

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Revoir la trame urbaine afin de désenclaver ce secteur et intégrer pleinement sa population à la vie de la commune
- Reconsidérer la politique de peuplement pour assurer une meilleure mixité sociale.
- Développer les actions permettant une meilleure présence des services publics au cœur du quartier
- Implanter un équipement structurant au sein de la cité Raguet-Lépine pour mieux porter les actions en faveur de la population

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Retrouver un cadre de vie agréable et apaisé
- Soutenir les familles dans l'éducation de leurs enfants
- Accompagner les seniors au quotidien

Indicateurs clés

Population (2022)	1 586
Part des moins de 24 ans (2022)	46,5 %
Part des plus de 60 ans (2022)	17,3 %
Indice de jeunesse (2022)	2,1
Part des étrangers dans la population (2022)	19,3 %
Part de familles monoparentales (2022)	40,3 %
Part de la population sans diplôme (2022)	43,2 %
Taux d'emploi (2022)	53,5 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	24,6 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	29%
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 950 €



Haut-Pays / La Grusie

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Familles présentant de fortes difficultés sociales, nécessitant un soutien appuyé aux politiques éducatives enfance et jeunesse sans oublier l'aide au public sénior.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Présence de la résidence-autonomie municipale Jean Rostand au sein du périmètre QPV et d'une petite antenne du Forum (centre socio-culturel), dans un appartement de 60 m² loué à Valophis. Partenariat avec l'association Vivre ensemble

Objectifs stratégiques

(orientations, axes d'intervention...)

Objectifs opérationnels

(pistes d'actions, propositions concrètes)

Soutenir les actions en matière d'éducation et parentalité

Renforcement de l'accompagnement scolaire

Développer les ateliers linguistiques et les ateliers de soutien à la parentalité

Développer l'accès aux droits et lutter contre l'illectronisme

Développer des ateliers d'inclusion numérique en direction du public sénior

Mettre en place une permanence d'un conseiller numérique

Renforcer la présence des services publics

Aménager un vrai équipement de quartier, un espace familles (lieu d'accueil parents/enfants) permettant le déroulement d'ateliers adaptés

Développer l'animation socio-éducative, culturelle et sportive

Mettre en place des animations ciblées au sein du quartier et renforcer la présence d'équipements sportifs localisés dans le quartier ou à proximité immédiate

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'ateliers linguistiques et/ou de soutien à la parentalité réalisés
- Nombre d'ateliers d'inclusion numérique pour les publics senior réalisés
- Mise en place effective d'un conseiller numérique

Haut-Pays / La Grusie Villeneuve-le-Roi

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Quartier très enclavé dont l'accès est compliqué tout comme son inclusion au reste du tissu urbain communal. Secteur Raguet Lépine/Voie Normande largement minéral ou bitumé et côté Abbaye, présence forte de l'ancien parc du château côté Abbaye mais mal mis en valeur.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Rénovation thermique et isolation menée avec Valophis (bow windows) sur le secteur Raguet-Lépine/Voie Normande

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Améliorer l'habitat et la mixité sociale	Poursuivre la restructuration urbaine (Raguet Lépine : suppression de la barre K pour ouvrir et déghettoïser le secteur,
	Permettre aux habitants de l'Abbaye de bénéficier de nouveaux logements plus confortables et plus économes
Développer la nature en ville	Végétaliser le parking et le site de l'ancienne barre K pour plus de nature dans ce secteur trop minéral
	Ouvrir le parc à l'ensemble des Villeneuvois tout en augmentant la taille du refuge biodiversité
Développer les énergies alternatives	Développer le réseau de chaleur géothermique mis en œuvre par Valophis

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Suppression effective de la barre K
- Taux de vacance au sein du quartier

Haut-Pays / La Grusie Villeneuve-le-Roi

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Quartier victime d'une forte insécurité : rixes régulières avec les bandes originaires d'Orly situé à proximité immédiate, implantation forte des réseaux et des points de deal, trois affaires avec armes à feu en 2023 sur l'Abbaye dont un meurtre, secteur d'origine des émeutiers ayant incendié la mairie et attaqué le poste de police municipale.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- CISPDP avec ABLON (police pluri-communale)
- Médiateur en cours de recrutement avec l'Etat et Orly pour la prévention des rixes au lycée Marianne
- Points écoute et suivi des exclus du collège par le service jeunesse

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lutter contre l'insécurité	Désenclaver le secteur Raguet-Lépine en démolissant la barre K qui ferme la cité sur elle-même et génère trafic, rodéos, guet-apens des forces de l'ordre
	Déployer un poste de médiateur au sein du service jeunesse pour travailler sur la prévention et le lien jeunes-autorité
Lutter contre l'isolement	Déployer un poste de médiateur sénior chargé d'accompagner le public fragile et isolé de plus de 65 ans
	Mettre en place des services de mobilités adaptés aux séniors pour les déplacements du quotidien ou pour des sorties hors-quartier

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Mise en place effective d'un poste de médiateur sur la prévention et le lien jeunes-autorité
- Mise en place effective d'un poste de médiateur chargé d'accompagner les publics de plus de 65 ans fragiles

Haut-Pays / La Grusie Villeneuve-le-Roi

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Niveau de qualification très faible de la population du quartier/ Eloignement de structures qui agissent pour l'emploi comme la Mission locale.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Ville soutient la mission locale dont le territoire vient d'être élargi à Villeneuve -Saint-Georges.
- Agent municipal participe au dispositif PLIE

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer l'accès à l'emploi	Permettre au futur équipement de quartier d'accueillir des permanences de la Mission locale et du PLIE
	Mettre en place une Cité de l'emploi
	Développer les ateliers linguistiques pour favoriser l'accès au marché du travail
Développer l'autonomie des jeunes pour les préparer au monde du travail ou à l'entrepreneuriat	Soutenir les projets individuels ou groupés (Boost ton projet)
	Améliorer la maîtrise des outils numériques

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Mise en place effective d'une Cité de l'emploi
- Nombre de réunions organisées dans le cadre de la Cité de l'emploi
- Nombre d'ateliers linguistiques à visée d'insertion professionnelle réalisés

Villeneuve-Saint-Georges

Quartier Nord Villeneuve Saint-Georges

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- De nombreux équipements publics et de proximité (loisir, éducation, jeunesse, culture)
- Un tissu commercial présent (Centre de Sellier et zone commercial le long de la RN6...)
- Un quartier engagé dans un NPNRU
- Un tissu associatif dynamique et source de cohésion sociale

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un manque cruel d'équipements sur les questions de santé
- Des dépôts sauvages aux abords des habitations
- Un sentiment d'insécurité



Indicateurs clés

Population (2022)	7 522
Part des moins de 24 ans (2022)	44,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	13,7 %
Indice de jeunesse (2022)	2,7
Part des étrangers dans la population (2022)	30,9 %
Part de familles monoparentales (2022)	29,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	41,6 %
Taux d'emploi (2022)	55,3 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	16,5 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	36 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 310€

La stratégie communale pour le quartier

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- La propreté et gestion des déchets
- L'accès aux soins et à la santé
- La lutte contre le sentiment d'insécurité qui nuit fortement au cadre de vie du quartier

Centre-ville Villeneuve Saint-Georges

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Une densité du tissu commercial importante
- Des structures culturelles et sportives
- Un Choix en termes de mobilité (Gare RER, RN6, lignes de bus, pistes cyclables...)
- Une mixité interculturelle forte
- Proximité des institutions (Pôle emploi...) et des services municipaux

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un tissu commercial déqualifié, spécialisé et souvent dégradé
- Des problématiques sécuritaires importantes, notamment rue de Paris et aux alentours de la gare
- Une pollution sonore importante
- La problématique des marchands de sommeil et de logements dégradés
- Un manque d'offre de stationnement



Indicateurs clés

Population (2022)	3 662
Part des moins de 24 ans (2022)	37,2 %
Part des plus de 60 ans (2022)	10,4 %
Indice de jeunesse (2022)	2,9
Part des étrangers dans la population (2022)	55,2 %
Part de familles monoparentales (2022)	27,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	41,8 %
Taux d'emploi (2022)	54,3%
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	22,4 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	49 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	14 170€

La stratégie communale pour le quartier

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- La lutte contre l'habitat indigne
- La tranquillité et la sécurité publique
- La propreté et la gestion des déchets

HBM Les Tours Villeneuve Saint-Georges

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Interconnexion avec les autres quartiers
- Proximité du parc départemental Saussaie Pidoux
- Le patrimoine historique des habitations HBM

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Des équipements publics et de proximité peu nombreux
- Un sentiment d'insécurité
- Un quartier fragmenté en trois sous-secteurs avec leur propre identité architecturale : Les Tours, Gabriel Péri, Les HBM



Indicateurs clés

Population (2022)	1 868
Part des moins de 24 ans (2022)	39,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	19,7 %
Indice de jeunesse (2022)	1,7
Part des étrangers dans la population (2022)	27,5 %
Part de familles monoparentales (2022)	43,7 %
Part de la population sans diplôme (2022)	46 %
Taux d'emploi (2022)	53,9 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	21,3 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	41 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	14 850€

La stratégie communale pour le quartier

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Le dynamisme du quartier et le lien avec les autres quartiers de la ville
- La tranquillité et la sécurité publique
- La propreté et la gestion des déchets

Le Plateau Villeneuve Saint-Georges

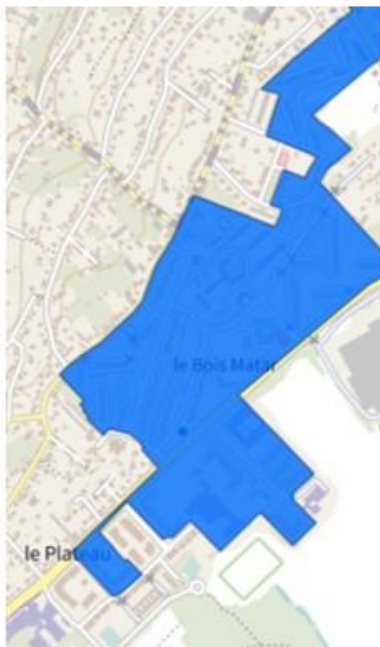
Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Des équipements scolaires et sportifs présents
- Un tissu associatif en développement
- Des espaces naturels et boisés à proximité (Bois des Carrières, Bois Colbert, jardins partagés, jardins familiaux, serres municipales)
- Le futur projet du câble C1

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Une faible présence de commerces
- Une faible présence des services publics et services de proximité
- Pas d'équipements dédiés à la santé, et quartier souffrant d'un désert médical important
- Une pollution sonore importante
- Quelques tensions inter-quartiers



Indicateurs clés

Population (2022)	11 537
Part des moins de 24 ans (2022)	41,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	13,1 %
Indice de jeunesse (2022)	2,6
Part des étrangers dans la population (2022)	30,3 %
Part de familles monoparentales (2022)	34 %
Part de la population sans diplôme (2022)	39,9 %
Taux d'emploi (2022)	56,6 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,5 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	40 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 500 €

* Les données renseignées correspondent au périmètre de l'ensemble du quartier, c'est-à-dire : Polognes - Centre ville - Le Plateau - Saint-Martin

La stratégie communale pour le quartier

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- L'établissement de service et de commerces de proximité pour améliorer le quotidien des habitants
- La propreté et la gestion des déchets
- La lutte contre la désertification médicale

Triage Villeneuve Saint-Georges

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Des Berges de Seine réaménagés
- Proximité avec le parc interdépartemental des sports
- Gare RER D Triage

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Contraintes géographiques (enclavé entre la Seine et le site ferroviaire)
- Un quartier peu pourvu en équipements publics et services de proximité
- Un tissu associatif peu dynamique et déperdition des associations sportives
- Des habitants qui se sentent isolés par rapport au reste de la ville
- Un quartier fragmenté en trois sous-secteurs : le centre-ville, les îles, le mat



Indicateurs clés

Population (2022)	1 834
Part des moins de 24 ans (2022)	39,3 %
Part des plus de 60 ans (2022)	8,8 %
Indice de jeunesse (2022)	3
Part des étrangers dans la population (2022)	45,2 %
Part de familles monoparentales (2022)	29,1 %
Part de la population sans diplôme (2022)	44,8 %
Taux d'emploi (2022)	55,9 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,8 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39%
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 800€

La stratégie communale pour le quartier

Les 3 principaux axes de travail à l'échelle du quartier :

- Le dynamisme du quartier et le lien avec les autres quartiers de la ville
- La lutte contre le sentiment d'insécurité
- La propreté et la gestion des déchets

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Éducation et parentalité

- Lutte contre le décrochage scolaire : 4 CLAS présents sur la ville, actions associatives (Arc-en-ciel, FSDVA ...)
- Soutien à la parentalité : PRE, Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement, Réseau « Semaine des Parents », Cafés des parents d'Arc-en-ciel et FSDVA dans les collèges, Pôle Famille du Service jeunesse, Relais Petite Enfance et Créneaux LAEP
- Petite enfance : Multi accueil municipal « la maison de la Petite Enfance », Assistantes maternelles, PMI, Relais Petite Enfance, 2 crèches départementales
- Accompagnement des enfants en situation de handicap : Centre Municipal de Santé, SESSAD, Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), Unité d'Enseignement Maternelle Autisme à l'école Victor Duruy), Sport Adapté de la Cité éducative

Accompagnement à la jeunesse

- Point Information Jeunesse qui propose plusieurs actions en direction des jeunes :
 - Dispositif SOS Rentrée : permet de remobiliser les jeunes sans affectation scolaire pendant les rentrées scolaires
 - Dispositif Projet J : qui offre un soutien financier aux jeunes pour l'obtention de leurs permis, pour l'achat de matériel scolaire, le financement de formation... avec des heures de bénévolat en contrepartie
 - Forum de l'orientation, Forum de l'emploi...
- 4 Maisons de Quartier sur l'ensemble de la ville
- Maison d'accueil des jeunes majeurs Parmentier au Centre-Ville

Pratiques culturelles et sportives

- Accès à l'offre et aux équipements culturels :
 - Equipements GOSB : Médiathèques Jean Ferrat et René Fallet, Sud-Est Théâtre, Conservatoire, MédiaBus
 - Equipements ville : Maison des Artistes Frida Kahlo, Micro Folie, Espace André Bouquet, Théâtre de Verdure, Studio Sellier, Web Radio Municipale
 - Associations culturelles
- Accès à l'offre et aux équipements sportifs : 7 gymnases, 4 Stades, 2 City Stades, Centre Nautique, Ecole de navigation et Ski Nautique, associations sportives (Karaté Club...)

Accès aux droits et lutte contre l'illectronisme :

- Accompagnement socio-administratif : CCAS, Maison France Service, Espace départemental des solidarités, Permanences de la mairie et annexe (logement, DALO, CPAM), permanences associatives (Association Nouvelles Voies, Arc-en-Ciel, FSDVA, Droits Solidaires...), permanences du CIDFF
- Lutte contre l'illectronisme : Maison France Service, Médiathèques et MédiaBus (ateliers d'initiation à l'informatique et accès internet itinérant), Conseillers Numérique de VaLophis, Associations (Soutien et Savoir pour Tous, Onumérk ...)

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Lutte contre l'illettrisme

- Greta 94, Association Voisin et Ensemble
- Equipement GOBS : Médiathèques proposent des ateliers informatiques d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère
- Service interprétariat du PRE

Accès aux soins et à la santé

- Accès aux soins : médecin généralistes, Centre dentaire, Centre municipal de Santé Henri Dret avec une offre de soins en médecine générale, spécialisée et dentaire, Centre Médico-psychologique, Centre Hospitalier Intercommunal, Polyclinique à proximité, Maison des Séniors
- Actions d'éducation et de prévention à la santé : le dispositif « santé jeune » proposé par le service jeunesse et le Centre municipal de santé Henri Dret, qui offre un bilan de santé gratuit
- Contrat Local de Santé

Dynamisme associatif, lien social et participation citoyenne :

- EVS Arc-en-Ciel
- Un tissu associatif dynamique
- 4 Conseils Citoyens (Centre-Ville/HBM, Plateau, Quartier Nord et Triage) : source de projets divers (Art'péro, Opération Coup de Balais, Randonnées Citoyennes, Boîte à Livres, Jardins Partagés...)

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

Education et parentalité

Lutte contre le décrochage scolaire :

Sur certains quartiers de la ville, et notamment aux HBM Les Tours, Triage et au Quartier Nord, le **taux de déscolarisation est assez élevé chez les jeunes de 15-17 ans. L'offre d'accompagnement à la scolarité reste assez faible**, non structurée et parfois méconnue des services, en particulier pour les niveaux collèges et lycées.

Petite enfance / Mode de gardes

- **Une offre d'accueil qui ne répond pas aux besoins de tous les villeneuvois et villeneuvoises** malgré des modes d'accueil variés au sein de la commune. Néanmoins, il est prévu à Triage la **construction d'un nouvel EAJE départemental de 120 places** dont les berceaux seront partagés avec la ville de Choisy le Roi.
- D'un autre côté, **les projets des assistantes maternelles ont beaucoup de difficultés à aboutir compte tenu de la difficulté de trouver des locaux**, répondant aux critères, au sein de la ville.

Accompagnement des enfants en situation de handicap :

Il y a **très peu d'actions, dispositifs ou financement de structures dédiées à l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de soutien aux parents**. Ce constat est observé sur l'ensemble de la ville.

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Education et parentalité

Soutien à la parentalité :

- Il existe **nombre important de famille monoparentales isolées** sur la ville, notamment au Quartier Nord, au Plateau et aux HBM Les Tours, avec **un taux qui atteint les 15% alors que le taux pour le Val-De-Marne est à 12%**. Aux HBM Les Tours, les actions de soutien à la parentalité sont **peu présentes ou alors méconnues**.
- La sphère éducative de la ville (service d'éducation, enfance, PRE, Cité éducative) constate que **le lien entre les parents et les écoles n'est pas suffisant, notamment dans le second degré**. Les parents ressentent souvent une **appréhension du système scolaire**, ce qui rend leur mobilisation pour les établissements scolaire (que ce soit pour les rendez-vous parents-professeurs, les événements éducatifs ou dans la scolarité de leur enfant) difficile.
- Plus de 100 nationalités sont présentes sur le territoire villeneuvois. Face à cette diversité, **toutes les personnes n'ont pas la même maîtrise de la langue française. Dans ce contexte, nombreuses sont les familles qui ont besoin d'être accompagnées dans l'apprentissage du français** afin de mieux appréhender le fonctionnement des institutions et des établissements scolaires dans lesquels sont scolarisés leurs enfants.
- Les différents groupes de travail de la Cité éducative ont pu constater **une exposition excessive aux écrans, dès le plus jeune âge**. Les parents restent encore peu sensibles à cette problématique qui entraîne des conséquences au bon développement de l'enfant.
- **Absence d'orthophoniste** sur le territoire ce qui compromet la prise en charge du retard de langage chez les jeunes.

Accompagnement à la jeunesse

- PIJ : Mauvaise visibilité de la structure dû à l'emplacement géographique des locaux et sa très faible présence digitale.
- Une maison d'accueil des jeunes majeurs pas suffisamment exploitée.
- Des **structures jeunesse** très présentes au **Quartier Nord et au Centre-Ville** mais qui ne sont **pas assez valorisés auprès des jeunes**.
- **Pas ou très peu d'équipements dédiés à la jeunesse mais aussi aux pratiques culturelles et sportives** sur les Quartiers de Triage et HBM Les Tours.

Pratiques Culturelles et Sportives :

En termes de structures et d'offres culturelles, les **quartiers sont inégalement dotés**. Le Centre-Ville reste un quartier bien doté en termes d'offres culturelles et sportives, à contrario par exemple du quartier de Triage où l'offre culturelle et sportive si ce n'est associative (La Lucarne reste peut-être la seule association culturelle structurante du quartier), reste assez faible et difficile à pratiquer. Certains habitants de Triage nous parlent même du sentiment d'une jeunesse invisible. Même situation pour le quartier des HBM Les Tours, dans lequel les jeunes sont rattachés directement à la MPT du Centre-Ville faute de Maison de quartier ou de structure dédié aux jeunes.

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Accès aux droits / lutte contre l'illectronisme

- Le **taux de non recours aux droits et aux prestations sociales est assez important**. A titre d'exemple, le Centre-Ville concentre la part la plus basse d'allocataires sur la ville (22%), avec un **taux de pauvreté à presque 50%**. Selon l'analyse des besoins sociaux de Villeneuve -Saint-Georges, le **quartier du Plateau, quant à lui, atteint un taux de pauvreté proche des 60%**.
- Sur 3 quartiers, s'observe une déperdition des services publics et des équipements de proximité : Plateau, Triage, HBM Les Tours.
- **Le public villeneuvois cumule plusieurs caractéristiques qui peuvent être propices à l'exclusion numérique** : manque de moyens pour du matériel informatique, méconnaissance de l'utilisation des outils informatiques et internet, la barrière de la langue... Ces caractéristiques font que ce public souffre **d'exclusion sociale, d'un accès limité aux droits** avec la dématérialisation du service public et d'un manque d'accès à l'information (en lien avec leur vie quotidienne, leur santé...).

Lutte contre l'illettrisme

- La ville comprend une population importante de nationalité étrangère et souvent en **situation de non maîtrise de la langue française**. Les problématiques liées à l'illettrisme ou à la maîtrise non suffisante de la langue française freinent et parfois **empêchent l'accès aux droits sociaux et notamment en santé**.
- Une offre insuffisante d'ateliers sociolinguistiques par rapport aux besoins observés.

Accès aux soins

Un manque de médecins généralistes et de médecins spécialisés particulièrement important

- Actions d'éducation et de prévention à la santé :
 - Chez les moins de 15 ans, 3 problématiques prioritaires sont identifiées dans le cadre du diagnostic de l'ABS : l'hygiène dentaire, les retards de langage et les problèmes visuels.
 - Chez les 15/24 ans, 3 problématiques prioritaires sont identifiées dans le cadre du diagnostic de l'ABS : le suivi gynécologique, la santé buccodentaire ainsi que les problématiques de santé mentale et d'addiction (alcool et drogue).

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner les enfants et jeunes et soutenir leur l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> Accentuer l'offre d'accompagnement à la scolarité déjà existante pour tous les niveaux en particulier pour les niveaux collèges et lycées et clarifier sa lisibilité.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la prise en charge et le suivi partenarial des situations éducatives d'enfants et des jeunes en situation de fragilité: poursuivre la dynamique déployée avec le Programme de Réussite Educative (PRÉ
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la prise en charge des enfants et jeunes en situation de handicap et leur accompagnement dans le cadre scolaire et périscolaire.
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la communication et l'information auprès des jeunes, et l'identification des structures ressources → Mobiliser davantage les réseaux sociaux pour véhiculer de l'information auprès des jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la sensibilisation sur les questions de citoyenneté, d'égalité femmes et hommes et favoriser l'émergence de projets scolaires et périscolaires luttant contre les stéréotypes et les discriminations.
Initier un nouveau rapport avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> Amplifier les actions envers le public 0-6 ans afin de favoriser leur développement et leur permettre une première familiarisation avec le système scolaire.
	<ul style="list-style-type: none"> Décliner des actions permettant aux parents de s'impliquer dans le parcours scolaire de l'enfant et de favoriser leur présence au sein des établissements scolaire, notamment à destination des familles monoparentales, parents allophones, et parents d'un enfant en situation de handicap (action de prévention sur le numérique, l'utilisation des écrans...).
	<ul style="list-style-type: none"> Une communication adaptée aux parents → Améliorer le contenu et la forme des informations données pour une meilleure compréhension. → Mobiliser d'autres canaux de diffusion plébiscités par les parents : réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram), et interconnaissance (le "bouche à oreille" ...).
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer et développer l'offre de mode de garde → Travail de renforcement de la question de l'information aux familles → Améliorer la visibilité de l'offre → Accompagner les assistantes maternelles dans leur parcours professionnel

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Favoriser les parcours sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement administratif des habitants afin de lutter contre le non recours au droit et recréer une véritable offre de service de proximité pour les quartiers qui en sont dépourvu.
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre un accompagnement à la dématérialisation des services publics pour les personnes souffrant d'illectronisme (ateliers de prise en main de l'informatique...).
	<ul style="list-style-type: none"> Former et mobiliser l'ensemble des acteurs en vue de sensibiliser les populations, et notamment les jeunes, à l'accès au droit.
Lutter contre l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none"> Développer le nombre, la diversité et la complémentarité des actions linguistiques. <ul style="list-style-type: none"> → Proposer des ateliers sociolinguistiques en fonction des objectifs du public visé (autonomie dans la vie quotidienne, recherche d'un emploi, soutien à la parentalité) → Proposer des ateliers sociolinguistiques en fonction du public cible (primo -arrivant, personnes en recherches d'emploi, parents allophones, enfants et adolescents primo -arrivants ...)
	<ul style="list-style-type: none"> Rendre l'offre de formation plus visible et lisible pour les habitants.

Villeneuve Saint-Georges

Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer l'accès aux soins et à la santé, en lien avec le Contrat local de Santé	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre la désertification médicale et le non remplacement des praticiens, principalement dans les quartiers du Plateau, Triage, Quartier Nord.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de fragilité dans leur accès aux soins, à la déclaration d'un médecin traitant et vers les structures et dispositifs d'accès aux soins en s'appuyant notamment sur des actions d'allevers.
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le parcours de santé des usagers en favorisant les échanges et les orientations de publics entre les professionnels et acteurs locaux de la ville (services municipaux, associations).
	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions de prévention à destination des séniors.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'établissement de médecins généralistes et spécialisés en travaillant l'attractivité du territoire (locaux, cadre de vie...). Le projet NPNRU au Quartier Nord permettra la mise en place d'un pôle de services de santé (Maison de santé).
Favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives	<ul style="list-style-type: none"> Permettre au public des quartiers prioritaires d'accéder à des activités sportives, de loisirs, culturelles et interculturelles proposer aux jeunes des projets culturels leur permettant de s'ouvrir au monde et de diversifier leur apport culturel.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la lisibilité et valoriser les structures culturelles présentes au auprès du public et notamment des jeunes (signalétique, permanences culturelles...).
Dynamiser la vie du Centre-Ville et valoriser sa multi culturalité	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le développement d'initiatives sociales, citoyennes et solidaires et développer des outils de concertation d'habitants.
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'échange et les rencontres interquartiers pour limiter le cloisonnement et le renforcement des sous-identités de quartier.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer la notion de parrainage sociale et favoriser le partage de compétences entre les différentes générations.
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des lieux propices aux rencontres et à l'échange entre les habitants sur la vie de quartier et permettre aux habitants, notamment ceux les plus isolés, de sentir écouter.

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation (résultats)
Accompagner les enfants et jeunes et soutenir leur l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la scolarité : <ul style="list-style-type: none"> → Efficacité et impact réel de l'accompagnement scolaire sur les performances académiques des enfants et jeunes → Niveau scolaire du jeune avant et après un programme d'accompagnement → Qualité de l'offre proposée = pertinence des niveaux ciblés, complémentarité des actions sur le quartier • Accompagnement des enfants en situation de handicap : <ul style="list-style-type: none"> → Prise en charge des enfants en situation de handicap : nombre de situations identifiées, de prise en charge, d'accompagnement individualisés mis en place → L'accès à des ressources spécialisées pour les enfants en situation de handicap : CMP, MDPH... • Communication et Information à destination des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> → Efficacité de la communication et qualité de l'information donnée aux jeunes → Taux de fréquentation des structures ressources → Taux de mobilisation des jeunes aux événements jeunesse, → Interactions avec les jeunes sur les réseaux sociaux de la ville • Citoyenneté et égalité femmes/hommes <ul style="list-style-type: none"> → Notifier le nombre d'action/de projet en lien avec les questions d'égalité de genre et de citoyenneté dans la programmation annuelle → Mesurer le degré de mixité de genre dans le public bénéficiaire des actions → Amélioration des rapports filles/garçons dans les espaces qui s'y prêtent (établissements scolaire, MPT, associations...)
Initier un nouveau rapport avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Lien parents/école : <ul style="list-style-type: none"> → Nombres de parents impliqués dans les activités et événements organisés par l'école et fréquence de participation → Mesurer la compréhension du système scolaire par les parents • Lien parents/enfants <ul style="list-style-type: none"> → Compréhension du rôle parental par les parents : perception et interprétation avant et après les actions de soutien à la parentalité → Evolution des pratiques au sein de la famille (règles, limitation du temps d'écran...) • Modes de garde : <ul style="list-style-type: none"> → Mesurer la capacité d'accueil des structures de mode de garde : taux d'occupation, diversités des modes de gardes → Mesurer l'impact sur la vie professionnelle : taux d'insertion et emploi des parents → Accessibilité des modes de gardes : modes de gardes adaptés aux besoins des familles monoparentales, à faibles revenus, en situation de handicap

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation (résultats)
Favoriser les parcours sociaux	<ul style="list-style-type: none"> → Mesurer l'accès aux services publics : par le nombre d'équipements publics, leur proximité géographique, et leur pérennisation sur le quartier → Inclusion et adaptation à la typologie démographique (séniors, personnes en situation de handicap, personne en situation d'illectronisme...) → Taux de non-recours aux droits : évaluer si les actions ont permis de prévenir la précarité des habitants
Lutter contre l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none"> → Densité de l'offre sur la ville par rapport aux besoins et au public cible → Le nombre de personnes inscrites dans un parcours d'apprentissage de la langue française, et typologie des publics → Impact sur la vie quotidienne : capacité à remplir des formulaires administratifs, se présenter...
Renforcer l'accès aux soins et à la santé, en lien avec le Contrat local de Santé	<ul style="list-style-type: none"> → Accessibilité géographique des établissements santé : distance et densité médicale → Disponibilité des services de santé : tension entre l'offre, la demande et les besoins réels, disponibilité des médecins généralistes et spécialistes → Qualité des parcours de soins : continuité des soins et coordination des acteurs de la santé → Accessibilité financière → Impact des actions de prévention et de sensibilisation
Favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives	<ul style="list-style-type: none"> → Evaluer l'accessibilité des équipements : nombre d'équipements dédiés, accessibilité géographique, inclusion, coût... → Fréquentation des événements culturels et sportifs : augmentation du taux de participation des personnes en situation de fragilité → Diversité des offres culturelles et disciplines sportives proposés
Dynamiser la vie du Centre-Ville et valoriser sa multi culturalité	<ul style="list-style-type: none"> → Participation citoyenne et diversité des instances de participations mises en place → Fréquence des instantes de participations → Engagement des habitants dans les discussions et prises de décisions locales → Implication des habitants dans la vie de quartier (co -construction de projets) → Degré de solidarité et d'interaction entre les habitants

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Mobilité : une offre de mobilité diverse

- La gare RER D au Centre-Ville et à Triage
- Zone de bus 427 // 450 // 480 // 483...
- RN6 et D136
- Piste Cyclables et stations vélos au Centre- Ville (+ Parking de la gare) ? à Triage sur les berges de Seine et au Quartier Nord
- Proximité avec l'aéroport d'Orly via la ligne de bus 480
- Arrivée du Câble C1 au Quartier du Plateau : téléphérique urbain qui reliera Le Plateau à la station de métro Créteil Pointe du Lac. Mode de transport collectif ce qui limite l'utilisation de la voiture individuelle. Il sera électrique donc non-recours aux énergies fossiles.

Logement et mixité sociale

Projet de requalification du Centre-Ville :

- Le quartier est inscrit au **programme national des quartiers anciens dégradés – PNRQAD** – afin de **répondre à l'habitat indigne, de reconstituer une offre de logements de qualité**. Ce projet a pour ambition d'enrayer le processus de dégradation et de paupérisation du centre-ville. Les interventions portent sur l'habitat, les transports, les commerces, les équipements et espaces publics.

Pour le Plateau

- Des opérations ont déjà eu lieu sur ce secteur : **réhabilitation de la cité du Bois Matar** ; construction de l'école Anne Sylvestre ; construction par le groupe Expansiel / Valophis de 115 logements ; construction de 132 logements locatifs sociaux par le groupe Ferry/bailleur Le logement urbain ; construction d'une résidence intergénérationnelle de 76 logements locatifs sociaux.
- Le Plateau a été retenu au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain en tant que quartier d'intérêt national : une nouvelle programmation est en cours de réflexion
- Plan de sauvegarde en cours sur la copropriété du 85 avenue Kennedy
- Résidence intergénérationnelle et inclusive Arthur Rimbaud (Valophis)
- Résidences étudiantes ALJT, Pablo Picasso, Nova (Sequens)

Pour le Quartier Nord – NPRNU

- Défini dans le cadre d'une étude urbaine. Il **préconise des interventions à prévoir sur l'habitat, les équipements, espaces publics, les activités commerciales et de services (projet d'une maison de santé, d'un centre social)**. Le protocole de préfiguration prévoit notamment la démolition de 500 logements, la reconstruction de 350 logements neufs, 1494 logements réhabilités dont 594 en copropriétés, la restructuration des groupes scolaires Saint Exupéry, Jean Zay, la destruction de la Dalle des Gravières.

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Le projet de renouvellement urbain de Triage

- La construction d'environ **500 logements en accession privée et en locatif social**
- Des aménagements favorisant les cheminements afin de permettre l'utilisation des mobilités douces
- Le regroupement des deux groupe scolaires Paul Bert dans un nouvel équipement scolaire unique,
- La requalification de la RD138 (Avenue de Choisy) : sécurisation des déplacements piétons et cyclables, modernisation de l'éclairage public, renouvellement des revêtements de sol, organisation du stationnement...
- L'aménagement de polarité commerciales nouvelles

Pour le quartier HBM les Tours :

- Logements sociaux des Tours situés au cœur du parc (bailleur présent : Valophis).
- La cité des « H.B.M. » compte 333 logements sociaux qui ont fait l'objet d'une réhabilitation importante afin de remettre les logements aux normes actuelles.
- Le sous-quartier des HBM est un quartier emblématique de Villeneuve-Saint-Georges car les habitations des HBM sont caractéristique de l'architecture des années 30

Cadre de vie (commerces, propreté et gestion des déchets)

Pour le quartier du Centre-Ville

- Tissu commercial important : le Centre-Ville accueille le marché principal de la ville.
- L'avenue Carnot offre une diversité de commerce et de services (banque, assurance, épicerie, restaurants et bars, boulangerie, boucherie, esthétique...).
- Travail de coordination avec la GUSP, service propreté de la ville et le pôle propreté du T12 sur la gestion des déchets commerciaux.

Pour le Quartier Nord

- Centre commercial Henri Sellier
- Centre Commercial des Gravieres (pharmacie et poste annexe)
- Proximité centre commercial du Champs Saint Julien à la limite avec Valenton
- Proximité avec la ZA des Près de l'Hôpital : entreprises l'industrie manufacturière ou de la construction et zone commerciale (Conforama, Lapeyre, Mac Donald, Campanile...etc.) au bord de la RN6
- Déchetterie Mobile

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Pour le quartier du Plateau

- Centre commercial du Bois Matar
- La ZA du plateau : située à l'est de la commune, elle regroupe environ 15 entreprises dont les activités sont les suivantes : entreposage et stockage non alimentaire, menuiserie, isolation, peinture, etc.
- Projet de traitement des bio-déchets : collecte des bio-déchets par l'EPT dans écoles élémentaires et maternelles et installation de bornes pour collecter les bio-déchets dans les habitats collectifs.

Pour le quartier HBM les Tours :

- Un marché (fruits/légumes, charcuterie, fromagerie), ouvert le vendredi, situé sur la place des HBM qui joue un rôle important dans l'animation du quartier.
- HBM : vraie centralité commerciale (boulangerie, plomberie, café-tabac, pharmacie, laverie...).

Pour le quartier de Triage

- Le quartier de Villeneuve-Triage compte actuellement des cellules commerciales diverses (restauration, salon de thé, bar-tabac, boulangerie, pharmacie, laverie, automobile...);
- Une proximité avec Le magasin Lidl de Choisy Le Roi
- La ZA des Flandres située entre l'avenue Choisy et l'emprise SNCF : regroupe environ 70 entreprises. On y trouve une grande diversité d'activités : BTP, TP, transports, chaudronnerie, chimie, événementiel, agroalimentaire, etc...
- La ZA de Triage est consacrée à l'activité ferroviaire et quelques entreprises en lien ou non avec l'activité ferroviaire
- Réaménagement des berges de Seines avec la mise en place de pistes cyclables
- Port de plaisance
- Guinguette Auvergnate labélisée Patrimoine d'Intérêt Régional par la Région Ile-de-France.

Démarches GUSP

- Les quartiers bénéficiant d'une convention GUSP : Centre-Ville et Quartier Nord
- Les quartiers bénéficiant d'un abattement des taxes foncières sur les propriétés bâties : Quartier Nord, Triage, HBM les Tours, Plateau
- Diagnostic en marchant : Déambulation des services de la ville, bailleurs et habitants, qui permet de relever les dysfonctionnements sur le quartier

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Nature en ville et alimentation durable :

Pour le quartier du Centre-Ville :

- La présence d'un **jardin ambulant au Centre-Ville** : suite à la démolition d'un îlot instable, la ville a signé une convention d'occupation précaire pour la mise en place et l'animation d'un jardin ambulant. **Ce jardin hors sol et itinérant constitue un espace convivial permettant l'amélioration du cadre de vie local.** Il permet des temps rencontres et de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité.
- Square Georges Brassens, Square Berthelot
- Proximité des parcs de la Chevrette et parc du Beauregard

Pour le Quartier Nord

- Proximité des **Parcs Départementaux** (Sausaie Pidoux et la Plage Bleue)
- Grand espace vert près de la Salle Malraux et au sein de la cité Sellier
- **Pépinière du Quartier Nord** : circuits courts, productions locales et alimentation durable. Cet espace permet aux habitants de profiter de fruits et légumes frais, vendus à petit prix. La pépinière accueille également les écoles et les associations pour **sensibiliser les enfants et les adultes à l'activité du jardinage, à la protection de l'environnement et l'accès à une alimentation saine et durable.**
- Jardins partagés tenus par le Conseil Citoyen
- Distributions alimentaires de Dynamiques Solidaires

Pour le quartier du Plateau

- **Jardins familiaux** de 20 hectares et gérés par l'Association des Jardins Familiaux où les villeneuvois peuvent disposer d'une parcelle et la cultiver. Cet espace **représente l'opportunité de promouvoir le jardinage pour tous et d'avoir accès à une alimentation saine.** Ces jardins familiaux sont soumis au PAEN : périmètre de protection des espaces agricoles et naturels, déployé par le Département.
- **Proposition des petits déjeuners** dans les écoles par la ville avec la CAF et par également l'association Soutien et Savoir pour tous via la programmation d'action de la Cité Educative.
- Présence des Jardins partagés tenus par le Conseil Citoyen du Plateau.
- Distributions alimentaires par les associations Villeneuve Ma Voix et Andes
- Serres municipales
- Bois des Carrières, Bois Colbert
- Proximité avec l'Arc Boisé
- **Sensibilisation à l'environnement** : La fête de l'environnement, évènement annuel de deux jours, organisé par le service développement et mobilités durables aux Serres Municipales, permet de sensibiliser des habitants aux différentes thématiques du développement durable de façon ludique et festive.

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Pour le quartier HBM les Tours

- Proximité **Parc départemental Saussaie Pidoux**.
- Square Jules Vallès et square Henri Barbusse près des HBM.
- Un Jardin partagé est en projet avec le bailleur Valophis pour le quartier des Tours.
- **L'Épicerie sociale et solidaire**, équipement de proximité de la ville appartenant au CCAS, **qui récupère auprès de leur partenaire « Les Chantiers de Marianne » les invendus de produits frais (fruits et légumes) en provenance de Rungis, afin de les proposer à la vente aux personnes et familles précaires.**
- L'Épicerie sociale et solidaire propose également **un accompagnement socio-administratif**.

Pour le quartier de Triage

- Square Ferrer
- **Sensibilisation à l'environnement** : La fête de l'eau, évènement annuel qui a lieu à Triage, sur deux jours, organisé par le service développement et mobilités durables, permet de sensibiliser les habitants à la ressource en eau et à la culture du risque inondation via des animations pédagogiques et jeux de sensibilisations.

Synthèse des enjeux et des difficultés observées :

Mobilité :

- **Peu de transports adaptés aux personnes à mobilité réduite.**
- **Offre pour les mobilités douces présente** mais un manque de balisage pour les pistes cyclables au Centre-Ville
- Insécurité et incivilité pour le stationnement des vélos.
- Manque cruel de stationnement pour les véhicules motorisés ce qui rend difficile l'accès Centre-Ville pour les habitants.

Santé environnementale

- **Une pollution sonore et de l'air problématique**, le quartier du Plateau et du Centre-Ville se situant à la fois sous le couloir aérien de l'aéroport d'Orly, à proximité d'un axe de voie ferré et traversé par l'axe routier de la RN6 qui génère des flux importants. **Selon Bruitparif, un habitant de Villeneuve-Saint-Georges perd en moyenne plus de 18 mois de sa vie en bonne santé en raison du bruit des transports.**

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Logement et de mixité sociale

Pour le quartier du Centre-Ville

- **16% de logement sociaux, 59% de part de locataires.**
- Une population ayant emménagé très récemment (21% = depuis moins de 4 ans).
- **D'après le diagnostic du Contrat local de Santé, 36% du parc privé du Centre-Ville est potentiellement indigne.**
- 1 ménage sur 4 y vit sous le seuil de pauvreté.
- **La sur-occupation des logements est importante avec des phénomènes de sous-locations et de division pavillonnaire**

Pour le Quartier Nord

- Une des parts les plus faibles de locataires : 12%
- Le quartier comprend **28% des logements sociaux de la ville**
- 54% des ménages ont emménagé depuis plus de 10 ans dans leur logement au Quartier nord
- A l'instar du quartier du Plateau, une relation « d'appartenance » des habitants à leur quartier, ce qui réduit la mobilité interquartiers et même au-delà des frontières de la ville, ainsi que le souhait de se mélanger aux autres.
- **Des logements et des accès aux bâtiments qui ne sont pas adaptés aux situations de pertes d'autonomies des seniors et personnes à mobilité réduite.**

Pour le quartier du Plateau

- 37% des logements sociaux de la ville sont situés sur le quartier du Plateau.
- Une part importante de ménages ayant emménagé il y a au moins 10 ans.
- **D'après le diagnostic réalisé dans le cadre du Contrat local de Santé, dans le quartier du Bois Matar, la part d'habitant étant en situation de mal logement (20,7 %) est la plus importante de la ville.**
- Une relation « d'appartenance » des habitants à leur quartier, ce qui réduit la mobilité et les échanges interquartiers et même infra-quartiers.

Pour le quartier des HBM les Tours

- **Fort taux de logements sociaux (56,4%)**
- Part des ménages ayant emménagé depuis plus de 10 ans aux Tours : 64%

Pour le quartier de Triage

- Part des locataires sur le quartier : 57%
- 39% de logement sociaux sur les nombres de résidences principales
- Nombre important d'hôtels insalubres/indignes
- **Des phénomènes de sous locations, de marchands de sommeil et de sur-occupation : la part des résidences principales sur-occupées est de 28% sur le quartier**

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Cadre de vie

Pour le quartier du Centre-Ville

- **Un tissu commercial déqualifié, spécialisé et souvent dégradé, très homogène et peu qualitatif sur la rue de Paris (Centre Ancien).**
- **Des problématiques sécuritaires importantes et notamment rue de Paris** : alcoolisation sur la voie publique, attroupement, vente à la sauvette aux abords de la gare RER D, nuisances (déjections et souillures).
- **Des problématiques concernant la propreté et à la gestion des déchets notamment liées aux activités commerciales.**
- **Nuisance olfactive** (odeur d'urine), visuelle (saleté, détritrus) et auditives.

➤ Pour le Quartier Nord

- **Centre commercial des Gravieres** : **sentiment d'insécurité** (tags, locaux vacants insalubres, manque d'éclairage) qui traduit la faiblesse des activités commerciales et artisanales.
- Le centre commercial Henri Sellier **souffre d'un manque de dynamisme compte-tenu d'une mauvaise lisibilité et d'un sentiment d'insécurité** lié, en grande partie, à l'état du bâti.
- **Dépôts sauvage dans le quartier**
- **Problématique de propreté notamment sur la Dalle des Gravieres**, qui empêchent l'accès à l'espace Senghor et aux salles municipales pour les associations
- Prolifération de **nuisibles (rats) dans les habitats collectifs** et équipements publics

Pour le quartier du Plateau

- **Paupérisation du centre commercial du Bois Matar, avec des problèmes d'insécurité pénalisant l'activité commerciale.** Ce centre commercial est aujourd'hui tombé en déshérence et beaucoup de boutiques ont fermées.
- Une **problématique récurrente de jets par les fenêtres et de dépôts sauvages à Kennedy et Bois Matar**
- Dégradations des équipements sportifs libre d'utilisation, à savoir le city stade au Bois Matar

Pour le quartier HBM Les Tours

- Un quartier qui paraît interconnecté au quartier Nord et au quartier du Centre-ville, mais où les habitants se sentent isolés.
- Un ancien quartier de veille : Quartier du Blandin, soumis régulièrement à des épisodes d'inondations.
- Des **problématiques de jets par les fenêtres notamment dans le sous-secteur des Tours**.

Villeneuve Saint-Georges

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Pour le quartier de Triage

Un quartier enclavé entre la Seine et le site ferroviaire de la SCNF

Les risques naturels : notamment risque de crue, de ruissellement, de coulée de boue...

Un quartier séparé en trois sous-quartiers et aux identités fortes : le Centre-Ville (près de la gare), Les Iles, Le Mat

Nuisances sonores avec la circulation des véhicules motorisés (camions, voitures...) et le flux généré par la D136.

Déchets au niveau du square Ferrer (débris de verres, bouteilles de bière, cannettes) qui empêchent son utilisation pour les jeunes et les familles

→ Manque d'air de jeu pour les plus jeunes

→ Les **commerces de proximité ont peu à peu disparu** en raison du désengagement progressif des services publics sur le territoire.

Un tissu commercial dégradé et ne répondant pas aux besoins des habitants du quartier (pas de commerces de bouches)

→ La visibilité des commerces est mauvaise en raison d'un manque de signalétique

→ De plus, très peu de places de stationnement sont disponibles à proximité immédiate des commerces.

Nature en ville

Pour le quartier du Centre-Ville

Un quartier très bretonnisé manquant d'espaces verts.

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Favoriser une mobilité plus douce et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'émergence de transport plus inclusifs pour les personnes à mobilité réduite: un projet d'accessibilité et de réaménagement de la gare RER D du CentreVille pour les PMR est en réflexion. Continuer la création de nouveaux aménagements cyclables et leurs signalétiques. Promouvoir auprès des habitants des solutions de mobilités alternatives et durables (ex : vélo, covoiturage, marche à pied...).
Engager un travail sur la préservation de la qualité de l'air et la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> Mesurer les niveaux de pollution sur le territoire, informer les habitants et mettre en place des actions visant à préserver leur santé. Œuvrer avec les villes à l'échelle territoriale dans la préservation de la qualité de l'air et la transition écologique et énergétique: Plan Climat Air Energie Territorial Œuvrer avec les villes à l'échelle territoriale dans la préservation de la qualité de l'air et la transition écologique et énergétique: Plan Climat Air Energie Territorial
Lutter contre la paupérisation des logements et favoriser la mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire en vue d'assurer le développement de la mixité sociale, notamment dans le cadre du PNRQAD du CentreVille et NPRNU au Quartier Nord. Eradiquer l'habitat insalubre et reconstituer un parc de logement de qualité et renforcer la lutte contre les marchands de sommeil. Renforcer l'accompagnement des Villeneuvois à la lutte contre le mal-logement (dialogue avec les bailleurs, accompagnement dans les démarches d'adaptation du logement). Lutter contre les situations de précarité énergétique et mettre en place un accompagnement renforcé auprès des ménages pour favoriser des comportements économes et efficaces ematière de gestion des ressources énergétique. Poursuivre les efforts et inciter les bailleurs pour accompagner l'aménagement des logements à la perte d'autonomie lorsque cela est nécessaire et possible. Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil et les phénomènes de sous-locations.

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Agir pour la requalification de l'offre commerciale	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de qualité diversification et à l'amélioration de l'offre commerciale comme levier d'amélioration du cadre de vie.
Améliorer la propreté et la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les moyens alloués à la collecte des déchets notamment pour les activités commerciales en particulier pendant les périodes de grande activités (Fête de fin d'année, Ramadan...).
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le travail avec la ville et les bailleurs sur les problématiques de dépôts sauvages, en lien également avec les ambassadeurs du tri du territoire Grand Orly Seine Bièvre
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un travail de sensibilisation auprès des habitants sur les questions de jets par les fenêtres et encombrants via des actions allers-vers, et également pour les jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le travail de prévention des référents de collecte à destination des commerçants, avec l'aide de la police municipale.
	<ul style="list-style-type: none"> Travailler à un outil partagé entre les équipes EPT et la police municipale pour visualiser les points de dépôts sauvages et adapter le travail de prévention et de sensibilisation.
	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les bailleurs à respecter un cadre d'hygiène stricte pour le dépôt des ordures ménagères dans les bacs afin d'éviter la prolifération de nuisibles. Travailler avec les habitants sur les notions de recyclage et compostage : formation, sensibilisation..., en s'appuyant sur les ressources présentes sur le quartier concernés les jardins partagés et familiaux, pépinière...
Démarche GUSP	<ul style="list-style-type: none"> Pérenniser et systématiser le dispositif partenarial de GUSP pour améliorer le cadre de vie dans l'espace public et impliquer le plus possible les habitants dans cette démarche.
Accès à une alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les habitants à une alimentation saine en s'appuyant sur les ressources existantes type jardins partagés...
Promouvoir la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la création d'espaces verts et espaces de respiration urbaines pour lutter contre les îlots de chaleur.
	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur la diversité des espaces verts présents sur le quartier (bois, jardins familiaux, serres municipales) afin de favoriser l'attractivité du quartier et sensibiliser les habitants et en particulier les enfants, à la richesse de la faune et la flore

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation
Favoriser une mobilité plus douce et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> → Facilité d'accès aux arrêts de transport en commun pour les PMR → Satisfactions des usagers → Nombre km de voies cyclables mises en places → Comparer l'évolution de la part des déplacements doux et durables (marche à pieds, vélo, transports en communs...) à la part des déplacements en voiture individuelle → Nombre d'ateliers, campagnes et événements de sensibilisation sur les mobilités douces → Impact sur la qualité de l'air et de l'environnement
Lutter contre la paupérisation des logements et favoriser la mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> → Mesurer le nombre de logement considérés comme insalubres et suivre leur évolution → Mesurer l'impact du mal -logement sur la santé : saturnisme, maladies respiratoires, souffrance psychique → Taux et évolution des logements rénovés énergétiquement réhabilités → Nombre d'accompagnements pour les ménages touchés par les problèmes de logement et la précarité énergétique → Changements de comportement liés à une sensibilisation de la maîtrise de l'énergie .
Agir pour la requalification de l'offre commerciale	<ul style="list-style-type: none"> → Diversité de l'offre commerciale : nombre et typologie des commerces locaux → Réponses aux besoins commerciaux des habitants → Taux de fréquentations des rues/zones commerciales
Améliorer la propreté et la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> → Evolution de la quantité de déchets produits par les ménages et les commerces → Efficacité des moyens alloués pour la gestion des déchets → Changement d'habitudes des commerçants pour une gestion plus durable des déchets produits → Nombre et qualité des sensibilisations des habitants concernant les jets par les fenêtres → Implication des bailleurs concernant la gestion des déchets dans les habitats collectifs
Accès à une alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de sensibilisation et participation du public → Le nombre de personnes utilisant les sites de cultures et agricoles disponible (jardin partagés, Pépinière) → Changement de comportement alimentaires, notamment chez les enfants → Effet sur la santé et le bien-être des habitants
Promouvoir la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> → Evolution du nombre d'espace verts, parcs ou jardin créés → Adaptation aux épisodes climatiques : fortes chaleurs, canicules → Notifier le nombre d'action/de projet de sensibilisation à la transition écologique et à la préservation de la nature en ville dans la programmation annuelle

Villeneuve Saint-Georges

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants

- Commissariat de police nationale et police municipale avec un travail partenarial avec les services municipaux
- Mise en place de la vidéo -surveillance sur certains points de la ville
- Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance
- Lien Police / Population : Evènement Prox'aventure *, dispositif de l'association RAID Aventure, qui vise à rapprocher les jeunes et les forces de sécurité via des activités ludiques, sportives et des débats.
- Permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF94) au Relais Interservices et à l'Espace municipal Léopold Sédar Senghor
- Club de prévention Pluriel94

**Evènement qui a lieu au quartier du Plateau mais qui réunit des jeunes de tout Villeneuve -Saint-Georges*

Synthèse des enjeux et des difficultés observées

Délinquance, trafics et réseaux :

- Recrudescence de **vente à la sauvette** notamment aux abords de la Gare RER D au Centre-Ville
- Recrudescence du recours à la **mécanique sauvage** au Quartier Nord, aux HBM les Tours et à Triage
- **Points de deal** aux HMB les Tours et sur la Dalle des Gravieres au Quarter Nord qui empêche notamment les habitants dont les plus jeunes de se rendre à l'Espace Senghor.
- Des **phénomènes de rivalités interquartiers** toujours inquiétant au Plateau
- Point de deal au niveau du Centre Commercial du Bois Matar au Plateau et des problèmes d'insécurité qui pénalisent l'activité commerciale et l'établissement de nouveaux commerces.

Sécurité des espaces publics :

- **Ivresse manifeste et alcoolisation sur la voie publique plus particulièrement à la Rue de Paris au Centre-Ville et à Triage près du square Ferrer et la Place Mouliérat :** consommation rapide, en continue, régulière et avec regroupement, entraînant du tapage
- Stationnement sauvage au Centre-Ville (parking de la Poste, les rue de Paris et Mendès - France, le parvis du marché couvert principalement ainsi que le parc Georges Brassens).
- Nuisance olfactive (odeur d'urine), visuelle (saleté, détritus) et auditives au Centre -Ville
- Occupations des parties communes dans les lieux d'habitations qui engendre des nuisances aux Tours (tapage, souillure...)
- Occupation nuisible des espaces publics notamment sur la Dalle des Gravieres au Quartier Nord au square Ferrer à Triage et au City Stade du Bois Matar au Plateau, qui entraînent une dégradation de ces espaces débris de verres bouteilles de bières, canettes

Sécurité routière :

- Difficultés liées à la RN6 : feux tricolores et feux piétons aux abords de la Gare RER D du Centre-Ville qui ne fonctionnent que partiellement.

Villeneuve Saint-Georges

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Agir pour le public en situation d'addiction	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la consommation d'alcool sur la voie publique, notamment sur la rue de Paris
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'allers-vers et la médiation envers les personnes souffrant d'addictions afin de les remobiliser dans un parcours social
	<ul style="list-style-type: none"> Porter des actions de sensibilisation et de prévention des conduites addictives envers les usagers et leurs proches.
Sécuriser les espaces publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre les trafics de drogues qui nuisent au cadre de vie du quartier. Prévenir les atteintes au cadre de vie et l'insécurité dans les espaces et les équipements publics travailler notamment avec les bailleurs sur la lutte contre les nuisances et dégradations dans ledogements collectifs.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le travail entre la GUSP, les bailleurs et la police municipale concernant le recours à la mécanique sauvage: groupe de travail, passages réguliers sur les sites concernées, verbalisations...
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre une réappropriation positive de l'espace publics Favoriser la mixité de genre dans le quartier notamment aux abords des places et bars Développement d'un ensemble d'action sur la durée (ballades urbaines, activités culturelles ou sportives) avec pour objectif la réappropriation de l'espace public
Développer la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Porter des actions de sensibilisation et de prévention des conduites addictives, notamment dès le collège
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et renforcer les actions de prévention de la délinquance des mineurs auprès des jeunes, notamment dans les établissements scolaires, mais également dans les structures municipales dédiée à la jeunesse.
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un allers-vers des médiateurs auprès des jeunes et soutenir les actions visant à inscrire les jeunes dans un parcours d'insertion.
	<ul style="list-style-type: none"> Pérenniser les actions favorisant le lien police population

Villeneuve Saint-Georges

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Agir pour la sécurisation des commerces	<ul style="list-style-type: none">Assurer une meilleure information des commerçants pour sécuriser les commerces.
	<ul style="list-style-type: none">Prévenir et lutter contre les nuisances et troubles à la tranquillité publique qui pénalisent l'activité commerciale.
Lutter contre les violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et accompagnement des victimes	<ul style="list-style-type: none">Améliorer le suivi et la prise en charge des femmes victimes de violences : soutenir et développer les permanences du CIDFF94.
	<ul style="list-style-type: none">Favoriser l'interconnaissance professionnelle des différents acteurs impliqués dans la prise en charge des femmes victimes de violences.
	<ul style="list-style-type: none">Développer des actions de sensibilisations aux violences sexistes et sexuelles, violences intrafamiliales, et mutilations génitales, notamment auprès du jeune public.

Villeneuve Saint-Georges

Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation
Agir pour le public en situation d'addiction	<ul style="list-style-type: none"> → Evaluer la fréquence et la gravité des incidents liés à l'alcoolisation → Nombres des interventions policières en conséquence, sur les sites les plus touchés → Qualité de la coordination inter-acteurs : police, services sociaux et acteurs de la santé → Prévention et sensibilisation des personnes les plus touchées : nombre de prises en charges et situations accompagnées
Sécuriser les espaces publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> → Evaluer la fréquence, la gravité et la typologie des atteintes au cadre de vie du quartier (tapages nocturnes, souillure, mécanique sauvage...) → Mesurer le sentiment de sécurité ressentis par les habitants dans les espaces sensibles → Fréquentation des espaces publics : le nombre de personne utilisant l'espace public à différentes heures de la journée → Diversités des usages : variété des activités proposées sur ces espaces pour encourager la présence d'un public mixte
Développer la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> → Efficacité des programmes de prévention : nombre d'actions de sensibilisation, qualités des outils de prévention utilisés, engagement du jeune... → Adoption de comportements plus sains et responsables et réduction des comportements à risque (tabagisme, alcool)
Agir pour la sécurisation des commerces	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de criminalité et de récidives aux abords des lieux sensibles → Taux de récidives → Sentiment de sécurité des usagers et commerçants → Impact sur la fréquentation des commerces par les usagers
Lutter contre les violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et accompagnement des victimes	<ul style="list-style-type: none"> → Efficacité des dispositifs d'accompagnement et de protection des femmes victimes → Accès aux services de santé et d'accompagnement administratif pour l'accompagnement procédural → Formation des acteurs (polices, travailleurs sociaux, associations, médiateurs...) et outils proposés pour mieux appréhender les situations de violences → Nombre de campagnes de sensibilisation et actions de prévention auprès du grand public notamment pendant les journées du 8 mars et 25 novembre

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants

Levée des freins périphériques à l'emploi :

- Linguistique / accès aux droits / Illectronisme : CCAS, Maison France Service, Espace départemental des solidarités, Permanences mairie (logement, DALO), permanences associatives, Médiathèque Jean Ferrat, IFFCOM, CIDFF
- Garde d'enfant : Multi accueil municipal « la maison de la Petite Enfance » Assistantes maternelles, PMI
- Mobilité : Service jeunesse qui aident financièrement pour le permis de conduire et les études à l'étranger

L'accompagnement vers l'emploi et l'insertion :

- Tout public : Pôle Emploi, CCAS, associations : IFFCOM, PLIE au Quartier Nord, Aiephone ((semaine de stage de réparation d'objets connectés)
- Jeunes : Pôle Emploi, PJJ (CEJ en rupture), PRIJ, PIJ et Service Jeunesse, associations : IFFCOM (action de mentorat...), RDJeunes (orientation des jeunes, coaching, définition de projets professionnels), Mission Locale OCVA (antenne du Quartier Nord), Onuméric (découverte des métiers du numérique), Villeneuve Ma Voix (BAFA des jeunes), Aiephone
- Femmes : CCAS, Dynamiques Solidaires (BAFA des Mamans)
- Bénéficiaires du RSA : CCAS et EDS

Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi

- Forum de l'emploi – Ville / EPT
- Forum orientation – Ville / EPT / Education Nationale
- Forum – organisé par l'association RDJeunes

Entrepreneuriat

- Amorçage de projet et accompagnement : Pôle emploi (atelier création d'entreprise), EPT GOSB (Centre de l'entrepreneuriat et chargé de mission entrepreneuriat), CitésLab, ADIE, Association WorkingGirls
- Financement : ADIE
- Reprises d'entreprises : Pôle emploi (Prestation Activ créa)

Centre de l'entrepreneuriat : équipement de l'EPT, se situant à Choisy-le-Roi, où des services et animations économiques en lien avec l'entrepreneuriat sont proposés : suivi individuel et personnalisé, ateliers thématiques...

Clauses sociales d'insertion :

- Dans le cadre du PNRQAD et de la rénovation des Berges de Yerres
- Dans le cadre du NPNRU au Quartier Nord : le chantier bénéficie de 128 000h d'insertion
- Dans le cadre du projet Villeneuve Demain(2023 -2027) à Triage : le projet vise à moderniser des installations dédiées à la maintenance et la réparation des matériels roulants très récents des lignes D et R. 162 653 heures d'insertion seront proposées par année dans le cadre du projet Villeneuve Demain.

[La clause insertion est un dispositif qui, dans le cadre d'un marché public, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail.

Les publics bénéficiaires éligibles pour les heures d'insertion : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs en situation de handicap, jeunes de – 26 ans sans qualification ou sans expérience, salarié en contrat dans une structure d'insertion par l'activité économique, personne en difficulté d'insertion professionnelle et sociale]

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

Levée des freins périphériques à l'emploi :

La grande majorité des demandeurs d'emploi cumule de nombreux freins sociaux, financiers, familiaux.

Linguistique :

Les éléments du diagnostic de la Cité de l'emploi Villeneuve/Valenton font ressortir la problématique linguistique comme **un frein à l'insertion sociale et professionnelle** : la barrière de la langue est un obstacle dans la recherche d'un emploi stable, à certaines formations compte tenu du niveau linguistique de certains publics.

Modes de garde :

Le faible taux d'activité des femmes notamment lorsqu'elles ont des enfants est un frein à l'insertion. **L'offre d'accueil de la petite enfance joue un rôle important dans l'inscription sociale des femmes** vers le marché du travail et représente une des conditions de l'insertion professionnelle durable. Cela, d'autant plus lorsque les propositions d'emploi sont trop éloignées géographiquement.

Santé :

Une recrudescence des **problématiques de santé mentale chez le public en recherche d'emploi et notamment chez les jeunes** : selon le pôle emploi de la ville, 1/3 des 60 jeunes accompagnés dans le cadre du « contrat emploi jeune » (débuté en mars 2022) présenterait des troubles psychiatriques.

La non prise en charge des problématiques de santé (peu de médecin traitant, délais de rendez-vous, déni face à la maladie...), notamment en santé mentale, constitue un frein dans l'accès un emploi stable.

Mobilité :

Problématique d'accès au permis de conduire chez certains publics en précarité : familles monoparentales, seniors, personnes bénéficiant du RSA...

Chez certains publics, il y a une **difficulté à sortir à l'extérieur de son quartier, qui n'est pas plus liée à l'offre de transport mais aussi à une appréhension de l'extérieur**.

Le diagnostic de la Cité de l'emploi a révélé que **de plus en plus de jeunes craignent également de prendre les transports (bandes rivales entre les quartiers de provenance)**.

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Accompagnement vers l'emploi et l'insertion :

L'accompagnement des femmes :

Le taux d'emploi des femmes de Villeneuve Saint Georges est de 51.5%.

Les femmes représentent un public spécifique sur Villeneuve-Saint-Georges et pour la Cité de l'Emploi, car celles-ci **ont plus de mal à accéder à des formations, à un emploi stable ou à s'inscrire dans un parcours d'insertion et ce pour de multiples raisons** : les responsabilités familiales et les situations de monoparentalité qui entravent l'accès à un parcours en emploi, des secteurs d'emploi encore très genré qui n'attirent pas...

L'accompagnement des jeunes :

Les **jeunes décrocheurs ou sans emploi ont du mal à se rendre dans les structures d'accompagnement** qui leur sont dédiées (France Travail, Mission Locale...) pour plusieurs raisons : appréhension, méconnaissance de l'offre, multiplications des interlocuteurs qui entraîne du découragement et de l'abandon, manque de perspective professionnelle..

Beaucoup **d'étudiants** villeneuvois, notamment pendant la concertation publique organisé dans le cadre du nouveau contrat de ville, nous ont fait part de leur **difficulté à construire un réseau professionnel qualitatif**. Ils se retrouvent donc souvent en **difficulté quant à leur recherche de stage et d'alternance**.

Illisibilité et multiplication des dispositifs qui ne permet pas d'offrir un réel parcours en insertion pour le jeune.

L'accompagnement des seniors et personnes porteuses de handicap :

Les actions concernant ces autres publics sont **très peu nombreuses voire inexistantes** en dehors du droit commun.

L'information et l'aller-vers :

Les habitants ressentent un **manque de communication et d'information** sur l'existant en termes d'évènement en lien avec l'emploi.

Des actions d'allers-vers qui ne fonctionnent pas et qui ne trouvent pas le public cible.

L'interconnaissance des acteurs :

Les acteurs se connaissent mais une **méconnaissance subsiste concernant les actions déployées par chacun. Cela impact l'orientation des publics** vers les partenaires adéquats et soulève la question de la porte d'entrée mais également des parcours d'accompagnement.

Le lien avec les entreprises et employeurs :

Les **liens avec les entreprises sont à construire**. En dehors des structures de droits communs et des forum emploi organisé par la ville, les liens avec les entreprises sont **très peu nombreux**.

Les besoins des entreprises locales sont peu connus en dehors du droit commun ce qui impact la finalité des parcours d'accompagnement.

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner l'entrée des jeunes dans le monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les actions de découverte des métiers et des formations pour aider à l'orientation des jeunes, en lien avec les établissements scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux stages et alternances permettant une véritable découverte de métiers et une première approche des codes de l'entreprise.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions de mentorat à destination des jeunes et notamment des jeunes diplômés issus des QPV pour leur permettre de développer leur réseau professionnel.
	<ul style="list-style-type: none"> Multiplier les actions d'allers/vers spécifiques aux jeunes pour identifier et accompagner ceux en rupture et décrochage.
Accompagner la volonté d'entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les acteurs de proximité aux dispositifs de création d'entreprise pour l'information auprès des publics et faciliter leur orientation auprès des acteurs de l'entrepreneuriat
	<ul style="list-style-type: none"> Développer les événements sur l'entrepreneuriat
	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les parcours de réussites et faire la promotion des créateurs d'entreprises villeneuvois et villeneuvoises.
Mobiliser les publics et les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Développer des nouvelles façons d'aller/vers avec l'appui des structures de proximité (associations locales, médiateurs...) adaptées au quotidien des habitants des QPV.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer les moments d'échanges et de rencontres associant les entreprises et favoriser leur présence sur les événements de la Ville.
Renforcer l'interconnaissance des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un outil de recensement des offres à destination des partenaires et des publics pour favoriser la circulation de l'information
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance des dispositifs existants par typologie de public afin d'éviter le « nous ne connaissons pas donc cela n'existe pas ».

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Favoriser l'employabilité des personnes résidants en QPV, en lien avec la Cité de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès à un premier niveau de qualification grâce à des actions de repérage, d'accueil, d'information, d'accompagnement et de qualification de 1er niveau (type BAFA, PSC1...).
	<ul style="list-style-type: none"> Lever les freins périphériques à l'emploi <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Linguistique</u> : favoriser la mise en place d'ateliers linguistiques à visée professionnelle dans une logique de parcours ➤ <u>Garde d'enfant</u> : mise en place de solutions d'accueil temporaires et flexibles pour favoriser la recherche d'emploi et le suivi de formations pour les femmes ➤ <u>Accès aux droits / Santé</u> : <ul style="list-style-type: none"> – Développer les permanences d'accompagnement administratif afin de lutter contre le non-recours aux droits – Développer l'accès aux soins et les actions de prévention notamment en santé mentale ➤ <u>Illectronisme</u> : ateliers de prise en main de l'informatique et internet ➤ <u>Action de remobilisation vers l'emploi pour les publics en décrochage et les séniors</u> ➤ <u>Mobilité</u> : <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser la mobilité des jeunes dans le cadre de leur insertion (lever les peurs et aprioris sur et sortir de son quartier) – Favoriser la mobilité pour les publics spécifiques (femmes, RSA, séniors...)
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la monter en compétence des publics : permettre l'adéquation entre les compétences des publics et les besoins des employeurs.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer la notion de parcours : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les complémentarités entre les dispositifs proposés par les acteurs pour mieux accompagner les publics ➤ Mettre en place des parcours de formation et d'évolution professionnelle en lien notamment avec le dispositif des clauses d'insertion
	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions envers le public cible de la Cité de l'emploi : femmes, séniors et personnes en situation de handicap.

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation
Accompagner l'entrée des jeunes dans le monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de jeunes ayant eu le baccalauréat et taux de poursuite d'étude → Nombre de rencontres et d'initiatives créées en faveur des jeunes pour leur orientation → Nombre de jeunes accompagner dans la construction de leur projets professionnels → Taux d'obtention de stages et contrats d'apprentissage → Taux d'emploi des jeunes à la sortie de leur formation professionnelle → Connaissance du monde du travail et de la vie en entreprise, capacité à se créer un réseau professionnel
Accompagner la volonté d'entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de création d'entreprises → Taux de survie des entreprises après 1 ans, 3 ans → Nombre et qualité des dispositifs d'accès à l'accompagnement pour l'amorçage du projet → Accès au financement
Mobiliser les publics et les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> → Allers-vers : le nombre de personnes repérées, informées, pré-accompagnement proposé → Accoutumance de l'aller -vers à la vie quotidienne des habitants : horaires, lieux, fréquences, format... → Nombre d'évènements, rencontres employeurs / personnes en recherche d'emploi → Taux de participation aux évènements → Format des évènements → Suivi post-évènements : nombres d'embauches, contacts pris
Renforcer l'interconnaissance des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> → Fréquence des interactions entre acteurs → Nombre de ressources utilisées et pertinence du format utilisé : outils, documents partagés → Complémentarité des actions : permettent-elles de proposer un parcours en insertion cohérent pour le public cible ?

Villeneuve Saint-Georges

Plein emploi	
Objectifs stratégiques	Indicateurs d'évaluation
Favoriser l'employabilité des personnes résidants en QPV, en lien avec la Cité de l'emploi	<p><u>Linguistique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Densité de l'offre des ateliers FLE sur la ville par rapport aux besoins et au public cible → Impact sur la recherche d'emploi : capacité à remplir des formulaires administratifs, se présenter, rédiger CV/LM, codes de l'entreprise, tenir un entretien d'embauche... <p><u>Garde d'enfant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Diversité et flexibilité des modes de gardes → Impact sur la vie professionnelle : taux d'insertion et emploi des parents et notamment des femmes <p><u>Accès aux droits / Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Amélioration des situations repérées, suivies et accompagnées : qualité du parcours social et de santé et impact sur la recherche d'emploi <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Accessibilité et coût des transports en commun → Taux d'obtention du permis de conduire → Promotion des métiers en tension et orientation des publics vers les formations adéquates → Taux de sorties positives après un parcours d'insertion et de formation → Taux de villeneuvois et villeneuvoises engagés dans le dispositif des clauses d'insertion → Suivi de cohorte sur le long terme : suivre la trajectoire socio-professionnelle et résidentielle d'habitants sur plusieurs années pour observer les effets d'un parcours en insertion

Viry-Chatillon

PLATEAU – GRANDE BORNE *Viry-Chatillon*

Présentation du quartier

Les forces et les ressources du quartier :

- Réseau routier, autoroutier...
- Les transports en commun, la mise en service du T12
- Tissu associatif actif
- NPNRU
- PRE
- Territoire d'innovation pédagogique
- PEDT
- Conseil citoyen

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Population fragile (revenu médian, famille monoparentale ...)
- Paupérisation de la population
- « Dégradation » du quartier (Trafic, délinquance, rixes...)
- Manque de services publics
- La Grande-Borne sur deux communes et agglomérations

La stratégie communale pour le quartier

Les ambitions pour les quartiers portées par la commune (à horizon 6 ans) :

- Améliorer le quotidien des habitants
- Promouvoir une diversité sociale
- Mobilisation du droit commun et le retour des services publics de proximité (La Poste, banque...)

Les diagnostics partenariaux réalisés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, et de la démarche Cité Educative sur la Ville, ont permis de mettre en lumière des besoins spécifiques en matière de :

- Prévention et lutte contre la délinquance
- Soutien à la parentalité
- Insertion et Emploi
- Animations dédiées à la Petite Enfance
- Participation citoyenne
- Inclusion des personnes en situation de handicap

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon



Indicateurs clés

Population (2022)	5 854
Part des moins de 24 ans (2022)	40,4 %
Part des plus de 60 ans (2022)	15,5 %
Indice de jeunesse (2022)	2,2
Part des étrangers dans la population (2022)	27,1 %
Part de familles monoparentales (2022)	34,9 %
Part de la population sans diplôme (2022)	42,5 %
Taux d'emploi (2022)	56,9 %
Taux de chômage au sens du recensement, en 2022	22,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	34 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	16 560 €

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des enjeux liés à l'éducation, la parentalité, la jeunesse et la lutte contre le décrochage scolaire
- Un enjeu de réappropriation de l'espace public par les habitants (Place François Mitterrand)
- Un enjeu d'accès au soin et de prévention santé
- Garantir de l'accès aux droits et lutter contre l'illectronisme
- Apporter un appui aux démarches administratives et juridiques

- Des difficultés à mobiliser les habitants à participer à la vie citoyenne dans le quartier

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Commune (Caisse des écoles, service jeunesse et citoyenneté...)

- **PRE**, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.
- **Territoire d'innovation pédagogique**, les objectifs stratégiques de ce projet territorial sont d'améliorer la prise en charge socio-éducative des jeunes de 0 à 25 ans et de structurer la coopération entre les acteurs, en lien avec la convention territoriale globale signée avec la CAF et le PEDT.
- **PEDT** est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Le **service jeunesse et citoyenneté**, accueille les jeunes de Viry âgés de 12 ans à 25 ans. Il les accompagne dans leur réflexion en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Il propose une action d'« Accompagnement vers l'autonomie et le soutien scolaire ». L'objectif de rendre les jeunes autonomes et acteurs de leur parcours en favorisant des temps de réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour les accompagner dans la réussite de de leur vie, et ce dans tous les domaines, que ce soit sur le plan personnel, professionnel, scolaire et social. Cette action vise également à renforcer l'acquisition d'une méthodologie de travail, de gestion des émotions et mobiliser les jeunes en leur redonnant confiance en eux par la valorisation de leurs compétences et qualités.

Egalité femmes-hommes

- Le service jeunesse et citoyenneté, cinéma-débat autour du thème de l'égalité filles-garçons

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Inclusion des personnes en situation d'handicap

- L'action « **Handi'môme** (Ville) : développer un accueil de qualité des enfants en situation de handicap ». Le but est de favoriser et sécuriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil péri et extrascolaires ainsi que dans les établissements d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble de la ville, avec une vigilance approfondie sur le quartier prioritaire politique de la ville du Plateau-Grande Borne. L'accueil d'enfants en situation de handicap sur les structures enfance et petite enfance permet à la fois de favoriser la socialisation des enfants concernés et de sensibiliser les autres enfants à la différence et au vivre ensemble. C'est aussi un moyen d'accompagner les parents confrontés à des difficultés de prise en charge et d'accompagnement des enfants. Les périodes où leurs enfants sont accueillis dans les structures de la ville leur permettent de maintenir un emploi, une formation, ou encore de souffler dans un rythme quotidien rythmé par le soin et l'accompagnement.

Tissu associatif et autres :

Soutien à la parentalité

- L'association **Emergence**, prévention spécialisée propose chaque année l'action « Conseil parents – enfants », c'est un outil complémentaire à sa pratique éducative, afin de pouvoir accueillir les parents des jeunes suivis dans un dispositif global destiné à relancer la dynamique familiale.
 - Cet outil se compose de trois axes différents et non exclusifs :
 - Une action collective destinée à toute la famille qui se décline soit sous forme de débat sur des thèmes annuels, soit sous forme d'actions ponctuelles
 - Des entretiens cliniques individuels ou familiaux
 - Des séminaires de travail au nombre de 4 par an pour l'ensemble du groupe familial
- MJC/Centre social Les Passerelles
 - Action « **Être parents aujourd'hui** » : valoriser et développer les compétences parentales des familles du quartier en termes de savoir être et savoir faire
- Le collège Olivier de Serres, «**Développer les compétences psychosociales pour le bien-être de chacun et pour lutter contre de nombreuses violences dont le harcèlement** ». Le but est d'aider les enfants à mieux se connaître pour renforcer l'estime de soi et qu'ils soient en capacité de dire non et de faire face aux addictions et à toute forme de violences créant ainsi une amélioration du climat scolaire mais aussi un apaisement du "vivre ensemble" au sein de leur quartier. L'action n'étant pas réservée uniquement aux enfants mais aussi à partager auprès des parents. Il s'agira de leur proposer quelques clés pour les accompagner dans leurs relations et dialogues avec leurs enfants. Ces actions devraient permettre aux enfants -comme aux parents- de renforcer l'estime de soi et l'empathie afin de les aider à échanger et entrer contact avec des personnes ressources pour les soutenir faces aux multiples situations de violences et de mal-être qui peuvent - sans action aucune - s'installer très rapidement.

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Soutien à la scolarité:

- Le **CLAS** est un accompagnement à la scolarité centré sur l'aide aux devoirs et la découverte culturelle. Les enfants du CE1 au collège sont orientés par l'intermédiaire des enseignants pour être inscrit au CLAS par les parents. Le CLAS se déroule les mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h à la MJC
- L'étude surveillée, organisée de 16h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les écoles élémentaires, les enfants sont encadrés par des animateurs pour faire leurs devoirs.
- L'EPT GOSB, « **Le jeu, un outil pour réussir** ». L'objectif de cette action est de contribuer à la réussite et à l'insertion professionnelle, ainsi, lutter contre les inégalités.

Lutte contre l'illettrisme

- MJC
 - ASL : Encourager et permettre l'autonomie des personnes via des action de découverte de l'environnement, de socialisation, d'accompagnement social ou visée professionnelle.

Santé et bien-être

- La **mutuelle communale**, devant les difficultés d'accès aux soins rencontrées par certains administrés, la Ville a souhaité les accompagner en leur proposant une couverture santé de qualité, à un tarif raisonnable et préférentiel. Elle a donc mis en place en 2023 une mutuelle communale. Cette nouvelle couverture santé est à destination de tous les habitants et plus particulièrement aux jeunes sans emploi, étudiants, seniors, professions libérales, commerçants, chômeurs, agriculteurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi employeurs et certains salariés en CDI temps partiel.
- MJC, « **Santé, bien-être et handicap** » (femmes et personnes en situation de handicap). L'objectif est d'améliorer la santé et bien-être des femmes dans les quartiers prioritaires, sensibiliser les femmes sur les bonnes pratiques et les premiers secours. Cette action vise également à sensibiliser le public au handicap et constituer un réseau d'acteurs sur le handicap pour un maillage territorial et une meilleure inclusion des PSH.

Lien social, participation des habitants

- **Association des femmes africaines « Solidarité sociale et culturelle »**. Le but est d'aider les femmes à sortir de l'isolement, à s'intégrer dans la vie active via des activités sociales et les rendre autonomes. L'association vise également à valoriser le talent de ces femmes lors de la semaine africaine.

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

- **Fonds participatif des Conseils citoyens**, spécifique à l'Essonne, Il s'agit une enveloppe financière proposée par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets politique de la ville. Il s'inscrit dans les orientations prioritaires du Contrat de ville, relatives à l'émergence et à l'accompagnement des initiatives des habitants. Ce fonds permet de financer des associations et des établissements scolaires souhaitant réaliser des micro-projets de convivialité (fêtes de quartiers, fête des voisins, actions culturelles et sportives), de sensibilisation (cadre de vie) ou de solidarité (actions collectives), visant à favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier et à développer le lien social. Le FPCC finance actuellement des projets d'un montant inférieur à 2000€ s'inscrivant dans les objectifs du Contrat de ville. Les projets déposés ne doivent pas apparaître dans le cadre de la programmation annuelle politique de la ville. Le Conseil citoyen donne obligatoirement un avis motivé sur les projets déposés.

Accès aux droits

- Permanence de la CAF, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, MDS, Confédération nationale du logement de l'Essonne à la MJC

Pratiques culturelles et sportives

- L'association **Entente sportive de Viry-Chatillon football**, « **Une bouffée d'oxygène** ». Cette action est destinée aux jeunes des quartiers prioritaires qui ne peuvent pas partir en vacances, une bouffée d'oxygène permet de les sortir des quartiers et les mélanger avec d'autres jeunes d'autre quartiers avec au centre la médiation du respect de chacun et la vie en communauté sans leurs parents.
- Le **Club nautique** propose « **les quartiers d'été font des vagues** », L'ambition du club est d'accueillir et de former tous les publics et notamment les adolescents issus des MJC en provenance des quartiers QPV. Le Club développe des actions à forte utilité sociales et est aussi un acteur du bien-être et de la santé publique. Les adolescents évolueront dans un milieu convivial avec un esprit de transmission. C'est un bon moyen d'apprendre le "vivre ensemble" dans un contexte différent de leur quotidien des apprentissages habituels et ainsi leur permettre de découvrir une activité de pleine nature.
- La SCIC **Ludomonde**, « **Jeux et philosophie pour tous en vacances** », Dans le cadre des ateliers de philosophie pour enfants, les objectifs sont de favoriser l'émergence et l'appropriation d'une pensée critique et non dogmatique, développer des compétences transversales, d'encourager l'écoute et le dialogue, considérer les problèmes comme une opportunité plutôt que comme un obstacle, de sensibiliser aux grands courants de pensée de la philosophie et à leur application pratique dans la vie quotidienne. Dans le cadre des ateliers de philosophie intergénérationnels, les buts sont les suivants, proposer un temps de loisirs parents-enfants autour du dialogue, favoriser le lien parental par l'évocation de thèmes liés à la famille, favoriser l'appropriation d'une pensée réflexive et non dogmatique pour faciliter les échanges en famille. Dans le cadre des jeux géants en bois, les intentions visent à permettre l'accès aux loisirs et à la culture ludique aux jeunes et familles issus de quartiers défavorisés qui ne fréquentent pas ou peu les structures socioculturelles, permettre à des jeunes peu socialisés et en opposition avec le cadre institutionnel de se familiariser avec la notion de règles, permettre aux jeunes et familles d'expérimenter la solidarité par le jeu, créer du lien inter-quartiers entre les habitants par la pratique du jeu et favoriser l'égalité Femmes.

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

- La **Ruée vers l'autre**, L'objectif de l'action est de renforcer les relations entre habitants, de créer du lien, contribuer au mieux-être et développer le vivre ensemble et l'intégration des familles dans leur environnement. Les objectifs visent à favoriser l'accès à la culture pour tous dans un contexte marqué par des difficultés sociales et économiques croissantes de certaines catégories de populations les plus isolées, encourager les initiatives citoyennes en lien avec les structures qui participent à la dynamique locale, mettre en avant des valeurs, dans un souci de mixité, telles que l'excellence, l'amitié le respect de soi, de son corps, des autres, des règles et de l'environnement. L'Univers des Arts du Cirque est un moyen d'Education et de Socialisation, son activité est mixte et prône l'égalité Homme / Femme. Autour des Animations et des Spectacles, c'est un travail d'équipe ou les mots solidarité, citoyenneté, laïcité, aide et entre aide, écoute de l'autre prennent tout leur sens.
- Le **cirque Ovale**, « **Cabaret urbain et parade des habitants** ». L'action s'inscrit dans une politique d'animation de la vie sociale et s'adresse à un public Intergénérationnel: favoriser l'accès à la culture, développer des actions culturelles à travers la pratique artistique, créer, promouvoir et diffuser des spectacles mêlant un public préalablement initié aux professionnels, favoriser l'accès des populations aux ressources d'enseignement et de formation, ainsi qu'à l'activité physique circassienne (liens Sport-Culture), soutenir la parentalité en valorisant les relations parents/enfants, améliorer le cadre de vie, permettre de prendre conscience de la différence et de la complémentarité de chaque individu et développer nos actions en direction d'un public "jeune" (12 - 17 ans).

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> • Réussite éducative 	<ul style="list-style-type: none"> • Interroger à la hausse la subvention attribuée dans le cadre du PRE compte tenu de l'augmentation du nombre de suivis compliqués recensés.
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer différents lieux d'échange à destination des parents
<ul style="list-style-type: none"> • Lien social 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'animation sociale et le lien social en organisant d'avantage d'événements ponctuels • S'attacher particulièrement à créer du lien et favoriser l'entraide entre les habitants

PLATEAU – GRANDE BORNE
Viry-Chatillon

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Associations 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner administrativement les petites associations Mettre en place un encadrement structuré des bénévoles et donner des moyens plus importants pour prévenir l'épuisement des membres Instaurer une contribution financière symbolique aux adhérents pour les activités
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les pratiques sportives et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'offre culturelle et sportive / Diversifier les animations culturelles proposées Pratiquer des tarifs d'adhésion à des associations sportives adaptés au quotient social Sécuriser les lieux sportifs et les trajets dans le quartier Créer un groupe de sports destiné aux mères de familles
<ul style="list-style-type: none"> Participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les démarches d' « aller vers » avec une communication via divers canaux : porte à porte, réseaux sociaux, enquêtes, structures, commerces... Concerter les habitants sur le long terme Renforcer la prise en compte de la parole des habitants, leur investissement et leur rôle dans la gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> Santé et Bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à la santé et plus particulièrement pour les personnes âgées Envisager la création d'un parcours santé
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des actions de soutien à la parentalité Nombre d'actions visant à favoriser la convivialité et la cohésion sociale Nombre de professionnels de soin implantés sur le quartier Nombre d'actions de prévention et hors les murs Nombre d'acteurs intervenant dans le quartier sur des enjeux d'accompagnement (linguistiques, démarches administratives, juridiques, numériques...) 	

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Sensibiliser les habitants pour une transition écologique durable
- Certains secteurs sont très minéralisés
- L'impact de l'absence de volets sur les immeubles

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Logement, mixité sociale

- **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** (Côté Plateau), Le Maire de Viry-Chatillon a saisi l'opportunité d'être retenu comme NPNRU en 2015 afin d'activer la transformation urbaine du quartier du Plateau permettant de rénover ce secteur qui cumule des difficultés économiques, sociales et spatiales. Convaincu que la clé du succès réside dans une planification intelligente la Municipalité a osé un pari audacieux : la densification contrôlée de l'offre de logements. Cette décision inédite permet une meilleure répartition entre les logements collectif locatifs sociaux, privé et le tissu pavillonnaire, rétablissant ainsi un équilibre social et territorial.

Cadre de vie, Propreté et gestion des déchets

- La **gestion urbaine et sociale de proximité**, la ville a récemment recruté un chargé de mission GUSP
- Des **correspondants de quartier** font part des dysfonctionnements rencontrés sur le quartier
- Le **Conseil citoyen** organise des permanences publiques chaque premier samedi du mois afin de recenser la parole des habitants, les membres
- La **Régie de quartier multiservices**, l'association a pour missions d'entretenir, d'embellir et de veiller sur les quartiers du territoire.

ATFPB, (4 bailleurs : Immobilière 3F, Les résidences Yvelines Essonnes, Emmaus-Habitat et Seqens) :

- Lutte contre les nuisibles (punaises de lits, rats, pigeons)
- Installation de volières
- Gestion des déchets et maintien de la propreté (dépôts sauvages et tri sélectif) enlèvement des épaves et lutte contre la mécanique sauvage
- Sensibilisation des locataires autour des économies d'énergie, ressourceries éphémères, Atelier hors les Murs, brico/déco ; écogestes, (i3f) - au tri sélectif et à la lutte contre les nuisibles
- **NPNRU**, Côté Grande Borne, l'objectif est d'encourager le développement économique, de repenser l'entrée de la ville et d'apporter un meilleur cadre de vie aux habitants qui continueront à vivre sur ce quartier et aux nouveaux arrivants.

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Mobilité durable

- Le **tramway 12** (Evry-Courcouronnes à Massy)
- L'arrivée de la nouvelle ligne de bus 100% électrique, **Tzen 4**, est envisagée pour la fin de l'automne 2024 (Viry-Chatillon-Corbeil-Essonnes)

Confort thermique et consommation d'énergie

- NPNRU, réhabilitations extérieures, façades
- ATFPB, Sensibilisation des locataires autour des économies d'énergie via les ressourceries éphémères, aux ateliers hors les Murs, brico/déco; aux écogestes, au tri sélectif et à la lutte contre les nuisibles
- MJC « Initiation à l'écologie et au développement durable, l'objectif est de favoriser le développement d'activités de sensibilisation et d'éducation à la nature, l'environnement, au développement durable et aux comportements citoyens. Il vise également d'intégrer les pratiques écologiques dans les gestes du quotidien et adopter une conduite éco-responsable dans la gestion des équipements

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants régulièrement sur les énergies et les écogestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers sur les économies d'énergies, la gestion de l'eau, la réduction des déchets, campagnes de communication sur tri des déchets
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager la qualité du milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'espaces verts
<ul style="list-style-type: none"> • Commerces et services 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les commerces de proximité • Renforcer les services de proximité (La poste, banques...)
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitants aux transformations de leur quartier (NPNRU) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une maison du projet, un lieu d'information et d'échange avec les habitants • Actions de sensibilisations auprès des habitants avec une attention particulière pour les enfants • Une communication/information régulière auprès des habitants et à adapter en fonction du public

Indicateurs d'évaluation (résultats)

- Nombre d'action de sensibilisation à l'écologie
- Création d'ilots de fraîcheur
- Nombre de diagnostic en marchant/marche exploratrice
- Suivi des doléances via les conseils de voisinage, permanences du Conseil citoyen

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Des enjeux de prévention de la délinquance et de la sécurité de l'espace public
- Un sentiment d'insécurité lié aux tragiques de stupéfiants, groupement de jeunes en pieds d'immeubles, nuisances sonores...
- Phénomènes de rixe inter-quartiers

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Le **Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** est un dispositif de partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur la Ville. Il a pour mission la centralisation des informations relatives aux problématiques repérées en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur le territoire et la mise en place d'actions concrètes et conjointes pour y remédier.
- Dispositif de vidéoprotection
- Dispositif de vigilance citoyenne « **voisins vigilants** ». Cette démarche consiste à associer les habitants à la protection de leur propre environnement et celui de leurs voisins. Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour d'habitants-relais d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la police nationale ou la police municipale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des biens dont ils seraient les témoins, sans pour autant se substituer à l'action des forces de police.
- Dispositif « **opération tranquillité absences** » est proposé gratuitement par la mairie, toute l'année, permet une surveillance de votre domicile pendant vos vacances, sur simple demande.
- Dispositif « **réserve communale de sécurité publique** » inaugurée en octobre 2022, la réserve communale de sécurité civile (RCSC) est un groupe de Castelvirois, volontaires et bénévoles, désireux de s'investir au service de la Ville et de ses habitants.
- Lutte contre l'habitat indigne et surveillance de l'hygiène et de la salubrité
- Convention partenariale avec les polices municipales de Juvisy s/Orge et Savigny sur orge
- L'association **Emergence**, sa mission principale est d'assurer la mise en œuvre d'une action de prévention spécialisée sur un territoire redéfini couvrant les communes de Viry-Chatillon, Juvisy sur Orge et Athis-Mons.
- La **régie de quartier multiservices** via les correspondants de proximité, Le rôle des correspondants de proximité au nombre de 10 sur le territoire se caractérise par une démarche citoyenne de médiation, d'échange et de recherche du lien social visant à favoriser le dialogue avec les habitants. Il s'agit de régler des conflits de voisinage en amont de la règle de droit.

PLATEAU – GRANDE BORNE
Viry-Chatillon

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> Prévention et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la présence des éducateurs et de la police au sein du quartier Déploiement de « caméras vidéo » Diagnostic en marchant Cellules de veille et de sécurité à ouvrir à tous les partenaires Développer les actions de prévention réalisées par des « Médiateurs » ou autres professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser le réseau partenarial regroupant le monde associatif, institutionnel et éducatif Donner de la visibilité aux acteurs, dispositifs et actions existantes, en renforçant le réseau partenarial regroupant le monde associatif, institutionnel et éducatif
<ul style="list-style-type: none"> Créer du lien entre les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'entraide entre les habitants par des événements de quartiers organisés par les bailleurs, des réunions de quartier...
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les jeunes, les inciter à prendre la parole, à déconstruire les idées reçues, à avoir un esprit critique, restaurer le respect dû aux personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux jeunes de prendre du recul sur leur comportement et les stéréotypes qu'ils peuvent véhiculer Faire prendre conscience aux jeunes de l'impact de la violence Encourager l'engagement associatif des jeunes et valoriser les réussites
<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre les dysfonctionnements sociaux visibles au sein du quartier fragmenté 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la cohésion sociale Amélioration de l'Habitat (Rénovation urbaine) et l'environnement Mise en place d'un réseau des acteurs locaux
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'éducateurs et médiateurs Nombre et nature d'actions de prévention et médiation, notamment en soirée et le week-end Evolution des infractions et des troubles à la tranquillité publique : Nombre et types d'infractions recensées Nombre et nature d'actions de prévention des rixes 	

PLATEAU – GRANDE BORNE Viry-Chatillon

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Lever les freins périphériques à l'emploi tels que les barrières linguistiques, de numériques, de mobilité, de garde d'enfants...
- Renforcer l'accès à l'emploi pour les jeunes, les femmes, les seniors et les personnes en situation d'handicap
- Travailler sur un parcours global et continu d'accès à l'emploi

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

Levée des freins périphériques à l'emploi

La **MJC** propose plusieurs actions pour lever les freins à l'emploi afin de favoriser l'autonomie et une meilleure insertion sociale et professionnelle des publics souvent en perte d'autonomie, de confiance en soi et fragilisés.

A ces objectifs majeurs viennent s'ajouter, la lutte contre l'isolement et la discrimination, et favoriser l'apprentissage, la création du lien, le réseautage, l'ouverture culturelle, et la maîtrise de la langue :

- Les ateliers sociolinguistiques
- L'action Potenti'elles est un projet d'accompagnement vers l'emploi à destination des femmes issues des quartiers prioritaires de la ville. Les sessions de formation durent 3 mois au cours desquelles les participantes vont rendre confiance en elle via un accompagnement personnalisé et collectif (Coaching, mises en situation, ateliers d'expression...)
- Action financée dans le cadre de la **Cité de l'emploi**, « La mobilité au service de l'emploi » avec Essonne Mobilités
- Deux formations linguistiques pré professionnalisantes expérimentales sur les métiers de la logistique financées en interne par le réseau linguistique de l'EPT GOSB
- Le **service jeunesse et citoyenneté**, accueille les jeunes de Viry âgés de 12 ans à 25 ans. Il les accompagne dans leur réflexion en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Sur le quartier Plateau-Grande Borne, le service propose l'action « Accompagnement vers la découverte des métiers et l'insertion professionnelle ». L'objectif est Soutenir et accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, leur faire découvrir différents horizons professionnels afin d'appréhender au mieux leur futur parcours et d'offrir aux jeunes leurs premières expériences professionnelles en les intégrant dans des emplois saisonniers communaux
- L'action « Sarah Croche » proposée par la **Mission locale**, permet de faciliter l'insertion socio-professionnelle des publics jeunes les plus éloignés de toute forme d'accompagnement. L'action a pour objectif de permettre à des jeunes éloignés de toute forme d'accompagnement et faisant partis du public NEET jeunes cumulant diverses difficultés de se mobiliser dans un parcours d'insertion global et de retrouver un ou des interlocuteurs « repère(s) » pour cheminer dans leur construction. Le but est d'amener ces jeunes vers l'amorce d'un projet qui peut prendre différentes formes : un retour dans le système scolaire, la signature d'un CEJ, une entrée en formation, etc. Pour se faire, il s'agira de lever les freins à l'insertion en s'adaptant aux problématiques spécifiques de chaque jeune et notamment en favorisant une démarche d'« aller vers ».

PLATEAU – GRANDE BORNE

Viry-Chatillon

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

- **Avenir initiative - PLIE**, propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics. Dans ce cadre, il propose l'action « Aller-vers le challenge des compétences », les objectifs visés par l'action d'identifier, reconnaître des compétences individuelles, soft skills, faire de la découverte de métiers immersive via de nouveaux outils numériques, travailler sur les représentations, élargir les horizons professionnels et favoriser l'estime de soi et le développement de la confiance en soi. Le sourcing est effectué par des partenaires sociaux ciblant des publics éloignés de l'insertion.
- **L'Entente sportive de Viry-Chatillon football**, propose une formation BPJEPS Sports collectifs mention football. L'objectif est de professionnaliser notre structure, de permettre à des jeunes des quartiers QPV, après une année compliquée d'un point de vue social et scolaire, de leur favoriser l'insertion professionnelle, en recréant du lien social, en développant et renforçant l'autonomie.

Développement économique et l'entrepreneuriat

- **Qhub**, CitésLab, Révélateur de Talents. La mission CitésLab est sensibilisée les habitants des QPV à l'entrepreneuriat et l'amorçage de projets, d'approcher un public qui n'aurait pas eu l'idée de créer ou qui n'aurait pas exprimé de lui-même cette intention, d'apporter à ce public une confiance en eux et les entourer d'un réseau pour les soutenir, de rencontrer les entrepreneurs en activité afin de les orienter vers les offres locales d'accompagnement et d'animer un réseau local de partenaires concernés et d'acteurs de proximité .
- La **Cité de l'emploi**, action « **entreprendre dans mon quartier** » avec la Mission Locale Nord Essonne- Groupement de créateurs

Structure d'insertion pour l'activité économique (SIAE) :

- **Hercule insertion** et La Conciergerie d'Hercule, deux structures de l'Economie Sociale et Solidaire indépendantes, conjuguent activité économique et mission sociale. Ils proposent leurs services pour les particuliers et les professionnels dans des domaines aussi variés que l'aide à la personne, l'entretien et le ménage des locaux, les travaux ou la réalisation de prestations multiservices.
Hercule Multiservices, aide à la personne et services aux entreprises en Essonne.
- La **régie de quartier multiservices** intervient sur les communes de Viry-Châtillon, où elle est implantée. Elle s'inscrit pleinement dans la vie de son territoire et prend appui sur les richesses existantes pour les développer.

PLATEAU – GRANDE BORNE
Viry-Chatillon

Plein emploi	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La Mobilisation du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en partenariat avec les acteurs de proximité (Associations...)
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la lisibilité et visibilité des acteurs et des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la communication en fonction du public • Créer un outil listant les différentes structures • Créer des parcours entre les actions • Déployer des actions « Aller vers » dans le quartier
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'insertion professionnelle (savoir-être...), formation particulièrement des jeunes sans diplôme, des femmes, des seniors et des personnes en situation d'handicap, publics éloignés de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Service civique, volontariat, • Informer sur les métiers d'avenir, secteurs en tension, • Créer un parcours vers l'emploi, • Soutenir l'inclusion des publics handicapés, • Découverte du monde professionnel • Permettre aux demandeurs d'emploi adaptés leurs compétences, leurs SF et leurs SE aux attendus entreprises
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active des jeunes scolarisés (Quid de l'éducation nationale ?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Stage de troisième et seconde, parcours de l'élève, informer sur les métiers d'avenir
<ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher les habitants du monde professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des jobs dating et autres actions en partenariat avec les entreprises (Visites...)
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du chômage en fonction du nombre de demandeurs d'emploi • Nombre d'actions proposées vers un parcours pour l'emploi • Nombre de personnes entrées dans un parcours vers l'emploi • Nombre de formations qualifiantes réalisées et certifications obtenues 	

Vitry-sur-Seine

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE

Vitry-sur-Seine

Présentation du quartier

Le quartier **Centre-Ville : Defresne – Vilmorin - Robespierre**, élargi aux 2 résidences Abbé Roger Derry (287 LLS Valdevy) / (115 LLS Valophis) et 17 Barbusse (122 LLS Valdevy), est situé en hypercentre du territoire communal. Ce quartier à la densité importante, se compose de 78% de logements locatifs sociaux (environ 1700 LLS), d'habitat mixte composé de quelques résidences privées et devrait compter 5 900 habitant.es environ. Ce quartier populaire, fragile socialement et économiquement modeste, présente de nombreux indicateurs préoccupants : les bénéficiaires des minimas sociaux y sont surreprésentés, le taux de chômage notamment chez les jeunes est très important de même que le taux de pauvreté, le surpeuplement des logements est accru et un faible niveau de formation est relevé.

Le quartier bénéficie d'une offre très étoffée d'équipements publics (3 centres de quartier, un Espace Départemental des Solidarités, un Centre Municipal de Santé, un CMP adulte et le CMMP L'imagerie), de services administratifs (Hôtel de Ville et Commissariat de police), situés soit en cœur de quartier soit en toute proximité. Les équipements culturels (théâtre, cinéma, bibliothèque, MAC VAL, Exploradôme) rayonnent aux échelles communale et intercommunale. Les commerces y sont nombreux mais mériteraient d'être requalifiés. Le quartier bénéficie d'une bonne desserte par les transports en commun (bus, Tramway T9 et prochainement le métro GPE). Or, en raison de sa configuration urbaine, majoritairement composée de grands ensembles et d'un urbanisme de dalle, de son aspect très minéral, de la place importante occupée par de grands axes routiers, ce quartier ne joue pas encore son rôle de centralité urbaine. La création d'un pôle multimodal devant le quartier Robespierre, avec la gare de la ligne 15 et la mise en service récente du tramway T9, ainsi que la mise en œuvre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) « Cœur de ville » vont considérablement renforcer son accessibilité et son attractivité. Ce NPRU ambitieux, dont la convention est en cours de signature, a pour objectif d'améliorer la qualité de l'habitat, de répondre aux besoins des habitant.es, de conforter les lieux de vie, de favoriser le développement économique et l'emploi ainsi que les cheminements et les déplacements inter-quartiers.

Il est ici précisé que deux résidences 15 Barbusse (122 LLS Valdevy) et Château (66 LLS Valdevy), peuvent être considérés comme des « poches de pauvreté » au regard de leurs indicateurs socio-démographiques.

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier central très bien doté en équipements publics, culturels, de santé, en services administratifs, en commerces de proximité, en desserte par les transports en commun.
- Un projet NPRU « Cœur de ville » ambitieux qui va permettre de rendre le quartier plus attractif, d'améliorer les conditions de vie des habitant.es, de favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi via la diversification fonctionnelle des quartiers du centre-ville.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

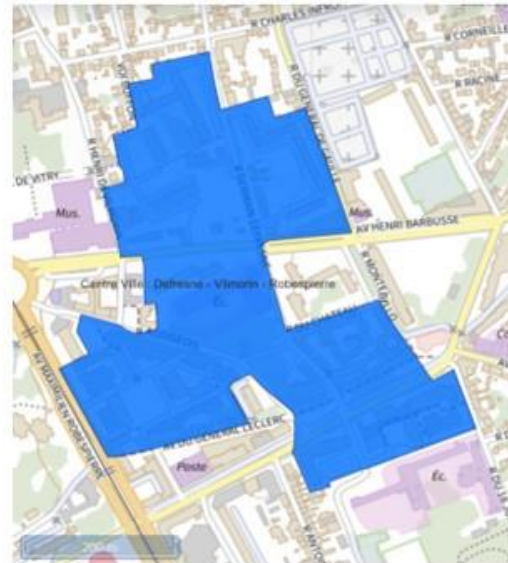
- Un quartier très minéral qui souffre d'un urbanisme de dalle des années 1970 non adapté au dérèglement climatique ;
- Un quartier aux espaces publics délaissés par des stratégies d'évitement de certain.es habitant.es et qui ne renvoie pas une bonne image ;
- Un quartier dense dont le patrimoine social nécessite une réhabilitation lourde et d'importants espaces en sous-sol à l'abandon ;
- Une problématique de gestion des déchets, particulièrement sur la dalle Robespierre ;
- Un espace de vie sociale présent sur la dalle mais qui ne rayonne pas sur l'ensemble du quartier prioritaire : Defresne – Vilmorin.

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

La stratégie communale pour le quartier

La Ville a pour objectif de rendre le centre-ville plus attractif et agréable à vivre, tout en préservant son identité populaire. En effet, la Ville souhaite maintenir un patrimoine social fort en centre-ville afin de ne pas éloigner les populations modestes des équipements et des transports qu'offre ce secteur. Ainsi, dans le cadre du NPRU, la Ville a longuement négocié avec l'ANRU pour : 1- Limiter les démolitions à quelques résidences bien ciblées, notamment le « R10 » dont la démolition permettra d'ouvrir la dalle Robespierre et de créer une place publique végétalisée et fédératrice, en face de la nouvelle gare ligne 15 ; 2- Pouvoir reconstituer une partie de ces logements sociaux sur site, dans le secteur Vilmorin/Barbusse ; 3- Mener des opérations de réhabilitation lourdes et ambitieuses sur le patrimoine social non démolé des secteurs Robespierre et Germain Defresne, dont notamment la résidence de la Petite Faucille (298 LLS Semise) emblématique avec son immeuble de grande hauteur (IGH), visible depuis la majeure partie du territoire communal. Ainsi, le NPRU « Cœur de ville » vise à améliorer le cadre de vie des habitant.es via l'apport de nouveaux espaces verts, des espaces publics requalifiés et de nouveaux équipements : cinéma reconstruit et nouveau centre de loisirs élémentaire et de quartier, 3 nouveaux terrains multisport de proximité. Il s'agit également de redynamiser le quartier avec l'arrivée de nouveaux commerces et des surfaces d'immobilier économique (activités productives et tertiaire).

Les moyens engagés par la Ville dans le cadre de la politique de la ville sont des leviers efficaces pour la transformation du quartier. Environ 350 000 € sont alloués chaque année sur le budget municipal au titre de la politique de ville pour les 4 QPV, afin de développer des actions de cohésion sociale et de soutenir les initiatives locales portées par les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de proximité. C'est pourquoi, il est indispensable que les efforts et les actions multi-partenariaux mis en place puissent être encouragés et pérennisés, afin de poursuivre la dynamique positive engagée en faveur des habitant.es du quartier prioritaire.



Indicateurs clés

Population (2022)	5 372
Part des moins de 24 ans (2022)	38 %
Part des plus de 60 ans (2022)	21 %
Indice de jeunesse (2022)	1,5
Part des étrangers dans la population (2022)	24,2 %
Part de familles monoparentales (2022)	38,1 %
Part de la population sans diplôme (2022)	42,4 %
Taux d'emploi (2022)	50,5 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	17,4 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 710€

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 48,1% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
 - Parmi ces enfants, 26% sont âgés de 6 à 10 ans, 21% de 11 à 14 ans et 16% de 15 à 17 ans : une part d'adolescents plus importante que dans les autres quartiers
 - 40% des habitants du quartier ont moins de 25 ans
 - Le taux de scolarisation des 16 – 24 ans est de 65%, un taux moins élevé que dans les autres QPV de la commune (A noter : un taux en légère augmentation ces dernières années (de 62% en 2015 à 65% en 2018))
 - 12% des élèves de 6ème et 17% des élèves de 3ème sont en retard scolaire
 - Une population peu diplômée, dans les mêmes tendances que dans le QPV Commune de Paris – 8 mai 1945, avec 19% de la population de 15 à 64 ans ayant un niveau supérieur au Bac, et 66% un niveau inférieur au Bac
- Un mille-feuille de dispositifs en constante évolution générant une méconnaissance de l'existant par les publics entraînant une démobilité et parfois un non-recours dans l'accès aux droits (difficultés administratives, problème de langue et/ou d'écrit, dématérialisation).
- 50 % des écoles maternelles et 60% des écoles élémentaires du quartier sont intégrées au réseau REP.
- Forme de délinquance qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants.
- Des besoins prégnants de formation et partiellement non couverts en matière de linguistique et de numérique pour les publics allophones et en situation d'illettrisme.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

En matière d'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme, lutte contre l'illettrisme :

- Outre les structures départementales (Espace départemental des solidarités et Espace autonomie), l'accès aux droits est assuré par différentes structures sur la ville : 1 CCAS, 2 relais mairie, 2 points justice, 1 maison France Services portée par le Centre Social Balzac, 3 centres sociaux dont 2 associatifs et 1 communal, 3 espaces de vie sociale (en charge de l'animation de la vie sociale), les associations de proximité, etc...
- Des cours municipaux de promotion sociale sont proposés pour les publics allophones et en situation d'illettrisme. Les centres sociaux, les espaces de vie sociale et certaines associations de proximité ont également mis en place des cours d'apprentissage du français et des ateliers de lutte contre la fracture numérique.

En matière d'éducation tout au long de la vie, lutte contre le décrochage scolaire et parentalité :

- Projet éducatif porté par la Ville :
 - La politique de la Commune sur le temps scolaire : Sans se substituer aux prérogatives de l'Education nationale et tout en contribuant à une plus grande cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, la Ville accompagne les élèves vitriots par différentes mesures, telles que : □ Soutien financier et logistique aux projets d'école □ Mise à disposition de cars pour favoriser les sorties culturelles □ Organisation et financement des classes de découverte □ Ouverture des équipements culturels et sportifs de la Ville □ Organisation de la semaine « Vitry-sur-Science » - « Les petit.es vitriot.es défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme □ Organisation de la semaine « Vitry fête le goût » : actions (animations, ateliers, expositions, ...) pilotées par le Sidoresto et les services de la Ville, à partir d'une thématique renouvelée chaque année autour de l'alimentation et de la santé, à destination des publics scolaires et périscolaires et de leurs familles ; □ Gratuité des fournitures scolaires de rentrée pour la totalité des élèves d'âge élémentaire □ Soutien à des initiatives de prévention routière □ Dotation en équipements informatiques et dans le cadre de pédagogies innovantes □ Achat de mobilier spécifique pour les enfants en situation de handicap ; □ Inclusion des enfants en situation de handicap par le recrutement d'AVCL ; □ Partenariats avec les structures culturelles de la Ville et mise à disposition gratuite de l'ensemble des équipements sportifs de la Ville.

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE *Vitry-sur-Seine*

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- o La politique de la Commune sur les temps péri et extrascolaires : pour les enfants et les jeunes scolarisés de 2 à 15 ans fréquentant les centres de loisirs maternels, les ludothèques, les centres de loisirs primaires et les centres de loisirs de quartiers (ALSH) telles que les activités physiques et sportives, les activités de création et d'expression, la lecture et l'écriture, le jeu, les activités de plein air, les activités sur la nature et le cadre de vie, les sciences et les techniques, les activités manuelles dont les objectifs sont les suivants : S'ouvrir sur le monde, connaître l'autre pour favoriser le mieux vivre ensemble Permettre l'apprentissage de la citoyenneté Développer la complémentarité éducative Renforcer les liens avec les familles et associer les parents Diversifier l'offre de loisirs Favoriser l'ouverture culturelle Développer les partenariats (avec l'école, les associations, les services municipaux,...) ;
- Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mis en œuvre dans les centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- Dispositif Classe citoyenne ;
- Dispositif Droit aux vacances pour tous ; Quartiers d'été, VVV, Colo apprenantes ;
- Actions de parentalité et ouverture de la Parenthèse, lieu d'accueil parents/enfants ;
- Actions du Centre médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) dans l'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans qui rencontrent des difficultés d'origine psychologique ou des troubles cognitifs ;
- Poursuite de la mise à disposition du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) destiné aux 12-25 ans pour accueillir les jeunes qui traversent une période délicate ou sont confrontés à un souci particulier, et développer des actions collectives de prévention ;
- SOS Rentrée, Aides à la poursuite d'études, Révisions, Bourse communale, Lutte contre le décrochage scolaire, Bourses BAFA, etc... ;
- Evénementiels dédiés à l'insertion socioprofessionnelle : Forum Avenir et Réussite, Forum découverte des métiers, emploi, formation, alternance, micro-forum de proximité, etc... ;
- Emploi des jeunes : Bus de l'initiative, Cité de l'emploi, Mission Locale, etc...
- Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ;
- Dispositif de la « Bourse au permis de conduire » pour les jeunes adultes (18-25 ans) ;
- Séjours de prévention routière pour les 15/17 ans, avec passage du permis AM.

En matière d'égalité Femmes Hommes : dans un souci de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un enjeu dans l'espace public, un projet de Maison des femmes est en cours d'élaboration dont l'objectif est de concevoir un point d'entrée unique et une offre de ressources pour les femmes victimes de violences. Ce projet a l'ambition de fédérer le tissu public, associatif, institutionnel, économique sans se substituer aux actions menées par celui-ci. A ce jour, c'est la Coordinatrice de CLSPD (Contrat Local Sécurité et Prévention de la Délinquance) qui accueille des femmes victimes de violences dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la situation et de primo accès aux droits. Par ailleurs, une convention partenariale entre la Ville de Vitry-sur-Seine et la Maison des Femmes de l'Hôpital Bicêtre AP-HP est en cours de régularisation.

En matière de santé et bien-être :

- Le Contrat Local de Santé coordonne la politique locale de santé et définit les actions à mener pour les 5 prochaines années 2024 / 2028. Le C.L.S détermine 7 priorités de santé telles que : la périnatalité / parentalité, les addictions, l'accès aux droits, aux soins et à la prévention, la santé environnementale, la santé mentale, le sport-santé / alimentation et enfin la vie affective et sexuelle / violences faites aux femmes.
- 15 fiches actions ont été élaborées pour mettre en œuvre des actions qui répondent à ces 7 priorités.
- Les acteurs du sanitaire (professionnel.les de santé libéraux, salarié.es, du médico-social (dans des institutions type Institut Médico-Educatif...), et de la prévention (animateur.trices d'action collectives) sont impliqués ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à l'amélioration de la santé (sport, éducation, jeunesse, centres sociaux, espace de vie sociale...)

En matière de pratiques culturelles et sportives : l'accès aux sports et à la culture pour les habitant.es du quartier reste un enjeu qui nécessite des dispositifs ou des interventions spécifiques telles que la mise en place d'une politique tarifaire, des actions de découverte ou de médiation, des partenariats entre les structures et les associations de quartiers, etc...

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et appuyer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec le tissu associatif local, ainsi qu'avec les structures d'accompagnement dédiées (Service de la vie associative, Projaide94, Agence départementale du service civique...) Prendre en compte les besoins de chaque jeune Renforcer, structurer, développer les partenariats sur les thématiques jeunesse Faciliter les liens entre les jeunes et les acteurs de la prévention (Club de prévention, CLSPD,...) et de la Santé (Service Promotion de la Santé, Centre municipal de Santé,...) Rendre plus lisible l'action des services de la Ville en direction des actions jeunesse 	Réfléchir à la création d'une structure pour les jeunes à leur sortie des centres de loisirs (15/17 ans)
	Réfléchir à la création d'une commission de travail inter-structurelle pour traiter les demandes et échanger sur les profils des jeunes
	Améliorer la communication des actions portées par la Ville en direction de la jeunesse
<ul style="list-style-type: none"> Garantir aux habitant.es du quartier un accès réel à leurs droits Accompagner et rechercher l'autonomie des publics avec une meilleure prise en compte de l'accès aux droits du public féminin Faciliter l'accès au numérique 	Accéder à une information utile et pertinente pour chaque situation individuelle mais aussi proposer un accompagnement adapté à chaque jeune
	Maintenir et réimplanter des services publics de proximité, avec un accueil physique
	Renforcer les actions d'aller-vers pour toucher les publics éloignés
Faciliter l'apprentissage de la langue française	Répondre aux besoins des habitant.es en matière d'accompagnement aux e-démarches
	Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française
	Elaborer un guide « Apprendre le français à Vitry-sur-Seine »
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réussite éducative Prévenir le décrochage et l'échec scolaire / consolider les savoirs fondamentaux 	Travailler à la mise en réseau des structures qui mènent des actions à visée linguistique
	Améliorer l'orientation des apprenant.es vers des structures d'insertion ou vers des entreprises
	Repérer et traiter des difficultés d'ordre scolaire avec une approche globale (difficultés socio-éducatives, précarité, santé) pour construire des parcours individualisés
	Poursuivre le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
Favoriser le bien-vivre ensemble	Mettre en place des actions favorisant la réussite scolaire et l'insertion professionnelle
	Soutenir la vie de quartier, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier
Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et soutien à la parentalité avec une attention particulière dans la prise en compte des familles monoparentales	Poursuivre la formation des agent.es des crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS) afin de renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescent.es et des parents

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE
Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Faciliter l'accès au sport et à la culture	<p>Développer des collaborations entre les structures sportives, culturelles et éducatives</p> <p>Développer la pratique d'activités physique et sportive des jeunes filles et des femmes afin de contribuer à leur bien-être</p> <p>Rénover les city-stades et réfléchir à la création de nouveaux équipements sportifs notamment en Centre-ville</p>
Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et aux droits en matière de santé	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire et les addictions</p> <p>Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé 2024/2028 sur les axes périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux droits, aux soins, à la prévention ; santé mentale ; santé environnementale ; sport-santé ; alimentation ; vie affective et sexuelle / violence faites aux femmes</p> <p>Mettre en place des actions de lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour l'égalité réelle et changer l'image du quartier • Intégrer la dimension de l'égalité femme/homme dans les actions du contrat de ville en favorisant l'accompagnement renforcé, la formation et l'accès à la mixité des métiers • Lutter contre les stéréotypes de genre et contre toute forme de discrimination • Garantir les principes de laïcité et les valeurs de la République 	<p>Adapter les pratiques et la pédagogie en fonction des publics ciblés</p> <p>Développer des mesures favorisant l'égalité « femme/homme » en proposant des actions permettant de lutter contre le phénomène d'invisibilité des femmes et des jeunes filles dans l'espace public et dans la vie du quartier en diversifiant et en adaptant les actions au public féminin</p> <p>Renforcer la politique de lutte contre les discriminations</p> <p>Accompagner les initiatives et les projets promouvant la laïcité et les valeurs de la République</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes bénéficiant de l'aide aux devoirs et du CLAS • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme accueillis dans les cours d'apprentissage du français • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme qui entrent en parcours d'insertion professionnelle • Qualification des difficultés de santé rencontrées par les habitants • Nombre d'actions de santé s'adressant au public féminin • Suivi des fréquentations des structures culturelles et sportives 	

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - En moyenne, 2,8 personnes vivent sous le même toit
 - 98% des logements sont des appartements
 - 21% des logements sont des T1 et des T2, et 7% des T5 et plus
 - 1 091 logements sont des logements sociaux, soit 82% du parc – 8% des logements sociaux de la commune sont implantés dans ce QPV
 - Parmi les logements sociaux, une majorité de logements sont composés de T4 (37%) et de T3 (25%). Comme dans le QPV Colonel Fabien, les T1 et T2 représentent 30% du parc
 - 18% des logements sociaux ont un DPE égal à D, F ou G : un taux faible par rapport aux autres QPV, indiquant la présence de logement plus qualitatif (moyenne de construction en 1974)
- Le quartier Centre-ville, caractérisé par une importante minéralité, une végétation peu présente et disséminée, très peu de point d'eau ou de sol perméable, est particulièrement impacté par les vagues de chaleur et sujet aux îlots de chaleurs urbains en raison de sa morphologie urbaine ;
- Des espaces publics peu qualitatifs, peu accessibles (ruptures urbaines comme la dalle Robespierre) et anxiogènes qui génèrent des stratégies d'évitement à repenser et à requalifier dans le cadre du NPRU ;
- Un patrimoine bâti datant majoritairement des années 1970 nécessitant une réhabilitation énergétique ;
- Une gestion problématique des déchets liée à la structure de la dalle et à la densité des habitations.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) – Cœur de ville ;
- Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : Aide municipale à l'amélioration du cadre de vie / Aide municipale pour l'intervention de proximité / Abattement de la Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Conseil Local de l'Environnement ;
- Contrat Local de Santé 2024/2028 ;
- Comité de Pôle Gare Centre-ville (actions d'accompagnement de la future gare du métro ligne 15) ;
- Convention Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne : Service accompagnement à la rénovation (SAR) ;
- Partenariat Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne pour accompagner les habitant.es dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne et l'Exploradôme ;
- Proposition d'un plan d'action biodiversité dès 2024 ;
- Renforcement du permis de végétaliser par les habitant.es ;
- Mise en œuvre du plan vélo ;
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Mobilisation du Fonds vert et des Fonds européens pour financer des projets liés à la nature dans le quartier ;
- Plan Climat Air Energie Territorial – Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) – CD94

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Désenclaver le quartier	Engager une réflexion à mener sur l'usage et les fonctions des espaces extérieurs (publics et privés) en co-construction avec les habitant.es
	Mettre à disposition gratuite des locaux en rez-de-chaussée à destination des associations locales pour favoriser les échanges et le lien social et améliorer le dialogue habitant.es / bailleurs sociaux
Accompagner les habitant.es dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique	Elaborer une étude de potentiel en énergies renouvelables

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> Renaturer le quartier pour faciliter son adaptation au changement climatique en développant le patrimoine arboré et végétal et en mobilisant ses habitant.es Sensibiliser à la nature et au développement durable 	Désartificialiser les sols, planter des arbres, créer des cours oasis et une coulée verte, végétaliser les espaces,
	Développer des jardins partagés portés par des collectifs d'habitant.es
	Développer des actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'événements destinés aux habitant.es et aux enfants des écoles et des centres de loisirs
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire Développer la consommation et l'alimentation durables 	Promouvoir le compostage domestique
	Développer une ressourcerie éphémère : collecte d'objets en pied d'immeuble et valorisation en faveur du réemploi et du lien social
	Sensibiliser au tri sélectif
	Améliorer la gestion des ordures ménagères sur la dalle Robespierre
	Organiser des opérations de nettoyage des espaces publics avec les habitant.es
	Organiser des temps d'animations de prévention contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et les centres de loisirs, etc...
Préserver la ressource en eau	Récupérer les eaux du centre aquatique pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts du quartier
Développer les mobilités douces et durables	Développer des pistes cyclables communales et de circulation douce et de zones apaisées
	Mettre en place des ateliers réparation, de formation à la pratique du vélo et de réflexion autour du stationnement des vélos
	Déployer et adapter le Vélib' aux usages des habitant.es
	Expérimenter la piétonnisation de rue aux abords des écoles
	Développer le stationnement dédiés au co-voiturage et stationnement auto-partage
	Restructurer les itinéraires des bus
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation et analyse des fréquentations Nombre de sites végétalisés Nombre d'ateliers organisés autour du vélo 	

La participation citoyenne tout au long du contrat de ville

Fonder le socle d'une participation citoyenne pérenne en s'assurant de la diversité des expressions, dont la parole des habitant.es les moins visibles, qui ont d'autres priorités et urgences à gérer (grands précaires, parents isolés avec enfants, personnes âgées).

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place d'ateliers participatifs, de diagnostic en marchant, d'enquête par questionnaire avec diffusion de l'information des résultats ;
- Mise en œuvre de projets co-construits avec les habitant.es afin de leur permettre d'être acteur.trices de leur quartier ;
- Aller-vers avec une présence humaine sur le quartier tels que : médiateur.trices de proximité, relais associatifs, chef.fe de projets politique de la ville ;
- Mise en place de revues de projets bi-annuelles à l'attention des habitant.es organisées en cœur du quartier prioritaire avec l'ensemble des porteurs de projets qui mènent des actions en direction des habitant.es du quartier et les acteurs institutionnels de la politique de la ville (Etat, EPT GOSB, Ville, etc...)

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- IGH de 26 étages : parties communes squattées ;
- Espaces publics importants où les personnes se répandent et s'adonnent à des activités infractionnelles (mécanique sauvage, épaves, pollution, point de deal, usage de stupéfiants, etc... qui génèrent un évitement du quartier) ;
- Espaces en sous-sol à l'abandon et non sécurisés avec un effet rebond des parkings non utilisés qui entraîne une sur-occupation de la voie publique par les véhicules et un coût financier important pour la Ville ;
- L'arrivée du nouveau métro GPE va augmenter les besoins en stationnement et va générer une problématique de tranquillité publique ;
- Il existe une forme de délinquance massive et grave qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants ;
- Stratégie d'évitement du quartier à certains horaires par les femmes ;
- Les horaires tardifs d'ouverture de certains commerces peuvent générer des nuisances sonores et des attroupements nocturnes ;
- Le poste de police municipale situé sur la dalle Robespierre est bien identifié et ne subit aucune dégradation ;
- Déficit de commerces et d'offres de services diversifiés.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Orientation de la police municipale : présence de jour, non armée avec une orientation de discussion et de médiation, police des marchés, stationnement ;
- Orientation de la police nationale : une attention particulière sur la problématique du trafic de stupéfiants prégnant sur la Ville ;
- Dispositifs Politique de la ville : Les couleurs de la dalle (EVS), associations de proximité ;
- Bailleurs sociaux : caméra de vidéo surveillance, rondiers ;
- Agents assermentés de la Brigade propreté qui contribuent à la tranquillité publique ;
- Ambition d'actualiser le diagnostic territorial de sécurité et de redynamiser le CLSPD d'ici la fin de l'année 2024.

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Prévenir toute forme de délinquance	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un service de médiation de proximité pour assurer la présence du service public municipal en soirée
	Poursuivre la réflexion sur l'installation d'un système de vidéo-verbalisation pour lutter contre les infractions routières
	Poursuivre la réflexion sur le projet de création d'une Maison des Femmes
Améliorer la coordination entre les différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance	Développer un volet spécifique « Tranquillité – Sécurité » dans la convention de gestion du NPRU « Cœur de ville » sur le secteur Ampère

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE *Vitry-sur-Seine*

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage	<p>Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévenir la délinquance en inventant des réponses pour la période estivale en renforçant les actions d'été (Quartiers d'été, VVV, stratégie d'animation de la Ville avec notamment le dispositif d'animation Village Vacances)</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'actions favorisant les échanges avec les jeunes des autres quartiers</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse effective des infractions constatées ▪ Baisse effective des plaintes enregistrées y compris celles auprès des bailleurs ▪ Nombre d'actions mises en œuvre sur le quartier dans le cadre du CLSPD ▪ Nombre d'actions impliquant et valorisant les femmes dans le quartier ▪ Appréciation qualitative des habitants 	

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE Vitry-sur-Seine

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 65% des habitants de 15 à 64 ans sont actifs, et 50% de la population en âge de travailler occupe un emploi
 - 20% des actifs occupent un emploi à temps partiel et 16% des actifs occupent un emploi précaire
 - Le quartier compte 437 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois, une situation fluctuante ces dernières années
 - Parmi les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM), 31% le sont depuis moins de 6 mois et 30% depuis plus de 2 ans
 - Les moins de 26 ans représentent 15% des DEFM et **les plus de 50 ans en représentent 30%**
- Les personnes sans emploi ont du mal à se rendre dans les locaux de France Travail, de la Mission Locale, du PLIE ou tout autre acteur local de l'emploi. De nombreux métiers en tension peinent à recruter des candidat.es et notamment au sein des QPV soit par manque d'actions d'information ou de recrutement au cœur des quartiers, soit par des freins périphériques à l'emploi difficiles à lever : précarité, modes de garde, barrière linguistique, santé, mobilité et nécessitent un accompagnement spécifique sur un temps long.
- Des actions fléchées « emploi » dans l'ancien contrat de ville, dues à l'objectif d'attribuer 25% de l'enveloppe des crédits PV à ce pilier mais qui n'aboutissent pas nécessairement à l'accès direct à l'emploi.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Levée des freins périphériques à l'emploi : actions linguistiques pour les publics allophones, garderie éphémère dans deux centres sociaux, actions de lutte contre la fracture numérique, accompagnement par les centres sociaux et espaces de vie sociale, par les associations de proximité
- Emploi des jeunes, seniors, femmes : GIP Ivry-Vitry : Mission Locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Ivry-Vitry, Service Clauses d'insertion Ivry-Vitry, CLLAJ ; France Travail ; PRIJ ; CIO ; CFA ; Chambres consulaires ; Cité des Métiers ; SIAE, ESS : Faire / Pôle S, La Bidouille, La Ressourcerie du Spectacle, Rejoué, Afrique et Espoir, Bis Production Solidaire, Cité de l'emploi
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi : Forum de l'emploi de la Ville, Forum Avenir et Réussite de la Ville, Forum de l'emploi de la Mission Locale, Forum Création d'entreprise BPI, France Travail avec son dispositif « Les Entreprises s'engagent ».

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la construction de parcours vers l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque habitant.e ; • Mobiliser les acteurs économiques en faveur des habitant.es du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des démarches d'aller-vers et des actions d'accompagnement personnalisé • Travailler à une meilleure lisibilité, cohérence et accessibilité de l'offre d'accompagnement vers l'emploi • Travailler à un meilleur accompagnement, en lien avec la Mission locale, des jeunes vers la formation professionnalisante et développer les parcours des jeunes du quartier vers les dispositifs spécifiques de formation • Développer des actions de mentorat, renforcer le parrainage et valoriser les talents et les réussites • Généraliser les clauses d'insertion • Travailler à un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap • Travailler sur les représentations des femmes dans les parcours professionnels et d'accès à l'emploi • Mettre en place des actions pour favoriser la réussite sociale et professionnelle • Développer des structures d'insertion professionnelle

CENTRE-VILLE : DEFRESNE – VILMORIN - ROBESPIERRE
Vitry-sur-Seine

Plein emploi	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lever les freins à l'emploi	Renforcer l'employabilité des habitant.es du quartier et la remobilisation à l'emploi en travaillant sur la levée des freins (linguistique, mode de garde, mobilité, etc)
Adapter l'offre de formation	Renforcer l'accès à des formations en alternance
	Développer des formations dans l'apprentissage de la langue française
Favoriser les retombées des dynamiques économiques du territoire communal dans le quartier	Poursuivre la réflexion relative au projet de création d'une régie de quartier
	Positionner la transition écologique comme levier d'insertion professionnelle pour les habitant.es du quartier
Se coordonner pour mieux toucher les publics	Renforcer l'animation du réseau d'acteurs et développer des partenariats afin d'inscrire le public éloigné de l'emploi dans un parcours d'insertion efficace
	Mettre en place des rencontres pour permettre aux nombreuses structures de la Ville de travailler en réseau
	Améliorer le travail en transversalité entre la Mission Locale, les Acteurs locaux de l'emploi, les Entreprises, les Etablissements scolaires, la Direction de la Jeunesse, les Associations de proximité, etc...
	Améliorer la visibilité des offres et des dispositifs « Emploi » des différents acteurs locaux de l'emploi de la Ville à destination des jeunes afin de mieux les mobiliser
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du taux de chômage • Evolution de la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi • Evolution du nombre d'apprenant.es FLE en parcours d'insertion ou retour vers l'emploi • Nombre d'heures réalisées dans le cadre des clauses d'insertion 	

LES COMBATTANTS

Vitry-sur-Seine

Présentation du quartier

Le quartier Les Combattants fait partie des nouveaux quartiers de la géographie prioritaire au 1^{er} janvier 2024, situé entre l'avenue Jean Jaurès (n°66) et l'avenue Paul Vaillant Couturier (n°97) dans un tissu faubourien entre le centre-ville et la gare SNCF du RER C. Une voie intérieure et une rue permettent de faire la liaison entre ces deux artères structurantes de la Ville. Il est constitué des résidences Les Combattants (Batigère, 457 logements locatifs sociaux (LLS), Paul Vaillant-Couturier (Batigère, 52 LLS), Désiré Granet (Valdevy, 91 LLS), Désiré Granet extension (Valdevy, 18 LLS), 2 et 4 rue Neuve (27 logements appartenant à la Ville et visant à héberger des ménages en situation de grande précarité avec de très faibles loyers). Il regroupe ainsi environ 645 logements dont 618 LLS et devrait compter 1 400 habitant.es environ*.

Les bâtiments édifiés dans les années 1930 classés « bâtiments remarquables » présentent des logements de petite taille. C'est un quartier très dense au regard des logements, des riverains et de la circulation motorisée et piétonne.

La résidence Les Combattants a fait l'objet d'une réhabilitation globale qui s'est terminée fin 2023. Des travaux d'isolation ont permis une amélioration thermique (étiquette E à C). Des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères ont été mis en place, les espaces extérieurs et les stationnements ont été réaménagés. Enfin, un jardin partagé a été créé dont la gestion actuelle et l'animation sont assurées par l'Association Vitry Gare.

Des commerces sont implantés au rez-de-chaussée du patrimoine des bailleurs : épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie, salon de coiffure, laverie.

Le groupe scolaire Jean Jaurès, les ateliers municipaux d'arts plastiques et le centre de loisirs de quartier sont situés en toute proximité. En termes d'équipements, le quartier est proche du Relais Mairie, du Point justice, du Palais des Sports Maurice Thorez, du Centre Municipal de Santé, du collège Danielle Casanova, de la Galerie Municipale Jean Collet, du SAMI et du marché ouvert au rayonnement supra-communal.

**L'estimation des populations légales basée sur le recensement de population et les statistiques associées aux quartiers prioritaires 2024 seront produites courant 2024.*

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier bien inséré dans un tissu faubourien dynamique et animé ;
- Un quartier bien desservi par les transports en commun (bus 180, 172) et gare RER C ;
- La résidence de logements locatifs sociaux la plus importante du quartier vient d'être réhabilitée et résidentialisée.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un quartier très dense avec peu d'espaces extérieurs disponibles ;
- Un quartier marqué par la fragilité de ses habitant.es ainsi que par les problématiques de tranquillité résidentielle importantes auxquelles il est confronté ;
- Un quartier assez éloigné des parcs publics ;
- Des nuisances ressenties liées aux trafics ;
- La fermeture de la résidence Les Combattants est demandée par certains locataires mais ne fait pas consensus à ce stade ;
- Un quartier au tissu associatif inexistant.

LES COMBATTANTS *Vitry-sur-Seine*

La stratégie communale pour le quartier

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

Focus sur le volet cohésion sociale : les moyens engagés par la Ville dans le cadre de la politique de la ville sont des leviers efficaces pour la transformation du quartier. Environ 350 000 euros sont alloués chaque année sur le budget municipal au titre de la politique de ville pour les 4 QPV, afin de développer des actions de cohésion sociale et de soutenir les initiatives locales portées par les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de proximité. C'est pourquoi, il est indispensable que les efforts et les actions multi-partenariaux mis en place puissent être encouragés et pérennisés, afin de poursuivre la dynamique positive engagée en faveur des habitant.es du quartier prioritaire.



Indicateurs clés

Population (2022)	1 203
Part des moins de 24 ans (2022)	32,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	18,7 %
Indice de jeunesse (2022)	1,4
Part des étrangers dans la population (2022)	29,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	33,6 %
Part de la population sans diplôme (2022)	38,7 %
Taux d'emploi (2022)	58 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	18,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 630€

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Un mille-feuille de dispositifs en constante évolution générant une méconnaissance de l'existant par les publics entraînant une démobilité et parfois un non-recours dans l'accès aux droits (difficultés administratives, problème de langue et/ou d'écrit, dématérialisation).
- Le groupe scolaire Jean Jaurès est intégré au réseau REP.
- Forme de délinquance qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants.
- Des besoins prégnants de formation et partiellement non couverts en matière de linguistique et de numérique pour les publics allophones et en situation d'illettrisme.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

En matière d'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme, lutte contre l'illettrisme :

- Outre les structures départementales (Espace départemental des solidarités et Espace autonomie), l'accès aux droits est assuré par différentes structures sur la Ville : 1 CCAS, 2 relais mairie, 2 points justice, 1 maison France Services portée par le Centre Social Balzac, 3 centres sociaux dont 2 associatifs et 1 communal, 3 espaces de vie sociale (en charge de l'animation de la vie sociale), les associations de proximité, etc...
- Des cours municipaux de promotion sociale sont proposés pour les publics allophones et en situation d'illettrisme. Les centres sociaux, les espaces de vie sociale et certaines associations de proximité ont également mis en place des cours d'apprentissage du français, des ateliers sociolinguistiques et des ateliers de lutte contre la fracture numérique.

En matière d'éducation tout au long de la vie, lutte contre le décrochage scolaire et parentalité :

- Projet éducatif porté par la Ville :
 - La politique de la Commune sur le temps scolaire : Sans se substituer aux prérogatives de l'Education nationale et tout en contribuant à une plus grande cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, la Ville accompagne les élèves vitriots par différentes mesures, telles que : Soutien financier et logistique aux projets d'école Mise à disposition de cars pour favoriser les sorties culturelles Organisation et financement des classes de découverte Ouverture des équipements culturels et sportifs de la Ville Organisation de la semaine « Vitry-sur-Science » - « Les petits vitriots défont l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme Organisation de la semaine « Vitry fête le goût » : actions (animations, ateliers, expositions, ...) pilotées par le Sidoresto et les services de la Ville, à partir d'une thématique renouvelée chaque année autour de l'alimentation et de la santé, à destination des publics scolaires et périscolaires et de leurs familles ; Gratuité des fournitures scolaires de rentrée pour la totalité des élèves d'âge élémentaire Soutien à des initiatives de prévention routière Dotation en équipements informatiques et dans le cadre de pédagogies innovantes Achat de mobilier spécifique pour les enfants en situation de handicap ; Inclusion des enfants en situation de handicap par le recrutement d'AVCL ; Partenariats avec les structures culturelles de la Ville et mise à disposition gratuite de l'ensemble des équipements sportifs de la Ville.
 - La politique de la Commune sur les temps péri et extrascolaires : pour les enfants et les jeunes scolarisés de 2 à 15 ans fréquentant les centres de loisirs maternels, les ludothèques, les centres de loisirs primaires et les centres de loisirs de quartiers (ALSH) telles que les activités physiques et sportives, les activités de création et d'expression, la lecture et l'écriture, le jeu, les activités de plein air, les activités sur la nature et le cadre de vie, les sciences et les techniques, les activités manuelles dont les objectifs sont les suivants : S'ouvrir sur le monde, connaître l'autre pour favoriser le mieux vivre ensemble Permettre l'apprentissage de la citoyenneté Développer la complémentarité éducative Renforcer les liens avec les familles et associer les parents Diversifier l'offre de loisirs Favoriser l'ouverture culturelle Développer les partenariats (avec l'école, les associations, les services municipaux,...).

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mis en œuvre dans les centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- Dispositif Classe citoyenne ;
- Dispositif Droit aux vacances pour tous ; Quartiers d'été, VVV, Colo apprenantes ;
- Actions de parentalité et ouverture de la Parenthèse, lieu d'accueil parents/enfants ;
- Actions du Centre médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) dans l'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans qui rencontrent des difficultés d'origine psychologique ou des troubles cognitifs ;
- Poursuite de la mise à disposition du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) destiné aux 12-25 ans pour accueillir les jeunes qui traversent une période délicate ou sont confrontés à un souci particulier, et développer des actions collectives de prévention ;
- SOS Rentrée, Aides à la poursuite d'études, Révisions, Bourse communale, Lutte contre le décrochage scolaire, Bourses BAFA, etc... ;
- Événementiels dédiés à l'insertion socioprofessionnelle : Forum Avenir et Réussite, Forum découverte des métiers, emploi, formation, alternance, micro-forum de proximité, etc... ;
- Emploi des jeunes : Bus de l'initiative, Cité de l'emploi, Mission Locale, etc...
- Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ;
- Dispositif de la « Bourse au permis de conduire » pour les jeunes adultes (18-25 ans) ;
- Séjours de prévention routière pour les 15/17 ans, avec passage du permis AM.

En matière d'égalité Femmes Hommes : dans un souci de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un enjeu dans l'espace public, un projet de Maison des femmes est en cours d'élaboration dont l'objectif est de concevoir un point d'entrée unique et une offre de ressources pour les femmes victimes de violences. Ce projet a l'ambition de fédérer le tissu public, associatif, institutionnel, économique sans se substituer aux actions menées par celui-ci. A ce jour, c'est la Coordinatrice de CLSPD (Contrat Local Sécurité et Prévention de la Délinquance) qui accueille des femmes victimes de violences dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la situation et de primo accès aux droits. Par ailleurs, une convention partenariale entre la Ville de Vitry-sur-Seine et la Maison des Femmes de l'Hôpital Bicêtre AP-HP est en cours de régularisation.

En matière de santé et bien-être :

- Le Contrat Local de Santé coordonne la politique locale de santé et définit les actions à mener pour les 5 prochaines années 2024 / 2028. Le C.L.S détermine 7 priorités de santé telles que : la périnatalité / parentalité, les addictions, l'accès aux droits, aux soins et à la prévention, la santé environnementale, la santé mentale, le sport-santé / alimentation et enfin la vie affective et sexuelle / violences faites aux femmes.
- 15 fiches actions ont été élaborées pour mettre en œuvre des actions qui répondent à ces 7 priorités.
- Les acteurs du sanitaire (professionnel.les de santé libéraux, salarié.es, du médico-social (dans des institutions type Institut Médico-Educatif...), et de la prévention (animateur.trices d'action collectives) sont impliqués ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à l'amélioration de la santé (sport, éducation, jeunesse, centres sociaux, espace de vie sociale...)

En matière de pratiques culturelles et sportives : l'accès aux sports et à la culture pour les habitant.es du quartier reste un enjeu qui nécessite des dispositifs ou des interventions spécifiques telles que la mise en place d'une politique tarifaire, des actions de découverte ou de médiation, des partenariats entre les structures et les associations de quartiers, etc...

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine	
Emancipation pour tous	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et appuyer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec le tissu associatif local, ainsi qu'avec les structures d'accompagnement dédiées (Service de la vie associative, Projaid94, Agence départementale du service civique...) Prendre en compte les besoins de chaque jeune Renforcer, structurer, développer les partenariats sur les thématiques jeunesse Faciliter les liens entre les jeunes et les acteurs de la prévention (Club de prévention, CLSPD,...) et de la Santé (Service Promotion de la Santé, Centre municipal de Santé,...) Rendre plus lisible l'action des services de la Ville en direction des actions jeunesse 	Réfléchir à la création d'une structure pour les jeunes à leur sortie des centres de loisirs (15/17 ans)
	Réfléchir à la création d'une commission de travail inter-structurelle pour traiter les demandes et échanger sur les profils des jeunes
	Améliorer la communication des actions portées par la Ville en direction de la jeunesse
<ul style="list-style-type: none"> Garantir aux habitant.es du quartier un accès réel à leurs droits Accompagner et rechercher l'autonomie des publics avec une meilleure prise en compte de l'accès aux droits du public féminin Faciliter l'accès au numérique 	Accéder à une information utile et pertinente pour chaque situation individuelle mais aussi proposer un accompagnement adapté à chaque jeune
	Maintenir et réimplanter des services publics de proximité, avec un accueil physique et travailler à l'implantation d'associations dans le quartier
	Renforcer les actions d'aller-vers pour toucher les publics éloignés
Faciliter l'apprentissage de la langue française	Répondre aux besoins des habitant.es en matière d'accompagnement aux e-démarches
	Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française Améliorer l'orientation des apprenant.es vers des structures d'insertion ou vers des entreprises
	Elaborer un guide « Apprendre le français à Vitry-sur-Seine »
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réussite éducative Prévenir le décrochage et l'échec scolaire / consolider les savoirs fondamentaux 	Travailler à la mise en réseau des structures qui mènent des actions à visée linguistique
	Repérer et traiter des difficultés d'ordre scolaire avec une approche globale (difficultés socio-éducatives, précarité, santé) pour construire des parcours individualisés
	Poursuivre le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
Favoriser le bien-vivre ensemble	Mettre en place des actions favorisant la réussite scolaire et l'insertion professionnelle
	Soutenir la vie de quartier, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier Mobiliser les habitant.es en vue de leur participation aux conseils de quartier
Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et soutien à la parentalité avec une attention particulière dans la prise en compte des familles monoparentales	Poursuivre la formation des agent.es des crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS) afin de renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents

LES COMBATTANTS

Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Faciliter l'accès au sport et à la culture	Développer des collaborations entre les structures sportives, culturelles et éducatives Développer la pratique d'activités physique et sportive des jeunes filles et des femmes afin de contribuer à leur bien-être
Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et aux droits en matière de santé	Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire et les addictions Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé 2024/2028 sur les axes périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux droits, aux soins, à la prévention ; santé mentale ; santé environnementale ; sport-santé ; alimentation ; vie affective et sexuelle / violence faites aux femmes Mettre en place des actions de lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es
<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes • Intégrer la dimension de l'égalité femme/homme dans les actions du contrat de ville en favorisant l'accompagnement renforcé, la formation et l'accès à la mixité des métiers • Lutter contre les stéréotypes de genre et contre toute forme de discrimination • Garantir les principes de laïcité et les valeurs de la République 	Adapter les pratiques et la pédagogie en fonction des publics ciblés Développer des mesures favorisant l'égalité « femme/homme » en proposant des actions permettant de lutter contre le phénomène d'invisibilité des femmes et des jeunes filles dans l'espace public et dans la vie du quartier en diversifiant et en adaptant les actions au public féminin Renforcer la politique de lutte contre les discriminations Accompagner les initiatives et les projets promouvant la laïcité et les valeurs de la République
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes bénéficiant de l'aide aux devoirs et du CLAS • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme accueillis dans les cours d'apprentissage du français • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme qui entrent en parcours d'insertion professionnelle • Qualification des difficultés de santé rencontrées par les habitants • Nombre d'actions de santé s'adressant au public féminin • Suivi des fréquentations des structures culturelles et sportives 	

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

- Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :
- Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : Aide municipale à l'amélioration du cadre de vie / Aide municipale pour l'intervention de proximité / Abattement de la Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties (TFPB) ;
 - Conseil Local de l'Environnement ;
 - Contrat Local de Santé 2024 / 2028 ;
 - Convention Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne : Service accompagnement à la rénovation (SAR) ;
 - Partenariat Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne pour accompagner les habitant.es dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
 - Projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne et l'Exploradôme ;
 - Proposition d'un plan d'action biodiversité dès 2024 ;
 - Renforcement du permis de végétaliser par les habitant.es ;
 - Mise en œuvre du plan vélo ;
 - Mise en œuvre de la tranche 2 du réseau de collecte pneumatique des ordures ménagères (CPOM) ;
 - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
 - Mobilisation du Fonds vert et des Fonds européens pour financer des projets liés à la nature dans le quartier ;
 - Plan Climat Air Energie Territorial – Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) – CD94

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitant.es dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique • Préserver la ressource en eau 	<p>Elaborer une étude de potentiel en énergies renouvelables</p>
<p>Reconnecter les habitant.es à la nature pour faciliter leur adaptation au changement climatique en les mobilisant et en les intégrant notamment à la gestion et à l'animation du jardin partagé ;</p>	<p>Désartificialiser les sols, planter des arbres, végétaliser les espaces</p> <p>Développer des actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'évènements destinés aux habitant.es et aux enfants du groupe scolaire Jean Jaurès et du centre de loisirs des Combattants</p> <p>Accompagner la gestion et l'animation du jardin partagé porté par des collectifs d'habitant.es et l'Association Vitry Gare</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire • Développer la consommation et l'alimentation durables 	<p>Promouvoir le compostage domestique</p> <p>Développer une ressourcerie mobile : collecte d'objets en pied d'immeuble et valorisation en faveur du réemploi et du lien social ;</p> <p>Sensibiliser au tri sélectif</p> <p>Organiser des opérations de nettoyage des espaces extérieurs avec les habitant.es</p> <p>Organiser des temps d'animations de prévention contre le gaspillage alimentaire avec le groupe scolaire Jean Jaurès et le centre de loisirs des Combattants, etc...</p>

LES COMBATTANTS

Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Développer les mobilités douces et durables	Développer des pistes cyclables communales et de circulation douce et de zones apaisées
	Mettre en place des ateliers de réparation, de formation à la pratique du vélo et de réflexion autour du stationnement des vélos
	Déployer et adapter le Vélib' aux usages des habitant.es
	Réfléchir à l'expérimentation de la piétonnisation de rue aux abords du groupe scolaire Jean Jaurès
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de sensibilisation et analyse des fréquentations • Nombre de sites végétalisés • Nombre d'ateliers organisés autour du vélo 	

La participation citoyenne tout au long du contrat de ville

Fonder le socle d'une participation citoyenne pérenne en s'assurant de la diversité des expressions, dont la parole des habitant.es les moins visibles, qui ont d'autres priorités et urgences à gérer (grands précaires, parents isolés avec enfants, personnes âgées).

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place d'ateliers participatifs, de diagnostic en marchant, d'enquête par questionnaire avec diffusion de l'information des résultats ;
- Mise en œuvre de projets co-construits avec les habitant.es afin de leur permettre d'être acteur.trices de leur quartier ;
- Aller-vers avec une présence humaine sur le quartier tels que : médiateur.trices de proximité, relais associatifs, chef.fe de projets politique de la ville ;
- Mise en place de revues de projets bi-annuelles à l'attention des habitant.es organisées en cœur du quartier prioritaire avec l'ensemble des porteurs de projets qui mènent des actions en direction des habitant.es du quartier et les acteurs institutionnels de la politique de la ville (Etat, EPT GOSB, Ville, etc...)

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- L'espace piétonnier accessible aux Vitriotes ainsi que son ouverture sur les deux avenues Jean Jaurès et Paul Vaillant Couturier, offre un lieu privilégié pour la vente de stupéfiants et la consommation d'alcool ;
- Les allers / venues et l'occupation de cette sente ouverte au public, génèrent des nuisances (attroupement de personnes, nuisances sonores, abandon de déchets, dégradations, etc) ;
- La présence des vendeurs de stupéfiants entraîne un évitement de certains locataires : familles avec enfants, femmes seules ;
- Néanmoins, ce quartier n'est pas identifié par la Police nationale comme un site particulièrement délinquant ;
- L'importante fréquentation de l'avenue Paul Vaillant Couturier, axe stratégique qui relie la place du marché à la gare, son offre commerciale abondante, conjuguée à l'étroitesse des voies, engendre un volume sonore élevé et permanent.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Orientation de la Police municipale : présence de jour, non armée avec une orientation de discussion et de médiation, police des marchés, stationnement ;
- Orientation de la Police nationale : attention particulière sur la problématique du trafic de stupéfiants prégnant sur la Ville ;
- Dispositifs de la Politique de la ville : Point justice
- Agents assermentés de la Brigade propreté qui contribuent à la tranquillité publique ;
- Ambition d'actualiser le diagnostic territorial de sécurité et de redynamiser le CLSPD d'ici la fin de l'année 2024.

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Prévenir toute forme de délinquance	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un service de médiation de proximité pour assurer la présence du service public municipal en soirée
	Poursuivre la réflexion sur l'installation d'un système de vidéo-verbalisation pour lutter contre les infractions routières
	Poursuivre la réflexion sur le projet de création d'une Maison des Femmes
Améliorer la coordination entre les différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance	Proposer des actions qui permettent une meilleure connaissance des différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance
Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage	Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévention de la délinquance en inventant des réponses pour la période estivale en renforçant les actions d'été (Quartiers d'été, VVV, stratégie d'animation de la Ville avec notamment le dispositif d'animation Village Vacances)
	Réfléchir à la mise en place d'actions favorisant les échanges avec les jeunes des autres quartiers
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Baisse effective des infractions constatées • Baisse effective des plaintes enregistrées y compris celles auprès des bailleurs • Nombre d'actions mises en œuvre sur le quartier dans le cadre du CLSPD et les services de la Ville 	

LES COMBATTANTS Vitry-sur-Seine

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les personnes sans emploi ont du mal à se rendre dans les locaux de France Travail, de la Mission Locale, du PLIE ou tout autre acteur local de l'emploi. De nombreux métiers en tension peinent à recruter des candidat.es et notamment au sein des QPV soit par manque d'actions d'information ou de recrutement au cœur des quartiers, soit par des freins périphériques à l'emploi difficiles à lever : précarité, modes de garde, barrière linguistique, santé, mobilité et nécessitent un accompagnement spécifique sur un temps long.
- Des actions fléchées « emploi » dans l'ancien contrat de ville, dues à l'objectif d'attribuer 25% de l'enveloppe des crédits PV à ce pilier, mais qui n'ont pas nécessairement abouti à l'accès direct à l'emploi.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Levée des freins périphériques à l'emploi : actions linguistiques pour les publics allophones (CMPS), garderie éphémère dans deux centres sociaux, actions de lutte contre la fracture numérique, accompagnement par les centres sociaux et espaces de vie sociale, par les associations de proximité
- Emploi des jeunes, seniors, femmes : GIP Ivry-Vitry : Mission Locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Ivry-Vitry, Service Clauses d'insertion Ivry-Vitry, CLLAJ ; France Travail ; PRIJ ; CIO ; CFA ; Chambres consulaires ; Cité des Métiers ; SIAE, ESS : Faire / Pôle S, La Bidouille, La Ressourcerie du Spectacle, Rejoué, Afrique et Espoir, Bis Production Solidaire, Cité de l'emploi
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi : Forum de l'emploi et Forum Avenir et Réussite de la Ville, Forum de l'emploi de la Mission Locale, Forum Création d'entreprise BPI, France Travail avec son dispositif « Les Entreprises s'engagent », etc...

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la construction de parcours vers l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque habitant.e • Mobiliser les acteurs économiques en faveur des habitant.es du quartier 	Proposer des démarches d'aller-vers et des actions d'accompagnement personnalisé
	Travailler à une meilleure lisibilité, cohérence et accessibilité de l'offre d'accompagnement vers l'emploi
	Travailler à un meilleur accompagnement, en lien avec la Mission locale, des jeunes vers la formation professionnalisante et développer les parcours des jeunes du quartier vers les dispositifs spécifiques de formation
	Développer des actions de mentorat, renforcer le parrainage et valoriser les talents et les réussites
	Poursuivre la réflexion relative au projet de création d'une régie de quartier
	Généraliser les clauses d'insertion
	Travailler à un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
	Travailler sur les représentations des femmes dans les parcours professionnels et d'accès à l'emploi
	Mettre en place des actions pour favoriser la réussite sociale et professionnelle
Développer des structures d'insertion professionnelle	

LES COMBATTANTS

Vitry-sur-Seine

Plein emploi	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lever les freins à l'emploi	Renforcer l'employabilité des habitant.es du quartier et la remobilisation à l'emploi en travaillant sur la levée des freins (linguistique, mode de garde, mobilité, etc)
Adapter l'offre de formation	Renforcer l'accès à des formations en alternance
	Développer des formations dans l'apprentissage de la langue française
Favoriser les retombées des dynamiques économiques du territoire communal dans le quartier	Engager un travail sur l'amélioration de l'attractivité des filières professionnelles et accompagner les jeunes qui le souhaitent vers ce parcours
	Positionner la transition écologique comme levier d'insertion professionnelle pour les habitant.es du quartier
Se coordonner pour mieux toucher les publics	Renforcer l'animation du réseau d'acteurs et développer des partenariats afin d'inscrire le public éloigné de l'emploi dans un parcours d'insertion efficace
	Mettre en place des rencontres pour permettre aux nombreuses structures de la Ville de travailler en réseau
	Améliorer le travail en transversalité entre la Mission Locale, les Acteurs locaux de l'emploi, les Entreprises, les Etablissements scolaires, la Direction de la Jeunesse, les Associations de proximité, etc...
	Améliorer la visibilité des offres et des dispositifs « Emploi » des différents acteurs locaux de l'emploi de la Ville à destination des jeunes afin de mieux les mobiliser
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Evolution du taux de chômage Evolution de la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi Evolution du nombre d'apprenant.es FLE en parcours d'insertion ou retour vers l'emploi Nombre d'heures réalisées dans le cadre des clauses d'insertion 	

COLONEL FABIEN Vitry-sur-Seine

Présentation du quartier

Le quartier **Colonel Fabien**, élargi à la résidence Jean-Jacques Rousseau (38 LLS Semise), est un quartier prioritaire du territoire communal appartenant à un seul bailleur social : la Semise. Il est situé sur un plateau, éloigné du centre-ville par une rupture topographique naturelle (coteaux). L'implantation du bâti et son manque de desserte par les transports en commun (uniquement desservi par le bus 132), génèrent un sentiment d'enclavement. Ce grand ensemble des années 70 s'insère dans un tissu pavillonnaire qui renforce une image stigmatisante. Il se compose de 465 logements locatifs sociaux qui représentent la totalité des logements du quartier prioritaire et devrait compter 1 349 habitant.es environ soit 1.4% de la population de la Ville. Ce quartier bénéficie d'une proximité immédiate de nombreux équipements : le point relai mairie, le centre social municipal La Maison des Vitry'Haut, le groupe scolaire Eugénie Cotton, la ludothèque Les Oursons, la halte multi-accueil La Ribambelle, le centre de loisirs de quartier. Il est proche du complexe sportif Gosnat et du parc départemental des Lilas, espace vert au rayonnement supracommunal. Il est également situé à proximité du Campus Adolphe Chérioux. Il bénéficie d'une faible offre de commerces, tous situés le long de l'avenue du Colonel Fabien. En 2022-2023, la plus haute des barres a bénéficié d'une réhabilitation des façades (isolation thermique par l'extérieur - ITE).

Il est ici précisé que les résidences du Moulin Vert (238 LLS collectifs + 161 maisons individuelles de la SAI du Moulin Vert), les 83 maisons individuelles d'IDF Habitat, les 60 LLS de Valdey, et enfin la résidence Dalou (156 LLS de la Semise) peuvent être considérés comme des « poches de pauvreté » au regard de leurs indicateurs sociodémographiques.

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier riche en équipements ;
- Un quartier doté d'espaces verts et situé à proximité immédiate d'un parc départemental qui permet aux habitant.es du quartier prioritaire d'accéder à la nature.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un quartier peu accessible et éloigné du centre-ville ;
- Un quartier à la forte densité ressentie qui est l'un des plus denses du Territoire du Grand Orly Seine Bièvre ;
- Un quartier marqué par la fragilité de ses habitant.es ainsi que par les problématiques de tranquillité résidentielle importantes auxquelles il est confronté ;
- Des conflits d'usage entre les habitant.es des pavillons avoisinants et les locataires de la Semise notamment pour accéder à l'école Eugénie Cotton ;
- Un sentiment d'insécurité ressenti lié aux trafics ;
- Un sentiment d'abandon des espaces extérieurs lié aux dépôts sauvages et à la mécanique de rue ;
- Un quartier aux espaces verts peu qualitatifs ;
- Une partie du patrimoine bâti de la Semise n'est pas réhabilitée et par conséquent n'est pas adaptée au dérèglement climatique ;
- Une problématique de collecte de déchets et de propreté des espaces extérieurs.

COLONEL FABIEN Vitry-sur-Seine

La stratégie communale pour le quartier

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Focus sur les projets urbains en cours portés par la Ville :
 - Un projet de résidentialisation est actuellement à l'étude par la Semise. La Ville veillera à ce que ce projet réponde aux problématiques de circulation des habitant.es et de propreté de cette résidence. La Ville s'attachera également à conserver la porosité du quartier tout en limitant les conflits d'usage.
 - Afin de renforcer la cohésion sociale dans le quartier, la Ville a aménagé un espace collectif nommé « Espace Kommer » situé entre le patrimoine social de la Semise et l'école Eugénie Cotton, constitué d'un grand jardin partagé, d'un espace work out, de jeux pour enfants et d'un espace vert. Aujourd'hui, le jardin partagé est géré par l'Association Vitry Solidarités.
 - Par ailleurs, en 2023, des points d'apports volontaires enterrés ont été mis en place par l'EPT GOSB. Cependant, la gestion des déchets reste un défi majeur sur le quartier.
- Focus sur le volet cohésion sociale : les moyens engagés par la Ville dans le cadre de la politique de la ville sont des leviers efficaces pour la transformation du quartier. Environ 350 000 euros sont alloués chaque année sur le budget municipal au titre de la politique de ville pour les 4 QPV, afin de développer des actions de cohésion sociale et de soutenir les initiatives locales portées par les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de proximité. C'est pourquoi, il est indispensable que les efforts et les actions multi-partenariaux mis en place puissent être encouragés et pérennisés, afin de poursuivre la dynamique positive engagée en faveur des habitant.es du quartier prioritaire.



Indicateurs clés

Population (2022)	1 455
Part des moins de 24 ans (2022)	44,5 %
Part des plus de 60 ans (2022)	14 %
Indice de jeunesse (2022)	2,6
Part des étrangers dans la population (2022)	30,3 %
Part de familles monoparentales (2022)	37,3 %
Part de la population sans diplôme (2022)	32,8 %
Taux d'emploi (2022)	57,8 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	19,9 %

COLONEL FABIEN Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 45,3% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
 - Parmi ces enfants, 24% sont âgés de 6 à 10 ans, 22% de 11 à 14 ans et 14% de 15 à 17 ans
 - 26% des élèves de 3ème sont en retard scolaire
- Un mille-feuille de dispositifs en constante évolution générant une méconnaissance de l'existant par les publics entraînant une démobilitation et parfois un non-recours dans l'accès aux droits (difficultés administratives, problème de langue et/ou d'écrit, dématérialisation).
- Les écoles maternelles Jean-Jacques Rousseau et Eugénie Cotton et l'école élémentaire Eugénie Cotton ne sont pas intégrées au réseau REP
- Forme de délinquance qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants.
- Des besoins prégnants de formation et partiellement non couverts en matière de linguistique et de numérique pour les publics allophones et en situation d'illettrisme.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

En matière d'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme, lutte contre l'illettrisme :

- Outre les structures départementales (Espace départemental des solidarités et Espace autonomie), l'accès aux droits est assuré par différentes structures sur la ville : 1 CCAS, 2 relais mairie, 2 points justice, 1 maison France Services portée par le Centre Social Balzac, 3 centres sociaux dont 2 associatifs et 1 communal, 3 espaces de vie sociale (en charge de l'animation de la vie sociale), les associations de proximité dont l'Association Vitry Solidarité, etc...
- Des cours municipaux de promotion sociale sont proposés pour les publics allophones et en situation d'illettrisme. Les centres sociaux, les espaces de vie sociale et certaines associations de proximité ont également mis en place des cours d'apprentissage du français et des ateliers de lutte contre la fracture numérique.

En matière d'éducation tout au long de la vie, lutte contre le décrochage scolaire et parentalité :

- Projet éducatif porté par la Ville :
 - La politique de la Commune sur le temps scolaire : Sans se substituer aux prérogatives de l'Education nationale et tout en contribuant à une plus grande cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, la Ville accompagne les élèves vitriots par différentes mesures, telles que : Soutien financier et logistique aux projets d'école Mise à disposition de cars pour favoriser les sorties culturelles Organisation et financement des classes de découverte Ouverture des équipements culturels et sportifs de la Ville Organisation de la semaine « Vitry-sur-Science » - « Les petits vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme Organisation de la semaine « Vitry fête le goût » : actions (animations, ateliers, expositions, ...) pilotées par le Sidoresto et les services de la Ville, à partir d'une thématique renouvelée chaque année autour de l'alimentation et de la santé, à destination des publics scolaires et périscolaires et de leurs familles ; Gratuité des fournitures scolaires de rentrée pour la totalité des élèves d'âge élémentaire Soutien à des initiatives de prévention routière Dotation en équipements informatiques et dans le cadre de pédagogies innovantes Achat de mobilier spécifique pour les enfants en situation de handicap ; Inclusion des enfants en situation de handicap par le recrutement d'AVCL ; Partenariats avec les structures culturelles de la Ville et mise à disposition gratuite de l'ensemble des équipements sportifs de la Ville.
 - La politique de la Commune sur les temps périscolaires et extrascolaires : pour les enfants et les jeunes scolarisés de 2 à 15 ans fréquentant les centres de loisirs maternels, les ludothèques, les centres de loisirs primaires et les centres de loisirs de quartiers (ALSH) telles que les activités physiques et sportives, les activités de création et d'expression, la lecture et l'écriture, le jeu, les activités de plein air, les activités sur la nature et le cadre de vie, les sciences et les techniques, les activités manuelles dont les objectifs sont les suivants : S'ouvrir sur le monde, connaître l'autre pour favoriser le mieux vivre ensemble Permettre l'apprentissage de la citoyenneté Développer la complémentarité éducative Renforcer les liens avec les familles et associer les parents Diversifier l'offre de loisirs Favoriser l'ouverture culturelle Développer les partenariats (avec l'école, les associations, les services municipaux,...).

COLONEL FABIEN *Vitry-sur-Seine*

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mis en œuvre dans les centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- Dispositif Classe citoyenne ;
- Dispositif Droit aux vacances pour tous ; Quartiers d'été, VVV, Colo apprenantes ;
- Actions de parentalité et ouverture de la Parenthèse, lieu d'accueil parents/enfants ;
- Actions du Centre médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) dans l'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans qui rencontrent des difficultés d'origine psychologique ou des troubles cognitifs ;
- Poursuite de la mise à disposition du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) destiné aux 12-25 ans pour accueillir les jeunes qui traversent une période délicate ou sont confrontés à un souci particulier, et développer des actions collectives de prévention ;
- SOS Rentrée, Aides à la poursuite d'études, Révisions, Bourse communale, Lutte contre le décrochage scolaire, Bourses BAFA, etc... ;
- Événementiels dédiés à l'insertion socioprofessionnelle : Forum Avenir et Réussite, Forum découverte des métiers, emploi, formation, alternance, micro-forum de proximité, etc... ;
- Emploi des jeunes : Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ), Bus de l'initiative, Cité de l'emploi, Mission Locale, etc...
- Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ;
- Dispositif de la « Bourse au permis de conduire » pour les jeunes adultes (18-25 ans) ;
- Séjours de prévention routière pour les 15/17 ans, avec passage du permis AM.

En matière d'égalité Femmes Hommes : dans un souci de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un enjeu dans l'espace public, un projet de Maison des femmes est en cours d'élaboration dont l'objectif est de concevoir un point d'entrée unique et une offre de ressources pour les femmes victimes de violences. Ce projet a l'ambition de fédérer le tissu public, associatif, institutionnel, économique sans se substituer aux actions menées par celui-ci. A ce jour, c'est la Coordinatrice de CLSPD (Contrat Local Sécurité et Prévention de la Délinquance) qui accueille des femmes victimes de violences dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la situation et de primo accès aux droits. Par ailleurs, une convention partenariale entre la Ville de Vitry-sur-Seine et la Maison des Femmes de l'Hôpital Bicêtre AP-HP est en cours de régularisation.

En matière de santé et bien-être :

- Le Contrat Local de Santé coordonne la politique locale de santé et définit les actions à mener pour les 5 prochaines années 2024 / 2028. Le C.L.S détermine 7 priorités de santé telles que : la périnatalité / parentalité, les addictions, l'accès aux droits, aux soins et à la prévention, la santé environnementale, la santé mentale, le sport-santé / alimentation et enfin la vie affective et sexuelle / violences faites aux femmes.
- 15 fiches actions ont été élaborées pour mettre en œuvre des actions qui répondent à ces 7 priorités.
- Les acteurs du sanitaire (professionnels de santé libéraux, salariés, du médico-social (dans des institutions type Institut Médico-Educatif...), et de la prévention (animateur.trices d'action collectives) sont impliqués ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à l'amélioration de la santé (sport, éducation, jeunesse, centres sociaux, espace de vie sociale...)

En matière de pratiques culturelles et sportives : l'accès aux sports et à la culture pour les habitants du quartier reste un enjeu qui nécessite des dispositifs ou des interventions spécifiques telles que la mise en place d'une politique tarifaire, des actions de découverte ou de médiation, des partenariats entre les structures et les associations de quartiers, etc...

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et appuyer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec le tissu associatif local, ainsi qu'avec les structures d'accompagnement dédiées (Service de la vie associative, Projaide94, Agence départementale du service civique...) Prendre en compte les besoins de chaque jeune Renforcer, structurer, développer les partenariats sur les thématiques jeunesse Faciliter les liens entre les jeunes et les acteurs de la prévention (Club de prévention, CLSPD,...) et de la Santé (Service Promotion de la Santé, Centre municipal de Santé,...) Rendre plus lisible l'action des services de la Ville en direction des actions jeunesse 	Réfléchir à la création d'une structure pour les jeunes à leur sortie des centres de loisirs (15/17 ans)
	Réfléchir à la création d'une commission de travail inter-structurelle pour traiter les demandes et échanger sur les profils des jeunes
	Améliorer la communication des actions portées par la Ville en direction de la jeunesse
<ul style="list-style-type: none"> Garantir aux habitant.es du quartier un accès réel à leurs droits Accompagner et rechercher l'autonomie des publics avec une meilleure prise en compte de l'accès aux droits du public féminin Faciliter l'accès au numérique 	Accéder à une information utile et pertinente pour chaque situation individuelle mais aussi proposer un accompagnement adapté à chaque jeune
	Maintenir et réimplanter des services publics de proximité, avec un accueil physique
	Renforcer les actions d'aller-vers pour toucher les publics éloignés
Faciliter l'apprentissage de la langue française	Répondre aux besoins des habitant.es en matière d'accompagnement aux e-démarches
	Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française
	Elaborer un guide « Apprendre le français à Vitry-sur-Seine »
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réussite éducative Prévenir le décrochage et l'échec scolaire / consolider les savoirs fondamentaux 	Travailler à la mise en réseau des structures qui mènent des actions à visée linguistique
	Améliorer l'orientation des apprenant.es vers des structures d'insertion ou vers des entreprises
	Repérer et traiter des difficultés d'ordre scolaire avec une approche globale (difficultés socio-éducatives, précarité, santé) pour construire des parcours individualisés
	Poursuivre le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
Favoriser le bien-vivre ensemble	Mettre en place des actions favorisant la réussite scolaire et l'insertion professionnelle
	Soutenir la vie de quartier, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier
Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et soutien à la parentalité avec une attention particulière dans la prise en compte des familles monoparentales	Poursuivre la formation des agent.es des crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS) afin de renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Faciliter l'accès au sport et à la culture	<p>Développer des collaborations entre les structures sportives, culturelles et éducatives</p> <p>Développer la pratique d'activités physique et sportive des jeunes filles et des femmes afin de contribuer à leur bien-être</p>
Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et aux droits en matière de santé	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire et les addictions</p> <p>Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé 2024/2028 sur les axes périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux droits, aux soins, à la prévention ; santé mentale ; santé environnementale ; sport-santé ; alimentation ; vie affective et sexuelle / violence faites aux femmes</p> <p>Mettre en place des actions de lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour l'égalité réelle et changer l'image du quartier • Intégrer la dimension de l'égalité femme/homme dans les actions du contrat de ville en favorisant l'accompagnement renforcé, la formation et l'accès à la mixité des métiers • Lutter contre les stéréotypes de genre et contre toute forme de discrimination • Garantir les principes de laïcité et les valeurs de la République 	<p>Adapter les pratiques et la pédagogie en fonction des publics ciblés</p> <p>Développer des mesures favorisant l'égalité « femme/homme » en proposant des actions permettant de lutter contre le phénomène d'invisibilité des femmes et des jeunes filles dans l'espace public et dans la vie du quartier en diversifiant et en adaptant les actions au public féminin</p> <p>Renforcer la politique de lutte contre les discriminations</p> <p>Accompagner les initiatives et les projets promouvant la laïcité et les valeurs de la République</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes bénéficiant de l'aide aux devoirs et du CLAS • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme accueillis dans les cours d'apprentissage du français • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme qui entrent en parcours d'insertion professionnelle • Qualification des difficultés de santé rencontrées par les habitants • Nombre d'actions de santé s'adressant au public féminin • Suivi des fréquentations des structures culturelles et sportives 	

COLONEL FABIEN Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 433 logements sont des logements sociaux
 - Parmi les logements sociaux, une majorité de logements sont composés de T4 (42%) et de T3 (22%). A l'inverse des autres QPV, la part de petits logements (T1 et T2) est importante : 30%
- Un patrimoine bâti datant des années 70 nécessitant une réhabilitation énergétique pour une partie seulement (la grande barre ayant bénéficié d'une ITE en 2023) ;
- Des espaces extérieurs collectifs privés peu qualitatifs ;
- Une gestion problématique de la collecte des déchets liée à la densité des habitations et aux conflits d'usage.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : Aide municipale à l'amélioration du cadre de vie / Aide municipale pour l'intervention de proximité / Abattement de la Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Conseil Local de l'Environnement ;
- Contrat Local de Santé 2024 / 2028 ;
- Convention Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne : Service accompagnement à la rénovation (SAR) ;
- Partenariat Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne pour accompagner les habitant.es dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne et l'Exploradôme ;
- Proposition d'un plan d'action biodiversité dès 2024 ;
- Renforcement du permis de végétaliser par les habitant.es ;
- Mise en œuvre du plan vélo ;
- Mise en œuvre de la tranche 2 du réseau de collecte pneumatique des ordures ménagères (CPOM) ;
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Mobilisation du Fonds vert et des Fonds européens pour financer des projets liés à la nature dans le quartier ;
- Plan Climat Air Energie Territorial – Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) – CD94

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connexion au quartier au plateau et au reste de la Ville • Requalifier les espaces extérieurs en leur donnant un usage 	<p>Engager une réflexion à mener sur l'usage et les fonctions des espaces extérieurs (privés) en co-construction avec les habitant.es</p> <p>Mettre à disposition gratuite des locaux dans les équipements du quartier (patrimoine social de la Semise ou Centre social la Maison des Vitry'Haut) à destination des associations locales pour favoriser les échanges et le lien social et améliorer le dialogue entre les habitant.es et la Semise</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitant.es dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique • Préserver la ressource en eau 	<p>Elaborer une étude de potentiel en énergies renouvelables</p>

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Reconnecter les habitant.es à la nature pour faciliter leur adaptation au changement climatique en les mobilisant et en les intégrant notamment à la renaissance du jardin partagé ;	Désartificialiser les sols, planter des arbres, créer des cours oasis, végétaliser les espaces
	Développer des actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'évènements destinés aux habitant.es et aux enfants des écoles et des centres de loisirs
	Accompagner la renaissance du jardin partagé porté par des collectifs d'habitant.es et l'Association Vitry Solidarité
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire Développer la consommation et l'alimentation durables 	Promouvoir le compostage domestique
	Développer une ressourcerie mobile : collecte d'objets en pied d'immeuble et valorisation en faveur du réemploi et du lien social ;
	Sensibiliser au tri sélectif
	Organiser des opérations de nettoyage des espaces publics avec les habitant.es
	Organiser des temps d'animations de prévention contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et les centres de loisirs, etc...
Développer les mobilités douces et durables	Développer des pistes cyclables communales et de circulation douce et de zones apaisées
	Mettre en place des ateliers de réparation, de formation à la pratique du vélo et de réflexion autour du stationnement des vélos
	Déployer et adapter le Vélib' aux usages des habitant.es
	Expérimenter la piétonnisation de rue aux abords des écoles
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation et analyse des fréquentations Nombre de sites végétalisés Nombre d'ateliers organisés autour du vélo 	

La participation citoyenne tout au long du contrat de ville

Fonder le socle d'une participation citoyenne pérenne en s'assurant de la diversité des expressions, dont la parole des habitant.es les moins visibles, qui ont d'autres priorités et urgences à gérer (grands précaires, parents isolés avec enfants, personnes âgées).

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place d'ateliers participatifs, de diagnostic en marchant, d'enquête par questionnaire avec diffusion de l'information des résultats ;
- Mise en œuvre de projets co-construits avec les habitant.es afin de leur permettre d'être acteur.trices de leur quartier ;
- Aller-vers avec une présence humaine sur le quartier tels que : médiateur.trices de proximité, relais associatifs, chef.fe de projets politique de la ville ;
- Mise en place de revues de projets bi-annuelles à l'attention des habitant.es organisées en cœur du quartier prioritaire avec l'ensemble des porteurs de projets qui mènent des actions en direction des habitant.es du quartier et les acteurs institutionnels de la politique de la ville (Etat, EPT GOSB, Ville, etc...)

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Le patrimoine social de la Semise n'est pas résidentialisé, ce qui entraîne des flux d'usagers, des squats, de la mécanique de rue générant de la pollution, des nuisances olfactives, des attroupements et des épaves ;
- Malgré la mise en place par l'EPT GOSB de points d'apports volontaires enterrés en 2023, il subsiste une problématique de déchets et d'encombrants qui reste un défi majeur sur le quartier ;
- Dans le hall 31, trois étages sont entièrement squattés, font l'objet de dégradations constantes et de graffitis et surtout ne sont pas accessibles en raison d'activités délictueuses (trafic) ;
- L'éclairage nocturne donne un aspect carcéral et un manque de mobilier urbain est relevé ;
- Des conflits d'usage autour de l'école Eugénie Cotton entre les parents d'élèves qui accompagnent leurs enfants en voiture et les piétons ce qui entraîne des difficultés de circulation et augmente la dangerosité du site ;
- De nombreux espaces verts peu entretenus qui ne sont pas appropriés par les habitant.es.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Orientation de la police municipale : présence de jour, non armée avec une orientation de discussion et de médiation, police des marchés, stationnement ;
- Orientation de la police nationale : une attention particulière sur la problématique du trafic de stupéfiants prégnant sur la Ville ;
- Dispositifs de la Politique de la ville : le Centre social municipal La Maison des Vitry'Haut, l'Association Vitry Solidarité, etc...
- Bailleurs sociaux : caméra de vidéo-surveillance, rondiers ;
- Agents assermentés de la Brigade propreté qui contribuent à la tranquillité publique ;
- Ambition d'actualiser le diagnostic territorial de sécurité et de redynamiser le CLSPD d'ici la fin de l'année 2024.

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Prévenir toute forme de délinquance	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un service de médiation de proximité pour assurer la présence du service public municipal en soirée
	Poursuivre la réflexion sur l'installation d'un système de vidéo-verbalisation pour lutter contre les infractions routières
	Poursuivre la réflexion sur le projet de création d'une Maison des Femmes
Améliorer la coordination entre les différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance	Proposer des actions qui permettent une meilleure connaissance des différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage	<p>Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévention de la délinquance en inventant des réponses pour la période estivale en renforçant les actions d'été (Quartiers d'été, VVV, stratégie d'animation de la Ville avec notamment le dispositif d'animation Village Vacances)</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'actions favorisant les échanges avec les jeunes des autres quartiers</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse effective des infractions constatées ▪ Baisse effective des plaintes enregistrées y compris celles auprès des bailleurs ▪ Nombre d'actions mises en œuvre sur le quartier dans le cadre du CLSPD ▪ Nombre d'actions impliquant et valorisant les femmes dans le quartier 	

COLONEL FABIEN Vitry-sur-Seine

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - Le quartier compte 146 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois
 - Parmi les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM), 33% le sont depuis moins de 6 mois et 29% depuis plus de 2 ans
- Les personnes sans emploi ont du mal à se rendre dans les locaux de France Travail, de la Mission Locale, du PLIE ou tout autre acteur local de l'emploi. De nombreux métiers en tension peinent à recruter des candidat.es et notamment au sein des QPV soit par manque d'actions d'information ou de recrutement au cœur des quartiers, soit par des freins périphériques à l'emploi difficiles à lever : précarité, modes de garde, barrière linguistique, santé, mobilité et nécessitent un accompagnement spécifique sur un temps long.
- Des actions fléchées « emploi » dans l'ancien contrat de ville, dues à l'objectif d'attribuer 25% de l'enveloppe des crédits PV à ce pilier mais qui n'ont pas nécessairement abouti à l'accès direct à l'emploi.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Levée des freins périphériques à l'emploi : actions linguistiques pour les publics allophones, garderie éphémère dans deux centres sociaux, actions de lutte contre la fracture numérique, accompagnement par les centres sociaux et espaces de vie sociale, par les associations de proximité
- Emploi des jeunes, seniors, femmes : GIP Ivry-Vitry ; Mission Locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Ivry-Vitry, Service Clauses d'insertion Ivry-Vitry, CLLAJ ; France Travail ; PRIJ ; CIO ; CFA ; Chambres consulaires ; Cité des Métiers ; SIAE, ESS : Faire / Pôle S, La Bidouille, La Ressourcerie du Spectacle, Rejoué, Afrique et Espoir, Bis Production Solidaire, Cité de l'emploi
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi : Forum de l'emploi et Forum Avenir et Réussite de la Ville, Forum de l'emploi de la Mission Locale, Forum Création d'entreprise BPI, France Travail avec son dispositif « Les Entreprises s'engagent », etc...

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)

- Accompagner la construction de parcours vers l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque habitant.e
- Mobiliser les acteurs économiques en faveur des habitant.es du quartier

Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)

- Proposer des démarches d'aller-vers et des actions d'accompagnement personnalisé
- Travailler à une meilleure lisibilité, cohérence et accessibilité de l'offre d'accompagnement vers l'emploi
- Travailler à un meilleur accompagnement, en lien avec la Mission locale, des jeunes vers la formation professionnalisante et développer les parcours des jeunes du quartier vers les dispositifs spécifiques de formation
- Développer des actions de mentorat, renforcer le parrainage et valoriser les talents et les réussites
- Poursuivre la réflexion relative au projet de création d'une régie de quartier
- Généraliser les clauses d'insertion
- Travailler à un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Travailler sur les représentations des femmes dans les parcours professionnels et d'accès à l'emploi
- Mettre en place des actions pour favoriser la réussite sociale et professionnelle
- Développer des structures d'insertion professionnelle

COLONEL FABIEN
Vitry-sur-Seine

Plein emploi	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lever les freins à l'emploi	Renforcer l'employabilité des habitant.es du quartier et la remobilisation à l'emploi en travaillant sur la levée des freins (linguistique, mode de garde, mobilité, etc)
Adapter l'offre de formation	Renforcer l'accès à des formations en alternance
	Développer des formations dans l'apprentissage de la langue française
Favoriser les retombées des dynamiques économiques du territoire communal dans le quartier	Engager un travail sur l'amélioration de l'attractivité des filières professionnelles et accompagner les jeunes qui le souhaitent vers ce parcours
	Positionner la transition écologique comme levier d'insertion professionnelle pour les habitant.es du quartier
Se coordonner pour mieux toucher les publics	Renforcer l'animation du réseau d'acteurs et développer des partenariats afin d'inscrire le public éloigné de l'emploi dans un parcours d'insertion efficace
	Mettre en place des rencontres pour permettre aux nombreuses structures de la Ville de travailler en réseau
	Améliorer le travail en transversalité entre la Mission Locale, les Acteurs locaux de l'emploi, les Entreprises, les Etablissements scolaires, la Direction de la Jeunesse, les Associations de proximité, etc...
	Améliorer la visibilité des offres et des dispositifs « Emploi » des différents acteurs locaux de l'emploi de la Ville à destination des jeunes afin de mieux les mobiliser
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Evolution du taux de chômage Evolution de la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi Evolution du nombre d'apprenant.es FLE en parcours d'insertion ou retour vers l'emploi Nombre d'heures réalisées dans le cadre des clauses d'insertion 	

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945 Vitry-sur-Seine

Présentation du quartier

Le quartier **Commune de Paris – 8 mai 1945**, élargi aux résidences Lucien Français (393 LLS Valdevy), Mario Capra (123 LLS Batigère - RLF), Les Montagnards (452 LLS Valophis), est le plus grand quartier prioritaire du territoire communal, situé de part et d'autre de l'axe central de la RD5. Il est constitué de plusieurs sous-secteurs : Clos Langlois - Lucien Français, Commune de Paris – Capra - Rabelais, 8 mai 1945 et Camille Groult. C'est un périmètre qui réunit toutes les caractéristiques des grands ensembles des années 60/70 : forte densité de logements avec beaucoup d'espaces extérieurs mais pas d'espace vert qualitatif. Il se compose de 5 403 logements dont 4 337 logements locatifs sociaux qui représentent 80% des logements du quartier et devrait compter environ **14 600 habitant.es** soit 15% de la population de la Ville. Ce quartier est situé à cheval sur des IRIS très vulnérables et vulnérables avec une population dont le revenu médian figure parmi les plus bas de la Ville.

Au-delà de sa **vocation résidentielle très importante**, ce quartier compte des équipements sportifs à proximité directe (Halle des sports, Centre aquatique, Patinoire) ainsi que deux polarités commerciales, celle du centre-commercial Gagarine (Auchan et galerie commerciale) et celle du 8 mai 1945 (linéaire commercial et marché forain). Ce QPV est relativement bien desservi en transports en commun car le tramway T9 le traverse sur l'axe Nord-Sud de la RD5. Cependant, il manque des liaisons Est-Ouest, notamment pour accéder au parc Départemental des Lilas.

Le quartier est également bien doté de nombreux groupes scolaires et d'un collège ainsi que de plusieurs centres socioculturels et de centres de quartier.

Le secteur du **8 mai 1945 est engagé dans une phase de mutation urbaine** grâce à une série de projets en étude, démarrés ou livrés (centre aquatique, crèche, réaménagement d'espaces publics), et grâce au Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) qui portera sur l'îlot Ampère.

S'agissant du **secteur Mario Capra – Commune de Paris**, une intervention est attendue depuis l'ANRU 1. La résidence Mario Capra – Arsène Gravier fera l'objet d'une réhabilitation lourde de droit commun, l'ANRU et ses partenaires n'ayant pas retenu cette opération au titre du NPRU.

Les forces et les ressources du quartier :

- Un quartier en proximité du centre-ville qui bénéficie d'une bonne desserte par les transports en commun et d'une offre importante de commerces et d'équipements ;
- Un projet NPRU sur le secteur Ampère qui va permettre de rendre le quartier plus attractif et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Les faiblesses du quartier et les difficultés rencontrées par les habitants :

- Un quartier très étendu composé de grands ensembles juxtaposés en sous-secteur et coupé en deux par la RD5 ;
- Un quartier très minéral à la forte densité ressentie, dont le bâti n'est pas adapté au dérèglement climatique et nécessite une réhabilitation lourde ;
- Un quartier avec peu d'espace vert qualitatif ;
- Une problématique de collecte de déchets sur le secteur Commune de Paris ;
- Une problématique de propreté des espaces extérieurs sur le secteur du 8 mai 1945.

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945

Vitry-sur-Seine

La stratégie communale pour le quartier

Les axes et orientations prioritaires pour répondre aux enjeux du quartier :

- Focus sur les projets urbains en cours portés par la Ville :
 - Sur le **secteur Commune de Paris**, la Ville accompagne un projet privé de renouvellement urbain sur le site de la galerie commerciale Auchan afin d'encadrer la programmation logement, commerces et immobilier économique. En outre, la collecte pneumatique des déchets est déployée, ce qui permettra d'optimiser le fonctionnement du terminal de collecte de déchets et d'améliorer le cadre de vie des résidences.
 - Sur le **secteur du 8 mai 1945**, le NPRU accompagne les mutations déjà en cours, via la dé-densification et la diversification de l'îlot Ampère avec la démolition de la tour Ampère (116 LLS de la résidence la plus problématique du périmètre NPRU) ; la construction de 78 logements en accession à la propriété ou en location privée ; la réhabilitation de la barre Ampère (119 LLS).
- Focus sur le volet cohésion sociale : les moyens engagés par la Ville dans le cadre de la politique de la ville sont des leviers efficaces pour la transformation du quartier. Environ 350 000 euros sont alloués chaque année sur le budget municipal au titre de la politique de ville pour les 4 QPV, afin de développer des actions de cohésion sociale et de soutenir les initiatives locales portées par les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de proximité. C'est pourquoi, il est indispensable que les efforts et les actions multi-partenariaux mis en place puissent être encouragés et pérennisés, afin de poursuivre la dynamique positive engagée en faveur des habitants du quartier prioritaire.



Indicateurs clés

Population (2022)	1 203
Part des moins de 24 ans (2022)	32,9 %
Part des plus de 60 ans (2022)	18,7 %
Indice de jeunesse (2022)	1,4
Part des étrangers dans la population (2022)	29,6 %
Part de familles monoparentales (2022)	33,6 %
Part de la population sans diplôme (2022)	38,7 %
Taux d'emploi (2022)	58 %
Taux de chômage, au sens du recensement, en 2022	18,7 %
Taux de pauvreté, au seuil de 60% du revenu disponible en 2020	39 %
Médiane du revenu disponible par UC en 2021	15 630€

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945 Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 51,3% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
 - Parmi ces enfants, 26% sont âgés de 6 à 10 ans, 19% de 11 à 14 ans et 15% de 15 à 17 ans
 - 36% des habitants du quartier sont âgés de moins de 25 ans
 - Le taux de scolarisation des moins de 3 ans est de 7% dans le quartier contre 2% sur la commune, impliquant des besoins de garde élevés dans cette partie de la commune
 - Le taux de scolarisation des 16 – 24 ans est de 67% contre 59% dans l'ensemble des QPV de France. Une situation pouvant impliquer la présence de jeunes NEET's (ni en études, ni en emploi, ni en formation) A noter : un taux en augmentation ces dernières années (de 65% en 2015 à 67% en 2018) • 15% des élèves de 6ème et 20% des élèves de 3ème sont en retard scolaire, contre 9% et 16% dans la commune
 - 19% de la population de 15 à 64 ans a un niveau supérieur au Bac et 66% à un niveau inférieur au Bac
- Un mille-feuille de dispositifs en constante évolution générant une méconnaissance de l'existant par les publics entraînant une démobilité et parfois un non-recours dans l'accès aux droits (difficultés administratives, problème de langue et/ou d'écrit, dématérialisation).
- Toutes les écoles maternelles et élémentaires du quartier sont intégrées au réseau REP
- Forme de délinquance qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants.
- Des besoins prégnants de formation et partiellement non couverts en matière de linguistique et de numérique pour les publics allophones et en situation d'illettrisme.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

En matière d'accès aux droits, lutte contre l'illectronisme, lutte contre l'illettrisme :

- Outre les structures départementales (Espace départemental des solidarités et Espace autonomie), l'accès aux droits est assuré par différentes structures sur la ville : 1 CCAS, 2 relais mairie, 2 points justice, 1 maison France Services portée par le Centre Social Balzac, 3 centres sociaux dont 2 associatifs et 1 communal, 3 espaces de vie sociale (en charge de l'animation de la vie sociale), dont l'Espace les Monis ancré sur le quartier, les associations de proximité dont l'ASCV, etc...
- Des cours municipaux de promotion sociale sont proposés pour les publics allophones et en situation d'illettrisme. Les centres sociaux, les espaces de vie sociale et certaines associations de proximité ont également mis en place des cours d'apprentissage du français et des ateliers de lutte contre la fracture numérique.

En matière d'éducation tout au long de la vie, lutte contre le décrochage scolaire et parentalité :

- Projet éducatif porté par la Ville :
 - La politique de la Commune sur le temps scolaire : Sans se substituer aux prérogatives de l'Education nationale et tout en contribuant à une plus grande cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, la Ville accompagne les élèves vitriots par différentes mesures, telles que : □ Soutien financier et logistique aux projets d'école □ Mise à disposition de cars pour favoriser les sorties culturelles □ Organisation et financement des classes de découverte □ Ouverture des équipements culturels et sportifs de la Ville □ Organisation de la semaine « Vitry-sur-Science » - « Les petit.es vitriot.es défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme □ Organisation de la semaine « Vitry fête le goût » : actions (animations, ateliers, expositions, ...) pilotées par le Sidoresto et les services de la Ville, à partir d'une thématique renouvelée chaque année autour de l'alimentation et de la santé, à destination des publics scolaires et périscolaires et de leurs familles ; □ Gratuité des fournitures scolaires de rentrée pour la totalité des élèves d'âge élémentaire □ Soutien à des initiatives de prévention routière □ Dotation en équipements informatiques et dans le cadre de pédagogies innovantes □ Achat de mobilier spécifique pour les enfants en situation de handicap ; □ Inclusion des enfants en situation de handicap par le recrutement d'AVCL ; □ Partenariats avec les structures culturelles de la Ville et mise à disposition gratuite de l'ensemble des équipements sportifs de la Ville.

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945 *Vitry-sur-Seine*

Emancipation pour tous

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la Ville, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- o La politique de la Commune sur les temps péri et extrascolaires : pour les enfants et les jeunes scolarisés de 2 à 15 ans fréquentant les centres de loisirs maternels, les ludothèques, les centres de loisirs primaires et les centres de loisirs de quartiers (ALSH) telles que les activités physiques et sportives, les activités de création et d'expression, la lecture et l'écriture, le jeu, les activités de plein air, les activités sur la nature et le cadre de vie, les sciences et les techniques, les activités manuelles dont les objectifs sont les suivants : □ S'ouvrir sur le monde, connaître l'autre pour favoriser le mieux vivre ensemble □ Permettre l'apprentissage de la citoyenneté □ Développer la complémentarité éducative □ Renforcer les liens avec les familles et associer les parents □ Diversifier l'offre de loisirs □ Favoriser l'ouverture culturelle □ Développer les partenariats (avec l'école, les associations, les services municipaux,...) ;
- Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mis en œuvre dans les centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- Dispositif Classe citoyenne ;
- Dispositif Droit aux vacances pour tous ; Quartiers d'été, VVV, Colo apprenantes ;
- Actions de parentalité et ouverture de la Parenthèse, lieu d'accueil parents/enfants ;
- Actions du Centre médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) dans l'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans qui rencontrent des difficultés d'origine psychologique ou des troubles cognitifs ;
- Poursuite de la mise à disposition du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) destiné aux 12-25 ans pour accueillir les jeunes qui traversent une période délicate ou sont confrontés à un souci particulier, et développer des actions collectives de prévention ;
- SOS Rentrée, Aides à la poursuite d'études, Révisions, Bourse communale, Lutte contre le décrochage scolaire, Bourses BAFA, etc... ;
- Evènementiels dédiés à l'insertion socioprofessionnelle : Forum Avenir et Réussite, Forum découverte des métiers, emploi, formation, alternance, micro-forum de proximité, etc... ;
- Emploi des jeunes : Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ), Bus de l'initiative, Cité de l'emploi, Mission Locale, etc...
- Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ;
- Dispositif de la « Bourse au permis de conduire » pour les jeunes adultes (18-25 ans) ;
- Séjours de prévention routière pour les 15/17 ans, avec passage du permis AM.

En matière d'égalité Femmes Hommes : dans un souci de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un enjeu dans l'espace public, un projet de Maison des femmes est en cours d'élaboration dont l'objectif est de concevoir un point d'entrée unique et une offre de ressources pour les femmes victimes de violences. Ce projet a l'ambition de fédérer le tissu public, associatif, institutionnel, économique sans se substituer aux actions menées par celui-ci. A ce jour, c'est la Coordinatrice de CLSPD (Contrat Local Sécurité et Prévention de la Délinquance) qui accueille des femmes victimes de violences dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la situation et de primo accès aux droits. Par ailleurs, une convention partenariale entre la Ville de Vitry-sur-Seine et la Maison des Femmes de l'Hôpital Bicêtre AP-HP est en cours de régularisation.

En matière de santé et bien-être :

- Le Contrat Local de Santé coordonne la politique locale de santé et définit les actions à mener pour les 5 prochaines années 2024 / 2028. Le C.L.S détermine 7 priorités de santé telles que : la périnatalité / parentalité, les addictions, l'accès aux droits, aux soins et à la prévention, la santé environnementale, la santé mentale, le sport-santé / alimentation et enfin la vie affective et sexuelle / violences faites aux femmes.
- 15 fiches actions ont été élaborées pour mettre en œuvre des actions qui répondent à ces 7 priorités.
- Les acteurs du sanitaire (professionnel.les de santé libéraux, salarié.es, du médico-social (dans des institutions type Institut Médico-Educatif...), et de la prévention (animateur.trices d'action collectives) sont impliqués ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à l'amélioration de la santé (sport, éducation, jeunesse, centres sociaux, espace de vie sociale...)

En matière de pratiques culturelles et sportives : l'accès aux sports et à la culture pour les habitant.es du quartier reste un enjeu qui nécessite des dispositifs ou des interventions spécifiques telles que la mise en place d'une politique tarifaire, des actions de découverte ou de médiation, des partenariats entre les structures et les associations de quartiers, etc...

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945

Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et appuyer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec le tissu associatif local, ainsi qu'avec les structures d'accompagnement dédiées (Service de la vie associative, Projaide94, Agence départementale du service civique...) Prendre en compte les besoins de chaque jeune Renforcer, structurer, développer les partenariats sur les thématiques jeunesse Faciliter les liens entre les jeunes et les acteurs de la prévention (Club de prévention, CLSPD,...) et de la Santé (Service Promotion de la Santé, Centre municipal de Santé,...) Rendre plus lisible l'action des services de la Ville en direction des actions jeunesse 	Réfléchir à la création d'une structure pour les jeunes à leur sortie des centres de loisirs (15/17 ans)
	Réfléchir à la création d'une commission de travail inter-structurelle pour traiter les demandes et échanger sur les profils des jeunes
	Améliorer la communication des actions portées par la Ville en direction de la jeunesse
<ul style="list-style-type: none"> Garantir aux habitant.es du quartier un accès réel à leurs droits Accompagner et rechercher l'autonomie des publics avec une meilleure prise en compte de l'accès aux droits du public féminin Faciliter l'accès au numérique 	Maintenir et réimplanter des services publics de proximité, avec un accueil physique
	Renforcer les actions d'aller-vers pour toucher les publics éloignés
	Répondre aux besoins des habitant.es en matière d'accompagnement aux e-démarches
Faciliter l'apprentissage de la langue française	Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française
	Elaborer un guide « Apprendre le français à Vitry-sur-Seine »
	Travailler à la mise en réseau les structures qui mènent des actions à visée linguistique
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réussite éducative Prévenir le décrochage et l'échec scolaire / consolider les savoirs fondamentaux 	Améliorer l'orientation des apprenant.es vers des structures d'insertion ou vers des entreprises
	Repérer et traiter des difficultés d'ordre scolaire avec une approche globale (difficultés socio-éducatives, précarité, santé) pour construire des parcours individualisés
	Poursuivre le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
	Mettre en place des actions favorisant la réussite scolaire et l'insertion professionnelle
Favoriser le bien-vivre ensemble	Soutenir la vie de quartier, de la solidarité et de l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier
Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et soutien à la parentalité avec une attention particulière dans la prise en compte des familles monoparentales	Poursuivre la formation des agent.es des crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS) afin de renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Emancipation pour tous

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Faciliter l'accès au sport et à la culture	<p>Développer des collaborations entre les structures sportives, culturelles et éducatives</p> <p>Développer la pratique d'activités physique et sportive des jeunes filles et des femmes afin de contribuer à leur bien-être</p>
Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et aux droits en matière de santé	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire et les addictions</p> <p>Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé 2024/2028 sur les axes périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux droits, aux soins, à la prévention ; santé mentale ; santé environnementale ; sport-santé ; alimentation ; vie affective et sexuelle / violence faites aux femmes</p> <p>Mettre en place des actions de lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour l'égalité réelle et changer l'image du quartier • Intégrer la dimension de l'égalité femme/homme dans les actions du contrat de ville en favorisant l'accompagnement renforcé, la formation et l'accès à la mixité des métiers • Lutter contre les stéréotypes de genre et contre toute forme de discrimination • Garantir les principes de laïcité et les valeurs de la République 	<p>Adapter les pratiques et la pédagogie en fonction des publics ciblés</p> <p>Développer des mesures favorisant l'égalité « femme/homme » en proposant des actions permettant de lutter contre le phénomène d'invisibilité des femmes et des jeunes filles dans l'espace public et dans la vie du quartier en diversifiant et en adaptant les actions au public féminin</p> <p>Renforcer la politique de lutte contre les discriminations</p> <p>Accompagner les initiatives et les projets promouvant la laïcité et les valeurs de la République</p>
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes bénéficiant de l'aide aux devoirs et du CLAS • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme accueillis dans les cours d'apprentissage du français • Nombre d'adultes allophones ou en situation d'illettrisme qui entrent en parcours d'insertion professionnelle • Qualification des difficultés de santé rencontrées par les habitants • Nombre d'actions de santé s'adressant au public féminin • Suivi des fréquentations des structures culturelles et sportives 	

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945 Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - En moyenne, 2,7 personnes vivent sous le même toit
 - 99% des logements sont des appartements
 - 2 961 logements sont des logements sociaux, soit 74% du parc – 22% des logements sociaux de la commune sont implantés dans ce QPV
 - Parmi les logements sociaux, une majorité de logements sont composés de T4 (38%) et de T3 (29%), les T1 et T2 représentent 25% du parc
 - 72% des logements sociaux ont un DPE égal à D, F ou G en raison d'une date moyenne de construction ancienne et avant les premières réglementation thermiques (1968)
- Le quartier Commune de Paris – 8 mai 1945, constitué de grands ensembles caractérisés par une importante minéralité, est particulièrement impacté par les vagues de chaleur et sujet aux îlots de chaleurs urbains en raison de sa morphologie urbaine ;
- Des espaces extérieurs collectifs (privés et publics) peu qualitatifs ;
- Un patrimoine bâti datant majoritairement des années 60/70 nécessitant une réhabilitation énergétique ;
- Une gestion problématique de la collecte des déchets liée à la densité des habitations sur les secteurs Commune de Paris et du 8 mai 1945.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires :

- Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) sur le secteur Ampère ;
- Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : Aide municipale à l'amélioration du cadre de vie / Aide municipale pour l'intervention de proximité / Abattement de la Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Conseil Local de l'Environnement ;
- Contrat Local de Santé 2024 / 2028 ;
- Convention Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne : Service accompagnement à la rénovation (SAR) ;
- Partenariat Ville / Agence de l'Energie du Val-de-Marne pour accompagner les habitant.es dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'Energie du Val-de-Marne et l'Exploradôme ;
- Proposition d'un plan d'action biodiversité dès 2024 ;
- Renforcement du permis de végétaliser par les habitant.es ;
- Mise en œuvre du plan vélo ;
- Mise en œuvre de la tranche 2 du réseau de collecte pneumatique des ordures ménagères (CPOM) ;
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Mobilisation du Fonds vert et des Fonds européens pour financer des projets liés à la nature dans le quartier ;
- Plan Climat Air Energie Territorial – Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) – CD94

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Reconnecter les différents sous-secteurs du quartier pour créer une identité commune	Engager une réflexion à mener sur l'usage et les fonctions des espaces extérieurs (publics et privés) en co-construction avec les habitant.es Mettre à disposition gratuite des locaux en rez-de-chaussée à destination des associations locales pour favoriser les échanges et le lien social et améliorer le dialogue habitant.es / bailleurs sociaux
Accompagner les habitant.es dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique	Elaborer une étude de potentiel en énergies renouvelables

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Transition écologique et énergétique

Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
<ul style="list-style-type: none"> Renaturer le quartier pour faciliter son adaptation au changement climatique en développant le patrimoine arboré et végétal et en mobilisant ses habitant.es Sensibiliser à la nature et au développement durable 	Désartificialiser les sols, planter des arbres, créer des cours oasis, végétaliser les espaces,
	Développer des jardins partagés portés par des collectifs d'habitant.es
	Développer des actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'évènements destinés aux habitant.es et aux enfants des écoles et des centres de loisirs
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire Développer la consommation et l'alimentation durables 	Promouvoir le compostage domestique
	Développer une ressourcerie éphémère : collecte d'objets en pied d'immeuble et valorisation en faveur du réemploi et du lien social
	Sensibiliser au tri sélectif
	Améliorer la gestion des ordures ménagères sur le secteur Commune de Paris
	Organiser des opérations de nettoyage des espaces publics avec les habitant.es
	Organiser des temps d'animations de prévention contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et les centres de loisirs, etc...
Préserver la ressource en eau	Récupérer les eaux du centre aquatique pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts du quartier
Développer les mobilités douces et durables	Développer des pistes cyclables communales et de circulation douce et de zones apaisées
	Mettre en place des ateliers réparation, de formation à la pratique du vélo et de réflexion autour du stationnement des vélos
	Déployer et adapter le Vélib' aux usages des habitant.es
	Expérimenter la piétonnisation de rue aux abords des écoles
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation et analyse des fréquentations Nombre de sites végétalisés Nombre d'ateliers organisés autour du vélo 	

La participation citoyenne tout au long du contrat de ville

Fonder le socle d'une participation citoyenne pérenne en s'assurant de la diversité des expressions, dont la parole des habitant.es les moins visibles, qui ont d'autres priorités et urgences à gérer (grands précaires, parents isolés avec enfants, personnes âgées).

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place d'ateliers participatifs, de diagnostic en marchant, d'enquête par questionnaire avec diffusion de l'information des résultats ;
- Mise en œuvre de projets co-construits avec les habitant.es afin de leur permettre d'être acteur.trices de leur quartier ;
- Aller-vers avec une présence humaine sur le quartier tels que : médiateur.trices de proximité, relais associatifs, chef.fe de projets politique de la ville ;
- Mise en place de revues de projets bi-annuelles à l'attention des habitant.es organisées en cœur du quartier prioritaire avec l'ensemble des porteurs de projets qui mènent des actions en direction des habitant.es du quartier et les acteurs institutionnels de la politique de la ville (Etat, EPT GOSB, Ville, etc...)

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Espaces publics importants où les personnes se répandent et s'adonnent à des activités infractionnelles (mécanique sauvage, épaves, pollution, points de deal importants sur Ampère (secteur 8 mai 1945) et sur Lucien Français (secteur Commune de Paris), usage de stupéfiants, etc...) qui génèrent un évitement du quartier ;
- Les points de deal sur Ampère et Lucien Français, entraînent une occupation importante des parties communes (halls, cages d'escalier, étages) et également des dégradations récurrentes (barrières de sécurité, luminaires, serrures locaux poubelles, etc) ;
- L'espace de vie sociale (EVS) Solidarité Internationale dont les locaux sont situés en rez-de-chaussée de la tour Ampère où le trafic se déroule, subit des intimidations et des dégradations. Tout le bâtiment fait l'objet d'une pratique d'éviction de la population en contradiction avec le principe d'accueil inconditionnel d'un EVS. Le public (femmes, enfants, personnes âgées) évite de se rendre à l'EVS en raison de l'insécurité, élargir le public est inenvisageable de même que le recrutement de salarié ou de bénévole mettant en péril l'avenir de la structure ;
- Des déplacements de la population vers la RD5 ou le secteur du 8 mai 1945 car le quartier ne dispose pas d'équipement ;
- Des équipements publics en frange du quartier ;
- Il existe une forme de délinquance massive et grave qui consiste en des violences faites aux femmes, violences interfamiliales, violences faites aux enfants ;
- Une forte problématique de déchets, encombrants, ordures ménagères, dépôts sauvages, jets par les fenêtres entraînant une stigmatisation du quartier, une dégradation du cadre de vie, générant un surcoût financier pour les bailleurs sociaux et la Ville ;
- Une problématique de sécurité routière dans les rues à sens unique avec des stationnements sur la voie et des infractions routières ;
- Une problématique de barbecues sauvages sur l'espace public sur le secteur du 8 mai 1945.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Orientation de la police municipale : présence de jour, non armée avec une orientation de discussion et de médiation, police des marchés, stationnement ;
- Orientation de la police nationale : une attention particulière sur la problématique du trafic de stupéfiants prégnant sur la Ville ;
- Dispositifs de la Politique de la ville : Espace de vie sociale L'Espace les Monis, associations de proximité : ASCV, etc...
- Bailleurs sociaux : caméra de vidéo-surveillance, rondiers ;
- Agents assermentés de la Brigade propreté qui contribuent à la tranquillité publique ;
- Ambition d'actualiser le diagnostic territorial de sécurité et de redynamiser le CLSPD d'ici la fin de l'année 2024.

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Prévenir toute forme de délinquance	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un service de médiation de proximité pour assurer la présence du service public municipal en soirée
	Poursuivre la réflexion sur l'installation d'un système de vidéo-verbalisation pour lutter contre les infractions routières
	Poursuivre la réflexion sur le projet de création d'une Maison des Femmes
Améliorer la coordination entre les différents acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance	Proposer des actions qui permettent une meilleure connaissance des acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la délinquance

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Tranquillité publique et sécurité	
Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage	Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévention de la délinquance en inventant des réponses pour la période estivale en renforçant les actions d'été (Quartiers d'été, VVV, stratégie d'animation de la Ville avec notamment le dispositif d'animation Village Vacances)
	Réfléchir à la mise en place d'actions favorisant les échanges avec les jeunes des autres quartiers
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none">▪ Baisse effective des infractions constatées▪ Baisse effective des plaintes enregistrées y compris celles auprès des bailleurs▪ Nombre d'actions mises en œuvre sur le quartier dans le cadre du CLSPD▪ Nombre d'actions impliquant et valorisant les femmes dans le quartier	

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Plein emploi

Principaux constats et éléments de diagnostic

Synthèse des enjeux et des difficultés observés :

- Les principaux indicateurs du quartier (hors extension du périmètre dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire) :
 - 68% des habitants de 15 à 64 ans sont actifs et 53% de la population en âge de travailler occupe un emploi
 - 16% des actifs occupent un emploi à temps partiel et 14% des actifs occupent un emploi précaire
 - Le quartier compte 1 412 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois
 - Parmi les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM), 34% le sont depuis moins de 6 mois et 28% depuis plus de 2 ans
 - Les moins de 26 ans représentent 15% des DEFM et les plus de 50 ans en représentent 28%
- Les personnes sans emploi ont du mal à se rendre dans les locaux de France Travail, de la Mission Locale, du PLIE ou tout autre acteur local de l'emploi. De nombreux métiers en tension peinent à recruter des candidat.es et notamment au sein des QPV soit par manque d'actions d'information ou de recrutement au cœur des quartiers, soit par des freins périphériques à l'emploi difficiles à lever : précarité, modes de garde, barrière linguistique, santé, mobilité et nécessitent un accompagnement spécifique sur un temps long.
- Des actions fléchées « emploi » dans l'ancien contrat de ville, dues à l'objectif d'attribuer 25% de l'enveloppe des crédits PV à ce pilier mais qui n'ont pas nécessairement abouti à l'accès direct à l'emploi.

Synthèse de l'offre et des dispositifs existants portés par la commune, l'Etat, le GOSB ou leurs partenaires (offres et interventions structurantes) :

- Levée des freins périphériques à l'emploi : actions linguistiques pour les publics allophones, garderie éphémère dans deux centres sociaux, actions de lutte contre la fracture numérique, accompagnement par les centres sociaux et espaces de vie sociale, par les associations de proximité
- Emploi des jeunes, seniors, femmes : GIP Ivry-Vitry : Mission Locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Ivry-Vitry, Service Clauses d'insertion Ivry-Vitry, CLLAJ ; France Travail ; PRIJ ; CIO ; CFA ; Chambres consulaires ; Cité des Métiers ; SIAE, ESS : Faire / Pôle S, La Bidouille, La Ressourcerie du Spectacle, Rejoué, Afrique et Espoir, Bis Production Solidaire, Cité de l'emploi
- Mise en relation employeurs / demandeurs d'emploi : Forum de l'emploi et Forum Avenir et Réussite de la Ville, Forum de l'emploi de la Mission Locale, Forum Création d'entreprise BPI, France Travail avec son dispositif « Les Entreprises s'engagent », etc...

Objectifs stratégiques <i>(orientations, axes d'intervention...)</i>	Objectifs opérationnels <i>(pistes d'actions, propositions concrètes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la construction de parcours vers l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque habitant.e ; • Mobiliser les acteurs économiques en faveur des habitant.es du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des démarches d'aller-vers et des actions d'accompagnement personnalisé • Travailler à une meilleure lisibilité, cohérence et accessibilité de l'offre d'accompagnement vers l'emploi • Travailler à un meilleur accompagnement, en lien avec la Mission locale, des jeunes vers la formation professionnalisante et développer les parcours des jeunes du quartier vers les dispositifs spécifiques de formation • Développer des actions de mentorat, renforcer le parrainage et valoriser les talents et les réussites • Poursuivre la réflexion relative au projet de création d'une régie de quartier • Généraliser les clauses d'insertion • Travailler à un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap • Travailler sur les représentations des femmes dans les parcours professionnels et d'accès à l'emploi • Mettre en place des actions pour favoriser la réussite sociale et professionnelle • Développer des structures d'insertion professionnelle

COMMUNE DE PARIS – 8 MAI 1945
Vitry-sur-Seine

Plein emploi	
Objectifs stratégiques (orientations, axes d'intervention...)	Objectifs opérationnels (pistes d'actions, propositions concrètes)
Lever les freins à l'emploi	Renforcer l'employabilité des habitant.es du quartier et la remobilisation à l'emploi en travaillant sur la levée des freins (linguistique, mode de garde, mobilité, etc)
Adapter l'offre de formation	Renforcer l'accès à des formations en alternance
	Développer des formations dans l'apprentissage de la langue française
Favoriser les retombées des dynamiques économiques du territoire communal dans le quartier	Engager un travail sur l'amélioration de l'attractivité des filières professionnelles et accompagner les jeunes qui le souhaitent vers ce parcours
	Positionner la transition écologique comme levier d'insertion professionnelle pour les habitant.es du quartier
Se coordonner pour mieux toucher les publics	Renforcer l'animation du réseau d'acteurs et développer des partenariats afin d'inscrire le public éloigné de l'emploi dans un parcours d'insertion efficace
	Mettre en place des rencontres pour permettre aux nombreuses structures de la Ville de travailler en réseau
	Améliorer le travail en transversalité entre la Mission Locale, les Acteurs locaux de l'emploi, les Entreprises, les Etablissements scolaires, la Direction de la Jeunesse, les Associations de proximité, etc...
	Améliorer la visibilité des offres et des dispositifs « Emploi » des différents acteurs locaux de l'emploi de la Ville à destination des jeunes afin de mieux les mobiliser
Indicateurs d'évaluation (résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du taux de chômage • Evolution de la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi • Evolution du nombre d'apprenant.es FLE en parcours d'insertion ou retour vers l'emploi • Nombre d'heures réalisées dans le cadre des clauses d'insertion 	

Annexes

Annexe 1 : Tableau des QPV de l'EPT du Grand-Orly Seine Bièvre au 1^{er} janvier 2024

Commune ou intercommunalité	QPV
Villejuif, L'Haÿ-les-Roses	Lebon - Hochart - Mermoz (Lozaitz Sud)
Arcueil	Irlandais - Paul Vaillant Couturier - Cherchefeuille - Clément Ader
Arcueil, Gentilly	Chaperon Vert
Athis Mons	Noyer renard
Athis Mons	Clos Nollet
Athis Mons	Edouard Vaillant
Cachan	La Plaine
Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses	Les Sorbiers - Lallier
Choisy-le-Roi	Quartier Sud
Choisy-le-Roi	Centre-ville (Barbusse)
Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre	Péri - Schuman Bergonié Martinets
Ivry-sur-Seine	Pierre Et Marie Curie
Ivry-sur-Seine	Gagarine
Ivry-sur-Seine	Ivry Port
Ivry-sur-Seine	Monmousseau
L'Haÿ-les-Roses	La Vallée aux Renards
L'Haÿ-les-Roses	Jardins Parisiens
L'Haÿ-les-Roses	Jardins Parisiens - Stade
Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges	Polognes - Centre ville - Le Plateau - Saint-Martin
Orly	Quartier Est
Savigny sur Orge	Grand Vaux
Thiais	Pavé de Grignon
Valenton	Lutèce- Bergerie
Villejuif	Alexandre Dumas
Villejuif	Lozaitz Nord - Grimau - Armand Gouret
Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre	Vercors - Chastenet
Villeneuve-le-Roi	Haut-Pays - La Grusie
Villeneuve-Saint-Georges	Centre ville
Villeneuve-Saint-Georges	Le Quartier Nord
Villeneuve-Saint-Georges	HBM- Les Tours
Villeneuve-Saint-Georges	Triage
Viry-Chatillon	Plateau -Grande Borne
Vitry-sur-Seine	Colonel Fabien
Vitry-sur-Seine	Centre ville : Defresne - Vilmorin - Robespierre
Vitry-sur-Seine	Commune De Paris - 8 Mai 1945
Vitry-sur-Seine	Les Combattants

Annexe 2 : L'arborescence globale du contrat de ville

En synthèse, l'arborescence globale du contrat de ville permet de faire correspondre aux objectifs stratégiques mentionnés, une sélection d'objectifs opérationnels ainsi que les dispositifs avec lesquels il sera pertinent de s'articuler dans la perspective de la mise en œuvre du plan d'actions.

AXES	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROGRAMMATIONS, DISPOSITIFS ET STRUCTURES EXISTANTS	
Émancipation et réussite éducative des jeunes	Soutenir la parentalité	Rendre les parents acteurs de l'éducation de leurs enfants en les associant de manière positive aux actions (rencontre avec les équipes de prévention spécialisée, visite des quartiers, participation à l'amélioration des dispositifs d'encadrement du travail à la maison...)	<ul style="list-style-type: none"> Centres sociaux Prévention spécialisée RPE (Relais petite enfance) Programmes de Réussite Educative (PRE) Pass numérique, ateliers numériques et parentalités Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) Déclic numérique Emplois Vie Scolaire (EVS) Associations et initiatives communales Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) Protection maternelle et infantile (PMI) 	
		Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions visant le soutien à la parentalité		
		Travailler sur la petite enfance et les 1 000 premiers jours (ateliers parentalité, relais petite enfance, sensibilisation sur les violences éducatives et les enfants présentant des troubles du comportement et autistiques...)		
	Lutter contre le décrochage scolaire	Renforcer et articuler les moyens des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (CLAS, PRE, tutorat, démarche de la cité éducative...)		<ul style="list-style-type: none"> Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) Devoirs faits PRE Programme Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) Cités éducatives Actions d'accompagnement bénévoles REP et REP+ Classes citoyennes et classes relais Pass'Sport
		Lutter contre les phénomènes de décrochage scolaire et les orientations subies via l'accompagnement des jeunes pour la définition de leur projet professionnel et leur mobilité en dehors du quartier		
		Encourager les modalités d'accompagnement global (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant en soutenant les liens entre les partenaires		

			<ul style="list-style-type: none"> • Pass'Culture • Vacances apprenantes
	Accompagner les jeunes dans leur émancipation	Développer la maîtrise du français pour les enfants et leurs parents, notamment ceux issus de familles non francophones	<ul style="list-style-type: none"> • CVthèques • Missions locales • Cités éducatives • Les associations de proximité • Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)
		Sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé sur les questions de sommeil, d'hygiène de vie, de rendez-vous médicaux, etc.	
		Accompagner les jeunes pour l'accès au logement en s'appuyant notamment sur les CLLAJ	
	Renforcer et accompagner l'accès à l'offre culturelle et sportive sur le territoire	Favoriser l'accès à la culture et promouvoir la mixité culturelle pour les habitants des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs DRAC • PS Jeunes de la CAF • Cités éducatives • PRE • Pass'Sport • Tissu associatif • Organismes d'éducation populaire
		Développer des actions de médiation par la culture et le sport pour les publics les plus éloignés des institutions ou des publics spécifiques (ex : demandeurs d'emploi, jeunes, femmes...)	
		Faciliter et diversifier la pratique sportive sur le territoire et favoriser la mixité des usagers (sociale, de genre...), notamment sur les espaces collectifs	
Santé et bien-être	Renforcer les actions de prévention en matière de santé et bien-être et lutter contre l'isolement des personnes	Développer des actions de prévention à travers différents leviers (ex : par les pairs, mobilisation de bénévoles pour du porte à porte (dans le cadre du service civique notamment), au sein des établissements scolaires...)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat local de santé (CLS) • Centre communal d'action sociale (CCAS) • Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) • Conseil local de santé mentale (CLSM) • Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Promotion Prévention Santé (PPS) • Assises de la santé mentale • Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) • ASV • PAI (protocoles d'accueil individualisés)
		Renforcer la présence d'équipes mobiles sur le champ psychologique, en s'appuyant notamment sur les équipes ressources des bailleurs, pour intervenir dans les centres d'hébergement (ex : accueils de jour...)	
		Recenser l'offre de soins médicale et paramédicale et identifier les potentialités d'installation des professionnels sur le territoire	
		Fournir aux professionnels accompagnants les outils nécessaires à la levée de ce type de problématiques (ex : repérage, orientation, prescription...)	

	<p>Travailler avec les parents sur les enjeux de santé mentale et de bien-être, et la lutte contre les phénomènes de stigmatisation des troubles psychologiques</p>	<p>Porter des actions de sensibilisation et de déstigmatisation auprès des parents, des structures éducatives, et de l'ensemble des professionnels en contact direct avec les publics concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centre médico-psychologique (CMP) • Centres municipaux de santé (CMS) • Bourse de l'émancipation : dispositif pour la jeunesse, bourse octroyée à un jeune en contrepartie de sa participation à une action de solidarité • Abattement TFPB • Pacte des solidarités • Associations locales • Programme "quartiers résilients" • Premiers secours en santé mentale (PSSM) • Service civique ambassadeur santé mentale de la Fondation Œuvre Falret • Ambassadeurs Santé d'Unis cité • Programme CPS déployé par la MCATMS CE1, CM2 de Cachan et Vitry
		<p>Accompagner les enfants confrontés à de grandes difficultés (langage, comportement, adaptation sociale) en collaboration étroite avec les parents, notamment en s'appuyant sur les centres sociaux et les structures associatives</p>	
<p>Transition écologique et énergétique</p>	<p>Déminéraliser et végétaliser les espaces publics et collectifs, favorisant ainsi la biodiversité urbaine et la régulation naturelle des écosystèmes</p>	<p>Sensibiliser les acteurs, et notamment les habitants, sur les enjeux liés au réchauffement climatique et à la transition écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TFPB • Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne • Le plan Climat-Energie territorial • Le Plan stratégique de patrimoine sociale (CUS) des bailleurs sociaux • Le dispositif « logement témoin » pour l'apprentissage des écogestes • Le FSL • Le dispositif du « fonds vert » • Pacte des solidarités • Programme "quartiers résilients"
		<p>Développer des jardins collectifs et pédagogiques, tout en garantissant leur appropriation par les habitants</p>	
		<p>Poursuivre le travail de désimperméabilisation des sols et de lutte contre les îlots de chaleurs</p>	
	<p>Lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire en structurant des éco-filières sur notre territoire, favorisant ainsi une alimentation saine, durable et accessible à tous</p>	<p>Sensibiliser à la réduction et au tri des déchets et mettre en place des composteurs sur le territoire</p>	
		<p>Soutenir et accompagner les actions de l'économie sociale et solidaire</p>	
		<p>Développer des vergers et potagers partagés</p>	

		Développer les commerces alimentaires de proximité		
	Développer des solutions de mobilités alternatives, solidaires et durables telles que le vélo, le covoiturage et les transports en commun	Développer l'utilisation du vélo au sein de l'espace public (aides financières, ateliers d'apprentissage et/ou de réparation, aménagements de pistes cyclables et de stations...)		
		Développer les stationnements dédiés au co-voiturage et/ou à l'autopartage		
		Orienter l'élaboration des schémas de mobilité du territoire vers la promotion de l'offre de transport collectif et des circulations douces		
	Soutenir les actions de réhabilitation thermique et le renforcement de la performance énergétique des bâtiments	Poursuivre les actions de rénovation thermique des logements et des équipements publics		
		Accompagner les ménages (information, conseil...) pour leurs travaux de rénovation thermique et l'optimisation de leur consommation d'énergie		
		Développer le réseau de chaleur géothermique existant		
	Maîtrise de la langue et du numérique	Lutter contre l'illettrisme	Identifier et/ou mobiliser les personnes relais pour l'identification des difficultés en matière de maîtrise de la langue et/ou du numérique (ex : public allophone), notamment au sein de l'Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Cité éducative • Réseau éducation prioritaire • Espaces France service • Médiathèques municipales • CCAS • PRE • Cours de Français Langue Etrangère (FLE) • Réseau GRETA (groupements d'établissements publics d'enseignement) • Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) • Espace des solidarités (EDS) • Aidant-connect • Tissu associatif dont associations d'étudiants
			Améliorer la sensibilisation et le repérage de l'illettrisme, notamment en formant les agents d'accueil à l'identification de ces problématiques	
		Professionaliser les acteurs de l'apprentissage de la langue	Augmenter les moyens financiers alloués aux structures pour permettre le recrutement de formateurs, ou à défaut, former les professionnels existants	
Mobiliser prioritairement les formateurs FLE diplômés pour l'animation des ASL, et former les bénévoles en cas de recours à leurs services				
Renforcer l'accompagnement dans l'accès au numérique et l'accompagnement linguistique et faciliter l'accès aux services publics		Proposer un accompagnement (acculturation, mise à disposition d'équipement...) au sein des équipements de proximité sur le territoire (ex : médiathèques), et développer des actions d'aller-vers à destination des personnes éloignées des offres de services		
		Solliciter l'accompagnement d'étudiants à travers le développement de partenariat avec les universités et les écoles supérieures		

Insertion et Emploi		Proposer des tarifications solidaires et simplifier les démarches administratives (notamment pour l'inscription) afin de favoriser la venue des différents publics au sein des lieux dédiés à l'apprentissage de la langue (ex : bibliothèques)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller numériques • Maisons de la justice et du droit
		Valoriser la pratique de la lecture auprès des publics	
	Mobiliser les publics et les rendre acteurs des dynamiques en matière d'emploi	Développer des démarches d'aller-vers et de co-construction en incluant les publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) • PLIE • Cité de l'emploi • Associations • Cellules Emploi • Forums QPV locaux • Bailleurs sociaux • SIAE • Centres sociaux • Espace de vie sociale • Forum de l'emploi organisés par les villes
		S'appuyer sur les structures de proximité (ex : associations de quartier) pour le repérage et la captation des publics éloignés de l'emploi	
		Travailler en collaboration avec les bailleurs pour identifier les habitants en situation de rupture	
		Renforcer les coordinations « Emploi » à l'échelle des QPV	
		Définir des bonnes pratiques afin de rendre les offres d'emploi plus accessibles et lisibles aux personnes en insertion	
		Développer des méthodes de recrutement innovantes (ex : « Du Stade vers l'Emploi », « Bus vers l'emploi » ...)	
	Identifier les besoins des publics et optimiser l'offre de services	Réaliser des diagnostics locaux afin de tenir compte des spécificités des quartiers et des caractéristiques de leurs habitants dans les réponses apportées (notion de « mémoire des quartiers »)	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres consulaires • Acteurs de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) • SPASER • NPNRU • Fonds de revitalisation
		Généraliser les diagnostics veillant à repartir des besoins des publics (sur le modèle des professionnels psychologues en charge de l'orientation des élèves de 3 ^{ème} pour la recherche de leur stage)	
Mettre en place un observatoire par quartier pour le recensement des actions existantes et, le cas échéant, l'essaimage des bonnes pratiques			
Favoriser l'interconnaissance entre les partenaires, notamment entre les acteurs institutionnels et les prescripteurs (ex : création de banques de données partagées), en s'appuyant notamment sur les cités de l'emploi de proximité			
Accompagner et favoriser l'employabilité des publics	Renforcer les actions à destination de certains publics prioritaires de la cité de l'emploi (seniors, femmes, travailleurs en situation de handicap)	<ul style="list-style-type: none"> • Garderies éphémères à Ivry, Vitry et Villejuif 	

	en difficulté, les plus éloignés de l'emploi	Développer des solutions de modes de garde adaptées pour les parents seuls en situation d'insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole de la 2nd Chance • Organismes FLE • Réseau Linguistique ASL • SCOPE 25 • Service public de la petite enfance • Contrat local de Santé (CLS) • Centres médico-psychologiques (CMP) et Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) • Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences - territoriale (GPEC-T) • Clauses d'insertion et facilitateurs de clauses • PLIE • Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) et de l'accompagnement social • Cité des métiers • SIAE • Chambres consulaires 	
		Développer les actions de soutien en matière de linguistique (ex : cours ASL...)		
		Engager une réflexion sur une meilleure mobilisation des professionnels de santé au sein des quartiers		
		Valoriser le savoir-être et les compétences dites « informelles » des publics		
		Engager des actions de remobilisation (dans le cadre d'un parcours) pour travailler sur la confiance en soi et les compétences de base des publics en insertion		
		Adapter les actions et les offres de formation en fonction de l'évolution des métiers et des compétences attendues par les entreprises, notamment sur les secteurs en tension de recrutement sur le territoire		
	Favoriser le lien avec les entreprises et leur mobilisation au sein des quartiers	Mobiliser et valoriser les réseaux d'entreprises inclusives au sein des quartiers (ex : « les entreprises s'engagent », signature d'une charte d'engagement, organisation d'un trophée des entreprises engagées, mise en place d'un annuaire des entreprises positives ...)		<ul style="list-style-type: none"> • Les Entreprises s'engagent • Acteurs du réseau pour l'emploi (ex-SPE) • Face 94 • Cité des métiers • Comité de bassin d'emploi (CBE) • Acteurs de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) • CitésLabs • SIAE • Chambres consulaires
		Développer et communiquer sur les moments d'échanges et de rencontres associant les entreprises (ex : forum, portes ouvertes...)		
		Développer les temps d'immersion au sein des entreprises (alternance, PMSMP, visites de sites...) pour les personnes en insertion, voire les professionnels accompagnants		
		Sensibiliser / accompagner les entreprises, et notamment leurs services de ressources humaines, pour l'intégration des personnes en insertion (ex : identification de référents, intervention d'un travailleur social...) et lutter contre la mauvaise perception de certains profils (ex : allocataires du RSA)		
		Accompagner les travailleurs non-salariés pour la sensibilisation aux enjeux liés à l'activité d'autoentrepreneurs, le développement de leur projet, et l'identification de solutions de reconversion (ex : coopératives) le cas échéant		

Renouvellement urbain et mixité sociale	Renforcer l'articulation entre les équipes de la politique de la ville et du renouvellement urbain	Travailler à l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs afin de garantir la pérennité d'une telle coopération	<ul style="list-style-type: none"> • GUSP • TFPB • Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne • Le plan Climat-Energie territorial • Le Plan stratégique de patrimoine (PSP) et la Convention d'utilité sociale (CUS) des bailleurs sociaux • Le dispositif « logement témoin » pour l'apprentissage des écogestes • Le FSL • Le dispositif du « fonds vert »
		Développer des modes de communication et de partage facilitants (calendriers de projets, programmation, concertation, gestion des chantiers, etc.)	
	Développer la mixité sociale au sein des quartiers	Une vigilance à avoir sur les attributions de logements sur des ménages en situation difficile qui tendent à renforcer la précarité.	
		Développer des actions de vivre-ensemble et de cohésion sociale entre les habitants historiques et les nouveaux habitants	
		Travailler autour de la notion de "mémoire des quartiers" dans le cadre des relogements ANRU, notamment à destination des nouveaux habitants du quartier	
		Favoriser l'appropriation des espaces par les habitants, notamment via des actions d'urbanisme transitoire	
	Améliorer les conditions d'habitat et de cadre de vie au sein des quartiers	Soutenir les actions de réhabilitation thermique et pour le renforcement de la performance énergétique des bâtiments	
		Renforcer les actions de lutte contre l'habitat insalubre et les situations de vulnérabilité des habitants (santé, sécurité...)	
		Accompagner la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration du cadre de vie au titre de l'abattement TFPB	
		Etablir des programmations d'actions annuelles dans les quartiers dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité (GUSP)	
Tranquillité publique et cohésion sociale	Lutter contre les incivilités et prévenir les actes de délinquance	Développer les actions de sensibilisation et de prévention de la délinquance à destination de tous les publics, via notamment l'intervention des médiateurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Nationale de sécurité et de prévention de la délinquance • Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) • Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) • Associations de proximité • Clubs de prévention spécialisée
		Accentuer la lutte contre le trafic des stupéfiants et les rixes	
		Assurer une coordination opérationnelle entre la police nationale et municipale (via des opérations conjointes notamment) ainsi que les principaux partenaires (commune, bailleurs...)	
		Renforcer la présence des acteurs sur les quartiers les soirs et week-end.	

	Renforcer la cohésion sociale et développer un rapport de confiance avec les habitants	Développer des temps d'échange et de rencontre avec les habitants du quartier (via le CLSPD par exemple), notamment à destination du public jeunes (11-18 ans) et des parents	<ul style="list-style-type: none"> • Polices municipale et nationale • Les Groupes de partenariat opérationnel (GPO) • Les Contrats locaux de Sécurité (CLS) • La mise en place d'événements festifs et d'animations intergénérationnelles en faveur du mieux vivre ensemble • Cellule de veille bailleurs/partenaires municipaux • Dispositif de vidéoprotection • Dispositif de vigilance citoyenne « voisins vigilants »
		Développer des actions visant à favoriser le lien police-population	
		Développer des chantiers éducatifs	
		Mener des actions de sensibilisation et de formation visant la lutte contre les discriminations (égalité Femme-Homme, LGBT, personnes isolées...) et les violences sexistes	
	Maintenir la tranquillité au sein des espaces publics	Assurer une présence dissuasive au sein des parties communes des bailleurs sociaux du quartier	
		Agir pour la sécurité des équipements de proximité, des commerces et des chantiers	
Animation et évaluation	Améliorer le pilotage, l'observation et l'évaluation des dispositifs	Lutter contre le stationnement sauvage et anarchique	
		Simplifier et articuler la comitologie de l'ensemble des dispositifs existant afin d'assurer leur bon suivi et leur mobilisation effective	
		Construire des indicateurs afin de renforcer l'évaluation des dispositifs et développer des modalités de partage de la donnée entre les partenaires	
		Garantir la pérennité du portage des dispositifs en assurant une animation technique régulière et en anticipant les changements de postes le cas échéant	
		S'appuyer sur les travaux de l'observatoire afin de disposer d'une vision d'ensemble des actions déployées sur le territoire et de l'évolution de la situation des habitants au sein des quartiers	
	Organiser des temps d'échange associant les élus du territoire autour des enjeux relatifs aux thématiques de la politique de la ville et du pilotage du Contrat		
Favoriser l'interconnaissance et	Penser une approche partenariale du soutien aux projets et travailler au développement de liens entre les différents porteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Soliguide • Cartographie du Département • Observatoire des Quartiers d'Habitat Social (OQHS) 	

rendre l'offre existante plus lisible et davantage mobilisée	Développer des outils partagés (répertoire, cartographie, annuaire...) en s'appuyant sur les pratiques de chaque territoire, et garantir l'actualisation continue de ces outils
	Renforcer et diversifier les modalités de communication sur les démarches et dispositifs existants (ex : newsletter 1 fois par semestre, recours aux réseaux sociaux, veille professionnelle...)
	Développer le pouvoir d'agir des habitants en renforçant leur compréhension des enjeux et outils existants
Accompagner et outiller les communes pour le suivi de la mise en œuvre des conventions TFPB	Améliorer la procédure d'élaboration des conventions TFPB (visibilité sur les critères d'éligibilité des actions, association systématique des chargés de projets PDV et DDP à la définition de la programmation, suivi des montants engagés, renforcement des modalités de contrôle des communes...)
	Formaliser un document de cadrage à destination des communes